



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

I.A.S.

2025



INDICE D'ABONDANCE
EN JUVÉNILES DE
SAUMON ATLANTIQUE



Suivi
de 2000 à 2025



RÉGION NORMANDIE
PARTIE OUEST : L'ARC ARMORICAIN

Rapport de suivi scientifique

Indices d'Abondance
en juvéniles de saumon atlantique *Salmo salar*
En Normandie Occidentale

Année 2025

Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche

Equipe de réalisation FDAAPPMA 50 :

Opérateurs de terrain

Salariés FDAAPPMA 50 :

Arnaud BERNIER

Teddy BROULT

Fabien GOULMY

Baptiste MARY

Arnaud PUDEPIÈCE

Bénévole BE manoeuvre :

Frédéric LANCELIN

&

Intervenants extérieurs à la FDAAPPMA 50 énumérés dans le corps de texte

Négociation des autorisations de passage

Catherine LESAGE & Arnaud BERNIER

Détermination des coordonnées Lambert 93 des stations

Fabien GOULMY

Mesure des distances à la mer des stations

Adrien BARAULT (SEINORMIGR) – Fabien GOULMY

Traitement et Interprétation des données, rédacteur

Fabien GOULMY

Correcteur

Teddy BROULT & Fabien GOULMY

Crédit photo

FDAAPPMA 50, sauf spécification contraire



Résumé

L'indice d'abondances en juvéniles de saumon atlantique (*Salmo salar*) est obtenu en appliquant un protocole de pêche électrique normalisé mis en œuvre par une équipe restreinte, sur des habitats productifs de type radier-rapide. Le suivi pluriannuel de l'ex-Basse-Normandie a plusieurs objectifs : (i) évaluer le niveau de recrutement des principaux BV subrégionaux sur la base de l'inventaire de leurs surfaces de production ; (ii) évaluer les programmes de restauration de la continuité migratoire ; (iii) fournir les références de productivité nécessaires à l'établissement des Totaux Autorisés de Captures (TAC, avant 2025, année du moratoire de la pêche de loisir sur cette espèce) et des limites de conservation de chaque métapopulation par RENOSAUM^{Gloss} (depuis 2024).

Cette 25^{ème} année donne des résultats contrastés, aboutissant au 10^{ème} plus faible. Globalement dans la moyenne de notre historique de suivi, il n'est le fait que des grands bassins, seuls contributeurs subrégionaux : la Sée, la Sienne, puis dans une moindre mesure la Sélune et l'Orne. Vire et Douve ont recruté de manière marginale et l'ensemble des petits BV prospectés sont stériles. Plusieurs constats sont établis pour aboutir au résultat qui pourrait traduire la bonne survie de déposes d'œufs incapables de saturer les aires favorables sur les grands axes où les géniteurs se sont concentrés :

- L'étiage n'est pas un élément d'explication à ce résultat éloigné de l'optimal.
- Les DISCOMO^{Gloss} de la Région indiquent la faiblesse du contingent de géniteurs de cette cohorte, insuffisante pour saturer en œufs l'ensemble des surfaces favorables.
- Les fronts de colonisation n'ont pas été avalisés, grâce à des débits hivernaux soutenus.
- On n'observe pas de crues potentiellement destructrices des premiers stades de vie de l'espèce.

L'ensemble des résultats valident et renforcent les diagnostics déjà établis pour chacun de ces systèmes, où il convient de poursuivre la reconquête des aires de production afin de contrebalancer la chute de la survie marine, et permettre de la voir se maintenir à un niveau viable sur la Normandie occidentale.

Abstract

*The Atlantic salmon (*Salmo salar*) juvenile abundance index was estimated using a standardized electrofishing protocol implemented by a limited field team on productive riffle-rapid habitats. The multiannual monitoring programme conducted in the former Lower Normandy region aims to: (i) assess recruitment levels in the main sub-regional catchments based on inventories of available production areas; (ii) evaluate the effectiveness of measures implemented to restore migratory continuity; and (iii) provide productivity reference values required for the definition of management and conservation frameworks, including: Total Allowable Catches (TAC, prior to 2025, year of implementation of the recreational fishing moratorium for this species), , conservation limits for each metapopulation derived from the RENOSAUM^{Gloss} (since 2024).*

Results obtained in the 25th year of monitoring are spatially contrasted and correspond to the 10th lowest value. At the regional scale, the index remains within the long-term mean; however, this situation is exclusively driven by contributions from the main river basins, namely the Sée, the Sienne, and, to a lesser extent, the Sélune and the Orne. Recruitment in the Vire and the Douve was marginal, and all other surveyed minor catchments showed no detectable juvenile production.

The observed recruitment level is consistent with a situation of satisfactory egg-to-juvenile survival, combined with an insufficient spawning stock to fully occupy all suitable production areas on the main river axes where spawners were concentrated. The following elements support this interpretation:

- *Summer low-flow conditions were not identified as a limiting factor for recruitment;*
- *Regional DISCOMO^{Gloss} monitoring data indicate a low abundance of spawning adults contributing to this cohort, resulting in incomplete egg deposition over suitable habitats;*
- *Longitudinal colonisation fronts were maintained, supported by sustained winter discharge conditions;*
- *No flood events likely to cause significant mortality at early life stages were recorded.*

Overall, these results are consistent with and reinforce previously established diagnostic assessments for the monitored systems. They confirm the need to continue actions aimed at restoring and securing access to production areas in order to compensate, as far as possible, for reduced marine survival and to maintain Atlantic salmon populations at a viable level in western Normandy.

Sommaire

RESUME	2	<i>La Saire</i>	40
SOMMAIRE	3	<i>La Douve</i>	50
ABREVIATIONS, CODES & GLOSSAIRE (GLOSS)	4	<i>La Sinope</i>	55
1. INTRODUCTION	6	<i>L'Ay</i>	58
2. MATÉRIEL & MÉTHODE	8	<i>La Taute</i>	59
COMPRENDRE LES HISTOIRES DE VIE POSSIBLES DU SAUMON ET LA PHASE QUE L'ON OBSERVE PAR LA METHODE	8	<i>La Vire</i>	64
<i>Du cycle biologique général de Salmo salar</i>	8	<i>La Soulles</i>	78
<i>De la pluralité des histoires de vie dans une même cohorte</i>	9	<i>La Sienne</i>	82
PRINCIPE & DESCRIPTION THEORIQUE DU PROTOCOLE IAS	17	<i>Le Thar</i>	93
MISE EN ŒUVRE PRATIQUE DU PROTOCOLE	19	<i>La Sée</i>	97
<i>Matériel de pêche</i>	19	<i>La Sélune</i>	107
<i>Protocole de pêche</i>	20	<i>L'Orne</i>	114
<i>Informations relevées lors des pêches électriques</i>	21	SYNTHESE GLOBALE & INTERPRETATION DE LA SERIE	123
TRAITEMENT DES DONNEES	24	<i>Comparaison interbassins de l'année 2025 – Bilan</i>	123
<i>De la donnée brute vers l'estimation de production</i>	24	<i>Tendances et comportements des recrutements</i>	125
<i>Conventions de présentation et d'aide à l'interprétation</i>	26	CARACTERE BIOGENE ET ROBUSTESSE DES SYSTEMES PRODUCTIFS	128
DE LA REPARTITION SPATIALE DES UNITES DE PRODUCTION ET POSITIONNEMENT DES STATIONS	30	<i>Croissance sur les systèmes</i>	128
<i>Choix de distribution des stations, poids relatif</i>	30	<i>Sur la robustesse du recrutement</i>	130
<i>Répartition des stations</i>	31	4. R.C.E. & SAUMONS BILAN & PROSPECTIVES	131
3. RÉSULTATS & INTERPRÉTATIONS	32	<i>Pourquoi la RCE, ici et maintenant ?</i>	131
ÉTAT DE REALISATION DU PROGRAMME 2025	32	<i>Cas des sécheresses : un phénomène contre-intuitif</i>	136
LES CONDITIONS DE REALISATION DES PECHEES	33	<i>Les classements au titre de la continuité</i>	137
LES RESULTATS DETAILLES PAR BASSIN	34	5. CONCLUSION	139
<i>Image statistique du réseau d'observation du point de vue des habitats favorables à la croissance</i> .	34	BIBLIOGRAPHIE	140
<i>La Divette</i>	36	TABLE DES MATIERES	142
		TABLE DES ILLUSTRATIONS	144
		ANNEXES	148
		UNITE DE PRODUCTION	172
		<i>Bassin de la Vire</i>	172
		<i>Bassin de l'Orne</i>	173
		LES RESULTATS PAR STATION : LEGENDE	174



Abréviations, codes & glossaire ^(Gloss)

0+ Poisson dans sa première année de vie.

1+ Poisson dans sa deuxième année de vie.

1hm Saumon ayant passé un hiver en mer.

2+ Poisson dans sa troisième année de vie.

σ_x Ecart type.

A

AAPPMA Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

AFB Agence Française pour la Biodiversité. A absorbé l'AFB (2017 à 2019). Encore avant existait l'ONEMA (2007 à 2017) et le CSP (avant 2007).

AESN Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Amphihaline Espèce vivant alternativement en milieu marin et en eau douce = diadrome.

B

BV Bassin Versant.

C

CATER Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières.

Cb2 Coefficient d'aptitude Biogène.

CPUE Capture Par Unité d'Effort.

CSP Conseil Supérieur de la Pêche (jusqu'en 2007), intégré en 2007 à l'ONEMA.

D

DDTM 50 Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche (ex DDAF).

Démécologique Partie de l'écologie qui étudie les populations (animales) et les peuplements en relation avec leur

environnement, de façon à expliquer les variations de leurs effectifs.

DISCOMO Dispositif de comptage à la montaison = station de comptage pisciaire.

Dystrophie Phénomène d'enrichissement massif d'une masse d'eau aboutissant à un dérèglement de la chaîne trophique et à l'apparition de blooms algaux ou bactériens, le milieu étant incapable de « digérer » cet apport. En dissociation de l'eutrophie, qui caractérise l'état naturel d'un système où la trophie est élevée mais où la chaîne trophique est équilibrée.

E

Électrotaxie Terme d'éthologie : orientation et déplacement des organismes aquatiques libres soumis à un champ électrique.

F

FCAAPPMA Fédération du Calvados des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

FDAAPPMA 50 Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche.

I

I.A.S. Indice d'Abondance en juvéniles de Saumon.

IBGN Indice Biologique Global Normalisé.

L

Lentique Milieu d'eau stagnante ou à écoulement lent ou espèce vivant en eau stagnante.

Lotique Milieu d'eau à écoulement rapide ou espèce vivant dans le courant.

O

<p>OFB Office Français de la Biodiversité. Intègre à partir de 2019 les effectifs des anciens AFB et ONCFS.</p> <p>ONEMA Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (2007 à 2017).</p> <p>P</p> <p>PDPG Plan de la Manche pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles.</p> <p>phm Saumon ayant passé plus d'un hiver en mer.</p> <p>PnrMCB Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.</p> <p>Potamotoque Espèce amphihaline qui quitte le milieu marin et remonte les fleuves pour se reproduire en eau douce = anadrome.</p> <p>R</p> <p>RENOSAUM Rénovation de la stratégie de gestion du saumon. Projet de recherche et d'aide à la décision mené par l'UMR DECOD et l'OFB. Redéfini des limites de conservation pour chaque population de saumon : des seuils qui permettent de déterminer si une population est suffisamment protégée pour assurer son renouvellement à long terme. Développe des outils de modélisation et d'évaluation qui permettent aux gestionnaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • simuler différents scénarios de réglementation (exploitation par pêche) et aider à décider les règles de pêche à appliquer ; 	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer si les populations respectent ces seuils de conservation. <p>S</p> <p>SAT Code CEMAGREF de l'espèce saumon atlantique (<i>Salmo salar</i>).</p> <p>SEINORMIGR Seine Normandie Migrateurs</p> <p>Sémelpare Espèce dont les géniteurs meurent après leur première reproduction.</p> <p>SFR Surface Favorable à la Reproduction.</p> <p>Stationnel Propre à la station.</p> <p>SIAES Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne.</p> <p>SMBCG Syndicat Mixte du Bocage et des Côtiers Granvillais.</p> <p>Stochastique Épistémo. : Qui dépend, qui résulte du hasard. Math. Stat. : qui relève du domaine de l'aléatoire, du calcul des probabilités. (source : CNRTL.fr)</p> <p>T</p> <p>TAC Totaux Autorisés de Captures : nombre de saumons pouvant être pêchés, attribué par cours d'eau.</p> <p>TRF Code CEMAGREF de l'espèce truite fario (<i>Salmo trutta</i>).</p> <p>U</p> <p>UPSAT Unité de Production de Saumon Atlantique.</p>
---	--



1. INTRODUCTION

Le suivi des abondances en juvéniles de saumon atlantique (*Salmo salar*) représente un des principaux outils de contrôle de l'état de la population de l'espèce. S'appuyant sur les acquis scientifiques des trente dernières années, il permet d'évaluer le niveau de recrutement d'un bassin sur la base de l'inventaire de ses

surfaces de production et de leur échantillonnage à la fin de l'été. La méthode est devenue un élément objectif important pour la compréhension et la gestion des stocks.

Les indices d'abondance sont obtenus en appliquant un protocole de pêche électrique normalisé, à savoir cinq minutes d'effort de pêche (mise sous tension effective) avec un matériel portatif agréé, mis en œuvre par une équipe restreinte, sur des habitats productifs de type radier-rapide.

Sur les rivières de l'ex-Basse-Normandie, que nous nommerons Normandie occidentale, ces indices d'abondance doivent permettre de :

- Compléter le jeu de données régionales. Les IAS de l'ex-Haute-Normandie sont réalisés par l'association « migrants » SEINORMIGR.
- Préciser la répartition de l'espèce, le niveau de colonisation des principaux bassins :
 - possédant des populations naturelles (Sée, Sélune, Sienne)
 - bénéficiant d'efforts de restauration (Orne, Vire, Sélune)
 - ceux où le saumon est discrètement présent ou recèlent des habitats favorables pour l'espèce (Sinope, Saire, Thar, Douve amont, Taute, Souilles, Divette).
- Evaluer les programmes de restauration engagés, notamment sur les bassins de l'Orne, de la Vire et de la Sienne.
- Avant 2025, fournir les références de productivité nécessaires à l'établissement des modalités d'exploitation par bassin dont les TAC^{Gloss} : Sée, Sélune, Sienne, Vire.
- Depuis 2024, fournir les données nécessaires au programme RENOSAUM^{Gloss} qui vise à déterminer les seuils de conservation de l'espèce par système.
- Sa réalisation assidue et sa dispersion spatiale permettent aujourd'hui également de conférer à cet outil un caractère d'interprétation biocénotique, le saumon restant *a minima* bio-indicateur de (i) la présence des habitats courants et (ii) des possibilités qu'il a de les atteindre. La série historique commence à permettre de discriminer les différents profils des cours d'eau pour l'espèce, alors que l'amplitude subrégionale du suivi permet de discerner les variations interannuelles communes à l'ensemble du stock pour cette espèce intégratrice de l'écosystème à une large échelle.

2025 constitue la vingt-cinquième année de prospection sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération, le vingt-troisième dans la configuration du réseau complet. Ce dernier a pour vocation de compléter, pour l'espèce patrimoniale qu'est le saumon atlantique, les données sur les peuplements piscicoles jadis recueillies dans le cadre du Réseau Hydrobiologique et Piscicole, ainsi que depuis 2005 dans le réseau de la Directive Cadre Européenne, mis en œuvre successivement par le CSP^{Gloss} (1990 à 2007), l'ONEMA^{Gloss} (à partir de 2007) et l'AESN^{Gloss} avec l'AFB puis l'OFB (depuis 2019).

Les données exposées et discutées dans le rapport sont recueillies grâce à un protocole standard. Les calculs utilisaient jusqu'en 2015 les références publiées (taux de survie hivernaux en rivière, taux de survie en mer, taux de conversion de l'indice /5 min vers la densité). Ces taux ayant considérablement changé, le choix fut

donc de cesser momentanément les extrapolations numériques de retour et de ne discuter que sur la base de la production brute de tacons. Pour aller plus loin dans l'interprétation, il a été pris le parti de mettre en perspective ces données observées et calculées avec la masse des connaissances sociales et techniques acquises par la FDAAPPMA 50^{Gloss} sur son territoire et de tenter de donner un sens écologique à ces résultats. Si les données et résultats sont objectifs et vérifiables, la mise en perspective et les corrélations supposées sur la base de l'ensemble des informations ne sauraient engager que la responsabilité du maître d'ouvrage de l'étude.

Ce rapport se veut un outil relativement complet du recrutement de *Salmo salar* en Normandie occidentale avec des parties redondantes chaque année : **la première partie** donne les principes biologiques et expérimentaux qui permettent l'évaluation du recrutement, **la deuxième** présente les résultats par bassin, **une troisième** tente une interprétation plus générale et enfin **la dernière** regroupe des fiches stations. Selon son besoin, le lecteur choisit les parties qui lui sont utiles.



2. MATÉRIEL & MÉTHODE

Comprendre les histoires de vie possibles du saumon et la phase que l'on observe par la méthode

Salmo salar est une espèce amphihaline^{Gloss} potamotoque^{Gloss}, majoritairement sémelpare^{Gloss} dans les rivières françaises puisque seulement 1,4 % des individus, en moyenne, s'y reproduisent plus d'une fois (PREVOST, 1987 via PREVOST & AI, 1996). La stratégie consiste à aller grossir énormément et très vite dans le milieu marin, extrêmement trophique, puis à retourner abriter les pontes et la croissance des juvéniles dans un milieu moins dangereux et moins compétitif : les eaux continentales. L'espèce y sélectionne alors les zones très courantes qui sont les plus « difficiles » à habiter, notamment parce que pouvoir s'y maintenir en permanence requiert des adaptations morphologiques. Au-delà de l'exploitation de ces deux milieux radicalement différents, les histoires de vie des individus nés la même année et au même endroit sont susceptibles de diverger radicalement. Ces ramifications possibles du cycle de l'espèce sur l'aire géographique de la Normandie occidentale doivent être comprises pour pouvoir interpréter et relativiser les résultats de suivi d'abondance en juvéniles.

Du cycle biologique général de *Salmo salar*

Le cycle biologique du saumon est très plastique puisque plusieurs aiguillages déterminent l'histoire de vie d'un saumon. Le comportement influe la croissance de chaque individu dépendant de facteurs divers dont le déterminisme génétique, mais également les conditions du milieu :

- quantité et qualité des habitats favorables à la croissance,
- abondance de la ressource trophique sur ces habitats,
- aléas climatiques,
- etc.

En plus d'influer sur les taux de survie, ces conditions vont aboutir à l'apparition de différents types de croissance au sein de chaque cohorte et en faire varier les parts relatives.

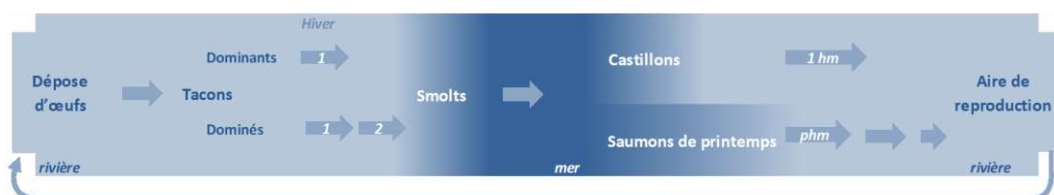


Figure 1 : Cycle biologique de *Salmo salar*.

De la pluralité des histoires de vie dans une même cohorte

Première scission : de l'œuf au smolt

Considérons un nid, en début d'année n : les tacons commencent à émerger. Ils sont électifs des zones courantes et très courantes (les radiers, les rapides, et dans une moindre mesure les plats courants). Dans sa première année de vie, l'espèce est très territoriale : chaque individu chasse tout congénère qui lui passe à portée de vue. Ainsi, rapidement, il se produit une dispersion puis un positionnement spatial des jeunes émergents sur leur zone de croissance, les plus gros et les plus belliqueux tenant les meilleurs postes. En quelques semaines, on aboutit dans la cohorte à l'établissement de deux sortes de tacons :

- les dominants (**D**), qui occupent les meilleurs habitats,
- et les dominés (**d**) qui exploiteront les zones marginales, où la compétition interspécifique, avec la truite notamment, contraint un peu plus l'existence.

Leur taux de croissance respectif sera différent et ils seront vite identifiables par leur taille : les premiers vont croître notablement mieux et plus vite que les seconds.

A la fin du premier hiver après l'émergence (année $n+1$), les dominants seront assez gros pour dévaler vers l'estuaire et smoltifier. Les seconds devront rester un an de plus en rivière et ceux qui survivront smoltifieront à $n+2$.

Ces derniers, codés 1+ en rivière dans leur deuxième année de vie, changent de comportement : ils quittent les radiers pour les plats courants où les fosses en aval des radiers et deviennent grégaires, comme les truites adultes dont ils partagent alors l'habitat.

Seconde scission : du smolt au géniteur.

Parmi les smolts, que ce soit à $n+1$ ou $n+2$, deux comportements se discriminent ensuite lors de la phase marine :

- ceux qui, de manière grégaire, vont rejoindre les aires de grossissement lointaines, pour ne revenir se reproduire qu'après un séjour marin de 2 ans (notés « phm » pour *plusieurs hivers de mer*). Ce seront **les saumons de printemps** ;
- et d'autres qui ne s'éloigneront pas du plateau continental et ne séjourneront qu'un an en mer (notés « 1hm » pour *1 hiver de mer*). Ce seront des **castillons**.

Nota : Nous négligerons les plus de 2 ans de mer, qui ne sont plus observés en ex-Basse-Normandie depuis des décennies. Dépassant alors le mètre, on les nomme les « grands saumons ». Lorsqu'ils existaient, ils complexifiaient davantage le cycle, aboutissant à une dispersion temporelle des cohortes encore accrue.

Qui revient quand ?

De ce brassage, on comprend que des individus issus de la cohorte n se retrouveront parmi les géniteurs qui seront de retour de $n+2$ à $n+4$.



▼ Dispersion temporelle possible de géniteurs survivants de la cohorte n ▼

$n-1$	Année n	$n+1$	$n+2$	$n+3$	$n+4$
Ponte	Emergences Dominants	smolts	1hm	phm	
	dominés	1+	smolts	1hm	phm

Figure 2 : Développement de la dispersion d'une cohorte donnée de *Salmo salar*.

La diversité de ces phénotypes va dans le sens d'une plus grande résilience de l'espèce, par un plus grand brassage génétique du fait du mélange des cohortes, d'une dispersion spatiale et temporelle de la même cohorte et de l'ensemble de la population.

L'abondance des géniteurs issus d'une même cohorte dans les différentes années possibles pour le retour n'est pas homogène, car trois traits biologiques interviennent. Ces différentes stratégies induisent des taux de survie différents. Nous présentons ci-dessous des exercices de calcul basés sur les anciens taux de survie en rivière publiés lors de la création de la méthode IAS (puisque leur inexactitude actuelle ne nuit pas à la démonstration) et sur le taux de survie admis en mer, jusqu'en 2025 :

1. le taux de survie du stade tacon au stade smolt est supérieur pour les dominants (D) : 50 %.
Il est de 11,2 % pour les dominés (d), décomposé comme suit : 35% le premier hiver et 32% le second.
Le taux de survie en mer retenu ici est de 9 %,
2. un système en bon état de fonctionnalité va produire majoritairement des dominés (observation sur 20 ans de suivi en ex-Basse-Normandie),
3. en moyenne, le stock de géniteurs est constitué de 80 % de castillons, 1hm (taux qui est aujourd'hui supérieur, mais donnée non encore publiée).

Il ressort que la plus forte contribution relative théorique de la cohorte n , en termes de géniteurs, interviendra donc généralement à $n+2$ grâce aux meilleurs « rendements » des cycles courts en rivière (dès que $D > 23$ % de la cohorte pour les taux de survie retenus pour l'exercice, Cf. Figure 3), en prenant pour hypothèse que le taux de survie en mer est le même quel que soit le type de comportement marin.

On observe aussi que l'abondance théorique de géniteurs produits va varier considérablement, pour un même recrutement (abondance de tacons), en fonction de la part des deux taux de croissance dans la cohorte, de l'ordre du simple au double dans nos deux hypothèses, 80 %-20 %. Ce cas de figure est régulièrement observé et parfois dépassé en termes de dominés sur les systèmes bas-normands, Cf. *Croissance sur les systèmes p.128*.

Cette variation de la part relative de deux comportements dans une cohorte va également influencer sur le temps qui va s'écouler entre la naissance de la cohorte et le retour observé des géniteurs issus de cette cohorte, ce que modélise la figure 3 :

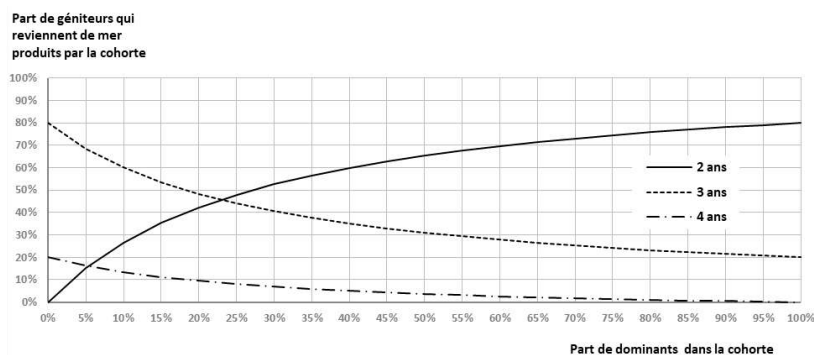


Figure 3 : Dispersion d'une cohorte donnée dans les âges de retours des géniteurs en fonction de sa composition initiale en tacons Dominants.

Les courbes sont produites avec la formule suivante, à partir de 1 000 émergents :

$$f(x) = D_{1hm} + D_{phm} + d_{1hm} + d_{phm}$$

Avec :

$$D_{1hm} = 1000 * \% D * t_{rivD} * TX_{1hm} * t_{xmer}$$

$$D_{phm} = 1000 * \% D * t_{rivD} * TX_{phm} * t_{xmer}$$

$$d_{1hm} = 1000 * \% d * t_{rivd1} * t_{rivd2} * TX_{cohd} * t_{xmer}$$

$$d_{phm} = 1000 * \% d * t_{rivd1} * t_{rivd2} * TX_{cohd} * t_{xmer}$$

Et :

	1 000	émergents choisis pour la démonstration	
Effectifs (en unités)	D_{1hm}	castillons issus des tacons dominants de la cohorte	
	D_{phm}	saumons de printemps issus des tacons dominants de la cohorte	
	d_{1hm}	castillons issus des tacons dominés de la cohorte	
	d_{phm}	saumons de printemps issus des tacons dominés de la cohorte	
Parts relatives (en %)	% D	tacons Dominants dans la cohorte (donnée en abscisses)	
	TX_{1hm}	1hm dans la cohorte	choisi à 80 %
	TX_{phm}	phm dans la cohorte	choisi à 20 %
Taux de survie (en %)	t_{rivD}	tacons Dominants après le premier hiver en rivière	50 %
	t_{rivd1}	tacons dominés après le premier hiver en rivière	35 %
	t_{rivd2}	tacons dominés après le second hiver en rivière	32 %
	t_{xmer}	après la phase marine	9 %

Ainsi :

- La courbe de retours à "2 ans" correspond à des cycles courts (D_{1hm}).
- La courbe de retours à "3 ans" regroupe les cycles intermédiaires ($D_{phm} + d_{1hm}$).
- La courbe de retours à "4 ans" correspond à des cycles longs (d_{phm}).

Ce dernier graphique ne représente absolument pas la réalité contingente et largement stochastique^{Gloss} de la dispersion interannuelle des cohortes ou du nombre de retour (PRÉVOST et PORCHET, 1996) puisqu'il est basé sur la distribution théorique fixe retenue : 80 % de castillons dans nos cohortes régionales pour 20 % de saumon de printemps. Il permet juste de visualiser cette théorie et sera mise en perspective au paragraphe suivant.



Exemple de lecture de la figure 3 :

Exemples, si :	Géniteurs de la cohorte considérée qui reviendront en rivière :
1 la cohorte ne contient initialement <u>que des dominés</u> (0 % en abscisses)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ aucun au bout de 2 ans, ▪ 80 % seront observés au bout de 3 ans ▪ 20 % au bout de 4 ans.
2 la cohorte ne contient <u>que des dominants</u> (100 % en abscisses)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 80 % seront observés au bout de 2 ans, ▪ 20 % le seront au bout de 3 ans ▪ aucun dès 4 ans après l'année du recrutement
3 la <u>cohorte est équilibrée</u> (50 % en abscisses),	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 65 % des géniteurs qui en sont issus au bout de 2 ans, ▪ 31 % au bout de 3 ans ▪ et 4 % au bout de 4 ans.

Afin de rendre concret cette dispersion, illustrons numériquement la dispersion du recrutement sur la base de deux milliers de tacons, en comparant trois cas de figures théoriques (Tableau 1).

Tableau 1. Illustration par application numérique de la dispersion d'une cohorte donnée de *Salmo salar* :

phase		effectifs D	effectifs d	année de retour	distrib. de la cohorte
si D = 20% de la cohorte (majorité de Dominés)					
juvéniles	à l'éclosion	400	1 600		
en rivière	1 ^{er} hiver	200	560		
	2 ^{ème} hiver	-	179		
géniteurs	1hm (80%)	~ 14	-	n+2	~ 42%
		-	~ 13	n+3	~ 48%
retour en rivière	phm (20%)	~ 4	-	n+3	~ 48%
		-	~ 3	n+4	~ 9%
	total retours	34	~ 18	~ 16	
si D = 50% de la cohorte (équilibre Dominants-dominés)					
juvéniles	éclosion	1 000	1 000		
en rivière	1 ^{er} hiver	500	350		
	2 ^{ème} hiver	-	112		
géniteurs	1hm (80%)	~ 36	-	n+2	~ 65%
		-	~ 8	n+3	~ 31%
retour en rivière	phm (20%)	~ 9	-	n+3	~ 31%
		-	~ 2	n+4	~ 4%
	total retours	55	~ 45	~ 10	
si D = 80% de la cohorte (majorité de dominants)					
juvéniles	éclosion	1 600	400		
en rivière	1 ^{er} hiver	800	140		
	2 ^{ème} hiver	-	45		
géniteurs	1hm (80%)	~ 58	-	n+2	~ 76%
		-	~ 3	n+3	~ 23%
retour en rivière	phm (20%)	~ 14	-	n+3	~ 23%
		-	~ 1	n+4	~ 1%
	total retours	76	~ 72	~ 4	

Tx de survie D-Smolt : 50% ; d-smolt 11,2 % ; smolt géniteur : 9 %. D : dominant, d : dominés

Le tableau ci-dessus démontre avec un exercice simpliste la plus grande efficacité des dominants, toutes causes égales par ailleurs.

Rendement en géniteurs d'une cohorte en fonction des stratégies de vie

Poursuivons l'exercice à partir de cette distribution temporelle des retours en fonction de la part relative des deux comportements au sein d'une cohorte et calculons les conséquences théoriques de cette dispersion sur la quantité de géniteurs :

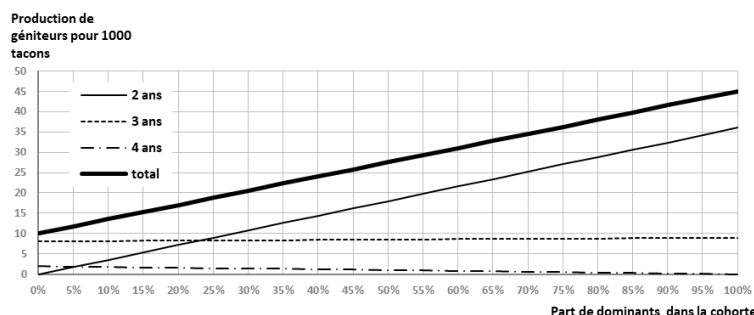


Figure 4 : Répartition temporelle des retours et rendement en géniteurs d'une cohorte en fonction de sa teneur en individus dominants.

Exemple de lecture de la Figure 4 :

Exemples, si :	Géniteurs de la cohorte considérée qui reviendront en rivière :
1 la cohorte ne contient initialement <u>que des dominés</u> (0 % en abscisses)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ aucun au bout de 2 ans, ▪ 8 au bout de 3 ans ▪ 2 au bout de 4 ans, ▪ soit au total 10 saumons adultes de retour en rivière.
2 la <u>cohorte est équilibrée</u> (50 % en abscisses),	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 18 au bout de 2 ans, ▪ 8 au bout de 3 ans ▪ 1 au bout de 4 ans, ▪ soit au total 27 saumons adultes de retour en rivière.
3 la cohorte ne contient <u>que des dominants</u> (100 % en abscisses)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 36 au bout de 2 ans, ▪ 9 au bout de 3 ans ▪ aucun l'année suivante, ▪ donc pour un total de contribution de la cohorte à hauteur de 35 saumons adultes de retour en rivière.

Sur la base des taux de survie théoriques « standards », la Figure 4 démontre ainsi tout l'intérêt pour un système d'engendrer des tacons à croissance rapide pour obtenir le stock le plus abondant.

Notons que les cas extrêmes (que des dominants ou que des dominés) sont virtuels, puisque dans un système fonctionnel, c'est-à-dire écologiquement « équilibré », il y aura forcément les deux comportements. Ce mélange « naturel » qui empêche le rendement maximal permet en revanche à long terme une plus grande résilience du recrutement.

Une fois effectuée cette démonstration théorique de l'influence de l'histoire de vie lors du premier séjour en rivière sur les abondances de géniteurs, il convient de rappeler que de nombreux autres facteurs influent sur la santé de l'espèce. Ainsi le séjour en mer, parce qu'il décuple la croissance des individus, va également démultiplier les potentialités de dépose d'œufs et donc de recrutement :



Dépose d'œufs

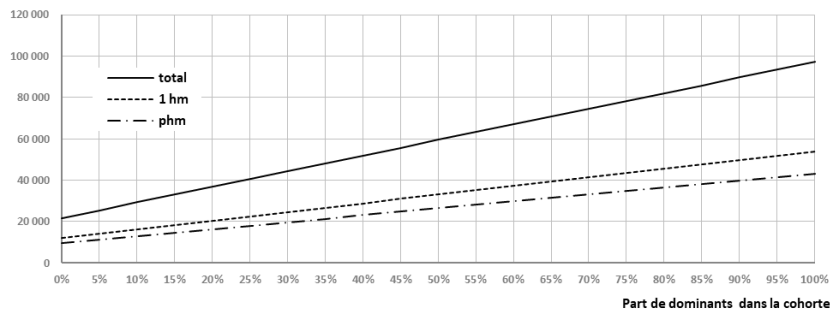


Figure 5 : Dépose d'œufs des géniteurs d'une cohorte de 1000 tacons en fonction de sa proportion en individus dominants.

La figure 5 a été bâtie avec les anciennes valeurs guides de fécondité :

- 6000 œufs par femelle de phm
- 3600 œufs par femelle de 1hm

Une distribution marine de :

- 80 % de 1hm
- 20 % de phm

Et un sexe ratio de :

- 80 % ♀ pour les phm
- 50 % ♀ pour les 1hm

On se rend alors compte avec ce modèle théorique du plus fort rendement dans le stock apporté par des plusieurs hivers en mer.

Engendrement des cohortes

Quand migrent les géniteurs pour se reproduire ? Quand émergent les alevins ?

[...] la dernière phase de migration du saumon, à savoir sa remontée sur les frayères, [...] commence sur nos petits cours d'eau normands et bretons dès la mi-octobre pour se terminer fin décembre voire mi-janvier vraiment au plus tard et ce sont les femelles qui, plus que les mâles, peuvent remonter plus tardivement en raison d'un décalage de la maturation sexuelle. [...] Evidemment, tout dépend des conditions hydrologiques et thermiques mais également de l'évolution temporelle de la maturation sexuelle chez les femelles (comme chez les truites également). Néanmoins, si l'on veut circonscrire dans le temps l'optimum de cette période je dirais 5 semaines entre la mi-novembre et la troisième semaine de décembre.

[...]

Pour la période d'émergence [...] entre la mi-mars et la mi-avril mais tout dépend également des conditions thermiques et hydrologiques hivernales. Chez le saumon, le nombre de degrés-jours entre la fécondation des ovules et l'émergence des alevins est de 840. [...] un fort retard à l'émergence en moyenne fin avril [entraîne] de fait une plus faible croissance constatée chez les tacons 0+ en fin septembre (2 cm en moins). [...] la croissance du juvénile de saumon en rivière est la plus élevée lors des mois d'avril et mai suivant l'émergence. J.L BAGLINIÈRE¹, 2025 Comm. Pers.

Cette synthèse d'une somme de travaux du laboratoire d'Écologie et santé des écosystèmes, dont M. Baglinière fut le directeur de recherche à l'Inra de Rennes, est retranscrite graphiquement ci-dessous :

Jean-Luc BAGLINIÈRE, directeur de recherche à l'Inra de Rennes, en Écologie et santé des écosystèmes jusqu'en 2015. Il reste toujours actif et disponible depuis. Avec les remerciements du rédacteur (© Il est de l'autre type de ponte absolument nécessaire et précieux aux salmonidés armoricains pour leur connaissance et leur maintien).

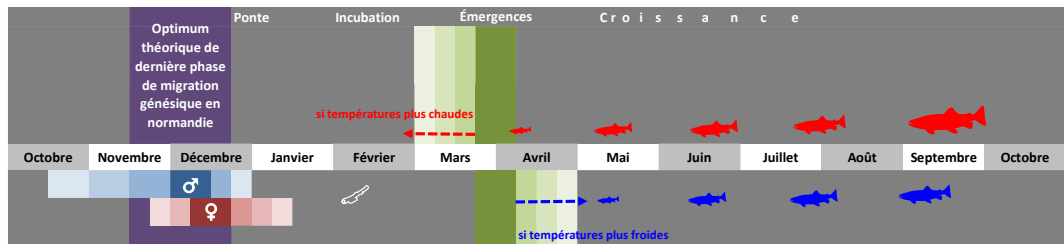


Figure 6 : Périodes théoriques des phases clés du recrutement d'une cohorte chez *Salmo salar*. Transcription de comm. pers de J.L BAGLINIERE, 2020.

Qui a engendré la cohorte observée lors des pêches d'indice d'abondance ?

Pour lire la Figure 7, il est rappelé ci-dessous quelques conventions de représentations choisies :

- Une ponte intervient la même année que les remontées des géniteurs qui la produisent.
- L'écllosion et l'évaluation par IAS d'une cohorte interviennent l'année suivante de celle de la ponte et des remontées des parents.

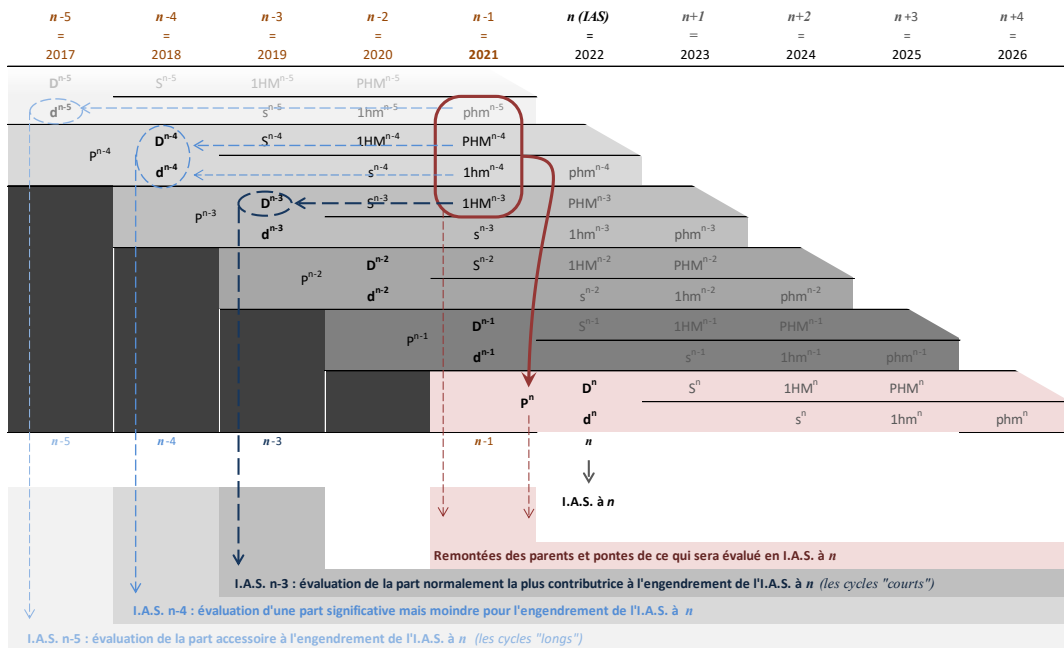
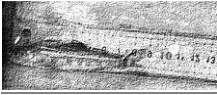


Figure 7 : Développé de la succession de cohortes de *Salmo salar*, cycle connu pour le Massif armoricain.

Avec "S" : smolt issu de "D" et "s" smolt issu de "d".

Lors de l'interprétation des résultats obtenus sur les tacons à l'année *n*, des données exposées au paragraphe précédent, pour un milieu répondant aux trois critères « standards » précédemment énoncés (Cf. les flèches sur la Figure 7), on déduit donc que :



- la ponte devrait être majoritairement produite de géniteurs (remontés à $n_{.1}$), eux-mêmes issus de la ponte intervenue à $n_{.4}$ (histoire de vie prépondérante observée : 1hm issus de Dominants), donnant les tacons de la cohorte évaluée en IAS à : $n_{.3}$,
- puis celle de $n_{.5}$: 1hm issus des dominés avec les phm issus des Dominants, évaluée en IAS à $n_{.4}$,
- et enfin pour une part peu significative de $n_{.6}$, évaluée en IAS à $n_{.5}$, (issus des phm de dominés).

De ce qui a été démontré précédemment, on en déduit pour nos indices à $n = 2025$:

1. les géniteurs majoritairement contributeurs devraient être issus de la cohorte évaluée en IAS à $n_{.3} = 2022$ (née de la dépose d'œufs des remontées à $n_{.4} = 2021$: les 1hm de dominants),
2. puis ceux de 2021 (nés de la dépose des retours 2020) : les 1hm de dominés et les phm de dominants,
3. et pour une part bien plus congrue, ceux de 2020 (issus des retours 2019) : les phm de dominés.

Principe & description théorique du protocole IAS

Tiré de Prévost, Nihouarn, 1998 – Chez le saumon, l'abondance des juvéniles de l'année (âge 0+) est un indicateur important de l'état des stocks. Par extrapolation du niveau de recrutement de l'année, l'indice d'abondance saumon permet de prédire la production de smolts dévalant vers la mer au printemps suivant.

La méthode la plus utilisée pour l'évaluation du recrutement en juvéniles de saumon atlantique de l'année était l'inventaire par pêche électrique avec passages successifs. Cette approche très coûteuse en temps et en opérateurs a été remplacée par la méthode des indices d'abondance, développée spécifiquement. Cet indice, de type « capture par unité d'effort », est exprimé en nombre de poissons capturés en cinq minutes de pêche obéissant à un protocole strict, défini ci-dessous.

Basée sur les travaux de **PREVOST et BAGLINIERE (1993)** de comparaison de stocks de juvéniles de saumons, la méthode s'appuie sur trois fondamentaux précisés par les auteurs :

- a) Approche monospécifique ne concernant qu'une seule classe d'âge
- b) Les stations prospectées sont homogènes du point de vue de l'habitat
- c) Les tacons sont territoriaux.

Le tacon développe un comportement territorial qui détermine sa densité maximale sur les surfaces des habitats dont il est électif. Ces habitats favorables sont constitués des faciès radiers-rapides et, dans une moindre mesure, les plats courants. L'isolement compétitif étant visuel, la densité est relativement variable en fonction des caractéristiques du micro-habitat constitutif des faciès considérés. **Elle est accrue par la rugosité des fonds et des berges, la présence d'hydrophytes et de tout autre élément immergé pourvoyeur de cache.**

L'évaluation de la production globale réside ensuite sur la connaissance de ces surfaces favorables à la croissance de l'espèce. Une fois que les réseaux hydrographiques identifiés comme utiles pour l'espèce sont caractérisés en termes de quantité et dispersion des faciès présents, il est possible de calculer une production potentielle théorique, sur l'hypothèse de la saturation de leurs aires de recrutement. Les habitats en amont d'obstacles infranchissables par les géniteurs sont exclus de ce calcul. **Ceci nous donne le potentiel théorique.**

Sur chaque tronçon défini comme relativement homogène en type de séquences (alternance de faciès), une à plusieurs stations d'indice sont placées sur les faciès favorables aux tacons afin d'échantillonner le tronçon. Dans le cas où plusieurs stations sont nécessaires pour un tronçon où la quantité de surfaces donnerait trop de poids statistique à un échantillonnage unique, le résultat de chaque station est appliqué au prorata, ceci afin d'apporter une pondération statistique, et le tamponner les artéfacts locaux de production sur les vastes sous-systèmes productifs (ex : la Sée, la Sienne).

[Le propos de la présente méthode consiste ainsi à échantillonner le taux de saturation des surfaces recensées afin d'en extrapoler la production globale qui en sera issue.](#)

Deux facteurs peuvent altérer l'image recueillie et relativiser grandement l'exercice de comparaison interannuelle et inter-sites :



- **le premier d'ordre écologique** avec le déplacement des tacons vers les mouilles sous certaines conditions (BREMSET & BERG 1997, repris de : DEGIORGI et RAYMOND, 2000), Cet effet fut manifeste au cours de la campagne 2003.
- **et le second d'ordre instrumental.** L'efficacité des pêches électriques est soumise à la variation de l'efficacité de l'électrotaxie^{Gloss}. Elle peut varier de 1,0 à 2,5 m en conditions extrêmes et couramment de 1,5 à 2,0 m (DEGIORGI et RAYMOND, 2000).

Pour appliquer les calculs tirés de cette méthode d'échantillonnage par CPUE^{Gloss} et rendre valide le jeu de données, 3 conditions doivent être remplies :

1. Le nombre de captures doit être élevé pour obtenir une précision suffisante
2. L'effort de capture doit être constant et les prélèvements aléatoires
3. L'efficacité de capture doit être, sinon constante, du moins peu variable.

Nous reviendrons sur ces conditions tout au long de l'exposé des résultats et leur interprétation. Il apparaît d'ores et déjà que sur les systèmes très productifs et assez homogènes (type : Sée, Airou, Oir) l'image statistique sera beaucoup plus fiable, la méthode plus robuste, que sur les systèmes peu densément peuplés, sous-échantillonnés (type : Douve, Orne).

Les conditions environnementales joueront leur rôle au cours du mois et demi de pêche que requiert la campagne annuelle, tel que la survenue :

- de crues,
- de changements météorologiques,
- d'évènements propres à modifier localement et plus ou moins sporadiquement la minéralisation de l'eau.

Ces paramètres variables altéreront l'efficacité de capture, soit par modification de l'efficacité du matériel (conduction électrique et donc attirance des individus), soit par déplacement des tacons vers d'autres habitats (variations des densités observées d'un même effectif alors qu'on échantillonne toujours la même surface).

La répétition systématique de ces pêches pendant plus de 20 ans permet cependant d'obtenir des tendances fiables à large échelle temporelle, malgré les biais stationnels et/ou temporels intervenant à petite échelle et qui auraient pu affecter tout ou partie du réseau.

Deux applications pratiques de terrain sont tirées, dans la mesure du possible, de ces connaissances théoriques :

N° 1 : Chaque station étant représentative d'une "quantité" de surface mesurée une fois pour toute, non réactualisée annuellement, il convient lors de l'échantillonnage de ne pas altérer l'image globale rendue par la prospection de terrain annuelle en sélectionnant par exemple seulement les traits les plus biogènes sur les faciès retenus. C'est typiquement le biais « pêcheur ». Cela risque, par exemple, lors d'échantillonnages effectués en périodes d'étiage plus marqué que lors du relevé d'habitats, d'aboutir à la surévaluation de la production par augmentation de la représentation relative des surfaces échantillonnées. En effet, les résultats obtenus sur le terrain sont appliqués à l'ensemble de la surface théorique qu'ils représentent, puis les résultats par tronçon sont additionnés pour aboutir aux résultats globaux par bassin.

N° 2 : À l'inverse, dans le cas de l'évolution d'une station vers des caractéristiques incompatibles avec la biologie de l'animal, il est opéré un déplacement de la station au sein du même tronçon, afin de ne pas induire

de sous-évaluations des productions réelles liées au biais stationnel apparu. Pente et largeur conditionnent la quantité intrinsèque d'un tronçon homogène de cours d'eau en différents faciès. L'évolution de ces derniers au cours du temps par la morphogenèse hydraulique n'en modifie pas fondamentalement la quantité : ils se déplacent.

Mise en œuvre pratique du protocole

Tiré de Prévost, Nihouarn, 1998 – Une seule espèce est recherchée, le saumon atlantique, et un seul stade, le tacon de l'année², noté par convention 0+. Ce stade est associé à une gamme de taille réduite de 6 à 14 cm en fin d'été/début d'automne.

Le type d'habitat prospecté lors de la pêche électrique correspond au préférendum des jeunes saumons de l'année. Il s'agit des faciès d'écoulement turbulents de type "radier" ou "rapide", voire de type plat courant.

Matériel de pêche

Le développement de la méthode et la corrélation [abondance indiciaire / abondance pêche complète] ont été établis avec un appareil de pêche électrique composé d'un boîtier autonome et portatif et de matériel de captures dont le type — constitutif au protocole — et les caractéristiques suivent :

Tableau 2_ type et caractéristique du dispositif d'attrait du poisson :

Opérateur n°1	
type	Martin Pêcheur®DREAM ELECTRONIC
batterie	Ni Cd 24V
puissance maximale	200W
courant	impulsionnel (fréquence 100Hz ou 400Hz)
tension	ajustée en permanence à environ 50%
anode	anneau d'aluminium de 35 cm de diamètre manche rigide, équipé de l'interrupteur à commande magnétique
cathode	mobile : tresse métallique reliée au boîtier par un câble souple qui est traînée

Tableau 3 _ type et caractéristique du système de récolte du poisson :

Opérateur n°2	
1 épuisette fixe large	<ul style="list-style-type: none"> •cadre métallique de forme demi-circulaire à bord inférieur plat •75 cm de largeur 50 cm de hauteur •filet à mailles fines (vide de maille de 4 mm)
Opérateur n°3	
1 épuisette fixe moyenne	<ul style="list-style-type: none"> •cadre métallique de forme demi-circulaire à bord inférieur plat •60 cm de largeur 40 cm de hauteur

² Les jeunes saumons de plus d'un an de rivière (1+), ainsi que les truites pêchées n'entrent pas dans le protocole des indices d'abondance ; cependant ils ont été mesurés et comptabilisés pour information, et comme aide à l'interprétation des résultats.



	<ul style="list-style-type: none"> ●filet à mailles fines (vide de maille de 4 mm) ●cadre de forme ovoïde de 24 cm de large. ●filet à mailles fines (vide de maille de 4 mm)
1 petite épuisette mobile	
Opérateur n°4	
Stabulation du poisson	Un seau de 10 L
Autocontrôle protocole	Un compte trait manuel

Tableau 4_ Matériel de biométrie et mesures mésologiques :

anesthésie du poisson	eugénol
mesure	ichtyomètre
réveil du poisson	1 seau de 10 L
qualité d'eau	combo pH conductivité et température
saisie des données	fiche standard

Un cinquième opérateur en berge est systématiquement ajouté pour charrier ce matériel et faciliter la progression et le travail de l'équipe en action de pêche.

Protocole de pêche

La récolte de données sur le terrain est opérée par une équipe minimale de quatre personnes. Les opérations de pêche électrique se déroulent de la façon suivante :

Tableau 5_ Mode opératoire de l'IAS :

- 1 L'équipe descend dans le cours d'eau à la limite aval de la station, contre une berge.
 - 2 Les épuisettes sont placées dans le courant, fermement maintenues contre le fond. Leur position est fixe pour chaque trait. L'utilisation de cadres de tailles différentes permet de mieux s'adapter à la topographie des fonds.
 - 3 Le porteur d'anode se positionne 1,5 m en amont du cadre situé à l'opposé du sens de progression. L'anode décrit un mouvement de 2,5 m à 3 m, et balaye une zone d'environ 3,5 à 4 m devant les épuisettes, d'amont en aval, dans la veine d'eau que ces dernières filtrent.
 - 4 Les poissons attirés par l'anode, puis sporadiquement paralysés, sont entraînés au fond des épuisettes sous l'effet concomitant du courant d'eau et du mouvement décrit par l'électrode.
- Étapes répétées jusqu'à cumuler 5 min de mise sous tension,
- soit :
- entre 35 et 45 fois par station
- Au besoin, les poissons restés bloqués contre le substrat du fond ou dans la végétation immergée sont récoltés au moyen de la petite épuisette mobile.
- 5 Les individus capturés sont momentanément stockés dans un seau.
 - 6 L'ensemble de l'équipe se déplace latéralement de 1 à 1,5 mètres pour sortir de la zone précédemment ratissée par le champ électrique. Quand la rive opposée est atteinte, une progression de quelques mètres vers l'amont s'effectue. Le cheminement de l'équipe suit ainsi un tracé en créneaux, dessinés de l'aval vers l'amont.

- 7 Mise en sécurité de l'équipe
- Prise des mesures mésologiques et anesthésie des poissons
- Biométrie
- Réveil et remise à l'eau des poissons

Points complémentaires du protocole :

- Les individus situés en périphérie du champ ou ceux qui en sont repoussés, renvoyés hors d'atteinte de quelque épuisette, sont déclarés hors protocole et ne font pas partie de l'échantillonnage.
- En revanche, les sujets échappés qui provenaient de la surface balayée par l'anode, devant les épuisettes, et qui ont été formellement identifiés, voient leur taille estimée et sont inscrits à l'échantillonnage.
- Lorsque les conditions ne permettent plus d'opérer avec une efficacité jugée satisfaisante, la pêche est arrêtée, car l'image stationnelle résultante serait erronée et elle fausserait les calculs statistiques de production de l'ensemble du réseau concerné.
- La prospection d'une station s'achève après cinq minutes de temps de pêche effectif, mesurées directement par le compteur du temps de mise sous tension, situé sur le boîtier. Le protocole permet **deux exceptions** possibles à cette règle **pour limiter le temps de mise sous tension à 2min30 sec** :
 - en cas de très forte abondance,
 - en cas d'absence de tacon.

L'abondance des juvéniles de saumon est donnée par le nombre d'individus capturés pour cette unité d'effort.

Informations relevées lors des pêches électriques

Les informations sont reportées sur les fiches-stations, restituées en seconde partie de ce document. Le modèle de la fiche de relevé de terrain est joint à ce document, en annexe.

Identification des stations

Sur le terrain : Chaque station est localisée par l'indication de la commune et d'un lieu-dit. Les codes ont été attribués de l'aval vers l'amont en considérant d'abord le cours principal, puis ses affluents, toujours de l'aval vers l'amont. Une photo illustre les caractéristiques principales de la station.

La présente étude s'inscrit dans un suivi pluriannuel, aussi a-t-on pris le parti de ne pas redistribuer les codes stations chaque année.

Ainsi :

- ↳ Les stations prospectées depuis 2001 gardent le même code ;
- ↳ les nouvelles stations prennent les valeurs numériques en suivant ou avec une décimale et attribuées selon le même procédé que précédemment décrit ;
- ↳ les codes des stations abandonnées ne sont pas réaffectés ;
- ↳ le code d'une station déplacée sur un tronçon identique garde sa valeur numérique mais gagne un signe « ' » (prime) pour signifier le changement.



Il en résultera une suite de codes stations non-linéaire par campagne, mais continue pour une même station au cours du suivi pluriannuel, ce qui rend plus aisé de tracer les données au cours du temps. Le lecteur retrouvera toutes les informations concernant l'historique des stations en **annexe « détail des stations du suivi pluriannuel »**.

Sur la fiche station du rapport : La zone de pêche est ensuite précisée sur un extrait de carte IGN au 1/25 000^e.

Un couple de coordonnées Lambert 93 complète le référencement des stations. Elles ont été déterminées par la cartographie, sous *Carto Explorer* ou *Géoportail*³. Le point correspond à la limite aval de la station.

Caractéristiques de la station

- **Sa largeur** moyenne est estimée.
- **La granulométrie** est appréciée visuellement sur la station.
- **Le colmatage, l'ombrage** et le recouvrement par **la végétation aquatique** sont relevés pour l'ensemble des radiers prospectés.

Nota : Le codage des paramètres objets des deux derniers points reste une appréciation subjective. C'est donc toujours le même opérateur qui les note au cours de la campagne de terrain afin de garder un niveau cohérent entre stations.

Conditions de pêche

Trois informations sur l'hydrologie et la turbidité sont relevées à l'issue de la pêche. Elles sont ensuite utilisées pour donner une « note » des conditions hydrauliques rencontrées lors du passage (cf. Figure 8).

Les conditions de pêche sont considérées :

- **Idéales**, si note = 0 (rappelées sur chaque fiche station par le cadre vert)
- **Bonnes**, si $0 < \text{note} \leq 2$
- **Moyennes**, si $2 < \text{note} \leq 4$
- **Limites**, si note > 4

Si une des conditions de pêche devait sortir du cadre de cette grille d'évaluation (c'est-à-dire au-delà de la ligne cotée "2" dans la Figure 8), la station ne serait pas prospectée. Elle serait déclarée hors protocole et devrait faire l'objet d'une visite ultérieure pour le cas où les conditions permettraient à nouveau de recueillir des données valides.

³ Bayo Import® 2000

Hydrologie		Turbidité		
étiage	✓ stable	nulle		0
✓ niveau bas	en baisse	faible		1
niveau haut	en hausse	✓ moyenne		2
			Total :	3

Figure 8 : Exemple de cotation des conditions de pêche. Dans cet exemple, on a obtenu des conditions moyennes.

Données mésologiques

Température et conductivité ont été relevées sur la plupart des stations au moyen d'un multimètre de terrain. Ces mesures, ajoutées récemment au suivi, permettent d'écarter ou de valider l'effet de paramètres physico-chimiques de base, et donc la survenue de pollutions, dans l'interprétation des abondances observées.



Traitement des données

De la donnée brute vers l'estimation de production...

Échelle de la station

La prospection de terrain nous fournit un effectif de tacons sur chaque station avec la taille de chaque individu, recueillie en millimètres.

Le premier traitement de ces données brutes consiste à regrouper les tailles en classes de 5 mm afin de produire un histogramme de ces classes de taille par station. Le profil de ce dernier révèle la distribution de la population échantillonnée et permet de discerner les cohortes et les modes de croissance présents (cf. ***Estimation d'un indice d'abondance en smolts par station***).

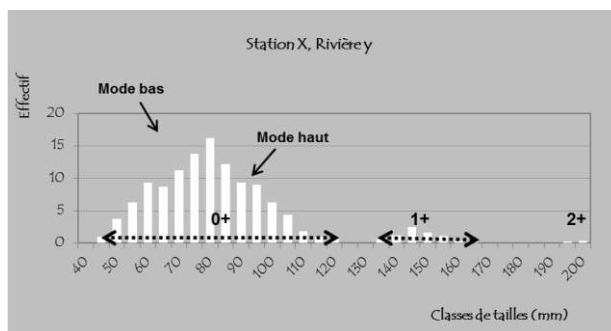


Figure 9 : Histogramme de la distribution théorique des tailles de tacons de saumon atlantique sur les stations.

On peut avoir recours à un histogramme général par bassin versant pour obtenir plus de lisibilité dans la mise en évidence des seuils statistiques de ségrégation des âges, et ensuite utiliser ces « valeurs guides » à l'échelle de la station où il est parfois difficile, à cause d'un effectif insuffisant, de faire clairement ressortir une structure dans la population échantillonnée.

La véracité de cet exercice suppose que la croissance ait été la même sur tout le réseau considéré, faisant fi des variabilités entre stations, notamment de l'évolution du niveau biotypologique sur la gamme des stations d'un même réseau. Sur les grands hydrosystèmes, il existe théoriquement un gradient positif des tailles d'amont en aval de la zone propice à l'accueil du tacon de saumon atlantique, ce qui brouille l'image précédemment décrite. C'est typiquement le cas du BV de la Sienne, où l'Airou représente généralement une très grosse partie des effectifs mais constituée d'individus dont la taille moyenne est généralement inférieure à celle obtenue sur le cours principal (entre autres paramètres : effet de la largeur du système, de sa qualité physique influant sur les densités et par conséquent, sur les ressources trophiques disponibles). On aura alors recours à plusieurs graphiques pour chaque sous-bassin homogène, afin d'adopter les seuils discriminants les plus pertinents pour chaque sous-système.

Un échantillonnage scalimétrique donnerait des résultats plus fiables pour effectuer la discrimination des cohortes entre elles, mais il serait long et fastidieux à mettre en œuvre systématiquement. Un sous-échantillonnage est à l'étude.

Le pool de poissons constituant le mode bas sur le graphique est considéré comme regroupant les individus dominés : poissons de la cohorte 0+ repoussés en marge des habitats les plus biogènes par les 0+ dominants.

Statistiquement, tous les individus dont la taille est inférieure à 80 mm sont considérés comme étant du **mode bas** ; or la date de pêche influe sur les tailles. Plus d'un mois sépare les premières pêches des dernières, et le lecteur comprendra qu'une correction de lissage serait nécessaire pour rendre tous les résultats comparables. Ignorant cela, les évaluations de retours sont sous-estimées sur les premières stations visitées. Il en sera fait mention dans l'interprétation des résultats.

Échelle du tronçon

Dans la mesure où les surfaces d'équivalent rapiers/rapides⁴ et leur répartition géographique sont connues pour un bassin versant, il est possible de calculer un certain nombre de valeurs qui permettent des comparaisons interbassins et interannuelles :

Nombre de tacons o⁺ : Estimé en utilisant la relation entre l'indice d'abondance et les densités (E. Prévost et A. Nihouarn, 1999) :

$$\text{Densité} = 0,358 \times \text{indice d'abondance}$$

↙
↘

Ind./100m² d'équivalent rapiers/rapides
nombre de o⁺ / 5 min

Cette relation est aujourd'hui remise en cause par la plupart des associations migrateurs déployant la méthode sur leur territoire. En l'absence de nouvelles publications validées sur nos contextes normands sur socle ancien, nous nous y tiendrons dans notre exercice.

Estimation d'un indice d'abondance ou densité moyenne en smolts par station :

- Pour chaque station, on distingue les individus o⁺ appelés à dévaler vers la mer en tant que smolt d'un an dès le printemps suivant (tacons à la croissance la plus rapide constituant le « **mode haut** ») et les individus o⁺ qui devront séjourner une année supplémentaire en eau douce avant de partir en mer à l'âge de deux ans (tacons à la croissance la plus lente constituant le « **mode bas** ») Cf. *Figure 9, page 24*.

Par simplification, la distinction est faite depuis le début du suivi en séparant les individus de plus de 8 cm (mode haut) des autres (mode bas).

- En se basant sur les estimations de survie hivernale obtenues par BAGLINIERE et al. (1993) sur l'Oir (50% pour les individus du mode haut, 35% pour ceux du mode bas et 32% entre le stade tacons d'âge 1⁺ et smolt de 2 ans) et en les combinant avec les proportions de o⁺ appartenant au mode haut et au mode bas, on peut calculer, par station, un indice d'abondance en smolts pour 5 min de pêche.

⁴ Un équivalent rapiers/rapides est égal à 100 m² de surface propice à la production du saumon, et rassemble trois faciès : les rapiers, les rapides (les deux plus favorables) et les plats courants, cinq fois moins productifs que les deux précédents. Ainsi l'ensemble de la **surface utile pour la production du saumon atlantique** (S_{UPSAT}) d'un cours d'eau s'exprime sous la forme :

$$S_{UPSAT} = S \text{ rapiers} + S \text{ rapides} + 1/5 S \text{ plats courants}$$



Cet indice était calculé sur l'effectif de 0+ jusqu'en 2015. Il est interrompu momentanément car il existe une incertitude sur la valeur du taux de survie actuel des tacons qui a augmentée au cours du suivi. Il ne sera donné dans les tableaux de résultats que la proportion de tacons dont la taille est inférieure à 80 millimètres.

De même, jusqu'en 2015, il était calculé le *Nombre de smolts potentiellement présents sur le bassin* : Estimé en utilisant la relation entre l'indice d'abondance et les densités (E. Prévost et A. Nihouarn, 1999). *Devant l'incertitude de la véracité actuelle des coefficients de survie à différents stades, il est prudemment décidé cette année de ne pas conduire d'extrapolation mathématique de la production.*

Échelle du bassin versant

L'addition des résultats trouvés par tronçon permet de simuler la production du système entier :

<i>Total des tacons 0+</i>	Somme des abondances calculées par tronçon. Cette valeur n'est pas influencée par les variables de la cohorte. Ce sera désormais cette valeur qui sera utilisée dans les résultats pour comparer les productions par bassin.
<i>Nombre potentiel de smolts :</i>	Abandonné en 2016.
<i>Nombre de saumons adultes potentiel</i>	L'exercice de l'extrapolation de retour d'adultes à partir des IAS est suspendu depuis 2016. L'application d'un taux de survie en mer de 14 % (Prévost, 1996) sur l'estimation du nombre total de smolts n'est plus à jour. Les données récentes recueillies sur le Scorff donnent un taux de survie de 9 % (A. RICHARD, Comm. pers.) mais celui-ci n'est pas publié.
<i>Indice d'abondance total</i>	C'est la somme du nombre de 0+ de chaque station du bassin divisée par le total des surfaces d'équivalent radiers/rapides du bassin par le coefficient 0,358. C'est donc une densité moyenne du bassin. <i>Cette valeur caractérise de manière trompeuse les BV où une forte variation inter-station existe, ou selon un fort gradient amont-aval. Elle n'est pas utilisée dans le présent rapport ; il lui est préféré l'Indice d'abondance moyen pondéré.</i>
<i>Indice d'abondance moyen pondéré</i>	Calculé pour le bassin en affectant une surface d'équivalent radiers/rapides à chaque point d'indice d'abondance, et en divisant par la totalité des surfaces recensées sur le bassin.
<i>Indice d'abondance ou densité moyenne en smolts</i>	Abandonné en 2016.

Conventions de présentation et d'aide à l'interprétation

Un code couleur standard et son sens

Un code couleur a été utilisé dans les tableaux et figures qui vont suivre afin de révéler les ordres de grandeur des résultats obtenus. Les couleurs ont été affectées aux plages de valeurs comme suit pour l'indice d'abondance saumon (nombre de 0+ en 5 minutes) :

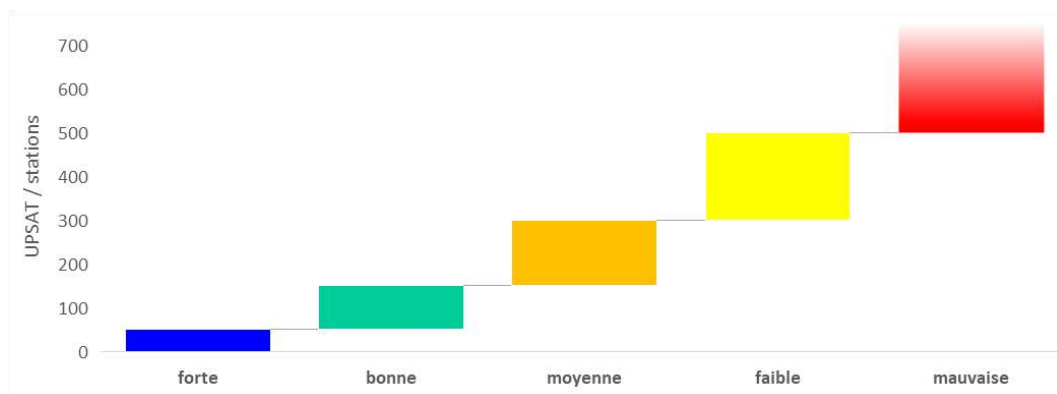
Classes d'abondances	0	1 à 7	8 à 15	16 à 30	31 à 60	> 60
Qualité	nulle	faible	moyenne	bonne	très bonne	excellente
Information autoécologique	← Déficit croissant				densité basale de référence	

Ce code est repris dans les fiches stations pour le fond de la fenêtre donnant l'indice d'abondance.

Le tableau de bord

En tête des paragraphes suivants, quatre lignes synthétiques rapportent quelques chiffres clés :

- L'effort d'échantillonnage, codé comme suit :



- Le pourcentage de stations visitées par rapport au programme prévisionnel.
- La fiabilité des résultats numériques et des estimations qui en sont extrapolées. Elles sont codées comme suit :

Impossible médiocre faible convenable fiable forte

- L'indice d'abondance moyen pondéré du bassin. Il est codé comme expliqué au paragraphe précédent.

Ces paramètres permettent rapidement d'évaluer la qualité et de pondérer les résultats bruts présentés ensuite.

Les tableaux de résultats par station

L'attention du lecteur est attirée sur un élément qui pourrait laisser penser à une erreur sur certaines fiches stations présentées en deuxième partie du document. Pour les stations où le temps visé de 5 min n'est pas atteint, l'indice est le résultat d'un produit en croix effectué pour ramener l'abondance observée à la



« norme » de 5 minutes. Il est donc normal, lorsque le temps n'a pas atteint 5 min, que la somme des 0+ et 1+ utilisée pour l'indice ne soit pas égale à « eff.total ».

Dans les tableaux de résultats qui vont suivre, la colonne "**eff. total**" donne le nombre de prises pour le temps de pêche **réellement effectué**, mais les colonnes suivantes (0+, 1+, etc....) sont ramenées par le calcul, si besoin, à 5 minutes d'effort de pêche. Le total d'abondance en tacons est calculé sur la base des 0+ : il n'intègre ni les 1+ ni les 2+.

Présentation des résultats par BV

En plus du tableau détaillé des résultats obtenus pour toutes les stations, un nouveau diagramme synoptique du BV est proposé afin d'embrasser rapidement l'état de l'échantillonnage et du recrutement qu'il révèle. Il permet également de contextualiser les résultats sur chaque réseau, notamment par rapport à la position des principaux obstacles à la continuité écologique connus.

Des cartes des séries historiques

Pour chaque bassin, une carte récapitule l'historique des indices effectués. Le lecteur pourra y visualiser la position géographique de chaque station.

Conditions hydrologiques sur la période d'engendrement des juvéniles recherchés

Pour chaque bassin équipé d'une station limnimétrique, un hydrogramme de la période comprenant la migration génésique des parents, l'incubation puis l'émergence des juvéniles et leur croissance jusqu'à la date de la pêche est présenté.

Période présentée sur les hydrogrammes :	Du 1 ^{er} octobre 2024 au 31 octobre 2025
Grandeur choisie pour les hydrogrammes :	débit moyen journalier
Source de la donnée et des hydrogrammes :	eaufrance hydroportail. (https://www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/)

En 2020, il était enrichi de trois courbes donnant les débits « références » pour comparaison de la situation rencontrée :

- Les débits quinquennaux humides
- Les débits quinquennaux secs
- La médiane

Le site *hydroportail* a été refondu début 2021 et il n'est momentanément plus possible d'avoir accès à ces trois débits références. Seul l'hydrogramme des débits moyens journaliers sera présenté dans ce rapport.

Les périodes théoriques de migration génésique et d'émergence, deux périodes pour lesquelles l'hydrologie est un facteur clé, sont représentées sur les figures p.14 (Cf. Quand migrent les géniteurs pour se reproduire ? Quand émergent les alevins ?), ainsi que la date de la pêche électrique.

Cette représentation permet d'appréhender tout élément hydrologique susceptible d'expliquer tout ou partie des résultats, principalement :

- Une période d'étiage automnale pénalisant les remontées, notamment sur les bassins équipés d'ouvrages de franchissement qui demandent des débits d'attrait et d'alimentation précis.
- Une crue brutale ou importante sur la période d'éclosion.
- Un étiage asséchant sur la période estivale propre à réduire l'abondance des juvéniles sur cette période de souffrance.

NOTA : Sans connaissance fine pour chaque BV des périodes de migration génésique, du temps d'incubation, ces éléments d'interprétation resteront des pistes hypothétiques.



De la répartition spatiale des Unités de Production et positionnement des stations

Choix de distribution des stations, poids relatif

Stratégie du choix d'échantillonnage

Pour que l'effort d'échantillonnage soit statistiquement représentatif et fiable, il faut visiter une station sur le cours d'eau tous les 10 000 m² de rades/rapides, soit 100 UPSAT^{Gloss}.

Au passage de discontinuités écologiques susceptibles de modifier la réponse biologique du milieu, les stations devront être multipliées de part et d'autre de ce dernier afin de ne pas sous-évaluer ou surévaluer la situation globale.

Dans la pratique, pour des raisons évidentes d'organisation et de coût, le nombre de stations visitables au cours d'une saison de pêche est limité. La quantité et la disposition des stations sur un bassin versant dépendent de plusieurs paramètres qui sont, par ordre de prise en considération :

- La présence de zones favorables pour le poisson et la pêche,
- l'implantation sur une zone représentative d'un tronçon relativement homogène du point de vue des zones de croissance des tacons présentes, d'autant plus si elles sont identifiées et décrites (cf. plus bas),
- l'accessibilité pour l'équipe : voies carrossables et cheminements pédestres sont à considérer pour optimiser le nombre de stations visitables sur la période favorable à la pêche,
- la praticabilité de la station : du domaine du retour d'expérience, ce paramètre a pu motiver des déplacements de stations, car des conditions de pêche rendues pénibles pour les opérateurs nuisent à la qualité de l'intervention et peuvent, au final, fausser l'image stationnelle. A titre d'exemple, un préposé à l'épuisette qui doit continuellement se préoccuper de son équilibre ne peut pas soutenir l'attention nécessaire à la capture efficace des poissons choqués.

Lorsque le maillage d'une unité bio-hydrographique se situe en dessous de l'effort d'échantillonnage souhaitable ou requis, il en sera fait mention dans l'interprétation des résultats.

UPSAT des BV considérés par le suivi

Il s'agit de la base théorique de l'étude. C'est un chaînon relevant d'observations de terrain effectuées une fois pour toute ou parfois révisées occasionnellement et, à ce titre, il est désormais placé dans les paragraphes présentant les résultats par bassin. Ce parti pris, arrêté après la prise en compte de remarques d'utilisateurs de ces données ou la connaissance que le rédacteur a acquis auprès de ces derniers, devrait apporter les gains suivants :

- Rendre plus commode et plus cohérente la lecture de ce document, où les informations sont désormais regroupées par sous-unités géographiques.
- Rapprocher dans le document les cartographies de répartition d'habitats favorables à celles des résultats, et ainsi permettre une meilleure prise en compte de la significativité statistique des échantillonnages, différente pour chaque bassin, selon les contraintes exposées plus bas.
- L'année considérée, la réaffectation de surfaces favorables, ou la non prise en compte d'une partie d'entre elles par suite d'impossibilité de recueillir des données sur une ou plusieurs stations, va être plus aisément compréhensible et appréhendable avec cette nouvelle forme. Elle fait indéniablement partie des résultats subissant des variations interannuelles.

Répartition des stations

Sur la base du maillage remanié en 2007 en concertation avec l'ONEMA, pour obtenir une image plus pertinente de la production de l'espèce sur la Région, quelques réajustements ont été effectués depuis :

- Abandon de la Druance, affluent du Noireau, au profit de l'Orne
- Ajout de 3 stations sur l'Orne, sous l'influence de seuils disparus ou maintenus.
- Ajout d'une station sur la Sienne, au Moulin de la Baye
- Abandon de la Bérence.

Au total, 104 stations devaient être visitées au cours de la saison 2025, sur 12 bassins bas-normands.

Tableau 6. Planification du programme de pêche Ind. SAT 2025 :

Bassin	Cours d'eau	Nb. Stations		Jours / équipe
DIVETTE	Divette	2	2	0,5
SAIRE	Saire	4	4	0,5
DOUVE	Douve	4	4	0,5
SINOPE	Sinope	3	3	0,5
TAUTE	Taute	2	3	0,5
	Lozon	1		
VIRE	Vire	12	19	4
	affluents	7		
SOULLES	Souilles	3	3	0,5
	Sienne	11		
SIENNE	Airou	5	17	3
	affluents	1		
THAR	-	3	3	0,5
SEE	Sée	10	19	4
	affluents	9		
SELUNE	Sélune	5	8	2
	Beuvron	3		
ORNE	Orne	11	19	5
	affluents	8		
Total		104	104	21,5

Il était prévu initialement 21,5 journées de pêche – hors aléas – sur le terrain (hors préparation, repérages et pêches annexes) pour réaliser l'ensemble des indices d'abondance, soit une moyenne de 5 stations par jour. La cadence moyenne que l'on estime pouvoir permettre de tamponner certains aléas, sur l'expérience des précédentes campagnes, est de 5.



3. RÉSULTATS & INTERPRÉTATIONS

Etat de réalisation du programme 2025

Tableau 7 : Etat de réalisation de la campagne Ind. SAT 2025 (les jours du tableau s'entendent en termes de nombre de sorties et non d'ETP).

Bassin	Cours d'eau	Nb. Stations		Jours / équipe
DIVETTE	Divette	2	2	0,5
SAIRE	Saire	3	3	0,5
DOUVE	Douve	4	4	0,5
SINOPE	Sinope	3	3	0,5
TAUTE	Taute	2	3	0,5
	Lozon	1		
VIRE	Vire	12	19	3,5
	affluents	7		
SOULES	Souilles	0	0	0,5
SIENNE	Sienne	11	17	3
	Airou	5		
THAR	affluents	1	2	0,5
	-	2		
SEE	Sée	10	19	4
	affluents	9		
SELUNE	Sélune	5	8	2
	Beuvron	3		
ORNE	Orne	11	18	3
	affluents	7		
Total		98	98	19

Le tableau ci-dessus donne le récapitulatif des stations prospectées en 2025. **94,2 %** du nombre de stations initialement prévues ont été visitées, soit une moyenne de 5 stations par jour sur les mois d'aout, septembre et octobre. La moyenne comprend des reports forcés et des tentatives infructueuses. Pour mémoire, les années précédentes :

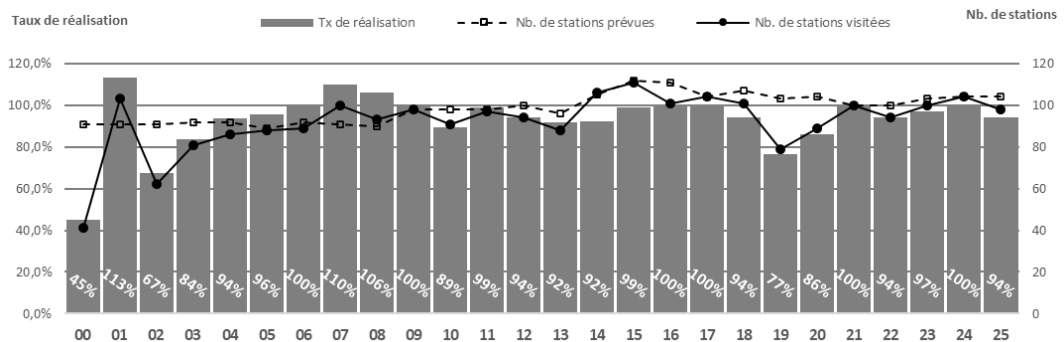


Figure 10 : Taux de réalisation du programme pour la série historique des campagnes IAS FDAAPPMA 50.

Les conditions de pêche rencontrées durant plusieurs années consécutives, avec la survenue précoce de crues dès septembre ou début octobre, ont poussé à anticiper la prospection des petits BV où la présence et la répartition sont des données prioritaires sur le critère « taille » (Divette, Saire, Sinope, Douve, Taute) afin de prioriser l'acquisition de la donnée d'abondance.

Les conditions de réalisation des pêches

Les conditions rencontrées sur les stations en 2025, essentiellement en lien avec les niveaux d'eau et leur variation récente, ont été majoritairement "idéales" (55 %) et "bonnes" (32 %). Les conditions "moyennes" furent rares (11 %) et deux stations ont été prospectées sous des conditions "limites".

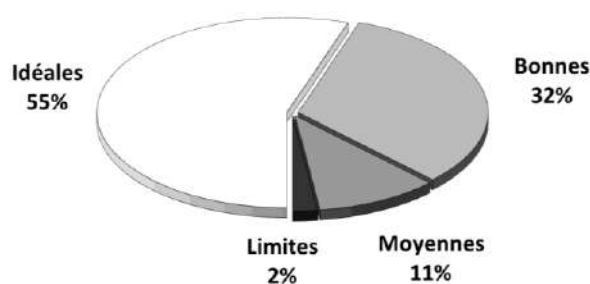


Figure 11 : Répartition des conditions de pêche, campagne IAS 2025.

Tableau 8 : Répartition des facteurs de dégradation de pêches au cours de la campagne d'Indice d'abondance saumon 2025.

Cause	Part relative
Niveau d'eau	5%
Modification du niveau	66 %
Turbidité	29 %

Les conditions météorologiques rencontrées tout au long de la saison de pêche ont été suffisantes à peu près partout. Les niveaux d'eau allaient de bas à moyen. La dynamique du régime hydrologique sur la période de pêche a pu faire apparaître une probabilité de déplacement d'une partie des tacons sur les habitats rapides agrandis par l'effet du débit accru au moment de notre passage.

Globalement, les conditions rencontrées ont permis de rendre une image statistique que nous estimons fiable, même si susceptible d'une légère sous-estimation par dispersion spatiale possible du recrutement.

Plusieurs pannes matérielles sont intervenues cette saison, liées à l'humidité du boîtier après des pluies survenues en cours de pêche et malgré la pose d'une bâche étanche autour du boîtier. L'emport de plusieurs boîtiers n'a pas permis à ces avaries d'altérer la complète réalisation du programme.

L'abondance des réponses aux invitations de participation à ces pêches a permis de compléter partout l'équipe afin de pêcher avec au minimum les quatre opérateurs protocolaires et généralement les cinq qui permettent un travail plus efficace. Cette méthode sera reconduite pour les campagnes futures.



Les résultats détaillés par bassin

Image statistique du réseau
d'observation du point de vue des
habitats favorables
à la croissance

Pour des raisons pratiques, des contraintes de temps et de coût d'étude, l'effort d'échantillonnage varie sur les systèmes en fonction de la connaissance de l'abondance croissante de chaque métapopulation de saumon atlantique.

Scientifiquement (Cf., p. 17) et dans l'absolu, c'est l'inverse qui devrait être effectué, simplement parce que la détection d'un événement rare nécessiterait plus d'effort d'échantillonnage que l'évaluation d'une densité avérée et homogène. Pragmatiquement, et travaillant selon des moyens limités, les enjeux de gestion l'emportent dans le programme sur la connaissance fondamentale. Cette stratégie a des répercussions sur la fiabilité des résultats et sur la véracité des interprétations qui en sont tirées.

Il sera fait mention régulièrement dans le rapport de ce différentiel d'effort d'échantillonnage par bassin. Il est illustré par la Figure 12.

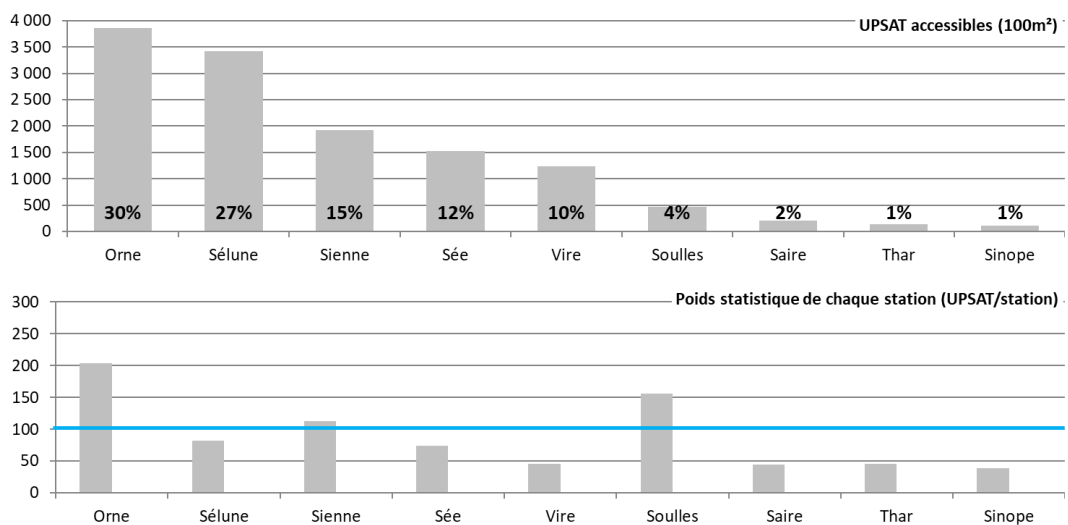


Figure 12 : Répartition des UPSAT (en haut) et effort d'échantillonnage par bassin (en bas), suivi d'abondance en juvéniles de saumon, FDAAPPMA 50, 2025.

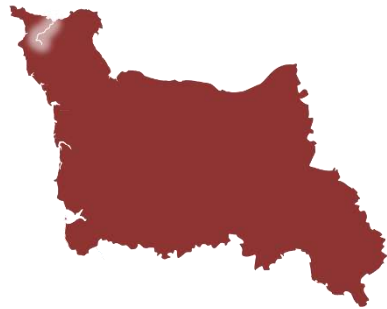
NB : Dans le second graphique de la Figure 12, la robustesse de l'information est inversement proportionnelle à la taille du bâton.

L'Orne et la Soulles sont sous-échantillonnées. Le réseau de l'Orne s'est cependant étoffé avec l'ajout de stations sur le cours mère. Les autres BV semblent convenablement équipés. Ils le sont pour l'aide à la gestion des stocks. Comme énoncé plus haut, certains BV, où il existe une grande dispersion d'un faible recrutement

et/ou une grande hétérogénéité de répartition des habitats sur l'axe, mériteraient cependant plus de stations pour une meilleure appréhension du recrutement non homogène sur l'axe (Ex : Vire, Sinope).

Les surfaces de la Sienne ont été réévaluées en 2016 pour prendre en compte l'ajout de SFR^{Gloss} sur Ver et Mauny (+ 90 UPSAT). Une station sur Mauny a été ajoutée en 2015, puis une autre au Moulin de la Baye en 2020 qui seront maintenues au programme.

Sur la Vire, une nouvelle station a été prospectée au droit de l'ancien seuil de la Roque et l'ancienne station de Fourneau a été à nouveau explorée. Depuis 2025, une autre a été placée au niveau de la Mancellière afin d'étendre et d'améliorer la pondération des résultats sur l'ensemble du réseau accessible. En 2024, une dernière l'a été sur le Fumichon, destinée à évaluer l'effet de la remise en eau du méandre court-circuité pour la navigation du tronçon dit « de la Barberie » où conflue cet affluent renfermant des habitats très favorables à l'espèce, mais dont l'attrait, diffus, est non perceptible pour les géniteurs en montaison.



La Divette

Date de pêche	26 août 2025	
Participants	Gaëlle GERMIS	Bretagne Grands Migrateurs
Externes 2025	Frédéric LANCELIN	Bénévole BE Man. FDAAPPMA 50

Habitats favorables

Relevés d'habitats	Données source	Année
	Aucun relevé d'habitat n'a été acquis sur ce réseau.	2001
	Extrapolations PDPG 50	

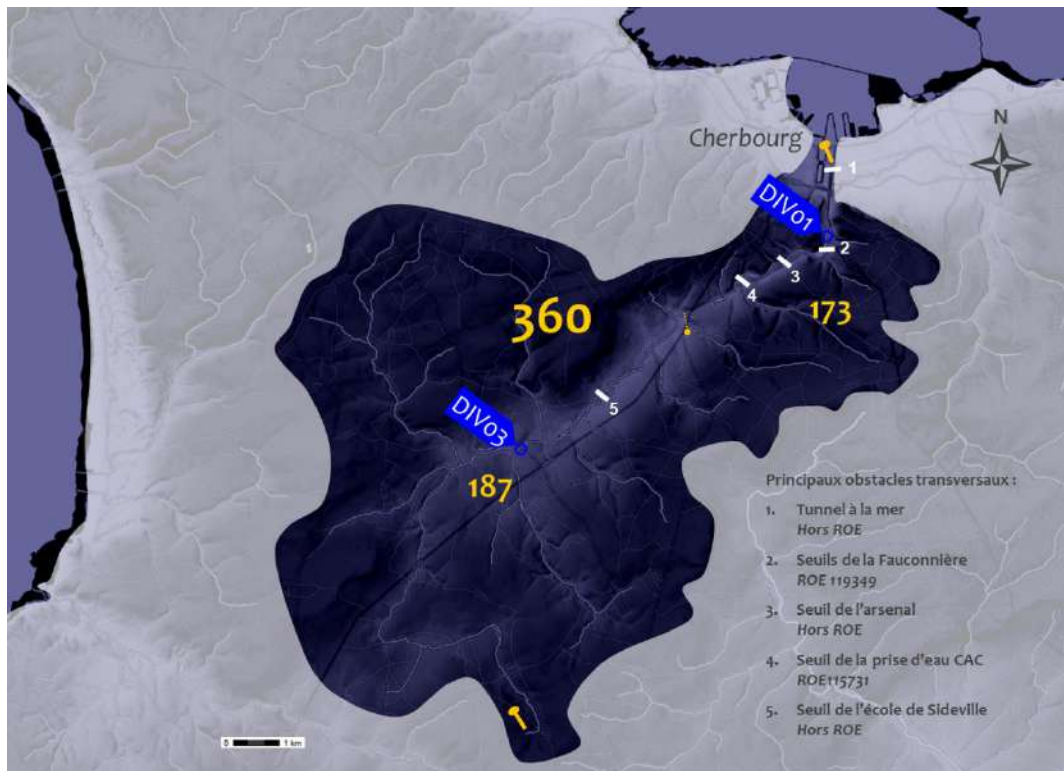


Figure 13 : Distribution de l'habitat favorable à la croissance des tacons sur le linéaire accessible de la Divette & effort d'échantillonnage.

Résultats 2025 sur la Divette

Tableau 9 Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Divette, année 2025 :


Effort d'échantillonnage :	180 UPSAT accessibles par station	Faible
Taux de réalisation :	100 %	Excellent
Appréciation globale de l'information statistique :		Faible
Classes d'abondances retenues : (pour 5 min)	0 1 7 15 30 60	
Position de l'indice moyen pondéré 2025 :		

Tableau 10 Résultats par station des pêches d'IAS 2025 sur la Divette :

Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Code	Valeurs pour 5 min				UPSAT	Ab. Tot. calculée
				0+	1+	2+	0+ < 80 mm		
Divette	Cherbourg / La Glacerie	Usine des Eaux	DIV1	0	0	0	173	0	
Divette	Teurtheville-Hague	Pont Chauvin / aval D22 E1	DIV3	0	0	0	187	0	
			Moyenne	0,0					
			Moy. Pond.	0,0					

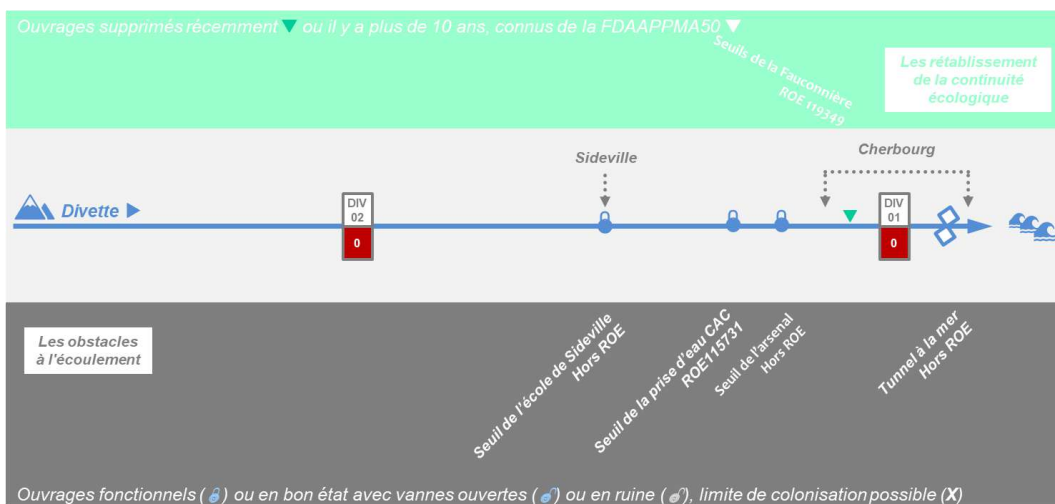


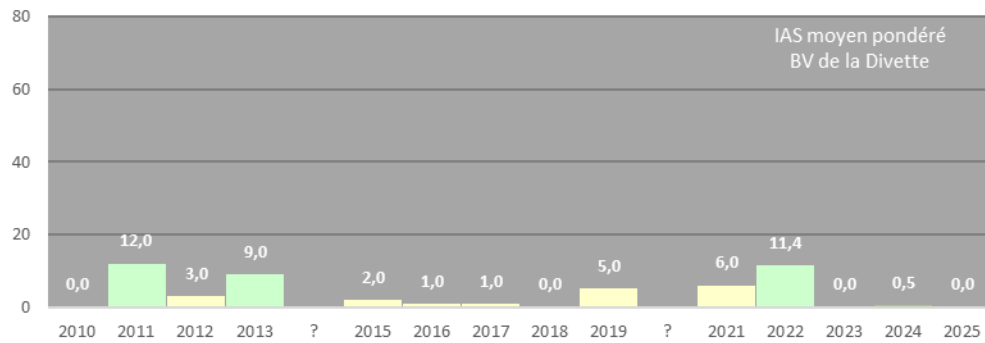
Figure 14 : Diagramme de la continuité sur le réseau de la Divette et position des stations IAS.

La prospection 2025 n'a pas permis de mettre en évidence de recrutement sur l'axe.



Série historique

Le détail de l'historique complet des IAS de la Divette est donné en annexe 3.



Graphique 1. Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le Bassin de la Divette.

Tableau 11 Moyenne et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Divette :

Période	Série jusqu'à 2024	5 dernières années 2020 à 2024
Moyenne (σ)	4,0 (4,4)	4,5 (5,4)

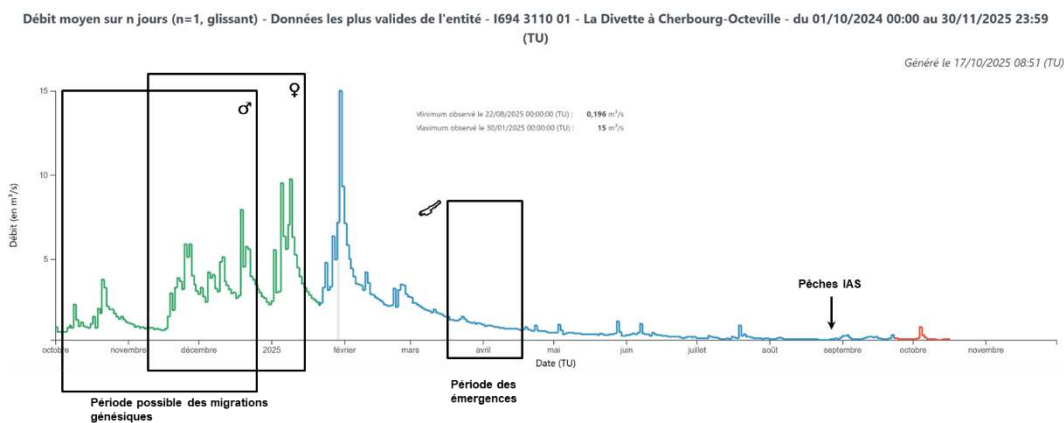
Commentaires

Une nouvelle année avec un recrutement indétectable par notre réseau, pourtant résultat théoriquement majoritaire (pour les cycles courts) d'une cohorte qui avait été évaluée comme moyenne, en 2022.

Le réseau de suivi IAS sur la Divette est minimal, l'extrapolation du recrutement global reste peu fiable.

Les débits sur la période d'engendrement de la cohorte recherchée

Sur la migration génésique et reproduction	Plusieurs appels hydrauliques automnaux ont été observés, allant crescendo sur toute la période, des variations de débits propres à stimuler la montaison des géniteurs. Cette configuration apparaît très favorable à la mise en mouvement des géniteurs. Le franchissement des obstacles a, en revanche, pu être épisodique.
Sur l'émergence	Les débits sur la période théorique d'émergence montrent un long régime de débits décroissants, dénué d'épisode de crue. Cet hydrogramme ne permet pas de détecter d'évènement hydraulique propre à rabattre le nombre d'émergeants.
Sur la période de souffrance estivale et la pêche	Les pêches sont intervenues durant une période de basses eaux de longue durée, un étiage très marqué sans variation de débit ayant pu expliquer le déplacement des tacons des stricts radiers.



Hydrogramme 1. Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Divette, à Octeville.

L'hydrologie rencontrée sur toute la période nécessaire au recrutement 2025 n'est pas de nature à expliquer tout ou partie du résultat observé.

Mise en perspective des actions sur le BV

La Divette n'a pas été inscrite à la liste 2 du L.214-17, mais en liste 1. Son cours recèle peu d'obstacles majeurs. Trois ont été identifiés comme étant de nature à engendrer des retards ou des blocages, en fonction des débits et de l'époque de leur survenue, d'aval en amont :

Nom	Code	Commentaire
Seuil de l'ancienne usine AEP La Fauconnière	ROE119349	Supprimé en mai 2024. Le lit en aval a été décorseté, sur deux tronçons, dont celui où prend place la première station IAS, la plus aval. Ces travaux ont apporté plus de capacité d'accueil aux salmonidés et moins de contraintes hydrauliques. Les nouveaux habitats semblent attractifs sur la truite commune, mais pas encore sur le saumon, dont on ignore si des œufs ont été déposés en 2024-2025.
Seuil pompage usine AEP Cherbourg Le Pont Cosnard	ROE115731	Ouvrage équipé dont la passe est peu efficace en l'état.
Seuil de l'école & vannes du lavoir Sideville	ROE130704 ROE130706	Ouvrages non équipés, infranchissables à difficilement franchissables selon les débits.

Par contre, le classement du système siamois, à l'Est : le Trottebecq (jusqu'à la RN 13), devra aboutir à la réouverture du linéaire d'un système très fonctionnel et a priori propice au saumon atlantique.

Bilan

La Divette entérine cette année à nouveau sans contribution au recrutement régional par un résultat nul.



La Saire

Date de pêche	26 août 2025	
Participants	Gaëlle GERMIS	Bretagne Grands Migrateurs
Externes 2025	Frédéric LANCELIN	Bénévole BE Man. FDAAPPMA 50

Habitats favorables : leur ventilation

Relevés d'habitats	Données source	Année
	Les valeurs d'équivalent radiers/rapides sont extraites du document : <u>Réhabilitation de la Saire et de la Sinope.</u>	1989

Tableau 12 Distribution de l'habitat favorable à la croissance des tacons sur le linéaire accessible de la Saire & effort d'échantillonnage :

Saire					
Unité géographique La Saire	UPSAT (x 100 m ²)		Nb. de station		remarques
	Relevés	pris en compte	stations prévues	réalisées 2025	
Secteur A	23	23	1	1	SAI1
Secteur B	37	37	1	1	SAI2
Secteur C	32	32	0	0	Surface reportée à parts égales sur B et D.
Secteur D	86	86	2	1	SAI3 SAI4*
Secteur E	28		0	-	Inaccessibles du fait de la présence du barrage de l'étang de Gonneville barrant le cours de la Saire
Total	206	178	4	3	59,3 UPSAT / station

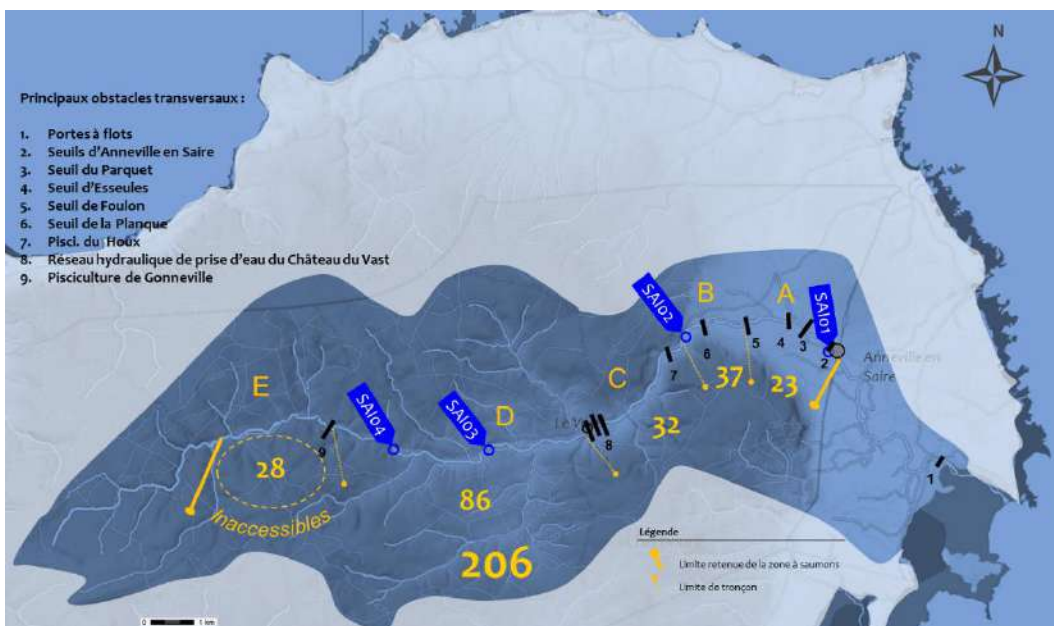


Figure 15 : Répartition des UPSAT^{Gloss} des stations IAS sur le BV de la Saire.

86 % des UPSAT^{Gloss} sont accessibles en aval de Gonneville, 14 % restent encore hors de portée de migration, en amont.

Résultats 2025 sur la Saire

Tableau 13 Appréciation statistique de l'IAS du bassin de la Saire, année 2025 :

Effort d'échantillonnage :	45 UPSAT accessibles par station	Fort
Taux de réalisation :	75 %	Assez bon
Appréciation globale de l'information statistique :		Forte
Classes d'abondances retenues : (pour 5 min)		
0 1 7 15 30 60		
Position de l'indice moyen pondéré 2025 :	0	

Tableau 14 : Résultats par station des pêches d'Indices d'Abondance Saumon 2025 sur la Saire:

Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Code	Valeurs pour 5 min				UPSAT	Ab. Tot. calculée 0+
				0+	1+	2+	0+ < 80 mm		
La Saire	Anneville-en-Saire	Moulin Pasturel	SAI1	0	0	0		23	0
La Saire	Valcanville	la Haule	SAI2	0	0	0		53	0
La Saire								0	0
La Saire	le Theil	Moulin du Courray	SAI4	0	0	0		102	0
Moy. Pond.				0,0					
Moyenne				0,0					

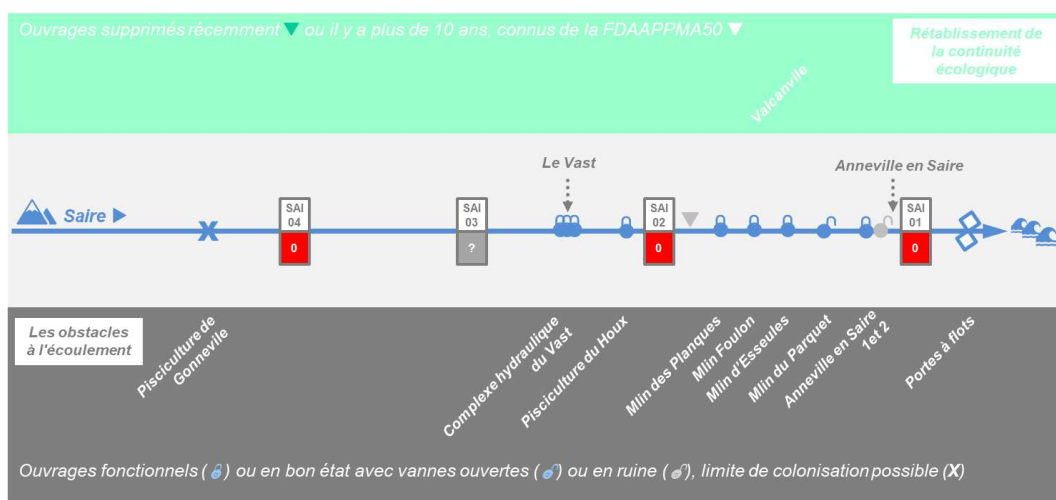
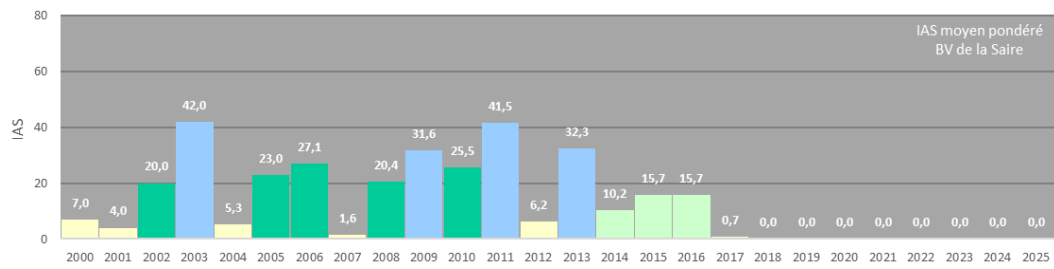


Figure 16 : Diagramme de la continuité sur le réseau de la Saire et position des stations IAS.

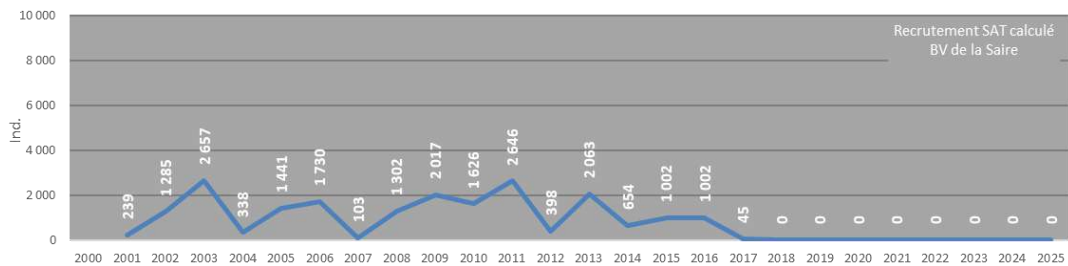
Les résultats 2025 sont nuls sur l'intégralité de l'axe, aucun tacon n'a été rencontré.



Série historique sur la Saire



Graphique 2 : Historique des IAS sur le Bassin de la Saire.



Graphique 3 : Historique du recrutement de *Salmo salar* sur le Bassin de la Saire.

Tableau 15 : Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Saire.

Période	Série jusqu'à 2023	5 dernières années 2020 à 2024
Moyenne (σ)	13,2 (14,0)	0,0 (0,0)

La moyenne des 5 dernières années demeure nulle.

Le détail de l'historique complet des IAS sur chaque station de la Saire est donné en annexe 4.

Commentaires

Le résultat observé sur le réseau est nul pour la 8^{ème} année consécutive. L'absence de recrutement observé sur ce système est désormais chronique.

Les débits sur la période d'engendrement de la cohorte recherchée

Sur la migration génésique et reproduction

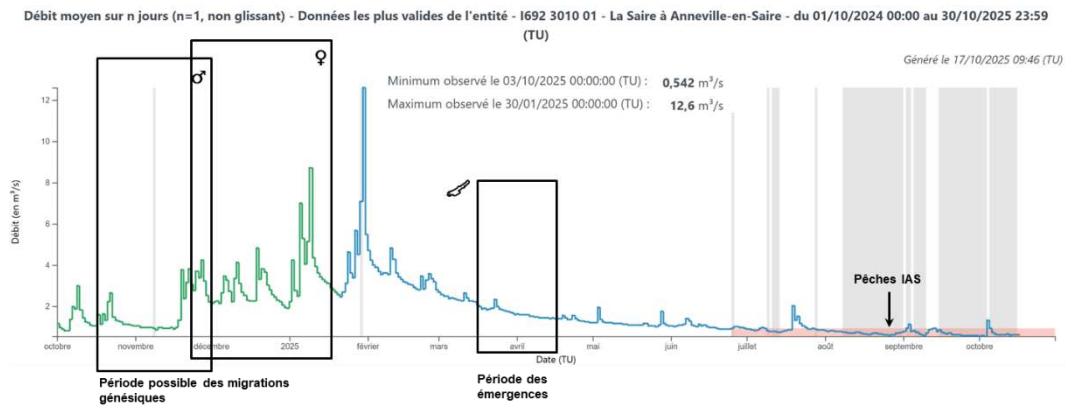
Les débits d'attraits sont intervenus assez tardivement, ils ont permis l'établissement d'un régime modéré, entrecoupé de pics de débits successifs. Plutôt favorable à l'attrait des géniteurs, ce profil hydrique laisse planer le doute sur la capacité et la fréquence des débits à leur permettre de franchir la succession des obstacles connus sur l'axe.

Sur l'émergence

Les débits sur la période théorique d'émergence montrent un long régime décroissant où point un épisode de crue faible en durée et en amplitude. L'hydrogramme ne laisse pas supposer d'évènement hydraulique propre à rabattre le nombre d'émergeant.

Sur la période de souffrance estivale et la pêche

Les pêches sont intervenues durant la période de plus basses eaux, aboutissement d'une longue période d'assèchement croissant, amorcée fin juillet. Le niveau d'eau a d'ailleurs rendu non pêchable la troisième station IAS.



Hydrogramme 2. Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Saire, à Anneville-en-Saire.

L'hydrologie rencontrée sur toute la période nécessaire au recrutement 2025 n'est pas de nature à expliquer le résultat observé.

Recherche des causes possibles de la disparition du saumon atlantique sur la Saire

Ce que l'on sait de l'évolution du peuplement pisciaire de la Saire

En été 2024, la FDAAPPMA 50 a confié la tâche à Louis LEBRUN, stagiaire de master I, de retrouver l'historique des pêches électriques sur la Saire afin d'approfondir l'analyse réalisée sur la base des comptes-rendus de pêches d'inventaire effectués par l'OFB puis FishPass en 2020 et en 2014 par Aquascope.

Ces pêches d'inventaire corroboraient les données indicelles concernant la disparition du saumon sur la Saire, mais ne montraient pas d'effet similaire sur le reste du peuplement ; pour autant une évolution assez rapide d'amont vers l'aval était observée, plus rapide que ne le laisserait supposer l'évolution longitudinale de la typologie du petit fleuve côtier. En effet, hydro-morphologiquement, celle-ci demeure relativement homogène passée la zone de source jusqu'à la rupture de pente — suivi de l'occupation des sols associé — qui intervient dans la partie arrière-littorale ; c'est-à-dire sur un linéaire qui excède le tronçon où sont comprises les stations de pêche considérées ici.

Sur la station historique RHP de Brillvast, 36 années d'inventaire ont été retrouvées. Cette station se situe en amont du Vast et de tous les obstacles à la continuité écologique, avant celui de Gonnevill. Sur ces inventaires, le saumon apparaît en 1997 et ne disparaît qu'en 2019 (Figure 1 Figure 4). Les IAS sont cohérents avec les données issues d'inventaire, selon une acuité légèrement moindre.

L'analyse autoécologique des résultats pose de nombreuses questions :



- Le milieu semble convenir tout au long de la chronique à la vie des salmonidés, puisque la truite voit des effectifs globalement constants sur toute la période.
- La qualité du milieu et notamment de l'eau semble bonne, notamment les dernières années du suivi, puisque l'écrevisse pieds blanc *Austropotamobius palipes* est annuellement rencontrée en prospection complète depuis 2016. Les données de qualité recueillies par l'AESN corroborent cet élément.
- Parallèlement, des taxa plus eurythermes et euryèces que les salmonidés et *Austropotamobius* apparaissent (gardon *Rutilus rutilus*) et s'établissent (chevesne *Squalius cephalus*, goujon *Gobio gobio*).
- L'anguille *Anguilla anguilla*, comme la truite commune *Salmo trutta*, voit son abondance interannuelle demeurer relativement constante, indiquant la possibilité de coloniser ce tronçon.

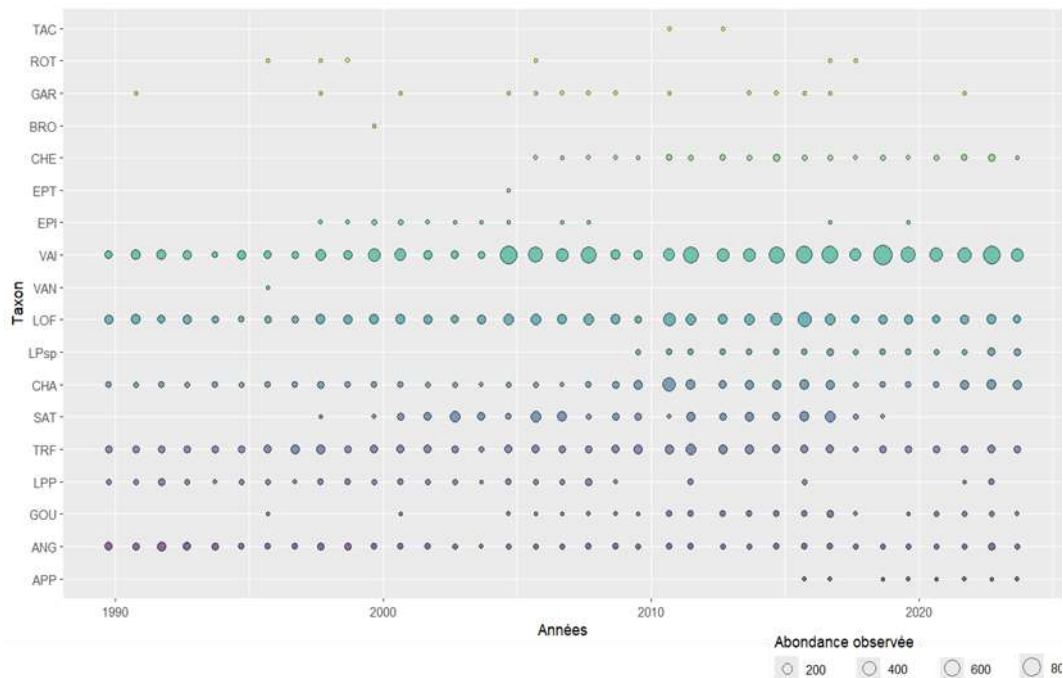


Figure 17. Historique des abondances par taxon rencontré en pêche d'inventaire sur la station « Brillevast 1 », sur la Saire.

Les causes de cet effondrement généralisé du recrutement du saumon atlantique sur l'axe, intervenu brutalement il y a huit ans, ne sont pas identifiées. Nous énumérons ci-dessous la liste des pistes envisageables qui auraient pu aboutir à une abrasion rapide de la métapopulation jusqu'à sa complète disparition :

Évolution des paramètres physico-chimiques vers une dégradation rédhibitoire pour l'espèce ?

Quel effet décelable de l'accroissement de la production aquacole ?

L'historique IAS laissait suspecter l'impact de la pisciculture de Gonneville sur le proche linéaire aval du cours principal (où se trouve la station la plus en amont, **SA104**). Avec le passage de la production en circuit fermé, si les rejets de l'installation avaient été prédominants dans ces résultats, ces derniers auraient dû enregistrer un gain à partir de 2017. 2015 et 2016 avaient notamment fait naître un espoir, de courte durée.

La pisciculture du Houx est devenue propriété du même pisciculteur en 2016, date depuis laquelle la production de truites du site est très drastiquement montée en puissance. Elle tend aujourd'hui à se réduire significativement. L'effet d'une modification du milieu en lien avec cette production devrait se retrouver sur les métriques d'évaluation de la qualité suivies sur le réseau en aval.

La présence de deux installations de pisciculture sur l'axe fournit ainsi une piste à considérer. Celle de l'amont est en grande partie en circuit fermé et celle de l'aval a vu sa production décuplée. Théoriquement, celle de l'amont devrait être moins impactante que celle de l'aval. Or les prospections estivales des frayères à lamproies marines ont permis d'observer sur le linéaire complet qu'aucun signe d'enrichissement organique ni de déséquilibre biologique ne sont visuellement décelables en aval d'aucune installation, passés les effets directs et rapprochés, l'analyse développée précédemment le confirme largement.

Que dit le réseau de suivi ?

Ce qui aurait été radical sur le saumon l'est beaucoup moins sur la truite ; or ce salmonidé est au moins aussi sensible, si ce n'est plus, que le saumon et elle passe l'intégralité de son cycle dans le système. Les relevés transmis par l'AESN ne révèlent, en première analyse, aucune dégradation significative sur l'ensemble des paramètres suivis. Cette piste ne semble pas être explicative de nos observations.

Présence d'obstacles en aval, voire d'une succession d'obstacles rendant inaccessibles les zones de fraies ?

Bien que classée au titre de l'article L.214-17, en liste 2 (prioritaire), de la confluence avec le ruisseau du Querbé à la mer ; avec des ouvrages à envisager réglementairement sous une échéance de 5 ans à partir de la parution du texte, l'axe n'a connu ses premiers travaux RCE qu'à partir de 2025, au Vast.

L'effet de ces cloisonnements qu'ils soient permanents ou épisodiques, en fonction des périodes et des niveaux d'eau, est patent sur la série historique des IAS à partir de la 3^{ème} station. Elle est manifeste et considérable sur la colonisation par l'anguille, notamment (Cf. suivis IAA FDAAPPMA 14). Sur les inventaires, une partie de la singularité de la station en amont de Gonneville est probablement liée au cloisonnement permanent de la partie apicale de la Saire.

Depuis 2019 (au moins) des ouvrages jusque-là réputés vétustes ont été rénovés (observations faites à l'occasion de premières prospections de nids de lamproie marine sur le cours mère, constat partagé par SEINORMIGR suite à leur prospection hivernale de 2024/2025). Les vannes de certains ouvrages sont manifestement fonctionnelles et manœuvrables.

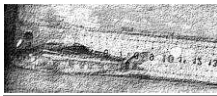


Tableau 16 : Liste des ouvrages occasionnant des ruptures la continuité écologique sur le cours mère de la Saire.

Nom	Code	Commentaire / diagnose provisoire	
Portes à flots du pont de Saire	ROE9731	modifiées en 2016.	
Chute de l'ancien m ^{lin} de la Ferme	ROE104381	Ouvrages vétustes, non équipés mais faiblement impactant sur les grands salmonidés	
Décharge de l'ancien m ^{lin} de la Pernelle	ROE104382		
Décharges de l'ancien m ^{lin} d'Anneville	ROE104383	Complexe hydraulique non équipé, sans évolution connue depuis le début du suivi IAS.	
	ROE104384		
	ROE104385		
Chute du moulin du Parquet	ROE104386	Ouvrage originel et entretenu, non équipés mais faiblement impactant sur les grands salmonidés.	
Moulin d'Esseules	ROE104377	Ouvrages meunier fonctionnant uniquement par la transmission mécanique de la force hydraulique.	
		Non équipés mais géré vannes ouvertes la nuit, selon le propriétaire (2016).	?
Moulin de Foulon	ROE70849	Ouvrage rénové après 2017, vannes fonctionnelles. Non équipé.	
	ROE104377		
Moulin de la Planque	ROE104389	Ouvrage rénové après 2017, vannes fonctionnelles. Non équipé.	
	ROE104390		
Ancien moulin de Maison Blanche	ROE104391	2 Ouvrages vétustes et 1 seuil en état, non équipés mais a priori faiblement impactant sur les grands salmonidés	
	ROE104392		
	ROE104393		
Ancien moulin de l'Hôpital	ROE104394	Ouvrage rénové après 2017, vannes fonctionnelles.	
	ROE104395		
	ROE104452		
Pisciculture du Houx	ROE39848	Ouvrage exploité.	
		Équipé d'une passe à bassins à jets plongeants dont le premier se réceptionne sur une dalle. Non fonctionnelle en niveaux bas à moyens.	
Seuil du Camp de César	ROE104397	Ouvrages vétustes, non équipés mais faiblement impactant sur les grands salmonidés. Sera retiré en 2026.	
Réseau hydraulique du Vast, alimentation des cascades	ROE39835	<i>Site réputé le plus bloquant de l'axe au regard de la série IAS.</i> La RCE a été traité en 2025 par remise de la Saire dans le talweg libéré à la faveur de la vidange du Grand Étang du Vast, après une bipartition du débit afin d'alimenter le site des cascades.	
	ROE39843		
	ROE104398		
	ROE125415		
Ancien moulin Lallemand	ROE104399		
Ancien moulin de la Ponterie	ROE104400	Succession de seuils rustiques ou très vétustes, non équipés mais non impactant sur les grands salmonidés.	
Seuil de la Planche Valognes	ROE104401		
Ancien moulin de Barnavast	ROE104402		
Seuil de la Cotte	ROE104403		
Pisciculture de Gonnevill	ROE104445 et liés	Ouvrage exploité.	
		Non équipé, totalement infranchissable : marque la limite amont de colonisation possible pour l'ensemble des migrations.	

Les premiers résultats IAS (jusqu'à 2013) ont participé à occulter ou sous-estimer la série de rupture de la continuité présents sur l'axe, or mis à part les portes à flots reprises en 2016, aucun des ouvrages qui jalonnent le cours mère ne respectent les termes du classement au titre du L-214-17.

Quand bien même il pourrait opérer, le symptôme d'une rupture de la continuité migratoire à cause d'un ouvrage n'est pas l'extinction complète et généralisée du recrutement, dès la station la plus aval (Anneville-en-Saire, en l'occurrence), hormis la présence d'un obstacle majeur dès l'entrée de réseau. Le regard devrait alors se porter sur les portes à flots. Un tel obstacle basal n'a pas été identifié sur la Saire ; aussi, si cette hypothèse avait été prépondérante pour aboutir au résultat enregistré, on aurait assisté à un gradient aval-

amont marqué au fur et à mesure de l'accumulation des obstacles, ou une « cassure » abrupte de part et d'autre du premier ouvrage complètement bloquant

Disparition du soutien des remontées de géniteurs issus des échappements de l'élevage en rade de Cherbourg ?

Les forts recrutements pendant une dizaine d'années avaient permis le franchissement de la limite de conservation de l'espèce sur le fleuve (raison de l'ouverture d'un TAC pour son exploitation par la pêche de loisir). En toute logique, ces résultats laissaient supposer que cette métapopulation était désormais « autonome », capable de s'y maintenir sur le long terme spontanément et naturellement ; indépendamment des évactions des cages, le cas échéant. Ce calcul effectué à l'époque par l'ONEMA est confirmé par RENOSAUM^{Gloss} dont la modélisation a permis, en prenant les mêmes hypothèses et choix conservatoires qu'en Bretagne, d'établir une limite de conservation (400 œufs par m²) qui s'avère n'avoir pas été atteint qu'une seule année sur le BV (2009) avant l'extinction de sa métapopulation.

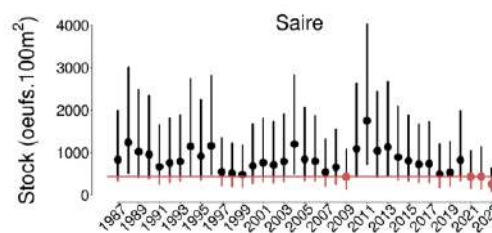


Figure 18.

Limite de conservation obtenue par le modèle RENOSAUM^{Gloss} (en rouge, mêmes hypothèses que pour la Bretagne) et stock reconstitué sur la série historique (en noir), sur la Saire. Clément LEBOT, 2025, GT saumon SNAP – RENOSAUM^{Gloss}.

Apparition d'un problème sanitaire affectant particulièrement ou exclusivement le saumon atlantique ?

Des analyses ont été menées courant février 2025. Trois séries de prélèvement ont été réalisées par l'association Santé Poisson Sauvage dont les échantillons ont été recueillis par le Dr. GIRARD. Il a mené les examens macroscopiques externe et interne, parasitologique, qui se sont révélés bons sur les salmonidés et il a envoyé au laboratoire les échantillons de tissu pour analyses bactériologiques, virologiques et toxicologiques, ainsi que des échantillons de sédiments pour recherche de xénobiotiques susceptibles d'affecter les salmonidés. De cette batterie de tests, seule la PKD a donné un résultat positif sur l'ensemble de l'échantillon, malheureusement mêlé, ne permettant pas d'appréhender de sectorisation dans cette infestation. On ne peut donc ainsi pas statuer quant à l'effet du pathogène sur un secteur plutôt qu'un autre. Il reste que la PKD n'affecte que peu le saumon par rapport à la truite, extraits conclusifs du rapport du Docteur P. Girard, mai 2025 :

« [...] cette étude aura malgré tout permis, d'une part, de constater que l'état de santé des peuplements piscicoles de la Saire et de la Sinope est globalement excellent et, d'autre part, de prouver l'absence de deux



organismes hautement pathogènes pour les salmonidés, le virus de la NPI et la bactérie responsable de la Corynebactériose. »

« la Myxosporidie *Tetracapsuloides bryosalmonae*, responsable de la PKD, a été détectée dans tous les échantillons de truites analysés par le laboratoire des Pyrénées et des Landes. Sa présence étant avérée sur l'ensemble des linéaires des deux cours d'eau, il est possible qu'elle ait eu un impact négatif sur les populations de saumons et de truites. Cependant, il est difficile d'affirmer que ce parasite soit à lui seul responsable de la disparition totale du saumon atlantique. »

Augmentation de la pression de prélèvements de géniteurs, par braconnage ciblé sur le saumon remontant la Saire ou/et par apparition d'un (de) nouveau(x) prédateur(s) sur le bassin ?

Il existe effectivement le soupçon d'un braconnage par quelques personnes réputées avoir été efficaces sur la partie aval. Il paraît cependant improbable que quelques unités de pêcheurs, quelle que fût leur habileté, aient pu en si peu de temps « vider » la rivière. La loutre a été détectée sur la Saire dès 2014, mais les dernières recherches par le Groupe Mammalogique Normand n'ont pas permis de mettre sa présence en évidence.

Les résultats de pêches électriques ne permettent pas d'atteindre une acuité suffisante pour conclure avec certitude sur ce qui agit sur la Saire. Il conviendrait d'avoir accès à des relevés de macrobenthos pour préciser les phénomènes qui aboutissent à ces observations piscicoles. Le macrobenthos est un compartiment plus diversifié qui réagit de manière plus interprétable aux modifications du milieu, ce qui permettrait une plus grande finesse d'analyse. Il est aussi relativement insensible au cloisonnement. On pourrait ainsi voir, par différentiel aux poissons, ce qui est imputable au cloisonnement dans ce que l'on observe, sur ces derniers.

Une spécificité commune aux côtières Est-Cotentin ?

Le bassin versant voisin de la Saire, la Sinope, connaît également un grand déficit de stock en saumon atlantique. Il est étrangement symétrique à la Saire dans quelques caractéristiques structurantes :

- présence de portes à flots,
- présence de deux sites de pisciculture jusqu'en 2025,
- présences d'obstacles multiples,
- les deux fleuves côtiers du Cotentin se jettent dans la grande Baie de Seine,
- des qualités d'eau et de milieu excellentes dans leur partie amont, avec dans ces deux milieux apicaux voisins la présence avérée de l'écrevisse pieds blancs *Austropotamobius pallipes*,
- Présence de la PKD sur les échantillons mêlés prélevés par SPS en février 2025.

Autant de caractéristiques symétriques où pourrait être recherchée la cause du résultat similaire. Il reste que le déficit sur la Sinope a un caractère plus historique que celui de la Saire. Il s'agit aussi d'un système de plus faible largeur aux potentialités moindres, qui, contrairement à la Saire, à fait l'objet de travaux de restauration depuis plusieurs années maintenant.

Si la cause de nos observations était le résultat de phénomènes marins, ces derniers n'agiraient que très localement, puisque Douve et Vire, débouchant également en Baie de Seine via la Baie des Veys, ne connaissent pas cet effondrement aussi récent que magistral que celui des côtières Est du Cotentin.

De l'exploitation halieutique de la ressource

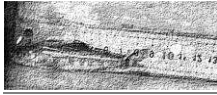
Le suivi des indices d'abondances en juvéniles de saumon de 2001 à 2007 avait permis de motiver l'ouverture de la pêche du saumon sur la Saire dès 2008, par la création d'un TAC. Ce même suivi sur la période 2017-2019 a poussé l'AAPPMA "la Truite Cherbourgeoise – Mouche de Saire" et la FDAAPPMA 50 à transmettre au COGEPOMI une demande d'abrogation du TAC sur ce cours d'eau où, non seulement le seuil de conservation n'est désormais plus atteint, mais l'avenir de la métapopulation est hypothéqué. La Saire a perdu son TAC et conséquemment la possibilité de pêche du saumon depuis 2020.

Bilan

Le recrutement nul en saumon atlantique entérine les observations hivernales de SEINORMIGR, puisque leur prospection de l'axe à une période post reproduction n'avait mis en évidence aucun nid de l'espèce. La régression rapide du recrutement observé sur la Saire il y a 11 ans, a abouti à son extinction depuis 7 ans. Les IAS 2022 ayant été nuls, il est logique de ne pas en retrouver en 2025. Le cas échéant, elle aurait été le résultat de géniteurs au comportement erratique (c'est-à-dire n'étant pas été produits dans la Saire). Depuis 2023, il n'existe plus de possibilité de retour de cycles longs. Avec un résultat nul cette année, la Saire totalise désormais sept années stériles, soit l'équivalent de plus de deux cycles courts et de plus d'un cycle long, ce qui permet d'avancer que le maintien de **l'espèce sur la rivière n'est plus assuré**. Elle **a ainsi disparu du système**.

Cette relative singularité de la Saire qui fut alarmante pour l'AAPPMA gestionnaire, la communauté d'agglomération Le Cotentin, en charge de la GEMAPI, et la FDAAPPMA 50, se retrouve aujourd'hui noyée dans les effets de la raréfaction généralisée de l'espèce au niveau de l'Atlantique nord. Ainsi, que la Saire ait été touchée précocement par ce phénomène global, bien avant les autres petits BV où se font d'abord sentir les effets de la raréfaction (JL BAGLINNIER, comm. pers, 2025) ou que sa métapopulation ait été touchée par un ou plusieurs facteurs ayant présidés de manière indépendante à sa disparition brutale, il paraît désormais peu probable de voir se reconstituer un contingent viable sur ce système.

Ce constat va pousser à proposer de cesser l'exploration de l'axe par cette méthode IAS, hormis éventuellement la station la plus en aval. La détection de l'hypothétique recolonisation par le saumon de la Saire sera confiée à la station d'inventaire du réseau permanent.

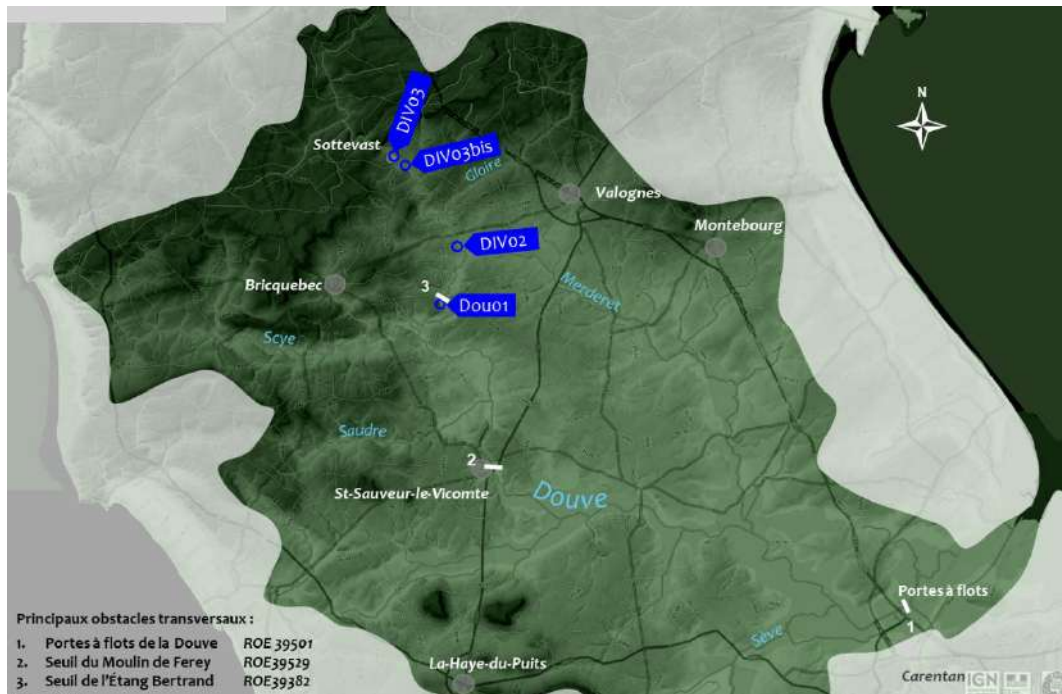


La Douve

Date de pêche	28 août 2025	
Participants	Delphine ROBIN	Service GEMAPI CA Le Cotentin
Externes 2025	Frédéric LANCELIN	Bénévole FDAAPPMA 50 BE man.

Habitats favorables

Relevés d'habitats	Données source	Année
	Le relevé d'habitats n'est toujours pas disponible.	-



Résultats 2025 sur la Douve

Tableau 17 Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Douve, année 2025 :

Effort d'échantillonnage :	? UPSAT accessibles par station	Inconnu
Taux de réalisation :	100 %	Excellent
Appréciation globale de l'information statistique :		Impossible
Classes d'abondances retenues (pour 5 min) : 0 1 7 15 30 60		
Position de l'indice moyen 2023 :	8	

Tableau 18. Résultats par station des pêches d'IAS 2025 sur la Douve :

Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Code	Valeurs pour 5 min			
				0+	1+	2+	0+ < 80 mm
la Douve	Etang Bertrand	Aval Barrage	DOU1	6	0	0	0%
la Douve	Négreville	Darnetal - Vieux Pont	DOU2	11	1	0	0%
la Douve	Sottevast	Aval laiterie	DOU3bis	14	0	0	36%
la Douve	Sottevast	Amont laiterie - Le Bourg	DOU3	0	0	0	0%
Moyenne				8			

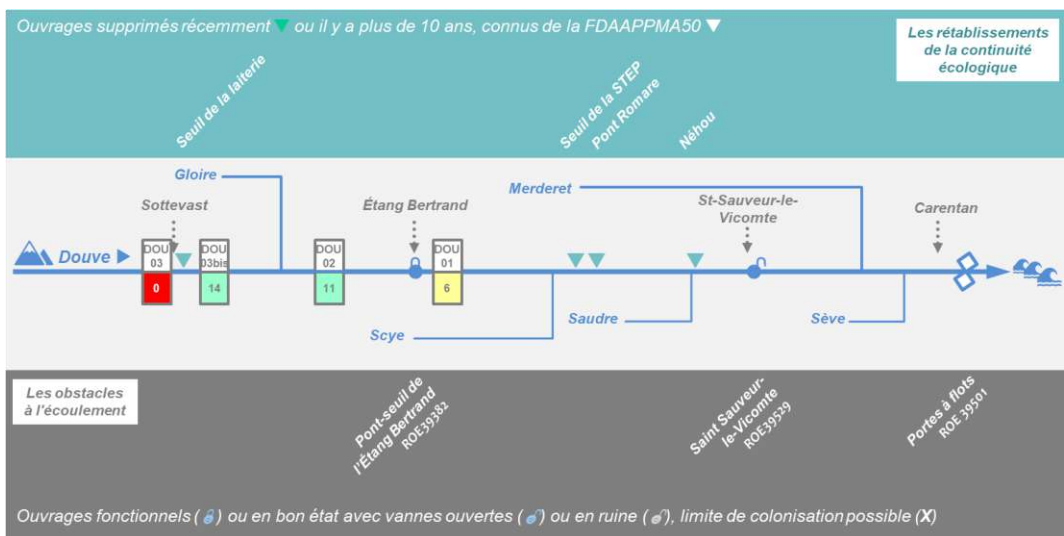


Figure 20 : Diagramme de la continuité sur le réseau de la Douve et position des stations IAS.

Le résultat est hétérogène sur l'axe. L'ensemble donne une classe d'abondance « faible ».

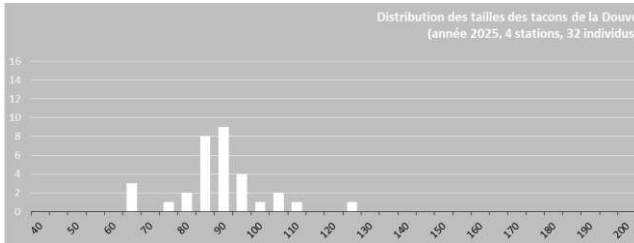
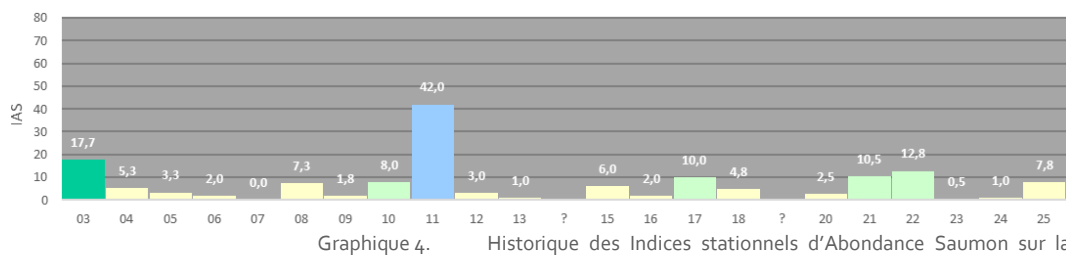


Figure 21 : Distribution de l'abondance de tacons de la Douve selon les classes de taille, IAS 2025.

Série historique sur la Douve



Graphique 4. Historique des Indices stationnels d'Abondance Saumon sur la Douve.

Le détail de l'historique complet des IAS sur chaque station de la Douve est donné en annexe 5.

Tableau 19 Moyenne et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Douve :

Période	Série jusqu'à 2024	5 dernières années 2020 à 2024
Moyenne (σ)	7,1 (9,4)	5,5 (5,8)

Commentaires

Les débits sur la période d'engendrement de la cohorte recherchée

Sur la migration génésique et reproduction

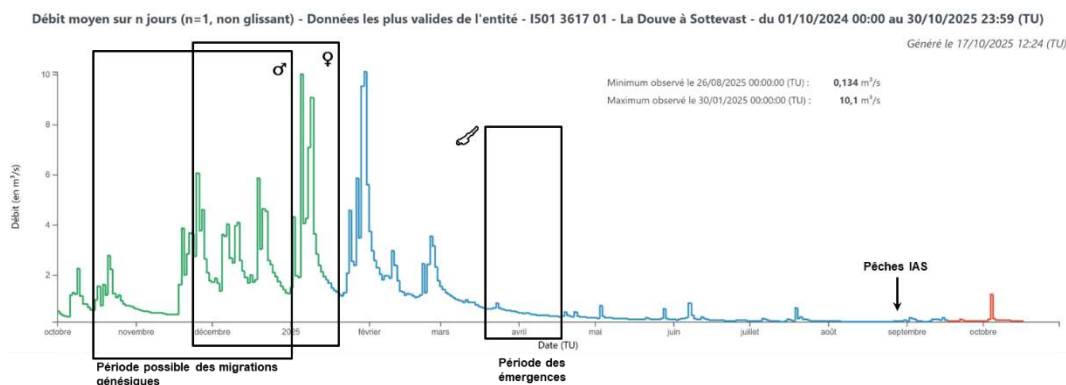
Les débits d'attraits sont intervenus assez tardivement, ils ont permis l'établissement d'un régime basal d'assez basses eaux, entrecoupé de pics de débits successifs. Probablement favorable à l'attrait des géniteurs, ce profil hydrique à grandes amplitudes tardives pose la question des migrations génésiques rendues possibles à une période relativement tardive.

Sur l'émergence

Les débits sur la période théorique d'émergence montrent un long régime décroissant relativement continu. L'hydrogramme ne laisse pas supposer d'évènement hydraulique propre à rabattre le nombre d'émergeants.

Sur la période de souffrance estivale et la pêche

Les pêches sont intervenues durant la période de plus basses eaux, aboutissement d'une longue période d'assèchement continu amorcée début mai, seulement interrompue de pics de débits sporadiques.



Hydrogramme 3. Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025. La Douve, station de Sottevast.

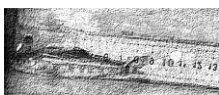
De la récurrence des pollutions connues sur le tronçon salmonicole

Les résultats sur les deux stations en amont (Sottevast) a historiquement pâti de la récurrence de perturbations de la fonctionnalité pisciaire du milieu. Elle fut manifeste et relativement chronique et, en tout cas, les occurrences de pollutions sont intervenues à des fréquences suffisamment élevées pour avoir inhibé de manière à peu près constante la métapopulation de saumon atlantique de la Douve.

Tableau 20 : Episodes de rejets de matière organique ou chimique dans la Douve. Observations faites en aval immédiat de Sottevast à l'occasion des pêches d'indice ou officiellement constatés.

Année	Période précédant les pêches	Constat lors des pêches (DOU _{3bis}) ou *au moment des faits	Amont de la laiterie (DOU ₃)
2007	Pollution massive	Non pêchée	Faible recrutement Recouvrement par colonies bactériennes
2009	Pollution massive	Vide piscicole	
2010	Pollution massive	Mauvais recrutement.	
2011	Emissions régulières de jus ?	Forte odeur nauséabonde de décomposition de matière organique. Recouvrement diatomique des substrats	
2012	Pollution massive ou émissions régulières de jus ?	Prolifération de <i>Sphaerotilus</i> , forte odeur organique	
2018	Pollution massive (rejet d'ammoniac)	*Mortalité massive de poissons et d'invertébrés	

Suite à la pollution de 2018, l'épuration de la principale activité industrielle du BV a été modifiée.



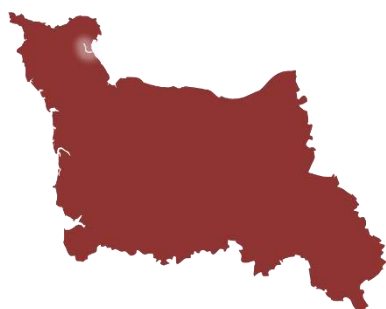
État de la reconquête de la continuité écologique

Classement liste 2, art. L.214-17 : de la limite amont du réservoir biologique à la mer.

Ouvrages traités récemment :

Ouvrage	Commune	État
seuil de l'ancien Moulin Férey ROE39529	St-Sauveur-le-Vicomte	A l'étude
seuil de l'ancienne laiterie de Néhou ROE 39468	Néhou	Effacé
seuil du Pont de Romare ROE 39479	Magneville	Effacé
seuil du pont de la RD126, ROE 39382	L'Étang-Bertrand	A l'étude
seuil de l'ancienne usine AEP de Pont-Rault ROE 54415	L'Étang-Bertrand	Effacé
seuil de la Laiterie à Sottevast	Sottevast	Effacé

Saint-Sauveur-le-Vicomte et de l'Étang Bertrand traités, l'essentiel du cours de la Douve favorable au saumon ne souffrira plus de rupture de la continuité écologique.



La Sinope

Date de pêche	28 août 2025	
Participants	Delphine ROBIN	Service GEMAPI CA Le Cotentin
Externes 2025	Frédéric LANCELIN	Bénévole FDAAPPMA 50

Habitats favorables : leur ventilation

Relevés d'habitats	Données source	Année
	Les valeurs d'équivalent radiers/rapides sont extraites du document : <u>Réhabilitation de la Saire et de la Sinope.</u>	
		1989

Tableau 21 : Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le linéaire accessible de la Sinope.

Sinope					
Unité géographique	UPSAT (x 100 m ²) pris en compte		Nb. de station stations prévues / réalisées 2025		remarques
	Relevés				
Tronçon 1	20	20	1	1	Déplacement de la station, reporté sur T2
Tronçon 2	50	50	1	1	SIN01 et SIN02
Tronçon 3	46	46	1	1	En amont d'obstacles difficilement franchissables SAI03
Total pris en compte	116	116	3	3	38,7 UPSAT / station

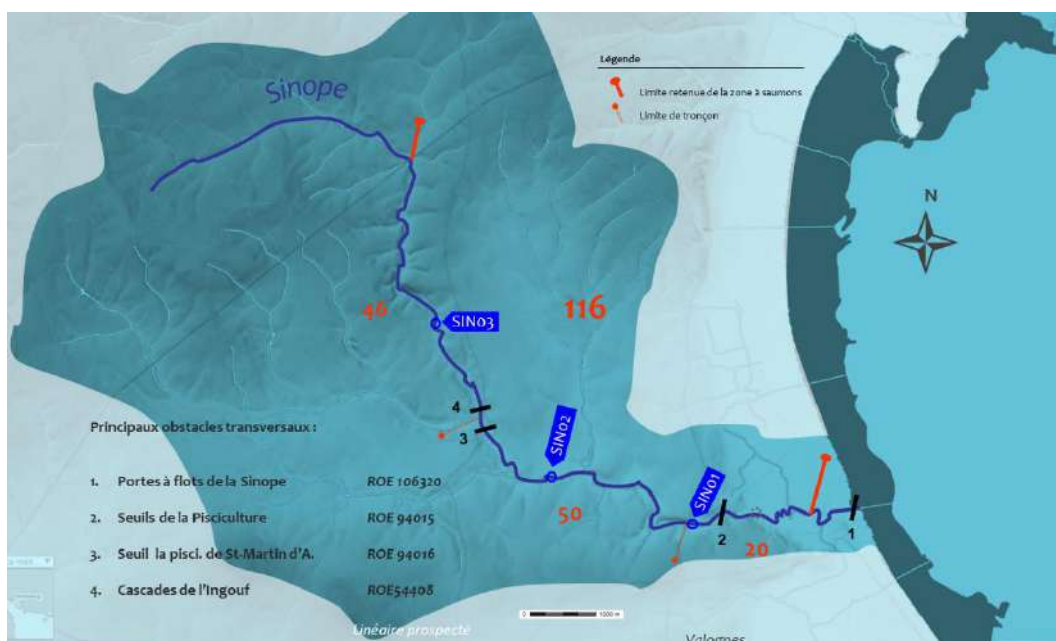


Figure 22 : Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible de la Sinope & effort d'échantillonnage.



Résultats 2025 sur la Sinope

Tableau 22 Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Sinope, année 2025 :

Effort d'échantillonnage :	39 UPSAT accessibles par station	Fort
Taux de réalisation :	100 %	Excellent
Appréciation globale de l'information statistique :		Forte
Classes d'abondances retenues (pour 5 min) : 0 1 7 15 30 60		
Position de l'indice moyen pondéré 2025 :		0

Tableau 23. Résultats par station des pêches d'Indices d'Abondance Saumon 2025 sur la Sinope :

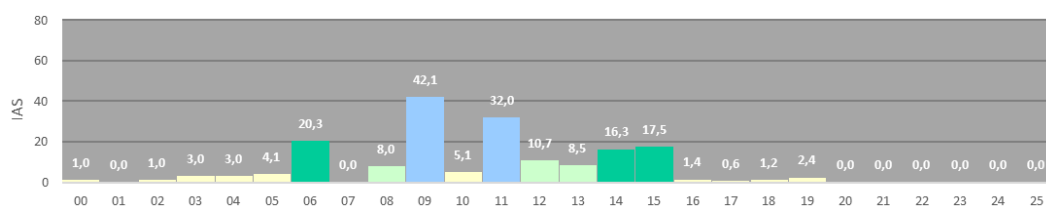
Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Code	Valeurs pour 5 min				UPSAT	Ab. Tot. calculée
				0+	1+	2+	< 80 mm		
La Sinope	Quineville	Le Plat Hamel	SIN1	0	0	0	0%	35	0
La Sinope	Lestre	Beauchamps	SIN2	0	0	0	0%	35	0
La Sinope	Octeville-l'Avenel	Bidros	SIN3	0	0	0	0%	46	0
Moy. Pond.				0,0					
Moyenne				0,0					



Figure 23 : Diagramme de la continuité sur le réseau de la Sinope et position des stations IAS.

Aucun recrutement n'a été décelable. Les résultats sont nuls en 2025.

Série historique sur la Sinope



Graphique 5. Historique des résultats des pêches d'Indices d'Abondance Saumon sur le Bassin de la Sinope.

Le détail de l'historique complet des IAS sur chaque station de la Sinope est donné en annexe 6. Les résultats, après quelques artéfacts positifs à la fin des années 2000, sont extrêmement faibles depuis une dizaine d'années et nuls depuis 4 ans. La station médiane a été la seule réellement et régulièrement contributrice au recrutement de cette métapopulation qui s'éteint, désormais.

Tableau 24 Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Sinope :

Période	Série jusqu'à 2024	5 dernières années 2020 à 2024
Moyenne (σ)	7,1 (10,9)	0,0 (0,0)

Le recrutement enregistré sur la Sinope s'est éteint il y a 6 ans.

Commentaires

Le recrutement nul en saumon atlantique entérine les observations hivernales de SEINORMIGR, puisque la prospection de l'axe à une période post reproduction n'avait mis en évidence aucun nid de l'espèce. L'établissement durable de cycles à faibles retours de géniteurs est désormais factuel. La disparition de l'espèce sur le BV est possible, hors comportements erratiques futurs.

Les causes de cette extinction apparente sont à découvrir, mais quelles qu'elles soient, le rétablissement de la continuité écologique sur l'axe reste un paramètre crucial pour l'efficacité de toute restauration d'une population sur le réseau.

Ce rétablissement de la continuité écologique et de la qualité morphologique du système, amorcé en 2016 et poursuivi en 2018 avec le retrait du blocage au niveau de SIN 02 (Moulin de Beauchamp), doit se poursuivre, cet axe ayant été priorisé, en concertation avec l'AFB (à l'époque) et l'AESN, par le service GEMA de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin dans son Contrat Eau & Climat. Cette priorisation a été reconduite dans le dernier contrat de territoire signé fin 2025, qui se concrétise avec le programme suivant :

Ouvrage	Commune	État
seuil de la pisciculture de Lestre ROE94015	Lestre	Achat de l'installation par la CA Le Cotentin Suppression du seuil prévue en 2027
seuil de pisciculture du Rozel ROE126434	St-Martin d'Audouville	Achat de l'installation par la CA Le Cotentin Suppression du seuil prévue en 2027

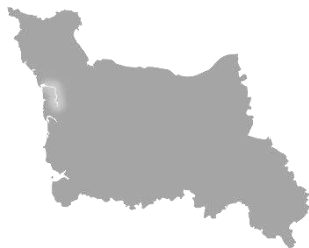


Chute de l'Ingouf ROE54408	St-Martin d'Audouville	A l'étude Suppression par remise dans le talweg prévue en 2027
Portes à Flots	Quinéville	A l'étude Modification prévue en 2027

Nos pêches nous apprennent que l'amont abrite encore l'écrevisse à pattes blanches *Austropotamobius pallipes*, ce qui signe la qualité intrinsèque de ces secteurs sous-exploités par les autres espèces.

La Sinope est classée liste 2 au titre du L.214-17 jusqu'à la RD 216 (Octeville l'Avenel), soit l'aval de la station SIN3. La satisfaction de l'exigence de ce classement sera une garantie de continuité permanente laissant les géniteurs avoir accès aux frayères quelles que soient les conditions.

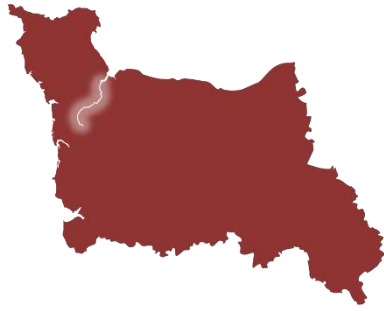
L'émergence de projets très en amont (La Salle, commune de Teurthéville-Bocage ; Moulin de Fleury, communes de Montaigu-la-Brisette et Teurtheville-Bocage) ont permis de déterminer que la zone favorable s'étendait très en amont sur l'axe, au-delà de la limite de classement.



L'Ay

Système abandonné en 2012, et jusqu'à modification drastique de l'état du réseau. Son classement au titre du L.214-17, liste 2, jusqu'à la RD. 94 (la Feuillie) est un début de condition nécessaire, avec l'obligation de libre circulation inhérente avant 2025, mais non suffisante pour refaire de l'Ay un fleuve côtier à saumon atlantique. L'altération physique du lit est trop profonde et trop généralisée pour qu'elle soit réversible sans intervention lourde. Le niveau d'intervention pour la restauration remettrait en cause l'usage (lutte contre l'inondation) qui avait motivé les travaux. Ainsi de La Feuillie à Lessay, si le profil en long de l'Ay a été préservé, le profil en travers a été totalement et profondément modifié par un curage massif et systématique, puis export des matériaux. Il sera coûteux et difficile socialement de revenir sur cette destruction pour recouvrer la fonctionnalité des beaux méandres de l'Ay aval et médiane.

Les portes à flots ont été modifiées et le seuil du Moulin de la Roque, premier ouvrage complètement bloquant en aval, a été supprimé en 2018. Ces modifications drastiques vont nécessiter de procéder à de nouveaux sondages d'ici quelques années.



La Taute

Date de pêche | 9 octobre 2025
 Participants | Julien ENDELIN
 Externes 2025 | Frédéric LANCELIN

Côte Ouest Centre Manche
 Bénévole AAAPPMA

Habitats favorables

Relevés d'habitats	Données source	Année
	Le relevé d'habitats n'est toujours pas disponible.	-

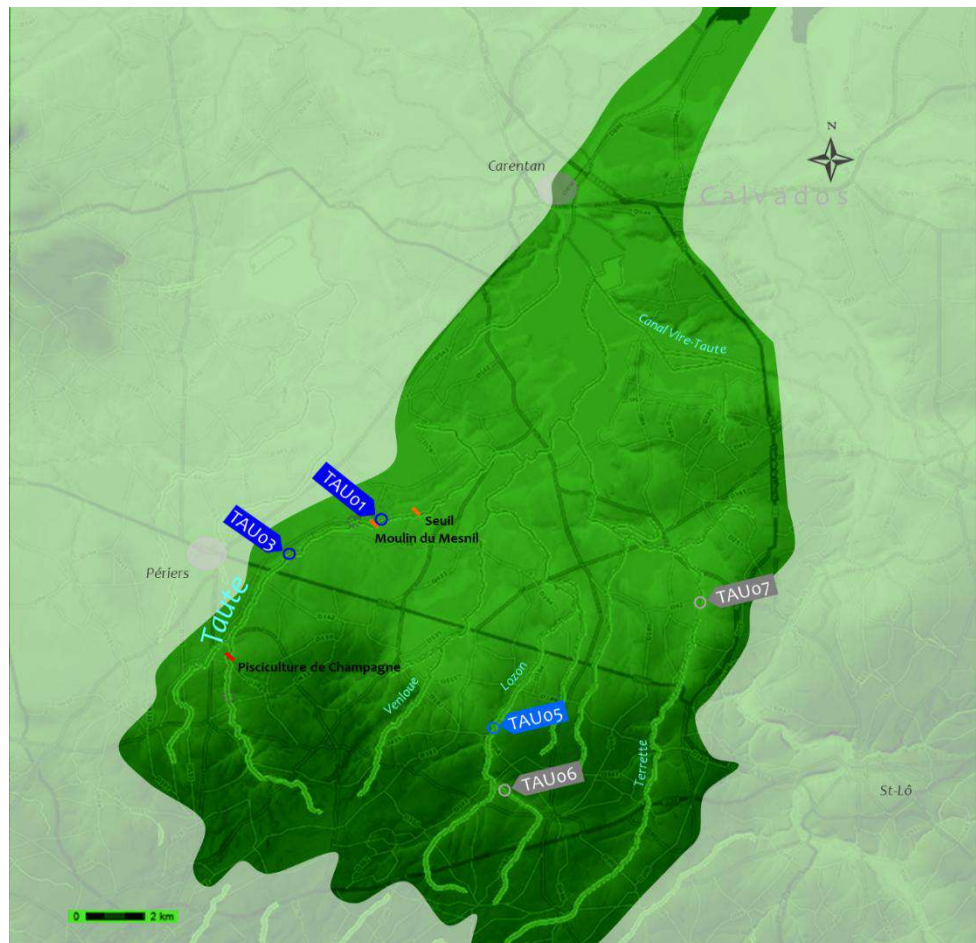


Figure 24 : Effort d'échantillonnage sur la Taute.



Résultats 2025 sur la Taute

Tableau 25 Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Taute, année 2025 :

Effort d'échantillonnage :	? UPSAT accessibles par station	inconnu
Taux de réalisation :	100 %	Excellent
Appréciation globale de l'information statistique :		inconnu
Classes d'abondances retenues (pour 5 min) : 0 1 7 15 30 60		
Position de l'indice moyen pondéré 2025 :	6	

Tableau 26. Résultats par station des pêches IAS de 2025 sur la Taute :

Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Code	Valeurs pour 5 min			
				0+	1+	2+	0+ < 80 mm
la Taute	Marchésieux	Moulin du Mesnil	TAU1	0	0	0	0%
la Taute	St Sébastien de Raids	La Poignavanderie	TAU3	0	0	0	0%
le Lozon	Lozon	Lozon	TAU5	18	0	0	0%
Moyenne				6,0			

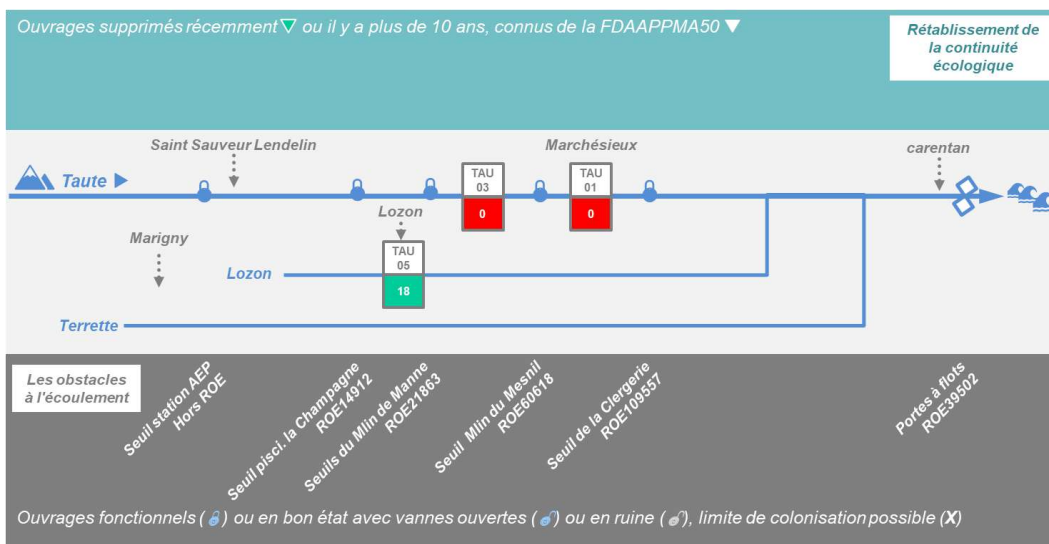
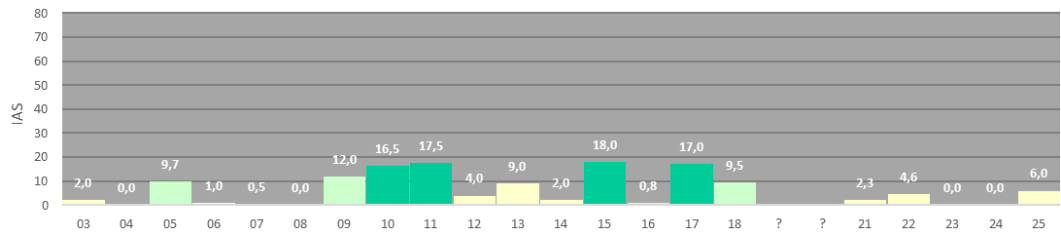


Figure 25 : Diagramme de la continuité sur le réseau de la Taute et position des stations IAS.

Les résultats sont faibles en 2025, le seul recrutement observé l'a été sur le Lozon.

Série historique



Graphique 6. Historique des résultats des pêches d'Indices d'Abondance Saumon sur le Bassin de la Taute.

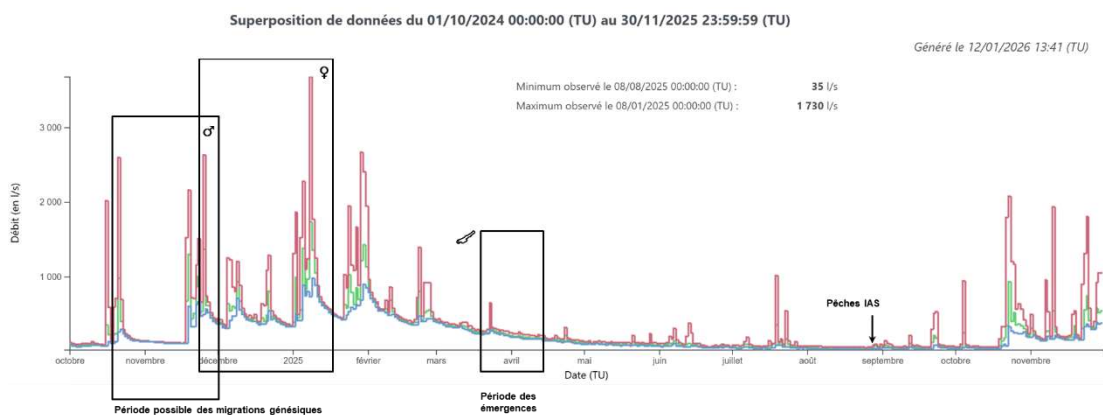
Le détail de l'historique complet des IAS sur chaque station de la Taute est donné en annexe 7. Les résultats ont prouvé l'existence d'un bruit de fond qui, s'il semble permanent, n'en est pas moins précaire car très variable selon les années et les sites qui l'entretiennent.

Tableau 27 : Moyenne et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Taute.

Période	Série jusqu'à 2024	5 dernières années (2020 à 2024)
Moyenne (σ)	6,3 (6,7)	1,7 (2,2)

Commentaires

Les débits sur la période d'engendrement de la cohorte recherchée



Hydrogramme 4. Débits journaliers (max., moy. et min.) sur la période d'engendrement de la cohorte 2025. La Taute, station de St-Sauveur-Lendelin.



Sur la migration génésique et reproduction	L'appel hydraulique automnal a été brutal et marqué, suivi sur toute la période de variations de débits propres à stimuler la montaison des géniteurs, mais sur un régime basal assez modéré. Cette configuration apparaît très favorable à leur appel et à leur mise en mouvement. Il est à supposer en revanche que le franchissement des obstacles n'a été possible que sur ces épisodes.
Sur l'émergence	Les débits sur la période théorique d'émergence montrent un régime de décrue interrompu par 2 épisodes de crue, dont le premier fut marqué. La crue de mars pose également question quant à la possibilité du maintien intègre du contenu abrités par les des frayères.
Sur la période de souffrance estivale et la pêche	Les pêches sont intervenues durant une période de basses eaux après plusieurs semaines de régimes bas et stables. Ces conditions étaient plutôt favorables à l'application du protocole.

Du potentiel du BV et de sa restauration

Le cours principal de la Taute accessible à ce jour est assez éloigné du préférendum de l'espèce visée.

Le potentiel du réseau de la Taute est de 200 équivalents radiers-rapides sur l'axe principal, et probablement de l'ordre de 50 % de plus sur le Lozon (soit une production théorique de plus de 80 géniteurs).

Le substratum granitique dans la partie amont est un facteur très favorable en termes d'habitat pour les juvéniles et en termes de réussite de l'incubation (par constance du débit associé). L'état de relative déprise agricole des fonds de vallées du secteur, avec une occupation majoritairement prairiale des parcelles exploitées (observation 2006), rend le système particulièrement intéressant pour l'espèce. Il reste cependant stérile pour les grands migrateurs par le fait d'obstacles. Ces surfaces favorables devront être décloisonnées, restaurées et protégées pour les voir produire.

Un réseau fragmenté et largement inaccessible

Sur l'axe principal, six points sont déjà identifiés, d'aval en amont :

- Les vannes au lieu-dit "La Clergerie"
- Le Moulin du Mesnil
- Le Moulin de la Manne
- Le Moulin de Texier (obstacle mineur pour l'espèce)
- Le seuil et le cheminement hydraulique de la pisciculture de la Champagne, qui opposait un obstacle infranchissable à toute migration quels que soient les débits lors des dernières observations (2012).
- Le seuil du Petit Moulin à Saint-Sauveur-Lendelin
- Le seuil de la station de pompage de Saint-Sauveur-Lendelin où, *a minima*, un aménagement est à réaliser pour qu'il soit franchissable à tous les régimes hydrologiques.

Le cas du seuil de l'ancien Moulin du Mesnil a fait long feu et de celui de la Clergerie est à l'étude depuis 4 ans.

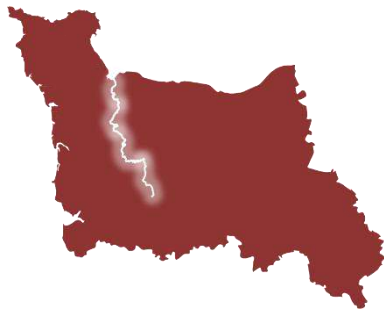
Les limites de l'ancien classement au titre du L432-6 ont été reprises pour l'inscription à la liste 2 du L.214-17, soit jusqu'à la D900. Comme expliqué plus haut, elles ne seront d'aucune pertinence pour l'espèce *Salmo*

salar ; les habitats favorables utilisés ou potentiels, susceptibles d'entretenir une métapopulation stable et abondante à long terme, se situent en amont de la Dg00 pour l'ensemble des sous-systèmes du réseau (cours mère, Lozon et dans une moindre mesure pour l'espèce : Venloue et Terrette).



Bilan

Au fil des années de suivi, les quelques frayères aboutissant au résultat observé ne pouvaient s'établir, sur le cours mère, qu'en limite amont de la zone des marais. Elles ne sont que palliatives, le réel potentiel se situe plus en amont. Les résultats régulièrement obtenus sur le Lozon laissent entrevoir tout le manque à gagner écologique de l'inaccessibilité de la partie du BV non palustre sur la Taute. En choisissant ces rares radiers et plats courants accessibles, on acquiert l'information issue des couples de géniteurs qui se sont "rabattus" pour se reproduire sur cette frange amont du marais du Cotentin. Les densités de tacons produites ici ne sauraient être représentatives du reste du cours mère, complètement cyprinicole en aval immédiat, et dont le linéaire véritablement salmonicole est totalement inaccessible, en amont.



La Vire

Dates de pêche	25 et 27 septembre 2025 (Manche), 24 et 26 septembre 2025 (Calvados)	
Participants Externes 2025	Richard JACQUELINE	AAPPMA « les Pêcheurs à la ligne du Pays St Lois »
	Maxime LAMOTTE Yohan SIARKA	CdC intercom de la Vire au Noireau
	Laurent ROUSSEAU Véronique MERAND	CPIE des Collines Normandes
	Maxime POTIER	SEINORMIGR
	Frédéric LANCELIN	Bénévole FDAAPPMA 50

Habitats favorables : leur ventilation

Relevés d'habitats	Données source	Année
	Bassin de la Vire, Evaluation des capacités de production en salmonidés migrants	2000

Tableau 28 : Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le réseau hydrographique de la Vire.

Vire					
Unité géographique La Vire	UPSAT (x 100 m ²) pris en compte		Nb. de station stations prévues réalisées 2025		remarques
	Relevés				
Aval Saint Lô	81	-	0	0	Négligé pour le saumon, aucune station
Saint Lô – Pont-Farcy	255	255	6	6	VIR01 – VIR 1,1 – VIR01.2 – VIR01.3 – VIR02 – VIR03
La Joigne	53	53	1	1	VIR9'
Le Marqueran	41	-	0	-	Non pris en compte car improductif ou négligeable pour le moment et jusqu'à restauration
Le Fumichon	60	60	1	1	VIR10
La Jâcre	64	-	0	-	Idem
Ruisseau de Torigny	41	-	0	-	Idem
Hamel	13	-	0	-	Idem
Les Gorges de la Vire	265	265	5	5	VIR4 – VIR5' – VIR6 – VIR7 – VIR8
La Vire amont	165	41	1	1	Considérant le cloisonnement rapide de ce secteur, seul un quart de la surface est utilisé pour le calcul. VIR20.
La Drôme	47	0	0	-	Abandonné en 2024
La Souleuvre	61,5	61,5	2	2	VIR13 – VIR 13'
Le Roucamp	20,5	20,5	1	1	Extrait du système « Souleuvre » pour les calculs, du fait des grandes variations observées avec la station de la Souleuvre, on lui attribue 1 d'UPSAT de ce sous bassin. VIR17' (non prise en compte en 2019 pour les calculs de production)
Brévogne	69	69	1	1	VIR21
Total pris en compte	1236	825	18	18	45,8 UPSAT / station
Manche	668	428	9	9	47,6 UPSAT / station
Calvados	628	457	10	10	45,7 UPSAT / station

L'affectation des UPSAT^{Gloss} par station ont été remaniées en 2007 pour donner une estimation plus juste de la production du BV. Il manque désormais de nouveaux habitats restaurés qu'il faudra quantifier et ajouter au relevé de 2000.

Les calculs de production sont effectués en choisissant d'occulter les habitats des sous-systèmes connus pour être non productifs (Jacre, Marqueran). Ce parti pris ira dans le sens d'une sous-estimation marginale de l'image rendue par l'exercice statistique, mais rendra plus robuste toute extrapolation de retours.

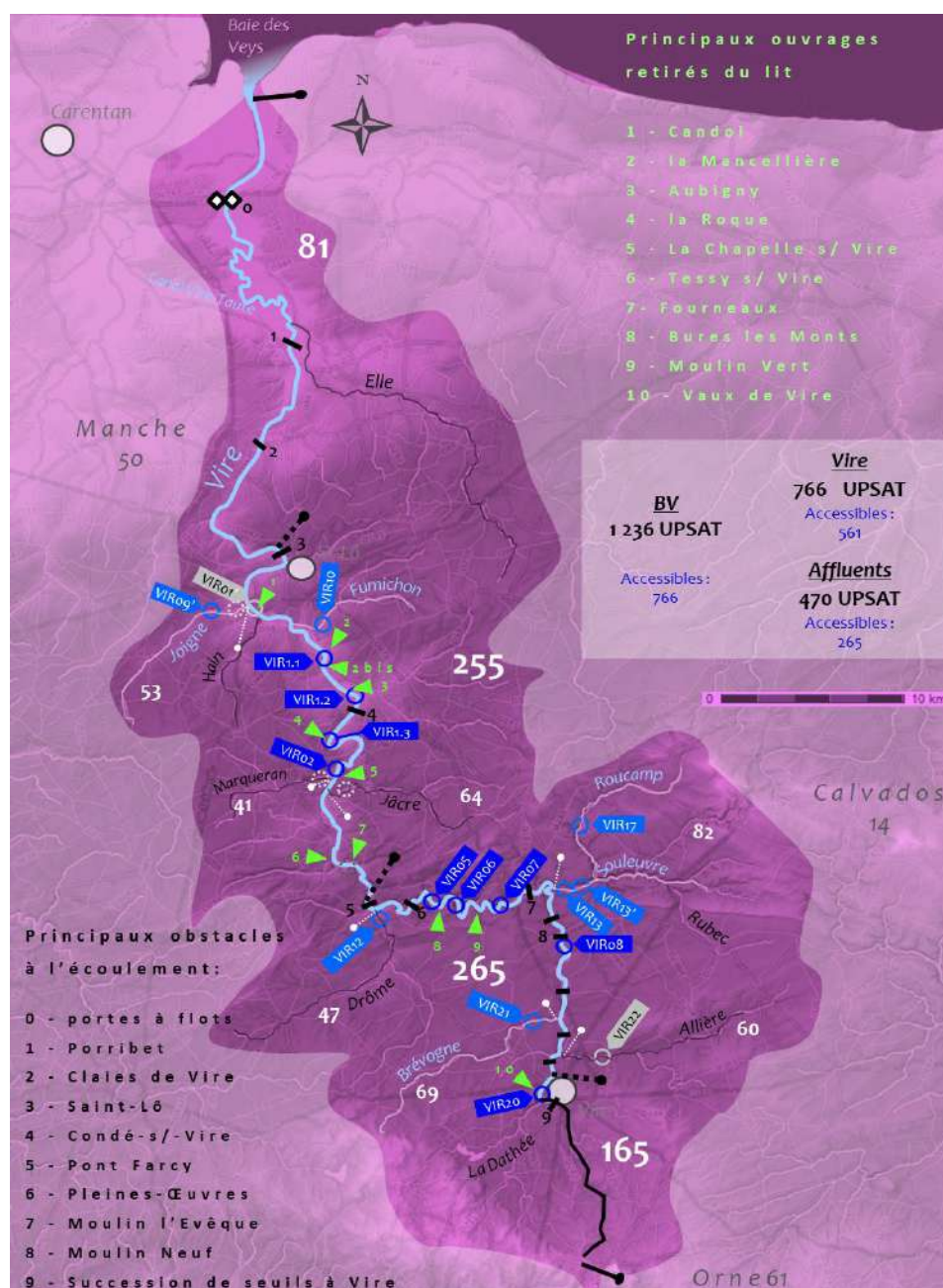


Figure 26 : Distribution (avant 2015) de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible du BV de la Vire & effort d'échantillonnage.

Le Fumichon est réactivé depuis 2024. La colonisation par les géniteurs y était aléatoire, mais la perspective de son raccordement à la Vire en 2026 dans l'ancien méandre délaissé est de nature à rendre son attractivité décelable aux géniteurs, ce qui motive à nouveau sa prospection.



35 % de la SFR^{Gloss} se situaient dans la Manche et 65 % dans le Calvados, mais **les relevés d'habitats sont à mettre à jour** pour y intégrer les anciennes surfaces de reproduction réapparues à la faveur du retrait des remous des seuils effectué ces 8 dernières années (Candol, la Mancellière, Aubigny, la Roque, la Chapelle-sur-Vire, Tessy et Fourneau ; pour la Manche).

L'effort de prospection a été rééquilibré entre Manche et Calvados par l'ajout de stations sur le cours manchois, mais l'information restituée demeure plus robuste en amont que sur la partie médiane du bassin. Si ces valeurs d'échantillonnages sont au-delà de la cible de 100 UPSAT par station, l'hétérogénéité du réseau manchois laisse planer un doute sur la représentativité du maillage, notamment sur les affluents. **Avec l'effacement de 7 seuils manchois et 4 seuils calvadosiens depuis 2015, le mesurage des SFR sur l'axe principal est à reprendre.**

Résultats 2025 sur la Vire

Tableau 29 Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Vire, année 2025 :

Effort d'échantillonnage :	45,8 UPSAT accessibles par station	Fort
Taux de réalisation :	100 %	Fort
Appréciation globale de l'information statistique :		Convenable
Classes d'abondances retenues (pour 5 min) :	0 1 7 15 30 60	
Position de l'indice moyen pondéré 2025 :	7,5	

Tableau 30. Résultats par station des pêches d'Indices d'Abondance Saumon 2025 sur la Vire :

Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Code	Valeurs pour 5 min				UPSAT	Ab. Tot. calculée 0+
				0+	1+	2+	0+ < 80 mm		
Vire	Saint-Lô	Sainte Suzanne	VIR1'	0	1	0	0%	43	0
Vire	Sainte Suzanne	La Mancellière	VIR1.1	0	0	0	0%	43	0
Vire	Condé-sur-Vire	Aval du Pont	VIR1.2	7	0	0	0%	43	107
Vire	Condé / Vire	Pont de la Roque	VIR1.3	0	0	0	0%	43	0
Vire	La Chapelle/Vire	Aval du Barrage	VIR2	0	0	0	0%	43	0
Vire	Tessy Bocage	Tessy Bocage	VIR3	2	0	0	0%	43	30
Vire	Aval Mlin de Pleines-Ceuvres	Pleines-Ceuvres	VIR4	28	0	0	0%	53	531
Vire	Pont Bellanger	L'Olivierie	VIR5	1	0	0	0%	53	19
Vire	Pont Bellanger	Aval Pont de Malloué	VIR6	2	0	0	0%	53	47
Vire	Campeaux	Aval Mlin de Campeaux	VIR7	26	0	0	0%	53	493
Vire	Ste-Marie-Laumont	Le Moulin de Combray	VIR8	15	0	0	0%	53	285
Vire	Vire	Vaux de Vire, aval confluence Virène	VIR20	17	0	0	0%	41	250
Joigne	St-Gilles	Amont du Mlin d'Agneaux	VIR9'	0	1	0	0%	53	0
Fumichon	Baudre	Amont du Mlin de Baudre	VIR10	0	0	0	0%	60	0
Brevogne	Coulonces	Vaulégeard	VIR21	7	0	0	100%	61	153
Souleuvre	Ferrière Harang / Carville	Aval du viaduc	VIR13	22	0	0	48%	31	240
Souleuvre	Ferrière Harang / Carville	Aval immédiat du viaduc	VIR14	4	1	0	0%	31	44
Roucamp	Ferrière Harang / Saint Denis-Maisoncelles	Le Château	VIR17	0	0	0	0%	21	0
Moy. Pond.				7,5				817	2 199
Moyenne				7,3					

L'indice saumon moyen pondéré est faible, malgré le retour de niveaux d'eau qui ont permis, comme en 2024, le maintien de lits mouillés sur l'ensemble du réseau.

Répartition sur le réseau

Tableau 31 : Dispersion des recrutements observés sur le réseau de la Vire vs SFR, 2025.

Département	Manche								Calvados									
	Vire						Joigne	Fumich.	Vire					Brevog.	Souleuvre		Rouca.	
station	VIR1'	VIR1.1	VIR1.2	VIR1.3	VIR2	VIR3	VIR9'	VIR10	VIR4	VIR5	VIR6	VIR7	VIR8	VIR20	VIR17	VIR21	VIR13	VIR14
Part sur le BV	0%	0%	5%	0%	0%	1%	24%	1%	2%	22%	13%	11%	0%	0%	7%	11%	2%	0%
Part sur le dépt sous-totaux	0%	0%	15%	0%	0%	4%	77%	3%	3%	33%	19%	17%	0%	0%	10%	16%	3%	0%
	31%								69%									
SFR exprimée	43	43	43	43	43	43	53	53	53	53	53	41	53	60	61	31	31	21
	31%						6%	6%	38%					7%	8%	3%		
	44%								56%									

La ventilation des recrutements conserve en 2025 une part majoritaire de recrutement sur l'amont du réseau, toujours en déséquilibre avec la répartition des SFR.

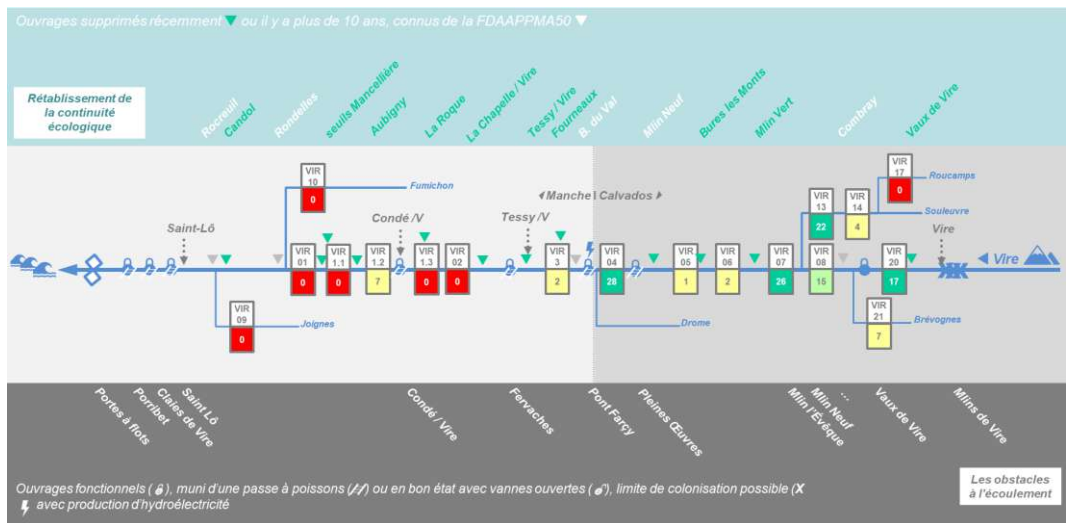
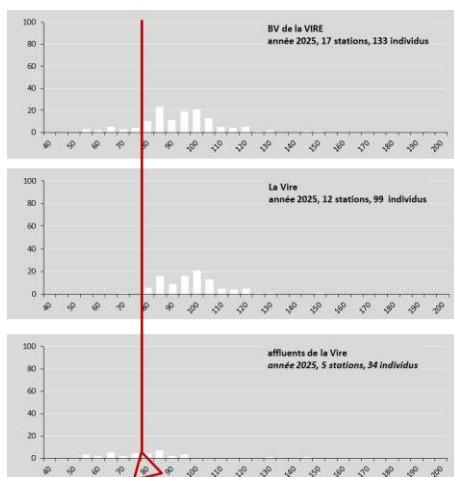


Figure 27 : Diagramme de la continuité sur le réseau de la Vire et position des stations IAS.

Structure de la population

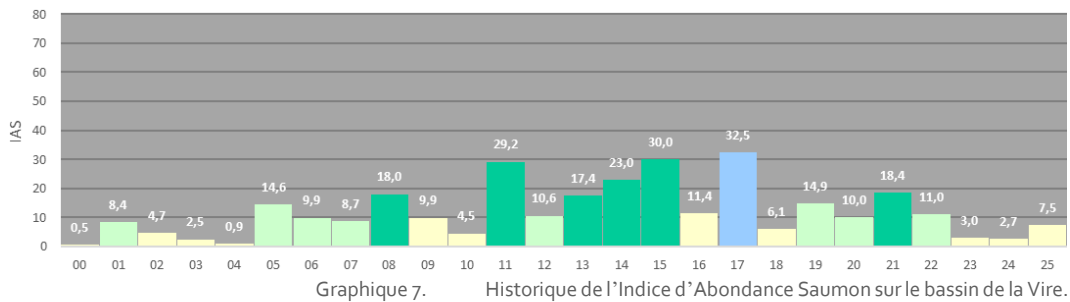


Les tacons des douze stations du cours mère visitées étaient majoritairement assez grands, donnant une quasi intégralité de modes hauts, contrairement aux affluents où la part dominés / dominants est équilibrée.

Figure 28 : Histogrammes des tailles des tacons pris en 2025 sur le bassin de la Vire.



Série historique



Graphique 7. Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le bassin de la Vire.

Le détail de l'historique complet des IAS sur chaque station du BV de la Vire est donné en annexe 9.

Tableau 32 : Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Vire.

Période	Série jusqu'à 2024	5 dernières années (2020 à 2024)
Moyenne (σ)	12,3 (8,9)	9,0 (6,3)

L'amélioration notable du recrutement sur le réseau enregistré jusqu'en 2017 ne s'est pas propagée sur les saisons suivantes. Malgré une légère augmentation par rapport aux deux années qui l'ont précédé, le résultat 2025 se situe toujours significativement en dessous de la moyenne de la série.

Commentaires

L'indice saumon moyen pondéré du BV, « faible », est le fruit des géniteurs revenus de mer durant 2024, où un minimum de seulement 81 individus avaient été comptés à la station de comptage piscicole des Claias de Vire. Ce chiffre est non exhaustif à cause de la mise à sec de la passe-à-poissons sur de longues périodes favorables aux migrations. Ce contingent était trop faible pour saturer ce système qui a vu s'accroître récemment les surfaces favorables à la reproduction et à la croissance des juvéniles.

Les débits sur la période d'engendrement de la cohorte recherchée

Sur la migration génésique et reproduction

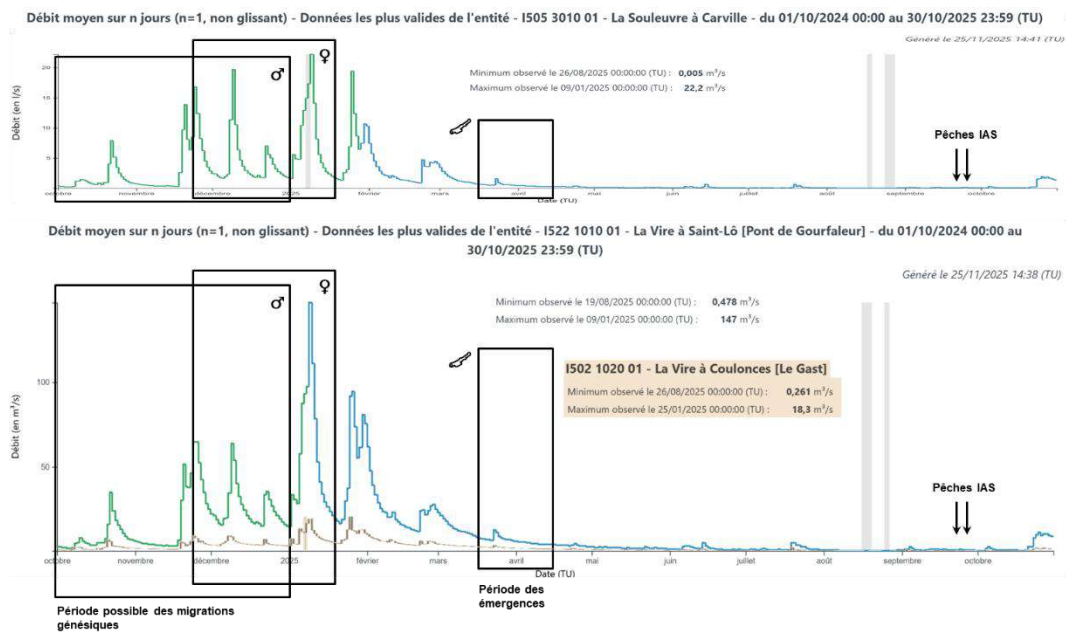
La période de dernière migration a présenté une série de crues très marquées sur un régime basal minime. La séquence semble rester propice au déclenchement des migrations et à la colonisation du réseau accessible.

Sur l'émergence

Sur la fenêtre de la période d'émergence, la tendance du régime fut à la décrue. Un ressaut de débit est intervenu sur la période, moins marqué sur le sous-B.V. de la Souleuvre. Il est difficile de conclure sur l'effet de l'évènement sur les alevins et les émergents.

Sur la période de souffrance estivale et la pêche

L'étiage a été soutenu en 2025. Les pêches sont intervenues sur de petits ressauts de débits. Le réseau du sous-BV de la Souleuvre, bien qu'ayant connu un étiage très marqué de juin à septembre, a conservé constamment un débit. Ces observations ne semblent pas de nature à avoir pu influencer sur les données recueillies.



Hydrogramme 5. Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Souleuvre à Carville et la Vire à Gourfaleur et à Coulonces.

Risque de destruction du recrutement 2025

Microcentrale hydroélectrique	% de tacons du bassin produit en amont de cette microcentrale
Pont Farcy	94%
Saint Lô	100%

Figure 29 : Distribution de la production de tacons par rapport à la dernière microcentrale en activité sur la Vire en 2025.

L'unique microcentrale hydroélectrique encore en service sur le réseau suivi en IAS se situe en aval de 94 % du recrutement calculé en 2025. Cette proportion concernée par les turbines, présentée dans la figure 28, est à relativiser car :

- Le diagnostic posé en 2002 sur l'unité de **Pont-Farcy** n'est plus valide, puisque des travaux de mise en conformité ont été effectués sur le site selon des prescriptions données par l'OFB.
- **Les relevés d'habitats sont à mettre à jour** pour y intégrer les anciennes surfaces de reproduction réapparues à la faveur du retrait des remous des seuils retirés ces 7 dernières années. De la répartition de ces habitats dépend celle des recrutements en juvéniles de saumon.



Estimation vs observation

Sur la Vire, on dispose à la fois d'estimations de retours sur la base des résultats de l'IAS (c'est-à-dire le recrutement), et à la fois du nombre réel de remontées (c'est-à-dire le stock), grâce au vidéo-comptage des migrateurs de la station de la Meauffe, au lieu-dit "les Claies de Vire". La mise en regard des deux a été proposée les années passées sur la base des coefficients de survie disponibles et publiés.

On aboutissait à un résultat difficilement exploitable. On pouvait identifier deux raisons à cette difficulté dans la mise en perspective des deux jeux de données :

- Déjà, quelle que soit la véracité des taux de survie, leurs variations interannuelles rendent la production du stock un élément stochastique (PREVOST, BAGLINIERE, MAISSE et NIHOARN, 1996).
- Ensuite, il est établi aujourd'hui que les coefficients sont obsolètes : les taux de survie en mer ont drastiquement régressé et la conversion de la dépose d'œufs au smolt a, elle, augmenté sur les systèmes suivis, dont l'Oir, rivière "index" pour ces calculs.

Ceci rend vaines les tentatives de "prédiction" par calcul du stock. L'exercice est donc suspendu en attendant l'acquisition de données fiables pour alimenter le modèle.

Potentiel d'amélioration du recrutement interannuel

Affluents manchois

Seule la Joigne est normalement prise en compte pour les calculs. La série historique sur les autres affluents abritant un potentiel en habitats a largement démontré leur relative ou trop régulière stérilité en l'état, jusqu'à présent.

Cas de la Joigne

Depuis 2008, l'obstacle le plus en aval de l'affluent, le Moulin d'Agneaux, est aménagé. Il est désormais réputé franchissable par les géniteurs de l'espèce. L'observation interannuelle faite sur l'axe par un bénévole de l'AAPPMA^{Gloss} de Saint-Lô permet de situer la limite amont de colonisation au niveau du Moulin Héron (lieu-dit Hôtel Hochu). Deux stations avaient été prospectées en 2016 sur ce secteur d'observation de frayères. Les conditions hydrologiques éloignaient les faciès du preferendum du tacon, rendant non significatif l'exercice d'évaluation du recrutement via la méthode IAS. Il demeure que le linéaire accessible de la Joigne reste encore limité. En confrontant les observations locales à notre connaissance des habitats de cet affluent, plusieurs constatations et hypothèses peuvent être avancées :

- Le nombre de géniteurs et de nids installés sur ce petit linéaire paraît excéder largement l'accueil des tacons pour leur croissance.
- Le linéaire amont est très cloisonné, il est également régulièrement déplacé de son talweg, avec deux grands types de "néo" lits mineurs :
 - i - des biefs à faible pente sur fond sablonneux (partie médiane de l'affluent), linéaires plutôt disqualifiant pour le système,
 - ii - et des lits assez pentus le long des coteaux, s'écoulant sur roche mère et vraisemblablement biogènes (partie aval : zone de prospection historique du suivi).
- Les zones de dépose d'œufs et les zones très propices à la croissance des juvéniles y semblent assez dissociées. Les secondes sont actuellement principalement constituées des parties de lit sur la roche mère fracturée, selon un fond offrant une grande rugosité. Les caractéristiques de ces

secteurs les rendent très favorables à l'accueil des tacons mais y excluent la possibilité d'installation de nids.

- La Joigne conflue avec la Vire dans l'ex-retenu du moulin du Rocreuil, dans une partie de la Vire creusée pour la navigation en court-circuit d'un méandre aujourd'hui disparu. Ainsi malgré le retrait du seuil du Rocreuil, la Joigne conflue dans un vaste faciès profond. Les premiers radiers disponibles sur ce tronçon de Vire, encadrant la confluence, se trouvent en aval, à l'emplacement de l'ancien seuil du Rocreuil et en amont : à Candol. L'alimentation en juvéniles par la Joigne de la capacité d'accueil située sur le cours mère n'apparaît pas encore comme un enjeu écologique ; l'intérêt du potentiel de recrutement de la Joigne résiderait plus dans la dépose d'œufs et la croissance des juvéniles qui peuvent y être faites.

Aussi, a minima, du point de vue du saumon, pour maximaliser sur cet affluent la dépose effectuée bon an mal an ainsi que le recrutement, il conviendrait de :

1. Poursuivre le décroisement de l'axe.
2. Accroître la capacité d'accueil en remplaçant les parties de cours toujours mis en biefs dans le talweg, en prenant soin de reproduire un lit sinueux, à habitats diversifiés et à forte rugosité de fond et/ou des berges.

Il existe un programme de rétablissement de la continuité écologique, porté par Saint-Lô Agglo. Sans la réussite de cette action, le linéaire accessible restera limité. L'action est ambitieuse car le lit de cet affluent est souvent déplacé et les simples mesures de rétablissement de franchissement des obstacles ne permettront pas de gains spectaculaires dans les biefs attenants, limitant son bénéfice. Toute action de RCE réussie passera par un important travail morphologique.

Cas de l'Hain

L'Hain présente une configuration et des caractéristiques parfaitement similaires à celles de la Joigne. La partie du lit où confluaient originellement le ruisseau a été court-circuitée pour la navigabilité de la Vire, mais la confluence n'a pas été aussi directement recréée que dans le cas de la Joigne. L'Hain se séparait jusqu'en 2019 en deux bras au niveau de son ancienne confluence, dans le délaissé de méandre. Le premier alimentait un plan d'eau relique de la partie aval du méandre, la "Vieille Vire", et l'autre empruntait l'amont de l'ancien méandre pour rejoindre la Vire. Cette configuration rendait l'attrait des géniteurs dans cet affluent difficile et vraisemblablement aléatoire (selon les niveaux de débit). Depuis 2019, l'Hain n'a plus qu'une confluence avec la Vire. Il n'existe plus de rupture écologique dès les débits moyens, ce qui va dans le sens d'une plus grande attractivité de cet affluent, pour les géniteurs.

La partie aval du linéaire accessible est très favorable (fait validé par des observations réalisées il y a une dizaine d'années). Rapidement, un ouvrage infranchissable empêche la propagation du recrutement plus amont. Les considérations et préconisations sont identiques sur l'Hain à celles émises dans le cas de la Joigne.

La remise en eau du méandre était prévue pour accompagner hydrauliquement l'effacement du seuil de Candol. Cette action est au point mort, mais aurait constitué la première étape d'une restauration des fonctionnalités salmonicoles de l'affluent.

Cas du Fumichon

Comme l'Hain, la confluence dans un méandre délaissé rend difficile ou épisodique l'appel des géniteurs dans cet affluent. Moins cloisonné ou artificialisé que les deux précédents, le Fumichon présente des potentialités faiblement et irrégulièrement exploitées par l'espèce. Les variations interannuelles qui en découlent le rendent peu "fiable".

La remise en eau du méandre de la Barberie sera effective en 2026. Cette action est considérée comme la première étape d'une contribution plus régulière de cet affluent au recrutement du saumon de la Vire. Un programme de restauration de la continuité écologique – morphologique devra suivre, ou le précéder. La prospection régulière de cet affluent potentiellement le plus fonctionnel de la Vire médiane est donc reprise.



Cas énigmatique du Marqueran

Son inemploi par l'espèce pour son recrutement a été observé au cours de la première partie du suivi pluriannuel IAS, alors même que ce sous-système a conservé une grande intégrité physique et est très peu cloisonné. La nouvelle confluence apparue avec la suppression du seuil de la Chapelle-sur-Vire a peut-être modifié l'attractivité de cet émissaire dont le flux se diluait avant dans le plan d'eau de retenue de l'ouvrage.

La Jacre

Ce ruisseau développe de beaux habitats, mais pâtit d'un problème de soutien d'étiage qui rabote à peu près systématiquement le recrutement qu'il abrite.

Des travaux de déplacement du lit sont intervenus au cours de l'été 2024 sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Lô Agglo. Les pêches de déplacement de poissons ont été confiées à la FDAAPPMA 50. Parmi les poissons capturés, figuraient 10 tacons 0+, pris dans un lit aux caractéristiques pourtant significativement éloignées de celles dont l'espèce est élective. Reste l'hypothèse des abris apportés au lit morphologiquement altéré par les sous-berges et le réseau racinaire des ligneux ripariens.

Bilan sur les affluents

On peut conclure de l'état actuel du réseau d'affluents manchois que la production y reste anecdotique en regard des potentialités. Ces dernières ont cependant été largement prouvées par le passé : **les indices en sont tangibles (Joigne, Fumichon, Hain). Pour permettre d'atteindre des résultats significatifs dans un laps de temps raisonnable, seuls des programmes globaux seront payants :**

- décloisonnement du réseau d'affluents de la Vire manchoise
- restauration de macrostructures pédologiques et géomorphologiques de rétention d'eau propice au soutien d'étiage : aquifère, zones humides, formations morphologiques d'infiltration (sols non imperméabilisés, haies sur talus)

Cours mère

1. L'ère des passes à poissons

Le travail de rétablissement de la libre circulation du saumon atlantique sur l'axe principal manchois est réalisé depuis longtemps. Il fut le résultat du "Contrat retour aux sources" des années 1980 à 1990. Cela a permis, hors années de conditions hydrologiques exceptionnelles, l'accès des géniteurs à la majeure partie du réseau, à tout le moins les habitats les plus favorables.

Nonobstant cet important effort d'équipement, l'état morphologique du réseau de la Manche est resté figé dans un état largement artificialisé du fait du maintien des retenues de seuils (les biefs) et des effets de sa chenalisation sur sa morphologie depuis l'achèvement de ce plan et jusqu'à 2015.

2. La gestion transitoire de la qualité d'eau estivale

A partir des années 2000, la dystrophisation de l'eau de la Vire en période estivale a poussé à la mise en œuvre de mesures de gestion d'urgence palliatives : l'ouverture des vannes des anciens moulins et ouvrages éclusiers. Cette gestion s'est généralisée à toutes les périodes de chômage des microcentrales.

Ces modifications ont été accrues et rendues pérennes par le retrait définitif de trois ouvrages en 2017. Ces opérations ont eu un impact positif sur les surfaces propices à la production de *Salmo salar*. Ces deux changements morphologiques sur le cours mère ont vraisemblablement abouti à un stock de plus de 900 adultes de retour de mer en 2016, soit plus du double du potentiel théorique calculé en 2000, engendrant les résultats IAS de 2017.

Les nouvelles stations prospectées depuis 2022 puis 2025 rendent l'image plus robuste, mais le calcul du recrutement en 0+ reste toujours minoré par notre exercice, puisque l'intégralité des nouvelles surfaces de production réapparues suite aux effacements de seuils récents n'a pas encore été mesurée.

3. L'application du SAGE et l'initiation des retraits d'ouvrages

Le SDAGE imposait un maximum de taux d'étagement à 30 % par masse d'eau. En surimposition est arrivée l'application de l'article L214-17 du code de l'environnement avec le classement de la Vire en liste 2, soit les cours d'eau prioritaires sur lesquels la transparence écologique était imposée. Les masses d'eau HR 317 (principale concernée par la production du saumon côté Manche) et HR 314 (principale côté Calvados) ont ainsi vu aboutir des projets de retrait d'obstacles constituant des ruptures de la continuité écologique. Depuis 2015, la reconquête de la capacité de recrutement sur l'axe a été concrètement engagée puis s'est accélérée :

Date	Ouvrage et travaux	Maître d'Ouvrage
2013 octobre	Retraits des ouvrages d'Olivier Basselin et du Seuil des Bretons	
2015 juillet	Dérasement du seuil d'Aubigny Propriété de la société ELVIR , suivi d'une étape d'accompagnement par des travaux morphologiques sur le tronçon impacté. Cette action entérine le gain en habitat apporté par le travail spontané en aval du pont de Condé-sur-Vire, qui s'est accéléré et a gagné en ampleur spatiale vers l'aval, en même temps qu'elle a fait réapparaître de nouveaux habitats favorables au droit de l'ouvrage. Cette mesure fut la première effectuée depuis l'arasement du barrage des Rondelles.	FDAAPPMA 50
2016 juin	Retrait du seuil de Moulin Vert Correspond exactement à la station IAS VIRO5	FDAAPPMA 14
décembre	Retrait du seuil de Bures-les-Monts	FDAAPPMA 14
2017 juillet	Dérasement du seuil de Candol Avant cela et depuis son acquisition en 2014, les vannes étaient restées ouvertes. Le remous remontait jadis jusqu'à l'écluse des Rondelles. Trois radiers majeurs y ont été dénoyés, auxquels il faut ajouter le long radier-rapide recréé au droit et en aval de l'ouvrage disparu.	FDAAPPMA 50
octobre	Dérasement des seuils de Fourneaux, de la Roque & du pré-seuil de la Mancellière	Propriétaire : l'entreprise les "Usines de la Vire"
2021 automne	Dérasement du seuil de la Chapelle-sur-Vire	Syndicat de la Vire
2022 automne	Dérasement des seuils de Tessy/Vire & la Mancellière	Propriétaire : l'entreprise les "Usines de la Vire"

4. Validation des actions de RCE et limites des évaluations menées

La colonisation des nouveaux habitats découverts n'a pas été quantifiée immédiatement, à commencer par les biefs vidangés en été, de même que le chômage des centrales sur les dévalants. En effet, si ces habitats transitoires n'ont pas été supprimés avant la smoltification des juvéniles, il est logique que le recrutement dont ils furent le siège ait pu participer à la reconstitution d'un stock plus proche des potentialités intrinsèques de la Vire, ce qui a abouti au résultat de 2016, sans pouvoir l'appréhender par le réseau IAS resté fixe.



Il est arrivé qu'un sondage soit effectué, validant la productivité de ces zones, même temporairement disponibles. La *Figure 30* illustre ce comportement. Le bâtonnet bleu donne le résultat obtenu sur la station placée dans le remous de la Mancellière. Cette constatation se reproduit sur tous les sites restaurés (Sienne, Orne, etc.) suivis par la FDAAPPMA 50^{Gloss} en IAS. En l'occurrence, à la demande de l'AAPPMA "les Pêcheurs à la ligne du Pays Saint-Lois", une prospection avait été conduite sur les quatre radiers réapparues avec l'ouverture des vannes du seuil de la Mancellière, bien avant son retrait définitif. Il avait été trouvé des tacons sur 3 d'entre eux, et l'abondance pour les 5 minutes de pêche était de l'ordre de grandeur des stations encadrant ces secteurs (Moulin des Rondelles et Condé-sur-Vire). Il est donc plausible et vraisemblable que cette mise à contribution de nouveaux habitats – même transitoire, pour peu qu'ils furent maintenus jusqu'à la dévalaison - ait été généralisée dès 2014 (date à partir de laquelle les ouvertures ont été à peu près généralisées avant les travaux), aboutissant à l'augmentation du recrutement et conséquemment du stock après 3 ans, par l'accroissement drastique de la surface de production. La *Figure 30* présente la position relative (flèches noires) des ouvrages maintenus ouverts depuis 2014, donc avec le linéaire de biefs en écoulement libre ou faiblement contraint, dès lors.

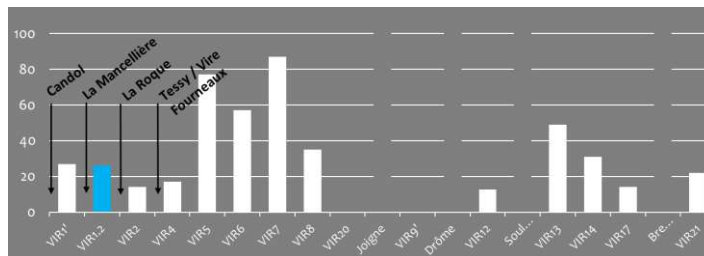


Figure 30 : IAS année 2015 par station sur le bassin de la Vire, aval / amont. Position relative des biefs rendus à l'écoulement libre sur la période 2014 – 2025.

L'effet des actions de restauration de la Vire a été passé à l'analyse par Philippe BARRAN, du bureau d'études ECOGEA, dans le cadre de l'étude *Évaluation de la mise en œuvre de l'action de l'Agence de L'Eau Seine Normandie en matière de restauration de la continuité écologique. Principaux résultats - Février 2017*. Il a analysé l'évolution du recrutement obtenu par le suivi mené par la FDAAPPMA 50 et l'a mis en perspective d'événements de gestion des ouvrages et des usages sur la Vire :

On peut désormais différencier 4 grandes phases depuis le début du suivi de la population de *Salmo salar* sur le bassin :

1. Equipement des ouvrages transversaux de passes à poissons (plan "retour aux sources"). Les suivis débutent en fin de cette première phase. Les IAS sont faibles, les remontées de géniteurs représentent 50% à 80 % du potentiel théorique calculé sur le bassin, valeurs qui restent faibles, dans l'absolu, au regard de la taille du bassin.
2. Après équipement, période de suivi de moins de dix ans sans mesure de gestion particulière. **Les remontées de géniteurs et les recrutements sont plutôt faibles et connaissent de très grandes variations interannuelles.** Les variations de l'IAS sont très corrélées à partir de 2006 aux débits moyens mensuels d'étiage (P. BARRAN, 2017).
3. A la faveur des renouvellements d'autorisation, nombre d'ouvrages hydroélectriques changent de mode de gestion, notamment avec des obligations de chômage vannes ouvertes à partir de 2009, et/ou sont retirés. **Les remontées en géniteurs et les recrutements connaissent un accroissement de type exponentiel, avec des variations importantes. Le nombre de remontées en 2016 représente 237 % du potentiel théorique calculé : de nouvelles surfaces ont produit de manière significative.**

4. Une succession d'étiages marqués avec des épisodes de sécheresse sur la Vire ayant fait disparaître quasi-totalement le débit de certains sous-systèmes (ex : Souleuvre et Roucamps non prospectables en 2018, 2019, 2020 et 2022). **Ces évènements hydro-climatiques ont raboté les effets directs et immédiatement visibles de l'augmentation des surfaces favorables**, avec notamment l'épuisement de la cohorte 2013, responsable des retours 2016, qui engendra 2019, non transféré à 2022.

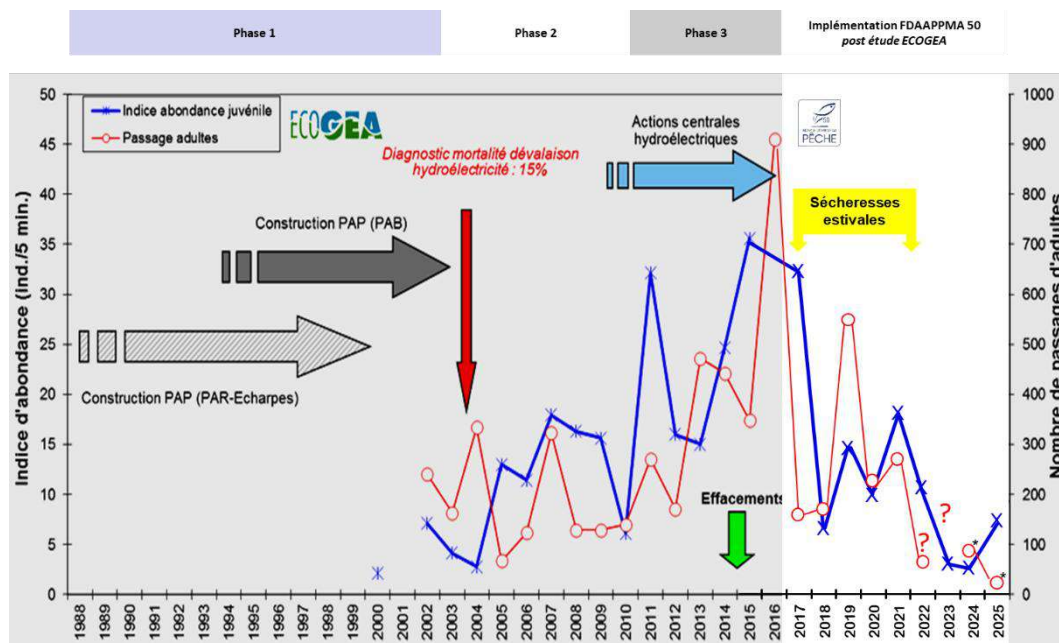


Figure 31 : Etude historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le bassin de la Vire vs remontées de géniteurs et éléments de gestion du BV.

* chiffre brut non validé (vérification des déterminations) ni corrigé (défauts système ou d'acquisition) au moment de la rédaction de ce rapport.

Reproduction *in extenso* du graphique bâti par P. BARRAN pour l'étude AESN, page 75 (zone sur fond gris) avec prolongation des courbes sur les années depuis l'étude (zone blanche : 2017 à 2025).

Bilan : l'interprétation des IAS en confrontation des abondances de retours de géniteurs est délicate et dans le cas de la Vire, elle peut être trompeuse. En effet, les IAS donnent des densités de recrutement stationnelles et l'extrapolation des abondances de tacons produits repose sur la quantité d'habitat présent. Les tacons produits sur des zones non échantillonnées et non quantifiées échappent à notre analyse. Il faudra mesurer et spatialiser les nouveaux habitats de croissance apparus suite aux travaux pour pouvoir procéder rétrospectivement à ce calcul.

Il semble donc clairement observable sur ces résultats que ce soit bien la réduction du taux d'étagement qui représente la mesure propre à être efficace pour la restauration de l'enveloppe du stock de *Salmo salar* sur la Vire, dans laquelle les succès de recrutements interannuels sont ensuite largement corrélés par les débits d'étiage et les autres facteurs de perturbation dont la qualité de l'eau, le colmatage des fonds, etc.

On a toujours déduit, dans les précédents rapports de l'observation de la série historique des données, tant celles obtenues par les **indices d'abondance en juvéniles** (recrutement) que celles obtenues grâce au **comptage des remontées** (stock), le besoin de la suppression de biefs pour atteindre l'augmentation du



stock de saumon atlantique sur la Vire. Tous les constats faits au niveau régional valident la pertinence de cette corrélation, pour peu qu'aucun autre facteur ne vienne annihiler une partie de ce qui est produit à tout stade et/ou faire passer la dépose d'œufs sous la saturation spatiale (survie en mer des adultes, blocages résiduels sur les réseaux lors des migrations génésiques, rabattage du recrutement par des étiages sévères, etc.). L'efficacité supérieure des opérations complètes de RCE sur celle des équipements des ouvrages existants est démontrée par le cas de la Vire, archétypale. Il faudra la compléter par le décloisonnement des principaux affluents.

L'ensemble des observations disponibles semble bien dessiner l'imbrication des enjeux que les gestionnaires des milieux aquatiques ont à relever et qui se retrouvent traduits dans le SAGE Vire : à la fois restaurer le compartiment physique des cours d'eau afin de retrouver la qualité des écosystèmes et à la fois retrouver les systèmes d'infiltration, stockage et relargage d'eau : couverture des sols, haies sur talus, zones humides et nappes phréatiques. **Le premier enjeu permet de pouvoir accroître les potentiels de la biocénose patrimoniale de nos cours d'eau ; le second enjeu** est à plus vaste échelle et sera le plus long à atteindre, mais **il est illusoire de pouvoir conserver les espèces, dont le saumon, sans le satisfaire**. Il est crucial puisqu'il traduit également notre accès à la ressource en eau en toute saison.



Prospective

Le seuil de St-Lô va connaître une adaptation vers une plus grande continuité écologique de la Vire et ceux de Fervaches, des Claies de Vire et de Porribet sont encore à l'étude.

Une fois ces ouvrages retravaillés selon une configuration propre à les rendre compatibles avec les obligations réglementaires, ne resteront plus dans la Manche que :

- Celui de Porribet, toujours à l'étude
- un ouvrage ouvert : le Maupas, il sera définitivement retiré en 2026 ou 2027.
- celui de Condé-sur-Vire qui doit être repris et rééquipé,
- la microcentrale hydroélectrique de Pont-Farcy qui a récemment été réarmée et rééquipée d'ouvrages de franchissement.

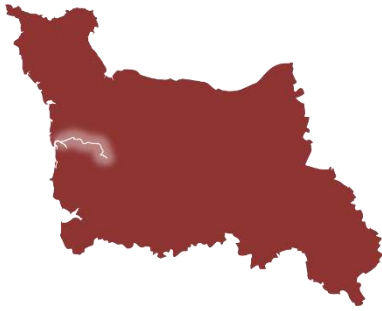
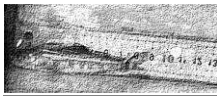
Ces actions continueront d'agir sur différents paramètres, dans le sens de leur amélioration générale. Ils se rapprocheront – sous réserve du maintien de régimes thermique et hydrologique compatibles – de ceux du préférendum de l'espèce *Salmo salar* qui sera le premier et le plus emblématique indicateur de :

- L'augmentation des surfaces de radiers,
- L'amélioration de la qualité de l'eau,
- La suppression des obstacles qui, même équipés, sont loin d'être transparents pour les géniteurs lors de leur migration de montaison ou pour les juvéniles en dévalaison, phénomène accru par l'effet de leur cumul.

Du point de vue piscicole, le second facteur limitant agissant à grande échelle est le maintien de débits d'étiage suffisants pour la survie des peuplements en place. Les effets annoncés du réchauffement climatique renforcent de manière vitale ce besoin et là, les solutions résident au-delà du lit mineur, sur les berges et les versants, dans l'occupation du sol. Nous vous renvoyons au SAGE Vire qui a traité ces problématiques pour en connaître toute l'étendue.


 Classements au titre du L.214-17

Vire	Cours mère	de sa source à la mer
Affluents Calvados (14)	R ^{au} de la Durandière, Roucamps, Courbencon, Rubec, Bladouit, Souleuvre, Brevogne, Virène, Allière	de la source à la confluence avec la Vire
	Drôme	de la RD.77 à la confluence avec la Vire
Affluents Manche (50)	Joigne	pont de la RD.38 à la confluence avec la Vire
	Fumichon	pont de la RD.559 E à la confluence avec la Vire
	Gouvette	Confluence avec cours d'eau de la RD.38 sur la commune de Gouvets à la confluence avec la Vire



La Soulles

Depuis 2005, **la Soulles** est traitée comme un système hydrographique indépendant, car sa confluence est située très en aval sur la Sienne, en limite amont du havre.

Date de pêche | Non pêchée en 2025
 Participants |
 Externes 2025 |

Habitats favorables : leur ventilation

Relevés d'habitats | Données source | Année
 Extrapolation des données PDPG^{Gloss} relations pente - surface d'équivalents radiers-rapides, proposées par A. Richard | 2001

Tableau 33 : Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le réseau hydrographique de la Sienne.

Soulles					
Unité géographique	UPSAT (x 100 m ²) pris en compte		Nb. de station stations réalisées 2025		remarques
	Relevés		prévues		
Linéaire complet	469	469	3	0	3 stations
total	469	469	3	0	156,3 UPSAT / station

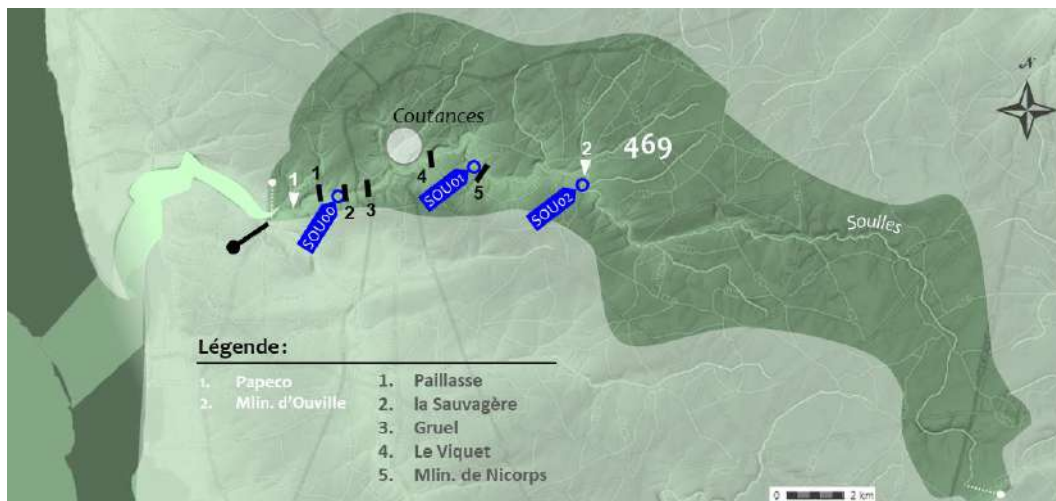


Figure 32 : Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible de la Soulles & effort d'échantillonnage.

Chaque station du réseau de suivi visé apporte une très forte contribution aux calculs. La fiabilité comme la robustesse des résultats obtenus sont donc, inversement, très faibles. Leur répartition géographique, forcément hétérogène à l'échelle du BV, renforce ce biais. L'information est donc du type semi-quantitative,

le calcul mathématique de la contribution de la Souilles au réseau de l'impluvium du Havre de la Seine reste relatif. Il s'agit ici plus de comprendre l'état de (re)colonisation par l'espèce.

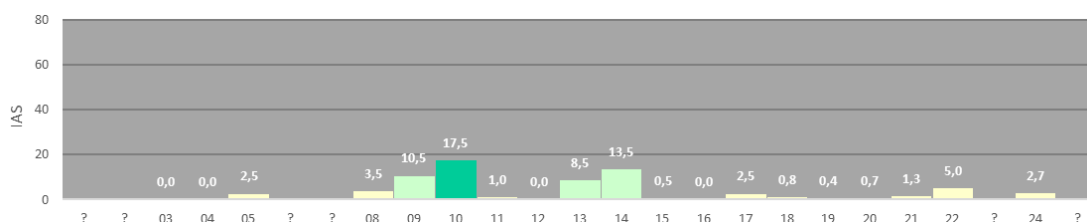
Tableau 34

Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Souilles, année 2025 :

Effort d'échantillonnage :	156 UPSAT accessibles par station	Faible
Taux de réalisation :	0 %	Nul
Appréciation globale de l'information statistique :		Nul
<i>Classes d'abondances retenues (pour 5 min) :</i>	0 1 7 15 30 60	
Position de l'indice moyen pondéré 2025 :		?

La survenue d'une crue avec l'augmentation rédhitoire de la turbidité de l'eau n'ont pas permis la prospection de la Souilles.

Série historique



Graphique 8.

Historique des résultats des pêches d'Indices d'Abondance Saumon sur le bassin de la Souilles.

Le détail de l'historique complet des IAS sur chaque station du BV de la Souilles est donné en annexe 8.

Tableau 35 :

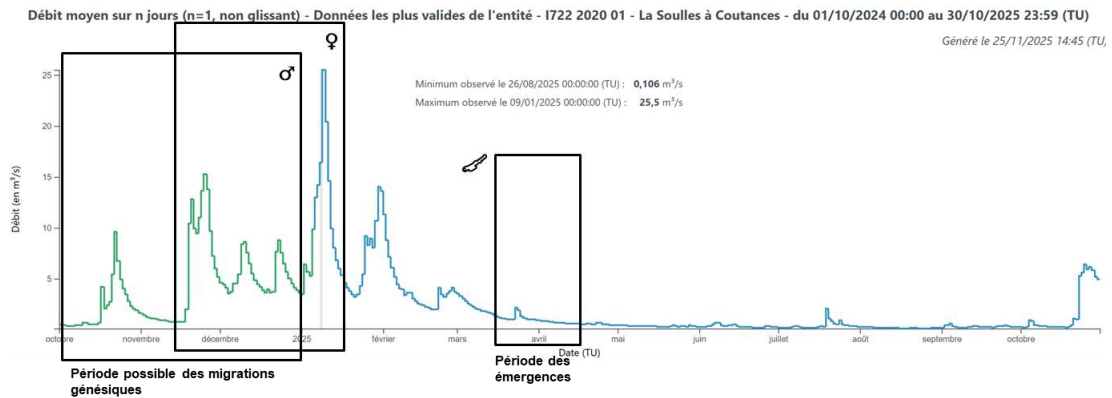
Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Souilles.

Période	Série jusqu'à 2024	5 dernières années 2017 à 2024
Moyenne (σ)	3,8 (5,2)	1,8 (2,2)



Commentaires

Les débits sur la période d'engendrement de la cohorte recherchée



Hydrogramme 6. Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Soullès à Coutances.

Sur la migration génésique et reproduction

La période de dernière migration a présenté une série de crues très marquées. La séquence semble parfaitement propice au déclenchement des migrations et à la colonisation du réseau accessible.

Sur l'émergence

Sur la fenêtre de la période d'émergence, la tendance du régime était à la décroissance. Un ressaut de débit est intervenu sur la période, mais d'une ampleur dont il est difficile d'évaluer l'effet possible sur les alevins et les émergents.

Sur la période de souffrance estivale et la pêche

s.o.

Les classements

La série historique traduit le problème de franchissement jalonnant cet axe. Son **classement au titre du L.214-17, liste 2, jusqu'à la RD. 302 (Ouville)**, avec l'obligation de libre circulation inhérente, a permis de lever quelques-uns des verrous majeurs sis en aval. Les résultats 2022 prouvent déjà que quelques géniteurs ont pu coloniser au moins la moitié de l'axe.

État de la reconquête de la continuité écologique

La police de l'Eau a entamé son travail de mise en œuvre du nouveau classement par, d'aval en amont :

Date	Ouvrage et travaux	Maître d'Ouvrage
2018 automne	suppression du seuil de l'usine PAPECO Situé en limite de salure des eaux du petit fleuve. Il était le blocage ou frein géographiquement le plus en aval, suivi rapidement de trois implantés plus en amont, jusqu'à Coutances.	Propriétaire
2019 juillet	Suppression du seuil du Moulin d'Ouille de l'axe par la remise dans le talweg de la Soulles. La station SOU02 a été déplacée sur ce secteur.	FDAAPPMA 50
2020	Retrait des vannes du seuil de la Sauvagère Des incertitudes demeurent pour certains débits.	CMB
-	l'ancien moulin de Gruel N'est pas dans une configuration conforme au respect de la réglementation. Une consultation pour une étude vient d'être lancée par Coutances Mer et Bocage.	CMB

Le programme d'entretien/restauration des berges porté par Coutances Mer et Bocage ne pourra être que bénéfique au recrutement en saumon atlantique sur l'axe, mais des solutions aux cloisonnements majeurs sis dans sa partie aval et discrets sur les têtes de bassin seront à conduire concomitamment, si l'on veut que la Soulles participe de manière significative à la population manchoise.

Enfin, la localisation précise des aires favorables sur le réseau permettrait une évaluation fine du recrutement possible et du recrutement observé, puis la production de statistiques fiables sur ce système.



La Sienne

Dates de pêche	17 et 19 septembre 2025 (Sienna et Gièze) et 12 septembre 2025 (Airou)	
Participants Externes 2025	Didier LE GUILLOU	AAPPMA "le Bassin de la Sienna".
	Benjamin AGATHON	SIAES
	Laure PHILIPPINE	Bénévole FDAAPPMA 50
	Frédéric LANCELIN	

Habitats favorables : leur ventilation

	Données source	Année
Relevés d'habitats	cours principal : Potentialités et propositions d'actions coordonnées pour la restauration de la population de saumon atlantique sur la Sienna, Laurence MACE	1998
	B.V. Airou : DocOb NATURA 2000	2003
	Gièze et Bérence : étude ALISE via SCE	2011

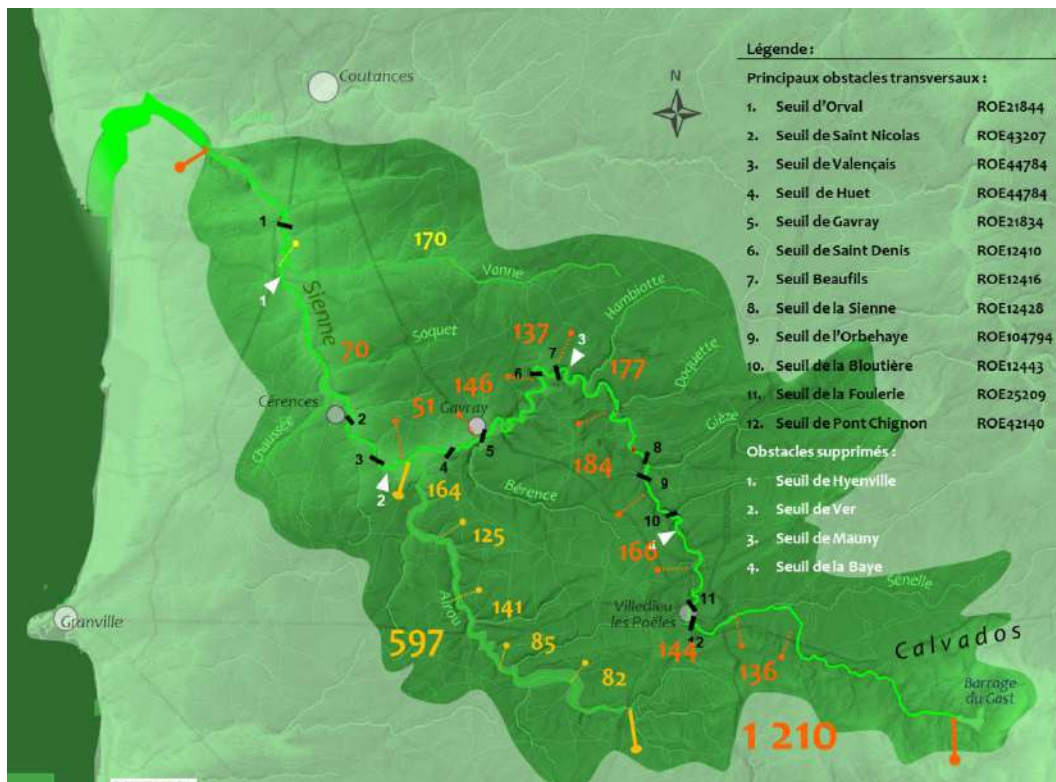


Figure 33 : Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible du BV de la Sienna & effort d'échantillonnage.

Sienna					
Unité géographique	UPSAT (x 100 m ²) pris en compte		Nb. de station stations prévues / réalisées 2025		remarques
	Relevés				
Aval Airou	70	70	2	2	De la Baie à Pont Rouge SIE1 SIE1.2
A	51	51	1	1	De Pont Rouge au Moulin de Gavray SIE2
B	146	283	2	2	Du Moulin de Gavray au Pont de la Baleine SIE3 SIE4
C	137	0	0	0	Du Pont de la Baleine au Moulin de Mauny. Surface reportée sur B
D	177	177	2	2	Du Moulin de Mauny au lieu dit "le Moulin" SIE 4.2 SIE5
E	184	184	1	1	Du lieu dit "le Moulin" au lieu dit "le Maupas" SIE6
F	166	166	1	1	Du lieu dit "le Maupas" à la Phétairie (pont D452). SIE06.1
G	144	144	1	1	De la Phétairie (pont D452) au Pont-es-Celliers SIE7
H	136	136	1	1	Du Pont-es-Celliers au Pont des Beslons SIE8
Sur l'Airou					
T5	164	164	1	1	De Pont Rouge au Pont du Moulin de la Forêt SIE12
T4	125	125	1	1	Du Pont du Moulin de la Forêt au Pont Neuf à Beauchamp, SIE13
T3	141	141	1	1	Du Pont Neuf à Beauchamp à l'affluence de la Doquette SIE14
T2	85	85	1	1	De l'affluence de la Doquette à La Lande d'Airou (D41), SIE15
T1	82	82	1	1	De La lande d'Airou à l'A 84 SIE16
Sur les affluents					
La Gièze	114	114	1	1	SIE17
Total pris en compte	1922	1922	17	17	113,1 UPSAT / station

Tableau 36. Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le réseau hydrographique de la Sienna :

On obtient une contribution assez forte de chaque station, mais selon une répartition géographique assez homogène. Le résultat obtenu est donc estimé comme étant assez fiable, à la condition que l'intégralité du programme soit réalisée. En effet, sa robustesse reste fragilisée par le cloisonnement encore important sur la moitié amont, imposant de prospecter chaque tronçon borné par deux obstacles ou groupe d'obstacles afin d'appréhender l'image globale et le front de colonisation de l'année considérée.

Résultats 2025 sur la Sienna

Tableau 37. Appréciation statistique de l'IAS du bassin de la Sienna, année 2025 :

Effort d'échantillonnage :	113 UPSAT accessibles par station	Moyen
Taux de réalisation :	100 %	Excellent
Appréciation globale de l'information statistique :		Fiable
Classes d'abondances retenues (pour 5 min) : 0 1 7 15 30 60		
Position de l'indice moyen pondéré 2025 :		32



Tableau 38. Résultats par station des pêches d'Indices d'Abondance Saumon 2025 sur la Sienne :

Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Code	Valeurs pour 5 min				UPSAT	Ab. Tot. calculée 0+
				0+	1+	2+	0+ < 80 mm		
la Sienne	Cérences	aval Moulin de Guelle	SIE1'	0	0	0	0%	35	0
la Sienne	Ver	Château	SIE1.2	17	0	0	0%	35	213
la Sienne	Gavray	aval pont de Gavray	SIE2	40	0	0	0%	51	730
la Sienne	St-Denis-le-Gast	aval Moulin de Langle	SIE3	23	0	0	30%	142	1 165
la Sienne	la Baleine	aval de l'andouillerie	SIE4	8	2	0	30%	142	405
la Sienne	Hambye	Mauny	SIE4.2	38	3	1	17%	89	1 204
la Sienne	Hambye	Pont de la D 51 / Abbaye	SIE5	72	4	0	24%	89	2 281
la Sienne	Percy	Maupas	SIE6	30	0	0	10%	184	1 976
la Sienne	La Bloutière	La Baye	SIE6.1	110	0	0	32%	166	6 537
la Sienne	Villedieu-les-Poêles	Moulin Fleury	SIE7'	36	3	0	21%	144	1 856
la Sienne	Beslon	Le Gué	SIE8'	0	0	0	0%	136	0
l'Airou	Mesnil-Amand	Valpin	SIE12	23	0	0	35%	164	1 350
l'Airou	Mesnil-Rogues	amont Moulin de la Forêt	SIE13	2	2	0	50%	125	90
l'Airou	Champrepus	Moulin des Planches	SIE14	14	3	1	67%	141	707
l'Airou	La Lande d'Airou	la Planche Colombel	SIE15	38	3	0	78%	85	1 156
l'Airou	Bourguenolles	Bois St-Jean	SIE16	56	7	1	64%	82	1 644
La Gièze	Percy	La Roctinière	SIE17	24	1	0	80%	114	979
Moy. Pond.				32,4				1 922	22 294
Moyenne				31,7					

L'indice d'abondance moyen pondéré est très bon en 2025. Le résultat de 32,4 tacons pour 5 minutes de pêche est la résultante de deux principaux sous-systèmes à la contribution très différente :

- le cours mère avec 38 tacons pour 5 minutes,
- l'Airou, avec 23 tacons/5 min.

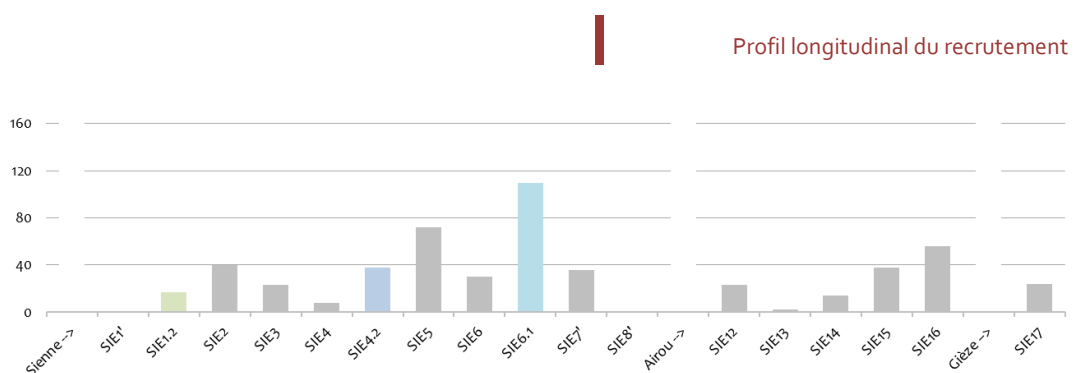


Figure 34 : IAS année 2025 par station sur le bassin de la Sienne, d'aval en amont.

En bleu clair, la station sur les radiers réapparés de La Baye ; en bleu foncé, celle de Mauny ; en vert celle dans le remous de Ver.

L'amplitude des résultats va de faible (Airou aval) à excellent sur l'amont de l'Airou. Ce dernier développe un recrutement globalement bon, mais éloigné de ceux qu'il a pu produire, et selon un gradient aval-amont

marqué. Le cours mère retrouve une très forte production, fruit principalement des habitats favorables situés dans la partie médiane/supérieur du cours. L'amont reste improductif.

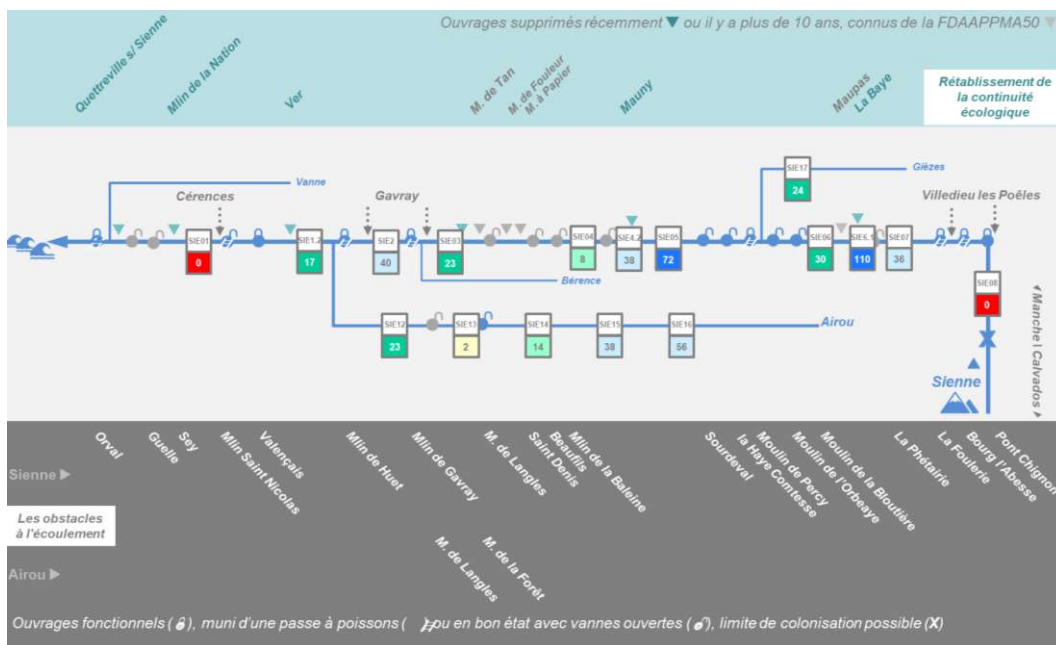
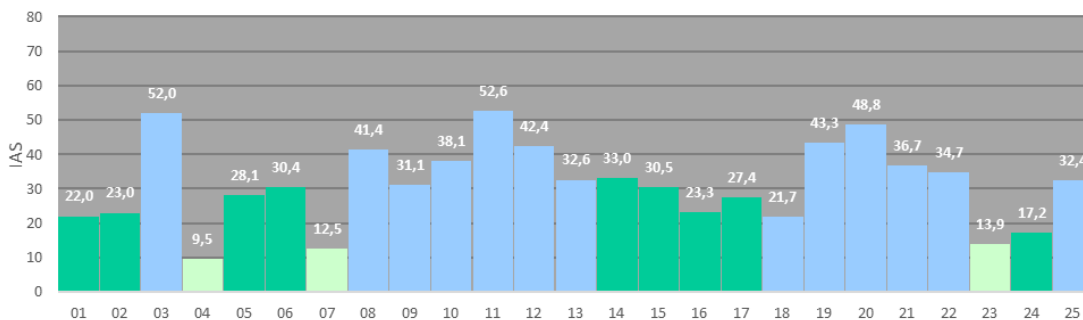


Figure 35 : Diagramme de la continuité sur le réseau de la Sienna et position des stations IAS.

Série historique



Graphique 9. Historique des résultats des pêches d'Indices d'Abondance Saumon 2025 sur le bassin de la Sienna.

Le résultat 2025 est en hausse par rapport à 2024. Le détail de l'historique complet des IAS sur chaque station du BV de la Sienna est donné en annexe 10.

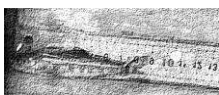


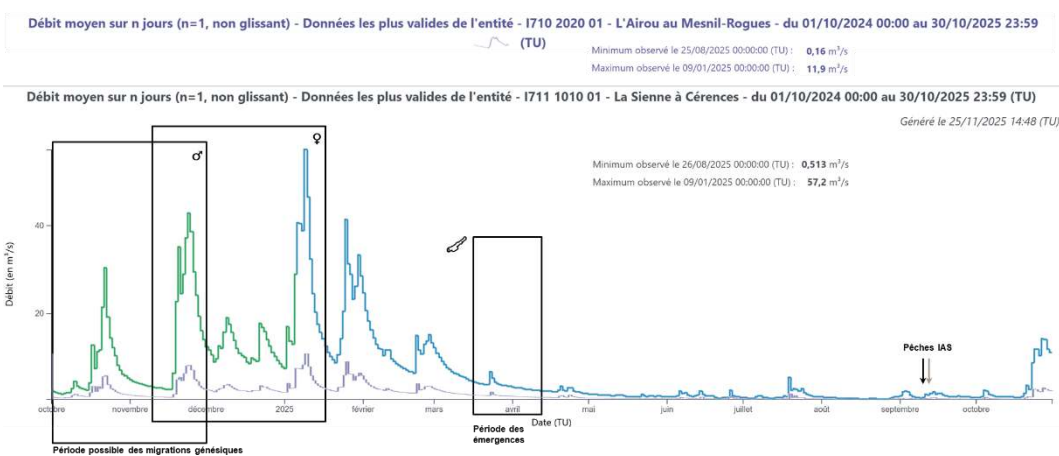
Tableau 39. Moyennes pondérées et tendances des Indices d'Abondance Saumon sur la Sienna :

Période	BV		Sienna		Airou	
	Moyenne	(σ)	Moyenne	(σ)	Moyenne	(σ)
Série Jusqu'à 2023	31,3	(11,8)	26,0	(12,7)	42,0	(15,9)
5 dernières années 2018 à 2025	30,4	(14,7)	29,2	(20,1)	34,0	(9,6)

La tendance récente reste globalement stable, proche des moyennes interannuelles, portée par le cours mère de la Sienna.

Commentaires

Influence des débits sur la cohorte 2025



Hydrogramme 7. Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Sienna à Cérences.

Sur la migration génésique et reproduction

La période de dernière migration a présenté une série de crues chaotiques. Une première a été suivie d'un étiage. La séquence semble globalement compatible avec le déclenchement des migrations et avec la possibilité de montaison sur le réseau accessible.

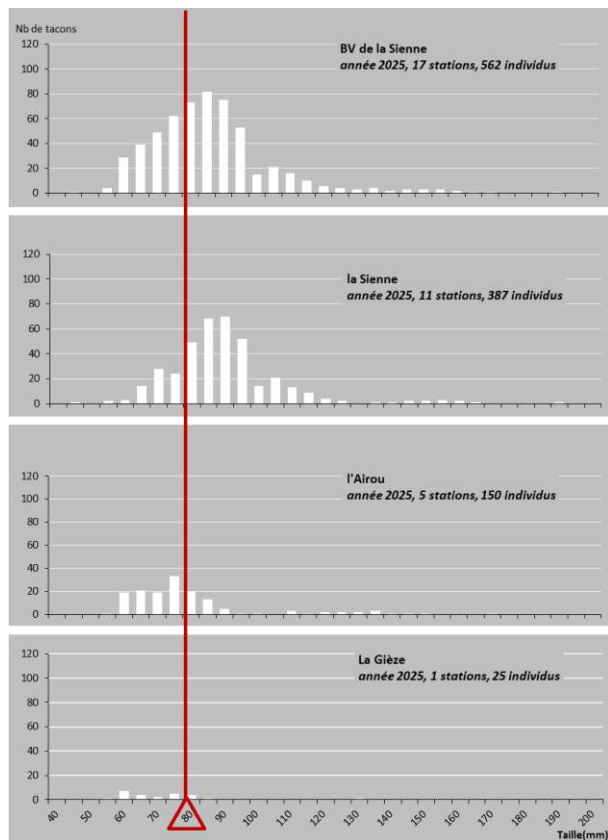
Sur l'émergence

Sur la fenêtre de la période d'émergence, le régime de décrue n'a été interrompu que par une légère crue dont l'ampleur ne laisse pas supposer d'effet délétère sur la survie des alevins autour de la phase d'émergence.

Sur la période de souffrance estivale et la pêche

Les pêches sont intervenues à l'étiage, sur une période de légère montée en charge qui aura permis une lame d'eau plus adéquate, permettant que les poissons se soient redistribués sur les habitats propices.

Structure de la population



L'Airou et la Gièze présentent toujours une majorité de tacons de taille inférieure à 80 mm. Les deux renferment des conditions qui peuvent devenir très limitantes pour l'espèce :

- lame d'eau plus faible,
- largeur du lit moindre,
- morcellement des habitats favorables,
- régime thermique globalement plus frais que sur la Sienna, et donc des émergences plus tardives.

Figure 36 : Histogrammes de distribution des tailles des tacons capturés en 2025 sur le bassin de la Sienna.

Ces conditions peuvent expliquer l'apparition d'une plus forte pression de compétition intraspécifique. Le recouvrement d'habitat avec celui de la truite fario apporte en plus une pression de compétition interspécifique. Le tout aboutit à la présence d'individus menus, indépendamment des densités rencontrées.

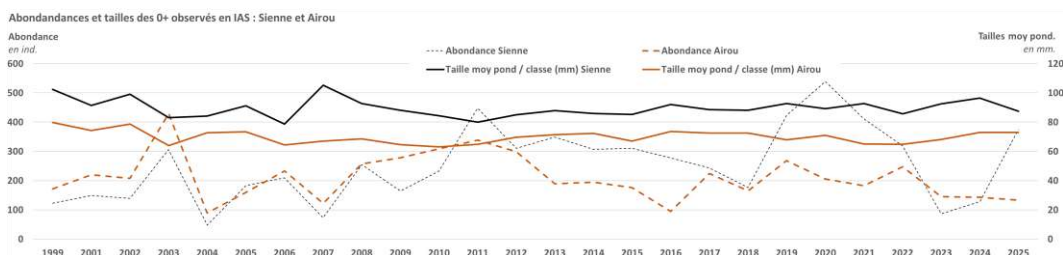


Figure 37 : Évolution des abondances relatives et de la taille moyenne pondérée (classe de 5 mm) des o+ observés sur le cours mère de la Sienna et son affluent l'Airou, campagnes IAS FDAAPPMA 50.

La Figure 37 montre une relative stabilité de la taille moyenne pondérée par classes de taille des tacons o+ observés sur la Sienna et sur l'Airou. La corrélation *abondance - taille* est non stricte et/ou faible ou selon un gros facteur d'amortissement. Cette observation pousse à formuler trois hypothèses :



- la première, évoquée au paragraphe précédent, serait qu'il existe un caractère trophique intrinsèque à chaque sous-système, probablement en lien avec la largeur, qui serait prépondérant sur les autres facteurs.
- Le second serait que la diversité des conditions environnementales rencontrées sur les stations, chaque année, le soit suffisamment pour lisser la somme des réponses de ces conditions indépendantes présentes sur chacun des radiers visités. L'effet de densité-dépendance sur les tailles n'est lisible qu'à petite échelle, car au-delà de la station, des facteurs d'amortissement prennent le dessus (J.L. BAGLINIERE, comm. pers).
- Une autre hypothèse peut être ajoutée : une température d'eau plus basse sur l'Airou qui retarderait les émergences, ce qui aboutirait à une différence significative de la taille des tacons en septembre par rapport à ceux de la Sienne.

Au terme de cette observation et de ces réflexions, on retiendra que l'Airou, bien que jadis plus productif à surface égale que le cours mère, génère majoritairement des individus à cycle dulçaquicole plus long.

De la destruction de production

L'étude commandée au bureau d'études SIEE Sud-Ouest et au CSP^{Gloss} en 2002, aux termes des simulations, estimait que selon les années, **8 à 15 %** du contingent dévalant était détruit par les microcentrales ponctuant le cours de la Sienne (taux dépendant des conditions hydrologiques).

L'ouvrage le plus meurtrier était celui de Saint Nicolas, suivi par ceux de Percy et de Huet. Ces deux dernières unités de production hydroélectriques, avec celle de Hyenville, sont encore en fonctionnement.

St Nicolas est transparent pour la dévalaison depuis 2015, les vannes ont été retirées par la FDAAPPMA 50 à la demande et par convention avec le propriétaire. Il occasionnait 36,3 % des pertes globales liées à la dévalaison par les turbines. L'entente amiable de la FDAAPPMA 50^{Gloss} avec le propriétaire pour le retrait définitif du seuil du moulin St Nicolas à Cérences, aidée de l'AESN^{Gloss}, n'avait pu aboutir.

<i>Turbine</i>	<i>% cumulé de tacons produits en amont</i>	<i>Nb. de tacons</i>
<i>µcentrale de Villedieu (Pont Chignon)</i>	0%	0
<i>µcentrale de la Minoterie Villedieu (La Foulerie)</i>	0%	0
<i>µcentrale Anc. Laiterie (Percy)</i>	45%	9 493
<i>Minoterie de Gavray (Moulin Beauquesne)</i>	68%	14 548
<i>µcentrale du Mlin. Huet</i>	72%	15 279
<i>µcentrale de Cérences (Saint Nicolas)</i>	88%	18 794
<i>µcentrale de la minoterie de Hyenville</i>	88%	18 794

Figure 38 : Distribution de la production de smolts par rapport à l'implantation des turbines sur la Sienne, année 2025.

L'exercice de l'évaluation de la destruction de production n'est plus valide avec la modification de St-Nicolas, les chiffres de rabatement de l'abondance qui suivent sont donc majorés. Le taux de perte sur l'axe devra être réévalué, exercice difficile sur la base de l'étude susmentionnée. En appliquant le taux de destruction de tacons sans correction, le recrutement en cas de fonctionnement de toutes les microcentrales hydroélectriques aurait été rabattu de **22 294** à : **entre 17 052 et 19 610 tacons**.

Répartition spatiale et blocages sur le cours mère

Au niveau du bourg de Villedieu, trois ouvrages déversoirs barrent le cours de la Sienne et opposent des obstacles au franchissement des géniteurs :

- Le barrage de la Foulerie, ancienne minoterie en aval immédiat de Villedieu, un temps reconverti pour produire de l'hydroélectricité mais aujourd'hui inexploitée.
- Un seuil dans le centre-ville : le Moulin du Bourg l'Abbesse.
- La minoterie du centre-ville : le Pont Chignon, qui n'utilise plus la force hydraulique de la Sienne.

Suite à une **réflexion avec les élus** sur le devenir possible du chapelet d'ouvrages sur l'axe et certains affluents, **par la rencontre des propriétaires** sur leurs sites, le tout mené à l'initiative **du SIAES**, un consensus s'était dessiné. Un scénario d'abaissement du taux d'étagement résiduel a été échafaudé sur la base proposée par l'étude cadre AESN^{Gloss} de mai 2011. Depuis :

- L'étude pour l'équipement du seuil de la Foulerie est en cours.
- Les travaux de construction d'une passe à poissons sur le seuil du moulin du Bourg l'Abbesse sont achevés mais doivent être repris.
- L'étude pour l'équipement du seuil de Pont Chignon connaît actuellement un arrêt.

Cas de l'Airou – Site NATURA 2000

Le site Natura 2000 FR2500113 - Bassin de l'Airou proposé en 1999 pour les habitats d'espèces dont le saumon atlantique a été créé par Arrêté le 2 octobre 2014. Ce site, restreint géographiquement à un périmètre très rapproché du lit mineur sur les seuls linéaires retenus comme très productifs pour l'espèce, a souffert de plusieurs facteurs pour sa mise en œuvre :

- Site trop restreint auquel échappe l'essentiel des causes qui menacent la fiabilité et l'accroissement des recrutements (notamment les causes du colmatage des substrats d'incubation)
- Pas ou peu de contrats Natura 2000 puis de MAE signés sur le site.

Le recrutement sur cet affluent reconnu comme majeur au niveau départemental pour l'espèce a connu un recul de 2009 à 2016, ne se maintient plus qu'à un « bon » niveau, soit deux classes de densité en dessous des valeurs mesurées il y a deux décennies.

Les tacons de cet affluent restent, en moyenne, notablement plus petits que sur le cours principal (Figures 36 et 37). Il en résulte une plus grande proportion de « modes bas », qui devront passer 2 hivers en rivière, apportant théoriquement une plus faible quantité de smolts par cette cohorte et conséquemment d'adultes. Au-delà de l'effet densité/dépendance dont on a prouvé qu'il n'expliquait pas complètement ces tailles notablement plus petites sur cet affluent, il faut donc avancer l'hypothèse d'un caractère trophique et/ou thermique intrinsèquement limitant.

Le premier programme de restauration/entretien du SIAES sur l'Airou s'est achevé en 2016. Il a été conduit selon quatre tranches annuelles, qui se sont succédées d'amont en aval. L'ouverture de la couverture végétale en rive et le maintien de radiers éclairés, s'ils favorisent la production primaire et celle du macrobenthos à l'échelle du radier, semblent s'estomper à l'échelle de l'axe où l'hétérogénéité des conditions ressort. Il s'agissait de la mesure 111 du DocOb du site NATURA 2000 "Bassin de l'Airou", relatif, notamment, à l'entretien de la ripisylve. L'observation faite de l'évolution des tailles moyennes au cours du temps (Cf. Figure 37) relativise l'ampleur de l'effet attendu de ce type de mesures — utile par ailleurs — quant au bénéfice sur la contribution au recrutement de l'Airou, devant jouer sur l'accroissement du caractère trophique des zones de croissance.



Au bilan et après 20 ans, la mise en place du site d'intérêt communautaire ne s'est pas traduite par une augmentation de la production de saumon atlantique ni même par son maintien au niveau connu au début du suivi, lors de la définition du site, alors même que sur le cours mère, non classé, cet indicateur a significativement augmenté.

Saumon atlantique et mulette perlière

On avait lancé l'hypothèse que la part majoritaire de petits individus, donc à cycle dulçaquicole plus long, aurait pu trouver son intérêt sur l'Airou pour la Mulette perlière *Margaritifera margaritifera*. Cette espèce peut être commensale du saumon sur une partie de son cycle biologique. Elle est toujours faiblement présente sur l'Airou qui est, en l'état actuel des connaissances, le dernier système départemental et un des trois à l'échelle de la sub-région à l'abriter encore.

Lorsque c'est le saumon qui est le commensal du cycle, le séjour initial de plus d'un an en eau douce de cet hôte va dans le sens d'une plus grande réussite de la commensalité, puisque la phase concernée connaît deux types de cycle, un long et un court. Dans le premier cas, le kyste (la glochidie) doit passer plus d'un an sur les branchies de l'hôte, et sera perdu si ce dernier part en mer avant le terme du processus. Or, il s'avère par l'observation, sur l'Airou, et contrairement à ce qui avait été trouvé dans la littérature scientifique, que l'hôte majoritairement utilisé se trouve être la truite fario *Salmo trutta*. Il y a peut-être dans cette observation l'indice démécologique^{gloss} que l'Airou constitue potentiellement un sous-système biotypologiquement plus adapté à la truite de rivière.

Augmentation du stock de la métapopulation Sienne

Comme les années passées, les surfaces favorables réapparues contribuent de l'ordre de celles qui les entourent, si ce n'est plus. Le déficit chronique des zones amont est en revanche encore bien visible en 2025 (Cf. Figure 34 : IAS année 2025 par station sur le bassin de la Sienne, d'aval en amont.).

Considérant la série historique, et en comparaison avec le cours mère, le cas de l'Airou illustre qu'un sous-système, fût-il excellent, ne permet pas de satisfaire intégralement et régulièrement, à long terme, au maintien de la métapopulation complètement fonctionnelle du B.V. Vouloir gérer la métapopulation de la Sienne par une partie seulement de son aire originelle est insuffisant. L'Airou fut probablement nécessaire quand on devait raisonner en termes de réservoir biologique, mais n'a pas permis jusqu'à ce jour de retrouver une population pleinement exploitable et résiliente. **Ces constats semblent illustrer le fait que le rôle de réservoir biologique d'un sous-système est bien différent pour le long terme sur le maintien d'une métapopulation à celui d'un milieu complètement fonctionnel et pleinement productif.**

Les faits sont têtus : l'accroissement du nombre de retours de saumons sur le BV de la Sienne a dû et devra passer par la reconquête des grandes surfaces de radiers du cours mère selon deux axes :

- en améliorant celles qui sont à la fois existantes et accessibles (continuité piscicole, décolmatage et mobilité des fonds),
- en dénoyant celles cachées sous les remous des seuils transversaux, ainsi que de tous les émissaires potentiellement productifs. C'est bien ce qui semble se produire ces dernières années d'observation, ce qui incite à poursuivre les actions, notamment de RCE.

Les premières opérations de retraits de seuils et la simple observation locale de l'utilisation des habitats découverts et restaurés par l'espèce sont édifiantes quant à l'intérêt de ce type d'opérations pour le renforcement et à terme de restauration et du maintien de la population (Ver, Mauny, la Baye, Cf. Figure 34).

Le programme d'entretien/restauration déjà conduit par le SIAES sur le cours principal, comme celui de l'Airou dans le cadre de NATURA 2000, a permis de retrouver une bonne fonctionnalité des berges et d'améliorer l'éclairement des divers faciès du chenal.

Couplées aux efforts généralisés consentis sur le bassin pour la préservation de la qualité d'eau, les dernières actions RCE atteignent un effet de synergie qui a abouti, notamment, en 2018 à la possibilité d'une augmentation très substantielle du TAC, traduction concrète de l'augmentation du stock produit par la Sienne. Ce stock serait encore exploitable par la pêche de loisir, mais la crainte du report de l'effort de pêche sur cette pêcherie a abouti au choix de sa fermeture à titre conservatoire.

Du potentiel d'amélioration du recrutement

Comme indiqué précédemment, des ouvrages hydrauliques désormais non gérés de manière continue comme ce fut le cas dans le passé, qui restent donc inertes en travers du lit, devront être retirés pour retrouver la capacité nominale de la Sienne. A ce titre, la réflexion **animée** sur le devenir possible du chapelet d'ouvrages sur l'axe et certains affluents, avec le partage d'un scénario permettant de rabattre le taux d'étagement autour de 25 %, représente une avancée notable.

Six précédents existent désormais sur le bassin :

Date	Ouvrage et travaux	Maître d'Ouvrage
2010 octobre	Dérasement du seuil du Moulin de Ver Cette action fut édifiante par la rapidité de restauration spontanée des habitats courants dans le lit autrefois sous l'influence de la courbe de remous de l'ouvrage. Ces habitats frais-moulus ont été immédiatement colonisés par les juvéniles de saumon atlantique malgré les substrats pierreux non stabilisés ni très épais. Dès 2012, les substrats ont été observés reconstitués et fonctionnels : de nombreuses frayères ou tentatives de frayères à lamproies marines en ont attesté. Le gain pour la métapopulation de la Sienne lié à l'accroissement de la capacité d'accueil du cours d'eau pour ce stade de l'espèce est confirmé ; ce n'est qu'une partie du gain de l'opération, mais la plus évidente.	Propriétaire
2015 juin	Retrait du seuil de Mauny Il fit suite à la délibération prise en juin 2012 par l'AAPPMA ^{Gloss} « Association du Bassin de la Sienne ». Une seconde phase au printemps 2016 a permis de diversifier les habitats sous la courbe de remous afin de maximaliser l'ambiance lotique ^{Gloss} favorable au recrutement des 650 mètres de l'ancien remous. Cette action voulue exemplaire par l'AAPPMA a porté sur un ouvrage situé dans la partie encaissée et pentue de la vallée sur le tronçon le plus biogène pour l'espèce. La réponse biologique fut immédiate et massive dès la fin d'été, le nouvel habitat ayant été abondamment colonisé par des tacons nés sur d'autres secteurs.	FDAAPPMA 50
2020	Retrait des seuils du Moulin de la Baye Le sondage biologique effectué à la Baye depuis 2021 confirme l'effet « d'explosion biologique » qui suit le retrait d'un ouvrage hydraulique et le remaniement du lit.	FDAAPPMA 50
	Quetteville-sur-Sienne. L'ex-remous n'a pas encore été testé.	SIAES



	Ouverture de la partie aval de la Vanne Affluent déjà classé au L 432-6. Aucune prospection n'y a été conduite depuis.	SIAES
2025	Moulin de Guelle. L'ex-remous n'a pas encore été testé.	SIAES

Il faudra également maîtriser les apports des versants en fines et xénobiotiques, ainsi que maintenir les formations pédo-géologiques nécessaires au soutien d'étiage :

- système permettant l'infiltration (haies sur talus, sols non imperméabilisés),
- formations hypogées de stockages (aquifères de surface, zones humides).
- Maintien d'un ombrage suffisant pour limiter l'échauffement et l'évaporation du flux estival. Ce point devient un facteur limitant qui pourrait bien devenir prépondérant sur le maintien, notamment de cette espèce, dans un proche avenir.

Cet intérêt étant commun à la préservation de la ressource en eau, en quantité et en qualité, le SAGE Sienne, Soules, côtiers ouest du Cotentin aura ici également un rôle crucial à jouer.

Autres affluents

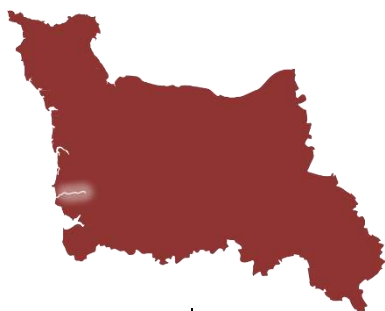
La **Gièze** connaît toujours la colonisation par l'espèce. Le seuil situé en aval permettant le pompage d'eau pour sa potabilisation a été détruit, ce qui libère l'affluent jusqu'à Percy. Au-delà, le passage plus amont est durablement compromis par une configuration artificielle complexe, très néfaste à l'exploitation par l'espèce des habitats très favorables situés plus en amont. Cet obstacle devra être levé puisque le cours d'eau est sur la liste 2 du L.214-17, avec une limite amont fixée à la RD 58, soit quelques centaines de mètres plus en amont de cet obstacle rédhitoire.

La Bérence, la Doquette et la Gièze sont classées au titre du L 214-17, liste 2 (prioritaires) dont le délai de mise en conformité est de 5 ans. Les trois ont fait l'objet d'une étude par le SIAES en 2018 qui devrait être suivie de travaux de décloisonnement.

Le **Soquet**, petit affluent direct de la Sienne, en aval de Cérences, a été entièrement décloisonné en été 2014. Bien que représentant peu de surfaces propices au saumon, ce léger gain s'ajoute à l'effort d'amélioration globale du bassin.

Bilan

Avec l'effondrement du taux de survie des adultes en mer constaté sur l'ensemble des métapopulations de l'arc de l'Atlantique Nord, les considérations et pistes d'actions de restauration précédentes acquièrent le caractère d'un enjeu absolu pour l'espèce. Le BV de la Sienne est l'un des deux seuls à conserver, d'après nos observations menées par le truchement de la méthode IAS, le seuil de conservation. Le maintien à l'état fonctionnel le plus longtemps possible, voire le renforcement de cette métapopulation, recèle peut-être désormais la source significative d'une possible résilience de l'espèce à plus vaste échelle.



Le Thar

Date de pêche	2 octobre 2025	
Participants externes 2025	Jérémy LEBRETON	Bénévoles AAPPMA
	Patrick LELIGNY	
	Frédéric LANCELIN	

Habitats favorables : leur ventilation

Relevés d'habitats	Données source	Année
	Extrapolation des données PDPG ^{Gloss} relations pente - surface d'équivalents radiers-rapides, proposées par A. Richard	2001

Tableau 40 : Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le réseau hydrographique du Thar

Thar					
Unité géographique	UPSAT (x 100 m ²) pris en compte		Nb. de station stations prévues 2025		remarques
	Relevés			réalisées	
Aval	49	-	0	0	reportées sur l'amont
Amont	86	135	3	2	3 stations
total	135	135	3	2	67,5 UPSAT / station

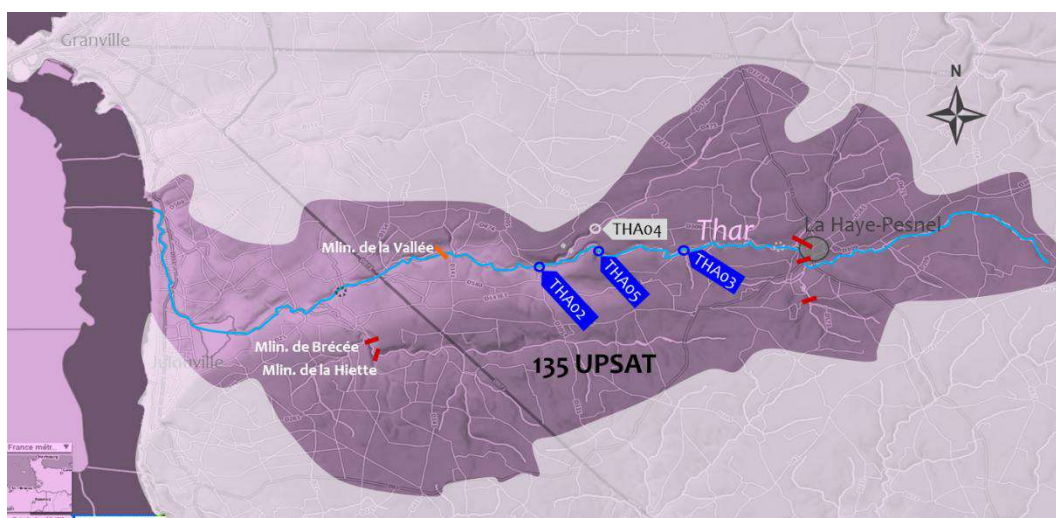


Figure 39 : Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible du Thar & effort d'échantillonnage.

On obtient 49 UPSAT^{Gloss} sur le tronçon aval et 86 UPSAT sur le tronçon médian, échantillonnés par 3 stations. On aboutit ainsi à une bonne représentation statistique des surfaces favorables, et une répartition



spatiale pertinente. Les résultats seront considérés comme fiables quand l'ensemble du réseau est prospecté.

Résultats 2025

Tableau 41 Appréciation statistique de l'IAS du bassin du Thar, année 2025 :

Effort d'échantillonnage :	45 UPSAT accessibles par station	Fort
Taux de réalisation :	66 %	Moyen
Appréciation globale de l'information statistique :		Moyen
<i>Classes d'abondances retenues (pour 5 min) :</i> 0 1 7 15 30 60		
Position de l'indice moyen pondéré 2025 :	0	

La station amont n'a pu être prospecté du fait de la tenue d'une chasse en battue à proximité.

Tableau 42. Résultats par station des pêches d'Indice d'Abondance Saumon 2025 sur le Thar :

Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Code	Valeurs pour 5 min				UPSAT	Ab. Tot. calculée 0+
				0+	1+	2+	0+ < 80 mm		
Le Thar	St-Jean-des-Champs / la Lucerne d'Outremer	aval de l'Abbaye de la Lucerne	THA2	0	0	0	0%	45	0
Le Thar	la Lucerne d'Outremer / Saint-Pierre-Langers	Forêt de la Lucerne : pont de Rondin	THA2.2	0	0	0	0%	45	0
Le Thar	Saint-Ursin / la Lucerne d'Outremer	La Gislardière	THA3'		0	0	0%	45	0
			Moy. Pond.	0					
			Moyenne	0					

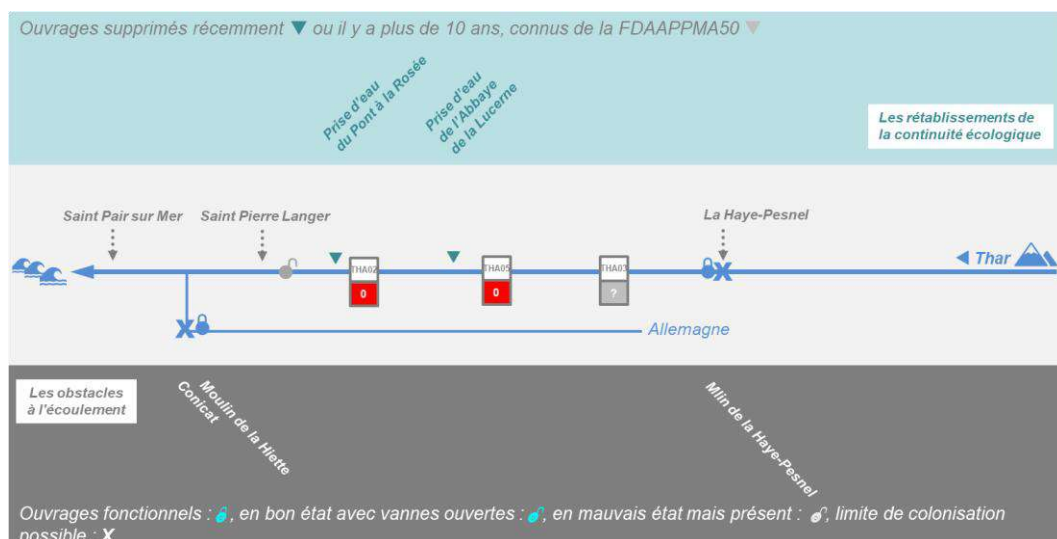


Figure 40 : Diagramme de la continuité sur le réseau du Thar et positions des stations IAS.

Le recrutement 2025 est nul.

Série historique



Graphique 10. Historique des résultats des pêches d'Indices d'Abondance Saumon sur le Thar.

Le détail de l'historique complet des IAS sur chaque station du BV du Thar est donné en annexe 11.

Tableau 43. Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur le Thar :

Période	Série jusqu'à 2023	5 dernières années 2020 à 2024
Moyenne (σ)	8,9 (13,4)	4,5 (5,8)

Il semble qu'on passe d'une grande variabilité interannuelle du recrutement à un bas niveau de recrutement récurrent.

Commentaires

Les débits sur la période d'engendrement de la cohorte recherchée

L'hydrogramme n'est pas disponible.

Bilan

Au bout de 18 ans de suivi, il avait été remarqué qu'un motif semblait se propager comme une onde de résultats nuls ou infimes à partir de 2004, selon une période de 3 ans (soit un cycle court, Cf. § [Comprendre les histoires de vie possibles du saumon et la phase que l'on observe par la méthode](#)), qui aurait induit 2007, qui aurait induit 2010, qui aurait induit 2013 pour aboutir à la production de 2016. Cet élément semblait



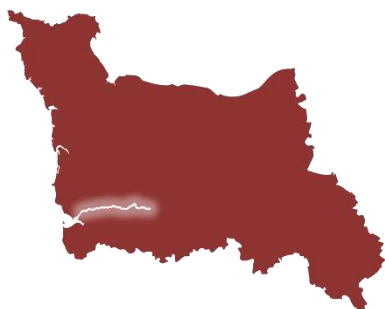
indiquer la part prépondérante de castillons dans les stocks et *a contrario* la part non significative des saumons de printemps dans la production du stock du Thar. Selon cette hypothèse posée les années précédentes, la prochaine année « creuse » aurait dû être 2019. Or l'observation a infirmé cette prédiction puisque le résultat fut moyen, donc déjà significatif. L'effet de la dispersion des cohortes, la venue d'individus erratiques et les conditions environnementales prennent leur part, sans que nos outils d'analyse ne puissent les discerner. Nous pouvons juste en intégrer les conséquences à notre échelle de suivi.

Plus en amont de la Forêt de la Lucerne, l'impact de l'ancienne station d'épuration de la-Haye-Pesnel fut suspecté. Les campagnes d'IBGN^{Gloss} et Cb₂^{Gloss} réalisées sur le réseau du Thar depuis septembre 2009 ont indiqué clairement : i) la biogénicité du milieu et ii) l'amélioration du milieu. Ces indices biotiques ont été excellents de 2013 à 2014. En 2015, le résultat y était le meilleur de l'axe, à savoir très bon.

Les blocages persistants pour les poissons et les sédiments devaient être traités à échéance de décembre 2025 pour satisfaire aux implications réglementaires du **classement liste 2 du L.214-17 (jusqu'au pont de la RD. 35 à la Haye-Pesnel)**, au bilan :

Date	Ouvrage et travaux	Maître d'Ouvrage
2010	le blocage connu du seuil de prise d'eau a été réglé par une remise dans le lit de talweg. Ne reste qu'une discontinuité relative au niveau d'un ancien moulin	GTM
2024	Forêt de la Lucerne Les travaux de rétablissement de la continuité écologique du Thar à la limite aval de la Forêt de la Lucerne, au droit de l'ancien ouvrage de prise d'eau du bief de l'Abbaye de la Lucerne, sont achevés.	GTM

L'ajout de l'**Allemagne**, jusqu'à la RD 35 (la Lucerne-d'Outremer), aurait permis de rendre accessible à l'espèce une dizaine de kilomètres actuellement stériles pour le saumon mais intégralement décroissonnés à partir du Moulin de la Hiette par le PRCE, tranche 2 sous maîtrise d'ouvrage AAPPMA^{Gloss} puis FDAAPPMA 50^{Gloss}. Les solutions de décroissonnement et restauration sont en voie de finalisation ; les solutions techniques sont dessinées.



La Sée

Dates de pêches	du 3 au 6 septembre 2025	NATURA 2000
Participants externes 2025	Clara BREEZE	AESN
	François RENAULT	CATER Normandie
	Xavier FOURNIALS	Bénévole FDAAPPMA 50
	Frédéric LANCELIN	Bénévole AAPPMA
	Frédéric ROSSIGNOL	
	Jean François PROCHASSON Olivier BRIENS	

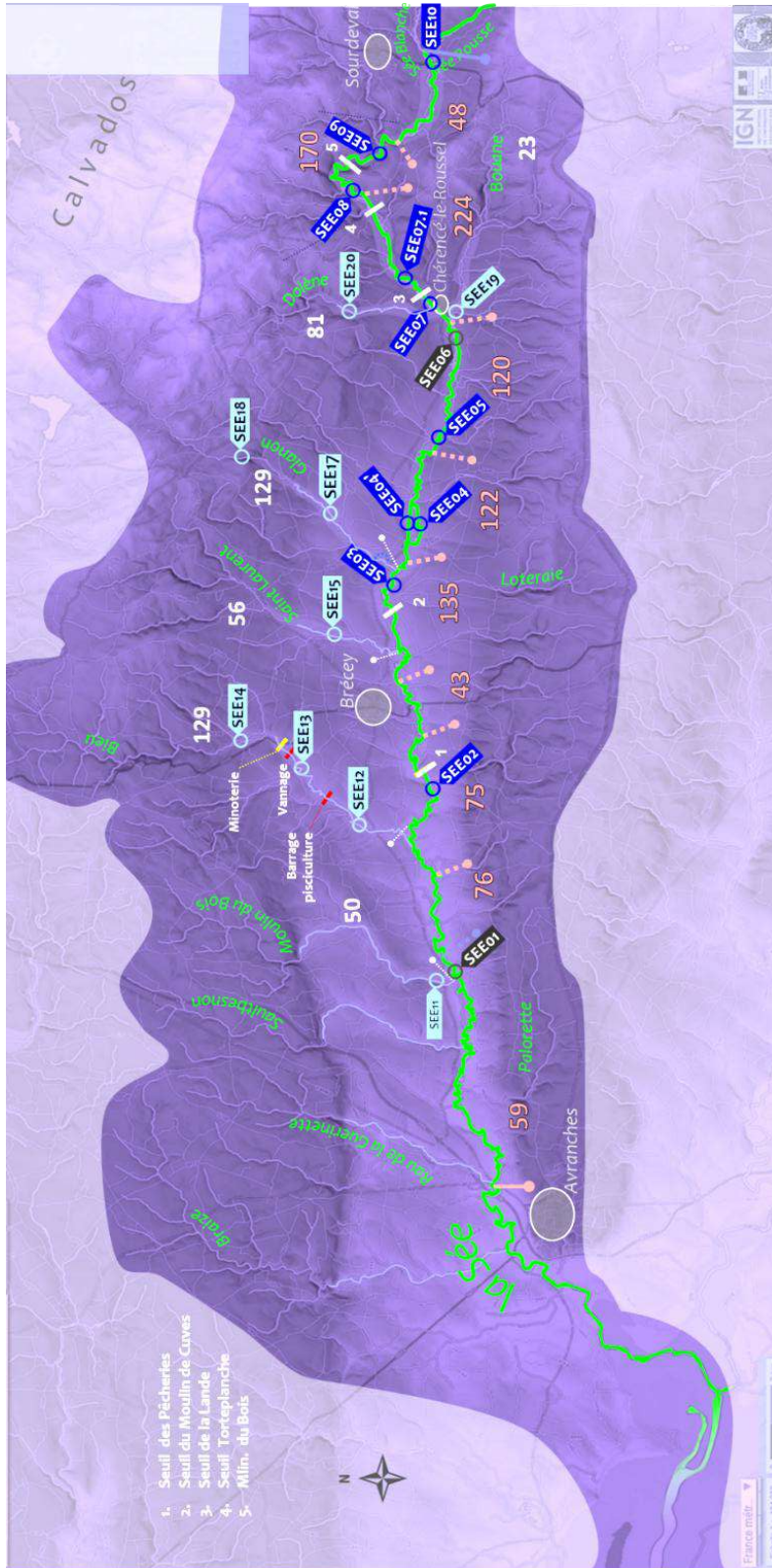
Habitats favorables : leur ventilation

Relevés d'habitats	Données source	Année
	Evaluation des capacités de production en saumon de la Sée	2000
	Virginie CASSIGNEUL	

Les tronçons du cours principal suivent le découpage retenu pour le Site NATURA 2000.

Tableau 44 : Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le réseau hydrographique de la Sée.

Sée						Remarques
Unité géographique	UPSAT (x 100 m ²) pris en compte		Nb. de station stations prévues réalisées 2025			
	Relevés					
T1	48	48	1	1		De la confluence Sée Blanche / Sée Rousse au Pont de la Forge (D911). SEE10
T2	170	170	2	2		Du Pont de la Forge (D911) au Pont de Torte Planche (D279). SEE8 SEE9'
T3	224	224	2	2		Du Pont de Torte Planche (D279) à Chérencé-le-Roussel (pont D911). SEE7 SEE7.2
T4	120	120	1	1		De Chérencé-le-Roussel (pont D911) au Pont de Mesnil Gilbert (D179). SEE5
T5	122	122	2	2		Du Pont de Mesnil Gilbert (D 179) au Pont de Cuves (D48). SEE04 SEE04'
T6	135	178	1	1		Du Pont de Cuves (D 48) au Pont en amont de Brécey (pisc) SEE3
T7	43	-	0	-		du Pont en amont de Brécey (pisc) au Pont de Pierre (D104). Surface reportée sur T6
T8	75	210	1	1		Du Pont de Pierre (D104) au Pont de Vernix (D162) SEE2
T9	76	-	0	-		du Pont de Vernix (D162) au Pont de Tirepiéd (D 104). Surface reportée T8
T10	59	-	0	-		du Pont de Tirepiéd (D104) au dernier radier (Vieux Moulin d'Apilly) Station abandonnée, en attente de remplacement (SEE1) reportée T8
Dolène	81	81	1	1		SEE20
Bouane	23	23	1	1		SEE19
Glanon	129	129	2	2		SEE17 SEE18
St-Laurent	56	56	1	1		estimation largeur/pente. SEE15
Le Bieu	116	116	3	3		SEE12 SEE13 SEE14
Moulin du Bois	50	50	1	1		estimation largeur/pente. SEE11
	1527	1527	19	19		80,4 UPSAT / station



La station située sur le tronçon NATURA2000 le plus en aval a dû être abandonnée, ses surfaces sont statistiquement ventilées sur l'ensemble des autres stations de pente équivalente : tronçons NATURA 2000 (T9 à T4).

La multiplication des stations entraîne une contribution modérée de chaque échantillonnage selon une très bonne répartition spatiale. L'information produite est robuste, donnant une image statistique très fiable.

Figure 41 : Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible de la Sée & effort d'échantillonnage.

Résultats 2025 sur la Sée

Tableau 45. Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Sée, année 2025 :

Effort d'échantillonnage :	80,4 UPSAT accessibles par station	Bon
Taux de réalisation :	100 %	Excellent
Appréciation globale de l'information statistique :		Bon
Classes d'abondances retenues (pour 5 min) : 0 1 7 15 30 60		
Position de l'indice moyen pondéré 2025 :		46

Tableau 46. Résultats par station des pêches d'Indice d'Abondance Saumon 2025 sur la Sée :

Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Code	Valeurs pour 5 min				UPSAT	Ab. Tot. calculée 0+
				0+	1+	2+	0+ < 80 mm		
la Sée	Brécey	Les Pêcheries	SEE2	50	1		71%	210	3 759
la Sée	les Cresnays	amont de l'Eglise	SEE3	97			76%	178	6 181
la Sée	Cuves	Gauterie (rivière)	SEE4	55	3		91%	61	1 201
la Sée	Cuves	Gauterie (bief)	SEE4'	27	2		90%	61	590
la Sée	Mesnil Gilbert	Pont de Mesnil Gilbert	SEE5	47	8		84%	120	2 019
la Sée	Chérencé-le-Roussel	Moulin de la Lande	SEE7	57	15		78%	112	2 285
la Sée	Perriers-en-Beauficel	Les Grands Champs	SEE7-1	45	4		82%	112	1 804
la Sée	Brouains	Trémucet	SEE8	42	12		35%	85	1 290
la Sée	Brouains	Moulin du Rocher	SEE9'	50	4		48%	85	1 522
la Sée	Sourdeval	pont de Sée	SEE10	7	2		22%	48	120
le Moulin du Bois	Tirepiéd	amont RD 911	SEE11	19	2		0%	50	343
le Bieu	Brécey	aval pisciculture / La Planche	SEE12	0	3		0%	39	0
le Bieu	Brécey	Gousserie	SEE13	30	2		38%	39	415
le Bieu	St Nicolas des Bois	Le Bas Aunay	SEE14	1	1		50%	39	14
le St-Laurent	St-Laurent-de-Cuves	La Brisolière	SEE15	30	4		79%	56	601
le Glanon	Cuves	La Gosserie	SEE17	29	6		80%	65	670
le Glanon	St-Pois	Pont St-Jacques	SEE18	48	4		88%	65	1 108
la Bouanne	Chérencé-le-Roussel	Le Repeux	SEE19	35			91%	23	288
Dolène	Perriers-en-Beauficel	La Mardèle	SEE20	35	3		68%	81	1 015
Moy. pond.				46,1				1 527	23 448
Moyenne				37,1					

L'indice d'abondance moyen pondéré est très bon. Les affluents sont significativement moins contributeurs que l'axe principal, qui est très bon et relativement homogène :

Cours principal	54 ind/5min	Le recrutement très bon est plutôt homogène, avec une station excellente.
Affluents	23 ind/5min	En moyenne pondérée, les affluents contribuent moitié moins que le cours principal, et selon plus d'hétérogénéité inter-système.
Le Moulin du Bois	19 ind/5min	Bon résultat en 2025, identique à celui de 2024.



Le Bieu	10 ind/5min	Résultats moyens et très hétérogènes.
Le Saint Laurent	30 ind/5min	La station présente un bon recrutement. Les atterrissements sont à nouveau sensibles en 2025, à la faveur de l'étiage. Le tunnel végétal qui ferme le lit a altéré la qualité de notre pêche ainsi que la productivité du système. Un seuil improvisé en milieu de station envoie toujours une partie des radiers prospectés naguère.
Le Glanon	39 ind/5min	Recrutement de classe « très bon » qui traduit à nouveau les potentialités connues de ce système.
La Bouanne	35 ind/5min	La participation de cet affluent au recrutement est très bonne.
La Dolène (Pierre Zure)	35 ind/5min	Très bon recrutement sur cet affluent de grande qualité morphologique.

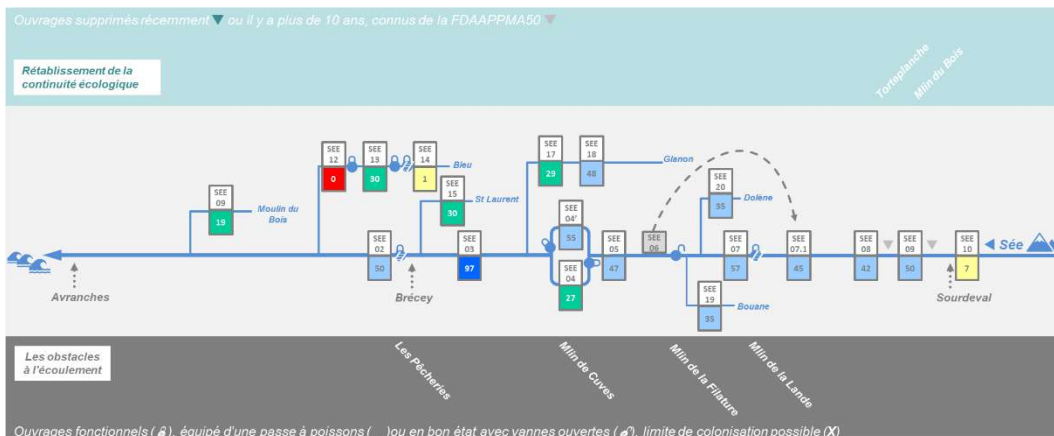


Figure 42 : Diagramme de la continuité sur le réseau de la Sée et position des stations IAS

La station SEE 6 effectuée depuis le début du suivi au droit de l'ancienne filature du Mesnil Tôve a été abandonnée suite à son rachat au Conseil Départemental de la Manche par un particulier. L'effort d'échantillonnage a été reporté et déplacé sur le tronçon compris entre l'ancien Moulin de la Lande et l'écomusée de la Sée, linéaire très abondant en habitats propices. Ce transfert permet de rééquilibrer la pondération du nombre de stations par UPSAT.

Structure de la population

Les tacons de la Sée sont de tailles relativement petites, que ce soit sur le cours principal ou sur les affluents, et contrairement aux autres bassins, avec un profil très similaire sur les deux types de systèmes. Le mode s'établit cependant à 78 mm cette année, ce qui est plus qu'habituellement (65 mm à peu près invariablement les années précédentes, sauf 2020 et 2024).

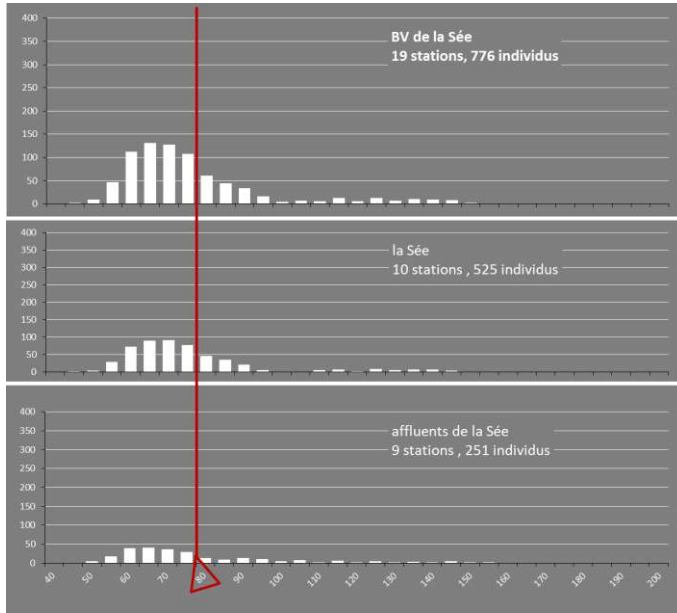


Figure 43 : Histogrammes des tailles des tacons pris en 2025 sur le bassin de la Sée.

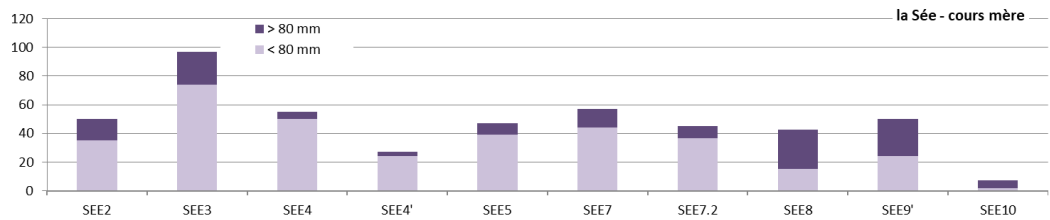


Figure 44 : Évolution longitudinale du mode des tailles de la cohorte 2025 des o+ de *Salmo salar* sur le cours principal de la Sée.

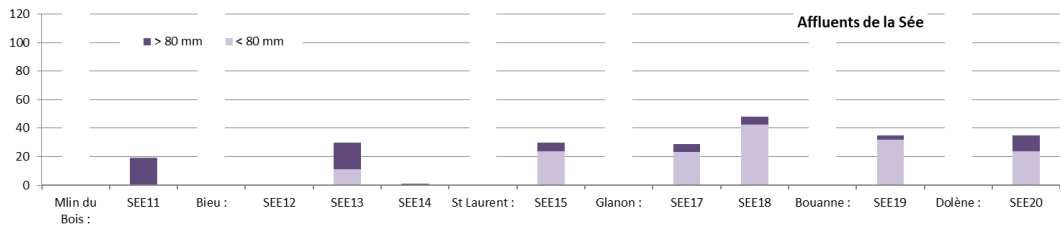


Figure 45 : Évolution spatiale du mode des tailles sur la cohorte 2025 des o+ de *Salmo salar* sur les affluents de la Sée.

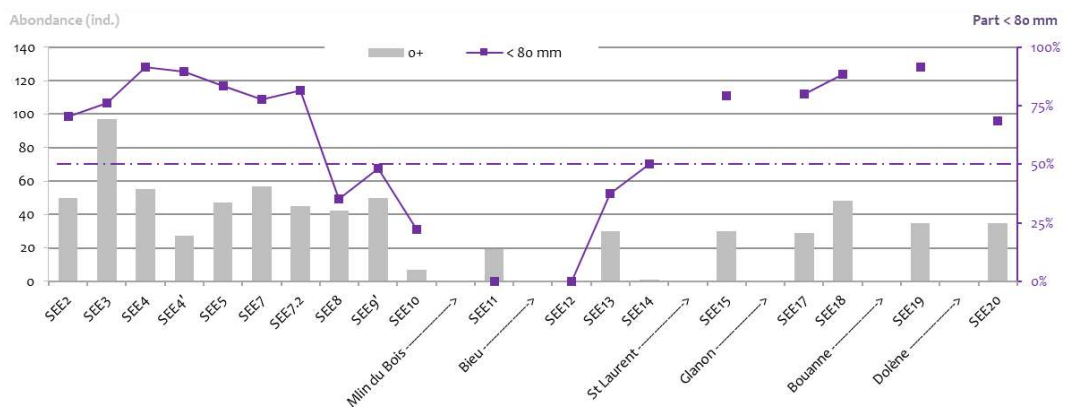
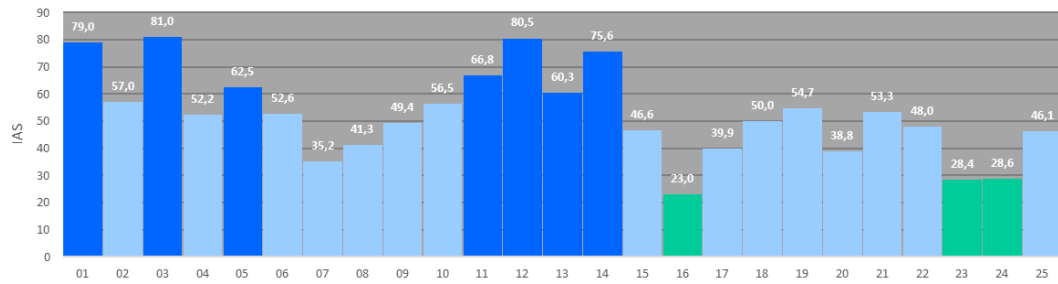


Figure 46 : Indice d'abondance par station – réseau hydrographique la Sée vs proportion de modes bas : tacons dominés.



La part relative de o+ à croissance rapide augmente dans la vallée de Brouains, alors que cette année les densités y restent similaires à l'aval. Sur les affluents les modes bas sont partout très majoritaires, sauf sur le Moulin du Bois. Cette année, sur le cours principal comme sur les affluents, la proportion de mode bas n'est pas corrélée à la densité en tacons.

Série historique



Graphique 11. Évolution de l'indice d'abondance pondéré de la Sée.

Le détail de l'historique complet des IAS sur chaque station du BV de la Sée est donné en annexe 12.

Tableau 47. Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Sée :

Période	Série jusqu'à 2023	5 dernières années 2020 à 2024
Moyenne (σ)	53,1 (15,9)	39,4 (11,1)

Le recrutement 2025, bien qu'inférieur à la moyenne de la Série jusqu'à 2024, s'en rapproche. Il est supérieur à la moyenne des 5 dernières années. Ce très bon résultat n'enraye cependant pas la tendance à la baisse des récentes années.

Commentaires

Les débits sur la période d'engendrement de la cohorte recherchée

Sur la migration génésique et reproduction

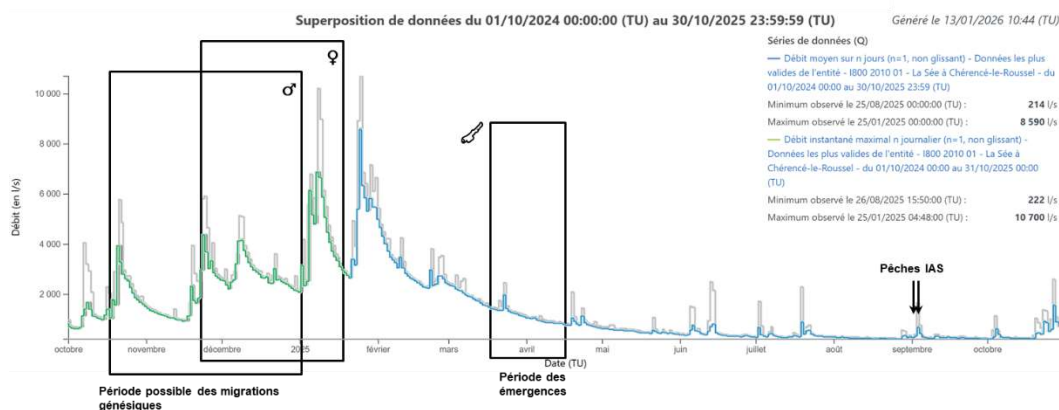
La période propice aux migrations génésiques connaît un accroissement des débits par crues successives d'intensité croissante. La séquence semble nominale pour le déclenchement des migrations et la colonisation du réseau.

Sur l'émergence

Sur la fenêtre de la période d'émergence, un régime décroissant continu et régulier, coupée par une petite crue, laisse supposer une configuration non délétère pour la survie des émergents.

Sur la période de souffrance estivale et la pêche

L'étiage a été bas en 2025, rythmé par des sauts de débits réguliers, dont un modeste la semaine avant nos prospections, intervenues sur un débit bas à croissant.



Il était attendu une faible dépose d'œufs d'après le peu de remontées de géniteurs reportées en 2024. Au final, on a l'image d'un résultat global en 2025 très bon, supérieur à ce qui était attendu, bien qu'il reste très en retrait de ceux enregistrés, historiquement, sur ce système.

Particularité des tailles des tacons sur le BV de la Sée

Les croissances des tacons sur la Sée (Figure 44) présentent un profil identique à celui des affluents (Figure 45). Cette singularité régionale pousse à questionner l'effet de densité-dépendance et/ou celui du régime thermique, hivernal notamment, conditionnant la date des éclosions, qui s'appliqueraient sur l'ensemble des sous-systèmes de ce BV.

La correspondance entre densité et abondance en individus du mode bas n'a jamais été stricte ni sur l'axe principal ni sur les affluents, ni dans le temps. L'hypothèse des conditions du milieu particulières à la Sée comme phénomène prépondérant dans cette distribution modale reste posée.

Au fil des années, nombre de stations "ouvertes", c'est-à-dire à ombrage faible ou modéré sur les radiers, se sont "fermées", ce qui a pour effet de réduire la capacité trophique du lit mineur sur bon nombre de stations. Cette caractéristique ne paraît cependant pas généralisée sur le réseau. Le programme d'entretien/restauration actuellement en cours devrait apporter une évolution positive de ce paramètre ces prochaines années, pour peu qu'il ne tombe pas dans l'excès inverse, qui conduirait à une diminution des caches et à un échauffement du flux soumis à trop d'insolation.

Historiquement, il avait été observé une discordance entre la densité de juvéniles du mode bas (obtenue par les IAS) et le retour d'adultes de cycle court par Arnaud RICHARD (AFB^{Gloss}). Son analyse (2014) reposait sur les âges de rivière des individus capturés et déclarés depuis 1987 par la pêche à la ligne, sur Sée et Sélune, de la base de données CNICS. L'échantillon se composait de 5 929 poissons. Avant traitements statistiques, les données qui en ressortaient étaient :



«

- globalement, la proportion dans les captures de saumons smoltifiés à 1 an est de 82%, variant de 78% sur la Sée à 88% sur la Sélune ;
- la proportion des saumons smoltifiés à 1 an est plus importante chez les phm^{Gloss} (88%) que chez les 1hm^{Gloss} (78%) ;
- une très légère augmentation de 2 à 2,5 % de la proportion smoltifiée à 2 ans existe sur la période 2000-2012 par rapport à la période 1987-1999, à mettre en relation avec l'augmentation des 1hm dans les captures déclarées.

Ces chiffres interpellent quant aux structures de tailles observées depuis 2000 sur les indices d'abondance SEE et les prédictions de productivité en smolts basées sur l'identification des modes haut et bas au sein du recrutement en juvéniles 0+. [...] »

Selon Marie NEVOUX de l'UMR Ecologie et santé des écosystèmes INRA de Rennes (2016, comm. pers.), l'exploitation des écailles issues de captures à la ligne opère déjà une sélection par le tri imposé par les prises par la pêche qui ne s'exerce – de fait – que sur des individus ayant survécu à tous les stades du développement. Or, les individus à cycle court en rivière présentent un meilleur taux de survie que les autres ; il s'opère donc mathématiquement une surévaluation de cette part dans les cohortes si on considère le stock (i.e. les adultes).

Il reste que depuis le début de ce suivi annuel les taux de survie en mer ont considérablement diminué alors même qu'en rivière, les taux de conversion de l'œuf au smolt ont, eux, augmenté et ce dans une plus grande mesure que la baisse du taux de survie en mer, permettant notamment le rehaussement de la part exploitable... jusqu'à récemment. Aujourd'hui le stade marin ne renvoie plus qu'un contingent de géniteurs dangereusement proche du minimum suffisant à la saturation des surfaces de production.

Le croisement de nos observations confrontées à ces considérations théoriques, sans connaître la pondération de chacune dans le système, rend assez malaisée l'interprétation de nos résultats, en tout cas leur utilisation numérique pour en tirer une estimation de retour qui fût fiable. Le protocole RENOSAUM^{Gloss} a donné ses premiers résultats pour éclairer sur la dynamique de cette population. La Sée se comporte comme les meilleurs cours d'eau à saumon bretons.

Évaluation de la mise en réserve de la Baie du Mont-Saint-Michel

La figure 48 présente les résultats d'IAS mis en perspective avec le statut réglementaire de l'estuaire de la Sée : la Baie du Mont Saint-Michel. Les résultats IAS sont intégratifs de tous les paramètres qui aboutissent à la densité de tacons que l'on observe ici :

1. la première phase dulçaquicole,
2. la phase de grossissement marine,
3. la phase de migration,
4. et la seconde phase dulçaquicole.

Le risque de sous-saturation des surfaces favorables par un rabattement trop important du stock de géniteurs avant la ponte existe ; il peut être le fait de prélèvements sur les adultes intervenant dans les trois dernières phases.

La phase de migration estuarienne est particulièrement sensible, car le poisson est alors très vulnérable. Sa capture en grand nombre y est possible pour un effort de pêche relativement modéré en comparaison des deux autres phases du cycle, et selon des moyens aussi efficaces que rustiques.

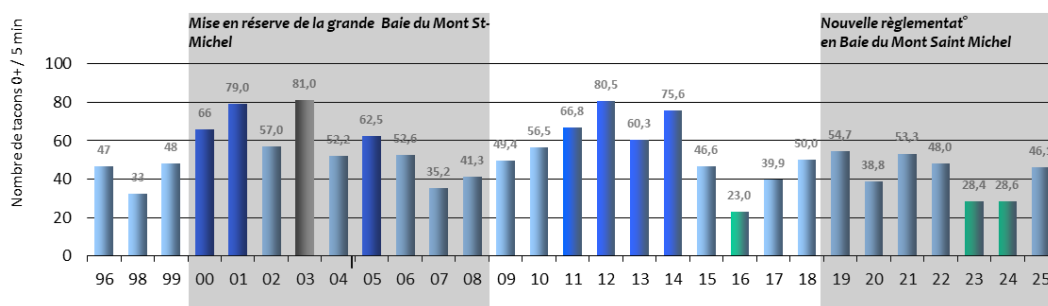


Figure 47 : Historique des résultats des pêches d'Indices d'Abondance Saumon sur le Bassin de la Sée.

Les effets lus par le truchement des IAS ont un décalage de 4 ans : sur la série, les individus observés comme tacon une année engendrent (majoritairement, cf. figure 7) les tacons observés 4 ans après. Les impacts de la mise en réserve de la Baie doivent donc se chercher entre 2004 et 2012. On observe sur l'historique que la baisse de recrutement était intervenue sur la 1^{ère} moitié de la période des effets de la mise en réserve totale de la Baie du Mont Saint-Michel. L'augmentation enregistrée depuis la perte de cette réserve (même si partiellement reconstituée depuis) peut ainsi provenir de l'amélioration de bien des paramètres indépendants de la pêche estuarienne. Son apparition, loin – évidemment - de prouver le bénéfice de l'arrêt de cette réserve sur le stock, prouve que les moyens mis en œuvre pour contrôler le nombre de prises et éventuellement réprimer le braconnage en Baie (des procédures contre des contrevenants ont eu lieu), ont permis, à tout le moins, l'échappement d'un nombre suffisant de géniteurs vers les aires de reproduction. Depuis 2018, un nouveau mode de gestion halieutique en Baie du Mont est appliqué, plus contrôlable (un seul moyen de pêche, moyen de pêche exclusif à la pêche du saumon), avec l'ouverture d'un TAC en pêche à pied. Les effets de la mesure sur les déposes d'œufs, toutes causes égales par ailleurs, aurait dû se révéler à n+4, soit à partir de 2022 (Cf. figure 7). Cependant, l'effondrement du taux de survie des adultes en mer constaté sur l'ensemble des métapopulations de l'arc de l'Atlantique Nord va brouiller l'effet de la mesure en rabattant les contingents lors de la deuxième grande phase du cycle biologique.

Il est difficile sur la base de l'observation de notre série de données de discerner précisément l'effet des mises en réserve de la Baie du Mont Saint-Michel, comme du changement de mode de gestion halieutique. Il y a fort à parier que plus que l'effet de la mise en réserve, ce que l'on mesurerait par nos résultats serait plus l'effet de la pression de contrôle appliqué sur ces réserves, comme mentionné précédemment.

NATURA 2000

Le site Natura 2000 FR2500110 Vallée de la Sée proposé en 1999 pour les habitats d'espèces dont le saumon atlantique a été créé par Arrêté le 2 octobre 2014. Ce site restreint géographiquement à un périmètre très rapproché du lit mineur sur les seuls linéaires retenus comme très productifs pour l'espèce a souffert de plusieurs facteurs pour sa mise en œuvre :

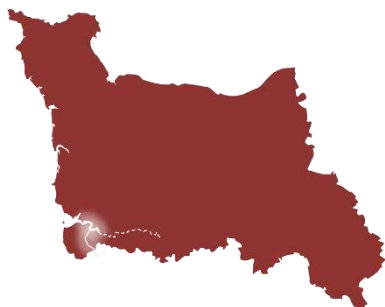
- Site trop restreint auquel il échappe, sur la Sée, une partie des causes des menaces sur lesquelles il faudrait agir pour fiabiliser voire accroître les recrutements (notamment les causes du colmatage des substrats d'incubation)
- Pas d'animation pendant de nombreuses années
- Conséquemment, pas ou peu de contrats Natura 2000 puis de MAE signés sur le site.

Au bilan, jusqu'à la reprise active de l'animation en 2021, la mise en place de ce site n'aura eu aucune plus-value ni efficacité particulière. Pire, la quantité de tacons produits a globalement été divisée par deux depuis sa définition. La grande qualité de départ du système et sa résilience tend à masquer cette tendance pourtant fortement négative.



La remise en chantier du périmètre géographique et la refonte des mesures du DocOb aurait dû rendre cohérent le site avec le fonctionnement écologique des espèces dont les habitats et la valeur écologique avaient poussé initialement à ce classement. Le récent échec (avril 2025) dans la possibilité d'étendre le site laisse supposer la prolongation de l'innocuité de la mise en place du site Natura 2000 sur les habitats d'espèces qu'il est censé protéger. Les enjeux sont comme sur l'Airou, de manière très concrète :

1. Sur la partie des habitats dont il faut restaurer la fonctionnalité (qualité des habitats) : la maîtrise de l'apport de fines aux substrats aquatiques, et :
2. Sur la partie de la fonctionnalité à préserver (soutien des étiages et qualité d'eau) :
 - Maintien et/ou restauration des zones humides
 - Maintien et/ou restauration des dispositifs d'infiltration
 - Maintien et/ou restauration des dispositifs destinés à limiter les ruissellements et l'érosion des sols.



La Sélune

Dates de pêches	1 ^{er} octobre 2025 (Sélune) ; 3 octobre 2025 (Beuvron)	
Participants Externes 2025	Cédric DOARE	Communauté d'agglo. MSMN
	Laurent DUTAL	
	Frédéric LANCELIN	
	Alain GOHIN	Bénévole AAPPMA



[1] Les stations de l'Oir sont prospectées par l'équipe de l'U3E de l'INRAE de Rennes.



[2] Une station sur le Beuvron et une sur le Moulin d'Ory ont été prospectées en Ille et Vilaine par l'équipe de la FDAAPPMA 35.

Habitats favorables : leur ventilation

Relevés d'habitats	Données source	Année
	Sélune : Estimation des capacités de production en saumon du bassin de la Sélune après la suppression des deux barrages de Vezins et de la Roche-qui-Boit. FORGET & all.	2018
	Oir : Description de J.L. BAGLINIERE	1993
	Beuvron : Descriptions non publiées, validées A. RICHARD	2000

Tableau 48. Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le réseau hydrographique de la Sélune :

Sélune					
Unité géographique	UPSAT (x 100 m ²) pris en compte		Nb. de station stations prévues / réalisées 2025		remarques
	Relevés				
Aval de la Roche-qui-Boit*	253,7	253,7	3	3	85 UPSAT/station
Zone exondée*	872,6	872,6	1	4	218 UPSAT/station
Amont de la Roche-qui-Boit*	385,5	385,5		7	55 UPSAT/station
Airon*[1]	531,7	531,7		8	66 UPSAT/station
Cance*[1]	150,8	150,8		1	151 UPSAT/station
Autres aff. Amont* [1]	574,4	574,4		3	191 UPSAT/station
L'Oir*[1]	269,7	269,7		11	25 UPSAT/station
Le Beuvron [2]	384	384	4	4	96 UPSAT/station
total	3422	3422		41	83,5 UPSAT / station

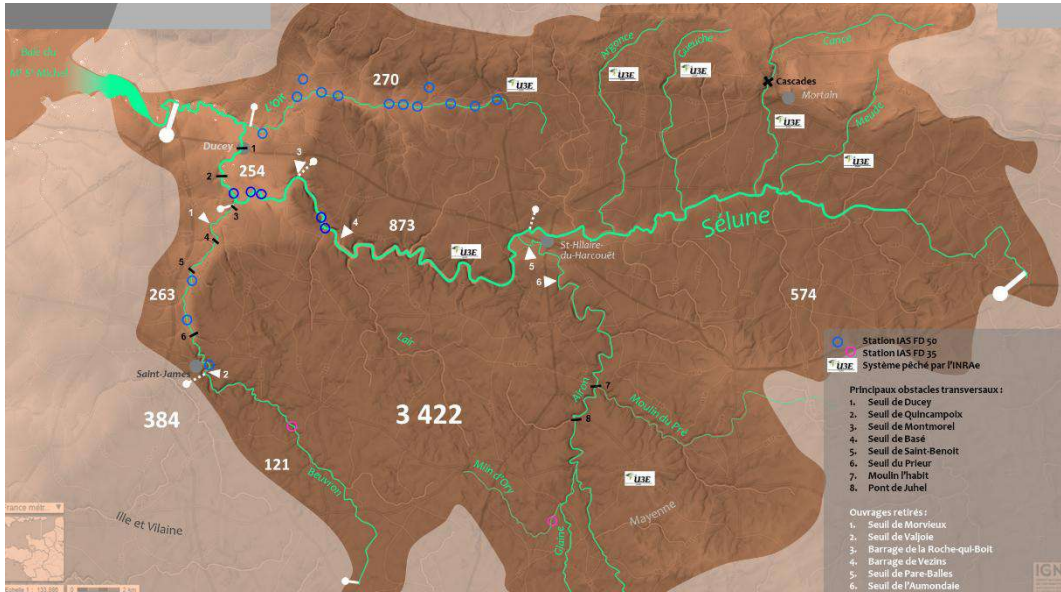


Figure 4,8 : Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire du BV de la Sélune & effort d'échantillonnage.

Le bassin est assez densément échantillonné dans la partie accessible avant 2022, selon une répartition spatiale homogène. Le réseau a été étendu en 2024 à l'essentiel du BV le plus favorable rouvert suite à la suppression des deux barrages. L'information produite est assez robuste, permettant des calculs d'estimation relativement fiables.

L'Oir est particulièrement bien loti, puisque ce sous-système a été choisi par l'INRAe comme site expérimental. Il s'agit d'une rivière "index", qui a servi notamment aux calculs des taux de survie à chaque stade de développement des grands salmonidés migrateurs (saumon atlantique et truite de mer).

Une nouvelle station a été intégrée sur le Beuvron, sur son linéaire en Ille et Vilaine. Elle a été prospectée par l'équipe de la FDAAPPMA 35 et apporte l'information du résultat de la colonisation par l'espèce sur le tiers amont du Beuvron qui était inaccessible, sauf crue très débordante, avant la suppression du seuil de Valjoie intervenue en 2017.

Résultats 2025 sur la Sélune

Tableau 49. Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Sélune, année 2025 :

Effort d'échantillonnage :	83,5 UPSAT accessibles par station	Bon
Taux de réalisation :	100 %	Excellent
Appréciation globale de l'information statistique :		Fort
Classes d'abondances retenues (pour 5 min) : 0 1 7 15 30 60		
Position de l'indice moyen pondéré 2025 :	11	

Tableau 50. Résultats par station des pêches d'Indice d'Abondance Saumon 2025 sur la Sélune :

Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Code	Valeurs pour 5 min				UPSAT	Ab. Tot. calculée 0+
				0+	1+	2+	u+ <80 mm		
Sélune	Ducey-Les Chéris	Montmorel	SEL1	6	0	0	0%	85	182
Sélune	Ducey-Les Chéris	Bois d'Ardennes (aval)	SEL2	6	0	0	0%	85	182
Sélune	Ducey-Les Chéris	Bois d'Ardennes (amont) / L'Onelée	SEL3	1	0	0	0%	85	30
Sélune	Ducey-Les Chéris	La Roche-qui-Boit	SEL4'	1	0	0	0%	218	92
Sélune	St-Aubin-de-Terratte / Isigny-le-Buat	Aval Pont de Dorière n°2	SEL5	1	0	0	0%	218	78
Sélune	50540 Isigny-le-Buat	base de loisirs la Mazure	IAS_SEL537	0	0	0	0%	218	0
Sélune	50540 Isigny-le-Buat	Bois d'Isigny	IAS_SEL558	0	0	0	0%	218	0
Sélune	Virey 50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët	la Lèverie	IAS_SEL504	1	0	0	0%	55	20
Sélune	Virey 50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët	la Jariais	IAS_SEL460	10	1	0	0%	55	197
Sélune	Virey 50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët	Maudouet	IAS_SEL409	14	0	0	0%	55	276
Sélune	50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët	les Petites Bruyères	IAS_SEL529	8	0	0	0%	55	158
Sélune	50600 Lapenty	la Cocherie	IAS_SEL312	28	0	0	0%	55	552
Sélune	50140 Mortain Bocage, Villechien	la Basse Bosselière	IAS_SEL254	37	1	0	0%	55	729
Sélune	50720 Barenton	la Hativelière	IAS_SEL122	4	0	0	0%	55	79
l'Oir	50220 Ducey les Chéris	la Teinture	IASO1	1	0	0	0%	25	9
l'Oir	50220 St Quentin sur le Homme	La Planche Jumelle	IASO2	0	0	0	0%	25	0
l'Oir	50220 Marcilly	le Pont de Marcilly	IASO3	1	0	0	0%	25	9
l'Oir	50220 Ducey les Chéris	La Butte Pichon	IASO4	1	0	0	0%	25	9
l'Oir	50540 Isigny-le-Buat	le Petit Domaine	IASO7	19	1	0	0%	25	167
l'Oir	50540 Isigny-le-Buat	la Dorée	IASO8	5	2	0	0%	25	25
l'Oir	50540 Isigny-le-Buat	La Trehardière Mancellier	IASO9	11	0	0	0%	25	97
l'Oir	50540 Isigny-le-Buat	le Hallais	IAS13	0	0	0	0%	25	0
l'Oir	50541 Isigny-le-Buat	Le Serroir	IAS10	0	0	0	0%	25	0
Le Pont l'Evêque	50220 Marcilly	la Crêcherie	IAS11	0	0	0	0%	25	0
Ruisseau de la Roche	50540 Isigny-le-Buat	la Gendrée	IAS12	2	0	0	0%	25	18
Beuvron	St Senier de Beuvron	Pont de Juliette	SEL 10'	18	0	0	0%	96	634
Beuvron	St James	Hamel	SEL 11	14	0	0	7%	96	481
Beuvron	St James	Valjoie	SEL 12'	14	1	0	0%	96	481
Beuvron	Saint George de Rintambault	Rouland	35-BEUV	0	0	0	0%	96	0
Airon	50601 Saint-Hilaire-du-Harcouët	le Pont Rouge	IAS_AIR428	0	0	0	0%	59	0
Airon	50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët	Miron	IAS_AIR397	7	0	0	0%	59	148
Airon	50600 Les Loges-Marchis	la Chaize	IAS_AIR337	1	0	0	0%	59	21
Airon	50640 Savigny le Vieux	Moulin de l Habit	IAS_AIR291	14	0	0	0%	59	296
Airon	53190 Landivy	Courmesnil	IAS_AIR261	2	0	0	0%	59	42
Airon	35420 Louvigné-du-Desert	la Petite Chance	IAS_AIR189	1	0	0	0%	59	21
Moulin d'Ory	La Bazouge-du-Désert	La Verrerie	35-SEL1	7	1	0	0%	59	148
Glaive	35420 La Bazouge du Désert	la Jousselinais	IAS_GLA142	19	1	0	0%	59	381
Moulin du Pré	53190 Landivy	Annibal	IAS_MPRE141	0	0	0	0%	59	0
Gueuche	50600 Grandparigny, Milly	la Margeliats	IAS_GEU113	1	0	0	0%	191	69
Cance	50140 Mortain Bocage, Bion	Chavignolles	IAS_CAN181	41	1	0	0%	151	2213
Argonce	50520 Juvigny les Vallées, La Bazoge	le Moulin	IAS_ARG075	0	0	0	0%	191	0
Meude	50140 Mortain Bocage, Saint Jean du Corail	Château de St Jean	IAS_MEU093	21	0	0	0%	191	1439
			<i>Moy. pond.</i>	11					
			<i>Moyenne</i>	8					

Les recrutements sont globalement « moyens » sur la partie accessible du réseau de la Sélune.

Tableau 51. Résultats des IAS 2025 par sous-système sur le BV de la Sélune :

Sous-système	IAS pond	Part du recrutement sur le BV
Cours principal	8,6 ind/5min	28 %
Sur l'Oir	3,6 ind/5min	4 %
Sur le Beuvron	11,6 ind/5min	17 %
Sur l'Airon	6,3 ind/5min	11 %
Autres aff. amont de Vezins	14,3 ind/5min	40 %

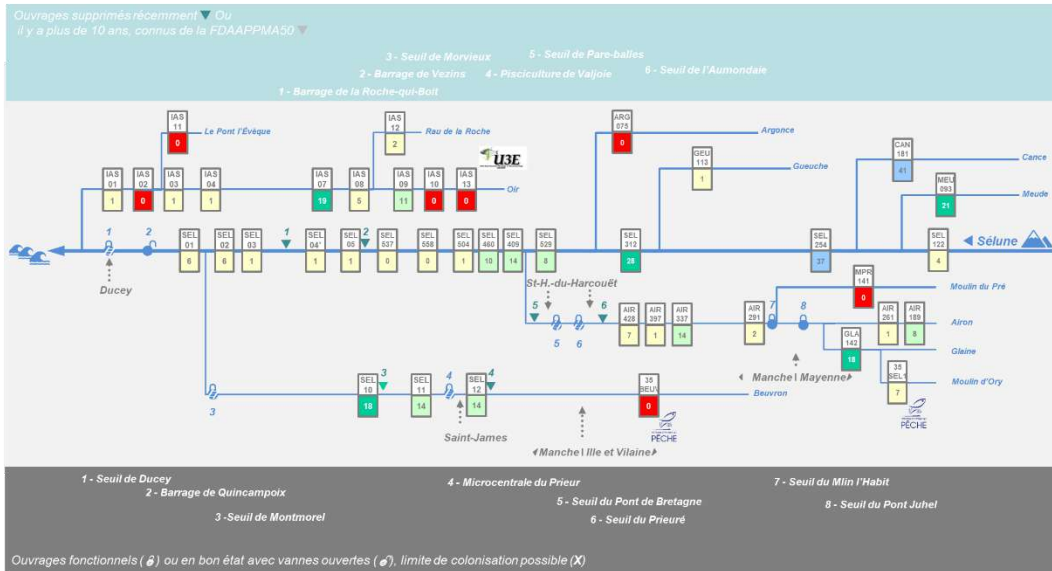
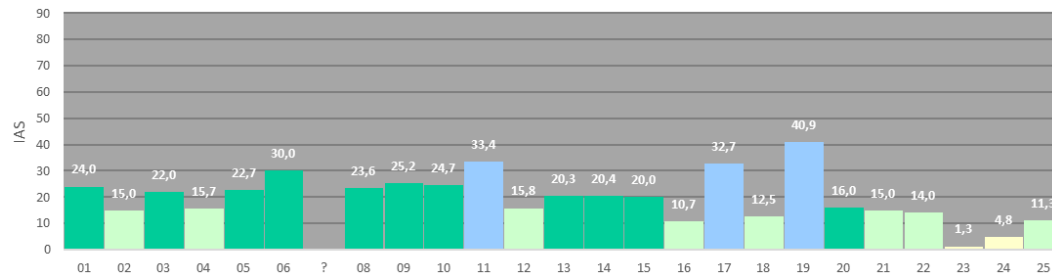


Figure 49 : Diagramme de la continuité sur le réseau de la Sélune et position des stations IAS.

Situation au moment des pêches. Données FDAAPPMA 50, U3E INRAE (Oir & BV amont Vezins) et FDAAPPMA 35 (Beuvron 35).

Série historique



Graphique 12. Évolution de l'Indices d'Abondance Saumon sur le Bassin de la Sélune.

Le détail de l'historique complet des IAS sur chaque station du BV de la Sélune est donné en annexe 13.

Répartition intra-bassin, contribution relative des sous-unités.

Tableau 52 : Moyennes pondérées et tendances des Indices d'Abondance Saumon sur le sous-B.V. de la Sélune où existe un historique.

Période	BV		Oir		Beuvron		Sélune	
	Moy.	(σ)	Moy.	(σ)	Moy.	(σ)	Moy.	(σ)
Série Jusqu'à 2024	19,8	(9,0)	29,8	(12,4)	18,2	(16,9)	13,6	(7,8)
5 dernières années 2020 à 2024	10,6	(6,6)	14,6	(7,3)	12,4	(8,8)	6,7	(8,7)

Avec la vallée rouverte aux migrateurs, couverte par un nouveau réseau, la comparaison des moyennes de l'ensemble du BV dans le temps se réinitialise. Les parties « historiques » de production, en aval de l'emprise des barrages aujourd'hui disparus, que ce soit le cours mère ou l'Oir et le Beuvron, connaissent une contraction du recrutement en saumon atlantique, alors qu'il est apparu et monte en puissance en amont du BV.

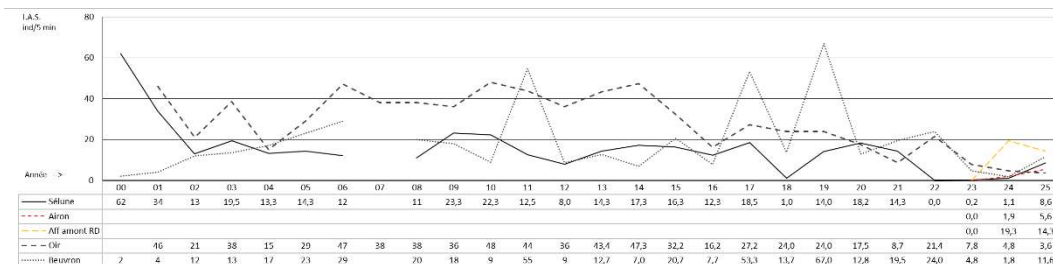


Figure 50 : Évolution des indices d'abondance saumon moyens pondérés par sous-bassin de la Sélune.

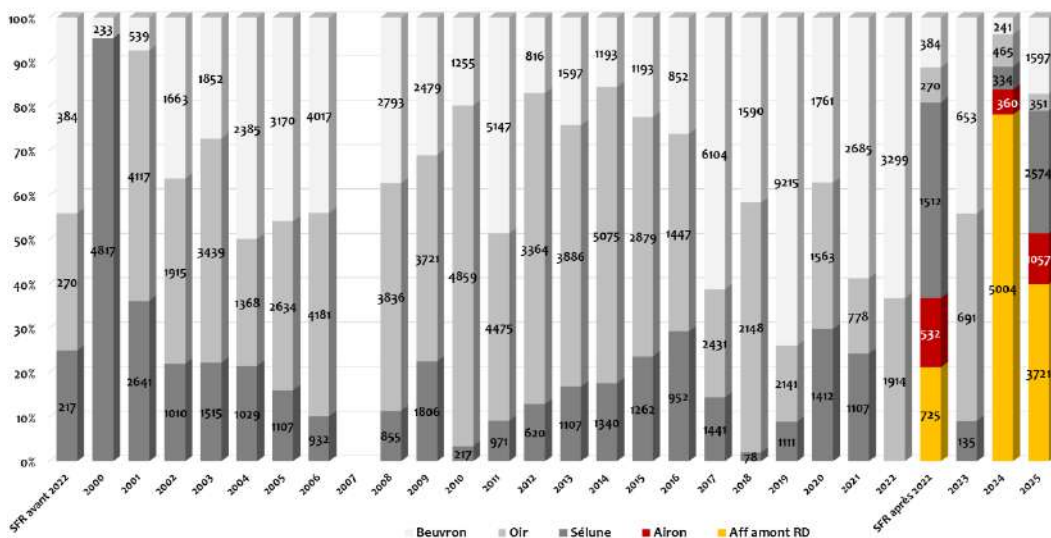


Figure 51 : Abondances relatives et absolues de la production de tacons sur le bassin de la Sélune, comparées aux surfaces favorables accessibles par sous-bassin.

Le recrutement 2025 est globalement inférieur aux moyennes calculées à l'échelle du BV.

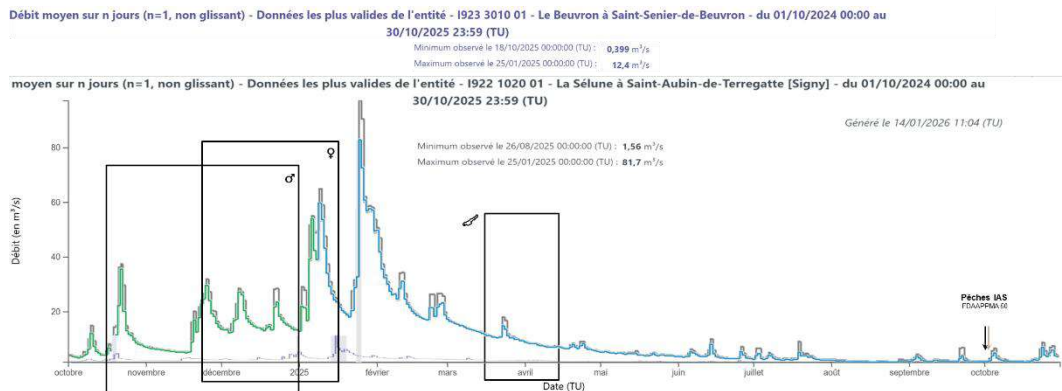
- Encore une fois en net recul par rapport à la moyenne de la série,
 - De même que par rapport aux résultats observés ces 5 dernières années. Les résultats suivent une pente à la baisse depuis 8 ans.
- L'Oir :
- Résultat très en retrait de la série et de la tendance récente.
 - Le recrutement dans le Beuvron a toujours connu une grande variabilité interannuelle.
- Le Beuvron :
- Résultat faible en 2025, mais l'ensemble de l'axe se mets à produire.
- La Sélune :
- La plus grande part du recrutement 2025 prend à nouveau place sur les systèmes émissaires de l'amont.
 - Des reproductions sont observées jusqu'aux confins du réseau (ex. Moulin d'Ory).
- Affluents amont



Commentaires

L'ensemble des sous-systèmes révèlent un recrutement qui redevient moyen. L'ensemble des aires accessibles ont participé à cette production, même si de façon très hétérogène.

Les débits sur la période d'engendrement de la cohorte recherchée



Hydrogramme g. Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Sélune, à Ducey (en bas) et le Beuvron (en haut).

Sur la migration génésique et reproduction	La période propice aux migrations génésiques a débuté par une succession de crues de fréquence régulières, suivi de pics de crues bien marqués en début d'année. Ces conditions apparaissent comme propices à la montaison des géniteurs sur le réseau accessible.
Sur l'émergence	Sur la fenêtre de la période d'émergence, un régime de décrue n'a été perturbé que par un ressaut de débit dont l'ampleur ne semble pas de nature à rabattre le recrutement en devenir.
Sur la période de souffrance estivale et la pêche	L'étiage a été soutenu en 2025, rythmé par des pics de débits réguliers. Nos pêches sont intervenues sur un débit bas mais stabilisé. Cette configuration ne permet pas d'exclure un déplacement des juvéniles en marge de leur faciès d'élection.

L'hydrogramme 2025, comme l'était 2024, est beaucoup plus « standard » que celui qu'on avait pu observer en 2023 et 2024 sur la période d'émergence des alevins de saumon.

Potentiel encore inaccessible, suite et fin...

La Sélune en aval du barrage de la Roche-Qui-Boit

La vidange a eu lieu en mai 2022 et le démantèlement durant de l'été. L'effet de la vidange a été dévastateur sur le recrutement en aval. Les volumes de sédiments en jeu et l'absence de système tampon rendaient cette opération risquée. Le dépôt d'une partie des sédiments échappés a créé des banquettes latérales dans le lit mineur qui, une fois végétalisées, ont matérialisé le gabarit de la Sélune à l'équilibre. Ces banquettes avaient

notamment permis le maintien d'une lame d'eau plus importante au moment des pêches, préfigurant le futur fonctionnement de la rivière.

Trois ans après, les effets inhibiteurs de recrutement de cette vidange sur les aires en aval semblent commencer à se dissiper, bien que les géniteurs colonisent désormais préférentiellement l'amont du réseau.

La Sélune en amont du barrage de la Roche-Qui-Boit

Le dérasement du barrage de Veziens est achevé depuis février 2021. Plus en amont sur l'Airon, le moulin de l'Aumondais et celui de Pare-Balles ont disparu. Ces ouvertures avaient préparé l'accroissement substantiel du territoire accessible à l'espèce, entre autres.

Au bilan

Avec ces actions de rétablissement de continuité écologique et le traitement des problèmes inscrits dans le SAGE Sélune, également, ce BV connaît une orientation de gestion propre à le faire retrouver son potentiel, au prorata de la pression de perturbations appliquée désormais par les activités du bassin et les changements hydrologiques, en lien avec le changement climatique attendu.

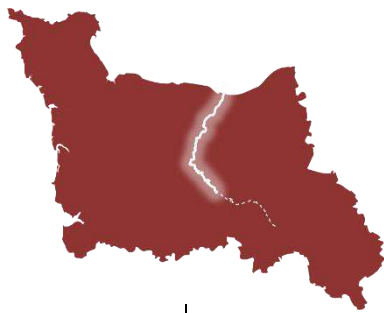
La quasi-totalité du réseau a été le siège de productions (Figure 49), selon deux modalités :

1. L'amont réouvert par le retrait des grands barrages semble prendre le pas sur l'aval.
2. Les reproductions se propage jusqu'aux confins accessibles du BV (ex. Moulin d'Ory).

Le CSP^{Gloss}, à l'époque, avait estimé et en partie mesuré que les barrages EDF condamnaient 1 980 UPSAT. **FORGET G. et al., 2018**, ont appliqué un modèle affiné basé sur les pentes et les profondeurs. Ils ont estimé que les surfaces favorables à reproduction du saumon atlantique sur la Sélune allaient passer de 786 UPSAT avant travaux à 2 745 UPSAT après l'arasement accompli (1 763 UPSAT sur la Sélune amont et ses affluents et 982 UPSAT dans l'emprise des retenues des barrages), soit 3,5 fois plus de SFR^{Gloss}. Ils ont également procédé à l'estimation de la production basée sur la description du microhabitat et du mésohabitat piscicole en tenant compte des taux de survie récemment calculés. De 407 (erreurs standards : 290) géniteurs potentiellement produits avant arasements, la potentialité du BV de la Sélune passe à 1 420 individus (erreurs standards : 1015), soit près de 5 fois plus.

Le BV change de comportement avec l'effet croisé de la sous saturation et de l'ouverture de plus de 2/3 du réseau. Les zones historiques se trouvent sous-exploitées au profit du secteur apical. Il est à craindre que l'effondrement du taux de survie des adultes en mer constaté sur l'ensemble des métapopulations de l'arc de l'Atlantique Nord vienne brouiller l'effet de la recolonisation possible de la vallée par l'espèce.

Le retrait du barrage de la Roche-qui-Boit est finalement intervenu courant 2022, 9 ans après la date visée comme objectif lors de la prise de décision initiale. Bien que l'axe Sélune soit désormais libre, cette réalisation tardive modère et modèlera longtemps la réponse biologique du compartiment « saumon ». Les surfaces rendues à la production ont « raté » le rendez-vous avec les dernières années de forts retours de géniteurs qui auraient par saturation, sinon immédiate, en tout cas rapide, révélé tout le potentiel inhibé jusque-là, sur ce réseau. L'effondrement des populations mondiales fait désormais sentir ses effets, la métapopulation aurait pu il y a quelques années « remonter la pente » en partant avec un « petit braquet » et accélérer rapidement, elle va devoir le faire maintenant « en gros braquet » : ce sera plus laborieux et pénible. Dans l'autre sens, la Sélune n'a pas pu participer à la mesure de son potentiel à la limite de cet effondrement. Si au niveau mondial cela aurait été peu, peut être non significatif ; à l'échelle locale, celle de la métapopulation de la Baie du Mont-Michel, cette inhibition aura été probablement significative et regrettable.



L'Orne

Dates de pêches	16 septembre et 8 octobre 2025 (Calvados) ; 18 septembre 2025 (Orne)	
Participants externes 2025	Jérôme JAMET Guillaume MALLET Arnaud JOURDAN	FDAAPPMA 61
	Nicolas OZOUF Nathan POTTIER	CDC Cingal - Suisse Normande
	Christophe BEAUMONT Olivier HOUDAYER	SMRRHR
	Maxime POTTIER Alice LEMONIER	SEINORMIGR
	Frédéric LANCELIN	Bénévole FDAAPPMA 50
	Antonin HERVEET	Bénévole AAPPMA

Habitats favorables : leur ventilation

Relevés d'habitats	Données source Arnaud RICHARD	Année ?
-----------------------	----------------------------------	------------

Tableau 53. Répartition des UPSAT des stations de l'indice d'abondance saumon sur le BV de l'Orne :

Orne					
Unité géographique	UPSAT (x 100 m ²) pris en compte		Nb. de station stations réalisées 2025		remarques
	Relevés		prévues		
Orne accessible	1380	1430	11	11	
Odon	50	-	0	-	surface reportée sur l'Orne.
La Laize	174	229	1	0	
La Baize	95	0	0	0	reporté sur les autres affluents prospectés
La Rouvre	719	947	2	2	
Le Noireau	653	860	4	4	
La Vère	300	395	1	1	
La Druance	248	0	0	-	reporté sur les autres affluents prospectés
Ruisseaux	242	0	0	0	surface reportée sur les autres affluents prospectés
	3861	3861	19	18	214,5 UPSAT / station

- La ventilation des habitats non directement échantillonnés est donnée en annexe.
- La Druance est définitivement sortie du réseau fixe des IAS.
- L'obtention d'une image fiable sur le BV de l'Orne requerrait de l'ordre du double de stations. Quatre nouvelles stations ont été prospectées sur les radiers de l'Orne et l'abandon de la station en amont du barrage de Saint-Philbert remplacée par une située à son aval immédiat. Elles accroissent un peu la fiabilité de notre image indicelle sur ces vastes radiers.

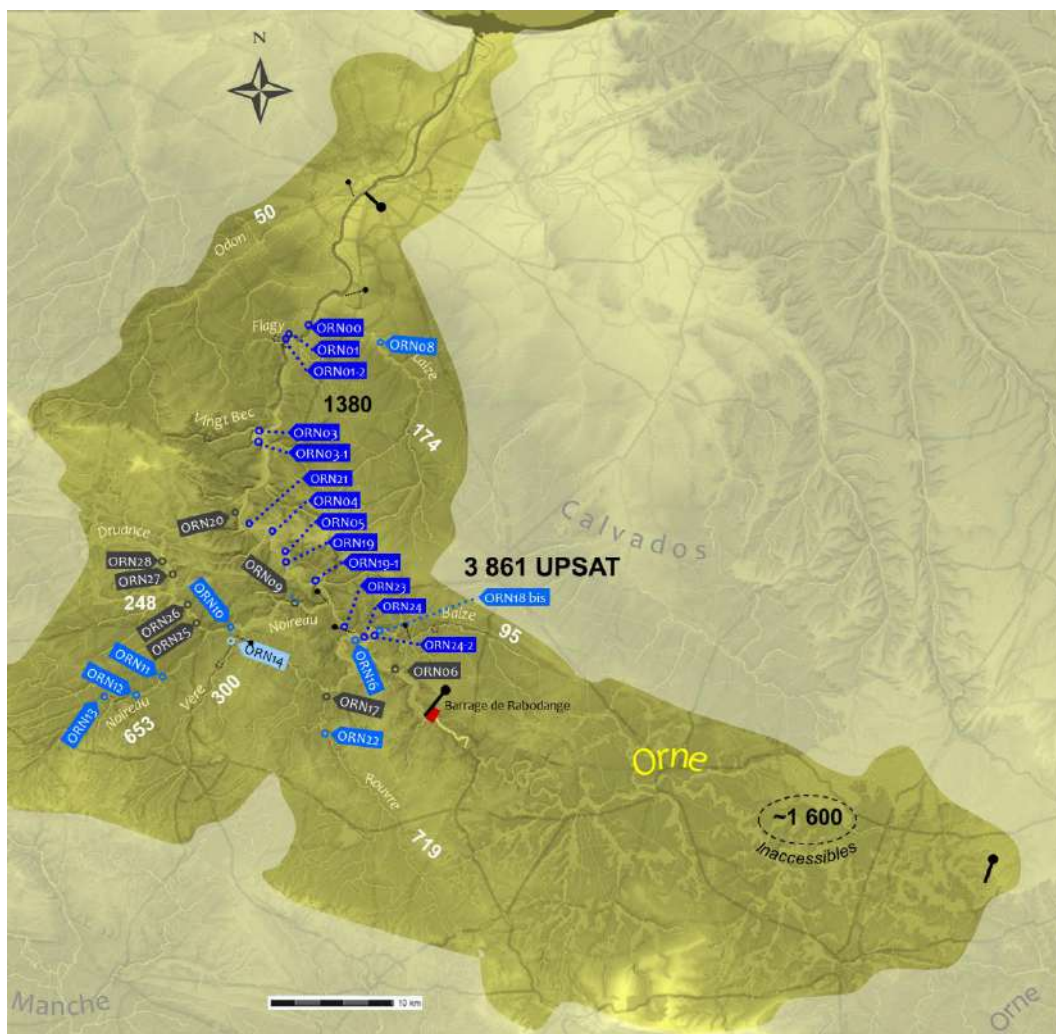


Figure 52 : Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible du BV de l'Orne & effort d'échantillonnage.

Résultats 2025

Tableau 54. Appréciation statistique de l'IAS du bassin l'Orne, année 2025 :

Effort d'échantillonnage :	214,5 UPSAT accessibles par station	Mauvais
Taux de réalisation :	95 %	Très bon
Appréciation globale de l'information statistique :		Faible
Classes d'abondances retenues (pour 5 min) :	0 1 7 15 30 60	
Position de l'indice moyen pondéré 2025 :	9	



Tableau 55 : Résultats par station des pêches d'Indice d'Abondance Saumon 2025 sur l'Orne.

Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Code	Valeurs pour 5 min				UPSAT	Ab. Tot. calculée 0+
				0+	1+	2+	0+ < 80 mm		
Orne	Mutrécy	Moulin de Mutrécy	ORN00	0	0	0	0%	130	0
Orne	Grimbosq	PN13	ORN01	5	0	0	20%	130	233
Orne	Tursy / Cursy	Pont du Hôrn - aval	ORN03	0	0	0	0%	130	0
Orne	Clécy / St Rémy	Maison Rouge	ORN21	11	1	0	8%	130	512
Orne	Clécy	l'île des Aunaux	ORN4	6	0	0	0%	130	279
Orne	Clécy	Pont de la Bataille	ORN5	3	0	0	0%	130	140
Orne	Le Bô	Mlin du Bô	ORN5.1	5	0	0	0%	130	233
Orne	la Courbe	la Courbe	ORN5.2	26	0	0	27%	130	1 210
Orne	Mesnil Villement	Retenue du Bateau	ORN23	23	0	0	4%	130	1 070
Orne	Mesnil Villement	Amont La Fouillerie	ORN24	0	0	0	0%	130	0
Orne	St Philbert	Aval immédiat barrage	ORN24-2	0	0	0	0%	130	0
la Laize	Fresnet le Puceux	Planche à la Housse	ORN8						
le Noireau	St-Denis de Méré / Berjoux	Aval du Pont Martin	ORN10	1	1	0	0%	215	77
le Noireau	Caligny	Culloterie (Goulière IGN)	ORN11*	8	1	0	11%	215	616
le Noireau	Cerisy-Belle-Etoile	Le Moulin de Cerisy	ORN12*	4	0	0	25%	215	308
le Noireau	Monsecrét	La Michelière	ORN13	0	0	0	0%	215	0
la Vère	Athis - Val de Rouvre	Pont D20 - D17	ORN14-1	1	0	1	0%	395	141
la Rouvre	Menil-Hubert-sur-Orne / St Philibert-sur-Orne	le cul de Rouvre	ORN16	3	0	0	0%	473	508
la Rouvre	les Tournailles	Aval Pont	ORN22	37	1	1	15%	473	6 271
			Moy. pond.	8,9				3 861	1 527
			Moyenne	7,5					

L'indice moyen pondéré se décompose comme suit par sous-système :

- Radiers de l'Orne : 7,2 tacons / 5 min
- Noireau : 3,3 tacons / 5 min
- Rouvre : 20 tacons / 5 min

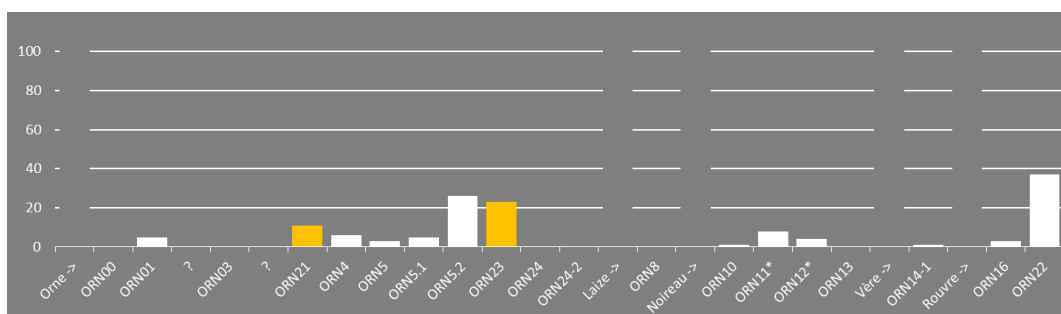


Figure 53 : IAS année 2025 par station sur le bassin de l'Orne, d'aval vers l'amont.

Le résultat global est « moyen ». Le recrutement est relativement dispersé sur l'ensemble du réseau prospecté, jusque très en amont (Rouvre).

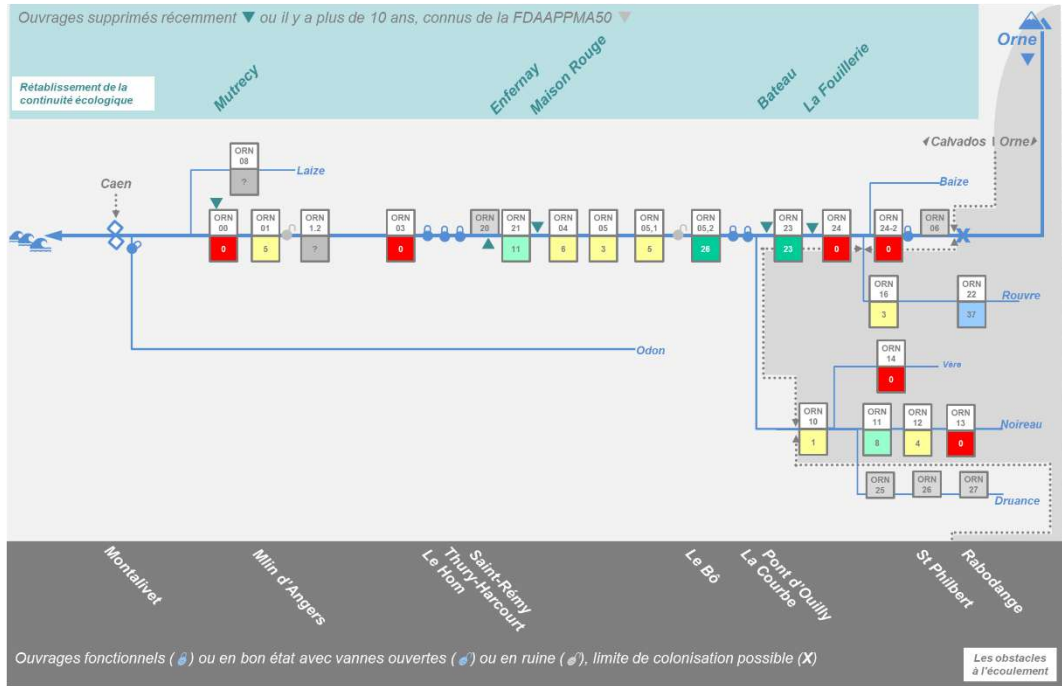


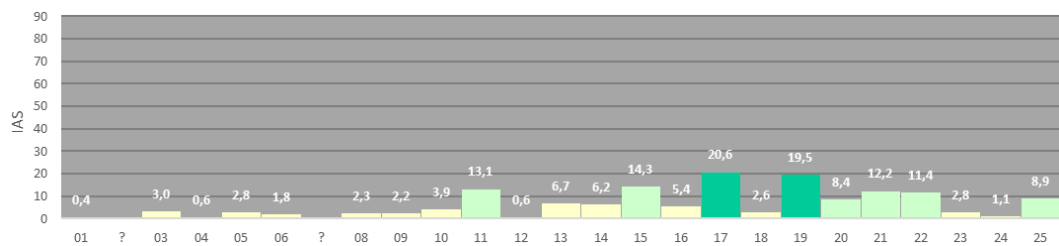
Figure 54 : Diagramme de la continuité sur le réseau de l'Orne et position des stations IAS.

Série historique

Tableau 56 : Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur l'Orne.

Période	Série jusqu'à 2024	5 dernières années 2020 à 2024
Moyenne (σ)	6,4 (6,0)	7,0 (4,8)

Le résultat 2025 est légèrement supérieur à la moyenne de la série complète, comme des résultats moyens des années récentes.



Graphique 13. Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le bassin de l'Orne.

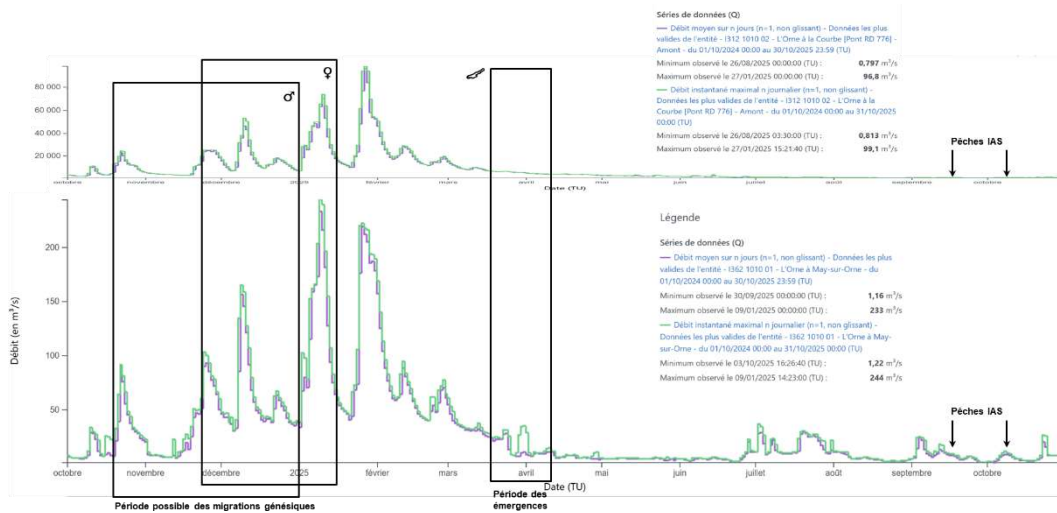
Le détail de l'historique complet des IAS sur chaque station du BV de l'Orne est donné en annexe 14.



Commentaire

Au bilan, le résultat est repassé à « moyen ». Il a été obtenu par la dispersion de seulement 140 individus comptés en 2023 à la station de comptage de Feuguerolles-Bully par la FDAAPPMA du Calvados ; ce qui théoriquement ne représente que de l'ordre de 70 à 80 femelles.

Les débits sur la période d'engendrement de la cohorte recherchée



Hydrogramme 10. Débits journaliers (moyen et maximal) sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, l'Orne. May-sur-Orne (en bas) et la Courbe en amont de Rabodanges (en haut).

Sur la migration génésique et reproduction

Les crues automnales sont intervenues mi-octobre. Le régime hydraulique est jalonné d'appels d'eau puissants, situation globalement favorable à la montaison des géniteurs.

Sur l'émergence

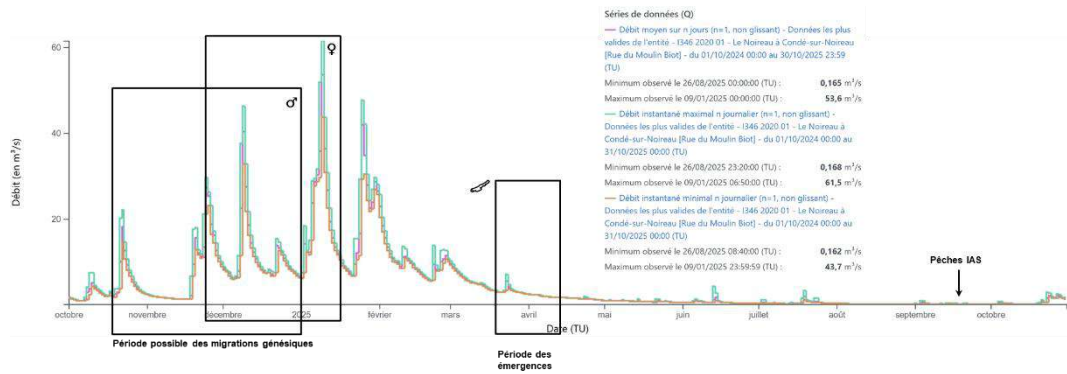
Le régime hydrologique en aval de Rabodanges sur la période théorique d'émergence intervient sur un régime très fluctuant sur la partie en aval, avec de fortes variations infra journalières, signatures de lâchers intermittents et massifs du barrage (puisque ces pics sont absents en amont). Cette configuration n'est pas favorable à la conservation du recrutement en fin d'incubation ou d'émergence, même s'il est difficile de tirer des conclusions.

Sur la période de souffrance estivale et la pêche

L'étiage marqué en amont de Rabodanges n'est pas celui rencontré en aval où un soutien de débit apparait dès fin juin. Les pêches sont intervenues sur une charge hydraulique faible, entre deux épisodes de débits plus importants : les tacons pouvaient avoir marginalement quitté leurs faciès d'élection des niveaux bas.

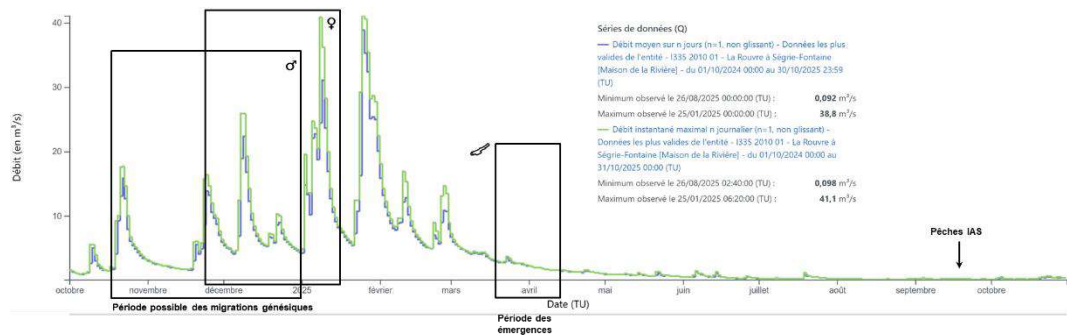
L'impact de la gestion du barrage de St Philbert sur la partie aval de l'Orne est à questionner sur la période de fin d'incubation et d'émergences. L'écart entre moyenne journalière et maximum journalier dévoile des lâchers massifs qui aboutissent à des variations de débits rapides et de forte amplitude. Peut-être un début d'explication sur le désert piscicole observée sur le tronçon pourtant très « beau » de l'aval immédiat de l'ouvrage hydraulique.

Les hydrogrammes de la Rouvre et du Noireau se ressemblent. Leurs impluviums ne sont pas à l'origine des phénomènes observés sur l'hydrogramme de l'Orne en aval de St-Philbert, signant sur le cours mère l'effet du (des) barrages, à la fois en fin d'hiver et sur la période d'étiage. Les pêches sont intervenues sur ces deux systèmes lors des périodes de très basses eaux stabilisées depuis une longue période.



Hydrogramme 11. Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, le Noireau, à Condé-sur-Noireau.

Sur la Rouvre, la pointe de débit intervenue en début de la période théorique d'émergence pourrait avoir une incidence sur le taux de survie du recrutement.



Hydrogramme 12. Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Rouvre, à Ségrie-Fontaine.

Estimation vs observation

Comme sur la Vire, on dispose sur l'Orne à la fois d'estimations de retours sur la base des résultats de l'IAS, et à la fois du nombre réel de remontées, grâce au vidéo-comptage des migrateurs effectué à la station de comptage piscicole de Feuguerolles-Bully.

Une mise en regard des deux avait été proposée les années passées sur la base des coefficients de survie disponibles et publiés.

On aboutissait à un résultat difficilement exploitable et on peut identifier deux raisons à cette difficulté de confrontation :



- Déjà, quelle que soit la véracité des taux de survie, leurs variations interannuelles rendent la production du stock un élément toujours largement stochastique (PREVOST, BAGLINIERE, MAISSE et NIHOUARN, 1996).
- Ensuite, il est établi aujourd'hui que les coefficients sont obsolètes : les taux de survie en mer ont drastiquement régressé et la conversion de la dépose d'œufs au smolt a, elle, augmenté sur les systèmes suivis, dont l'Oir, rivière "index" pour ces calculs.

Ceci rend les tentatives de "prédiction" par calcul du stock, sur la base du recrutement en comparaison du stock observé, vaines.

L'exercice est donc suspendu en attendant l'acquisition de données fiables pour alimenter le modèle.

Évolution et restauration du réseau

Sur l'Orne, que ce soit du fait de l'inefficacité de l'écluse à poissons à Saint-Philbert, de l'incompatibilité de qualité d'eau ou des variations de niveaux consécutives à la gestion des lâchers, il est établi que le tronçon compris entre St-Philbert et le barrage de Rabodanges reste stérile pour le saumon.

Le décloisonnement des axes salmonicoles a néanmoins été bien engagé :

Date	Ouvrage et travaux	Maître d'Ouvrage
2012	Le seuil de l'Enfernay Le seuil de Maison Rouge	Propriétaire
2016	Le seuil du Bateau Le seuil de la Fouillerie	FDAAPPMA 14
2020	Le seuil du Hom	FDAAPPMA 14

Sur le sous-système « Noireau », toujours productif, ce sont les retraits du **seuil de Le Chameau** et du **barrage de Pontécoulant** (ouverture en 2014) sur son principal tributaire, la Druance.

La Druance, site NATURA 2000, a connu l'effacement du barrage de Pontécoulant en 2014. Cette action a permis de décloisonner l'axe fluvial, d'ouvrir de nouvelles aires propices à l'amont et d'améliorer la qualité de l'eau en aval, notamment sur le paramètre thermique. La découverte de tacons dans le lit de l'ancienne emprise du plan d'eau du barrage et en amont de ce site signe son résultat écologique global. La faiblesse de ces premières réponses n'est pas à relativiser : les poissons passent et se reproduisent, c'est donc que le milieu en a la faculté. Malheureusement, le système est sensible aux étiages estivaux, rendant précaire l'apport au recrutement en saumon de ce sous-système.

Sur la Vère, autre affluent du Noireau, le déplacement de la station plus en amont avait enfin permis de mettre en évidence sa participation au recrutement de juvéniles de saumon atlantique.

L'évolution du recrutement obtenue par le suivi mené par la FDAAPPMA 50 et celle des remontées de géniteurs à May-sur-Orne par la FDAAPPMA 14 avaient été analysées et mises en perspective avec des événements de gestion des ouvrages et des usages sur l'Orne par Philippe BARRAN, du bureau d'études

ECOGEA, dans le cadre de l'étude *Évaluation de la mise en œuvre de l'action de l'Agence de L'Eau Seine Normandie en matière de restauration de la continuité écologique*. Principaux résultats - Février 2017.

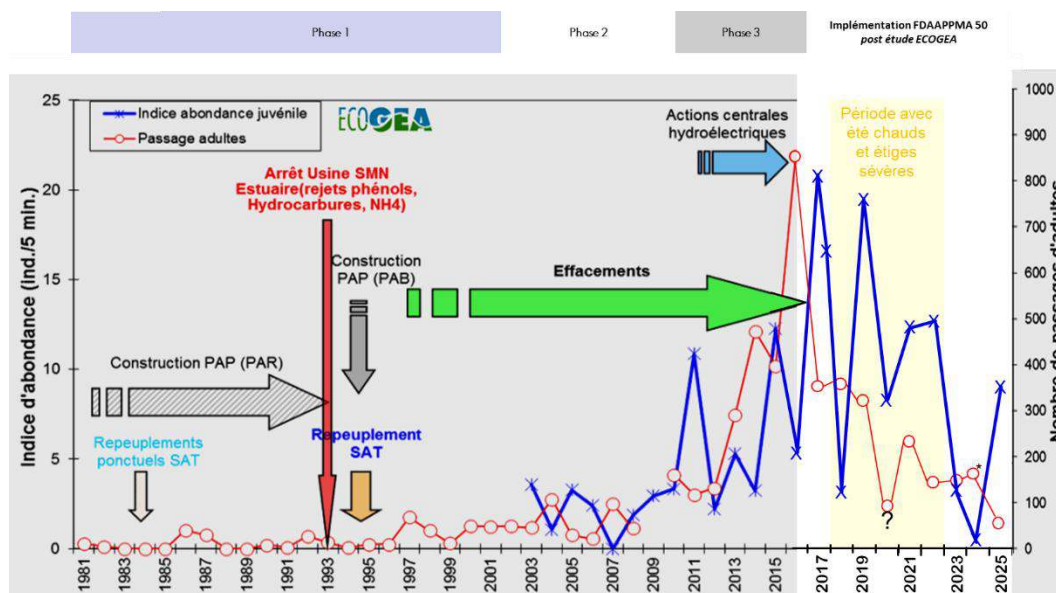


Figure 55 : Etude historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le bassin de l'Orne vs remontées de géniteurs et éléments de gestion du BV. Reproduction *in extenso* du graphique bâti par P. BARRAN pour l'étude AESN (page 84), complété à partir de 20217.

* chiffre brut non validé (vérification des déterminations) ni corrigé (défauts système ou d'acquisition) au moment de la rédaction de ce rapport.

La démonstration de P. BARRAN permettait de différencier 3 grandes phases depuis le début du suivi de la population de *Salmo salar* sur le bassin :

1. Equipement des ouvrages transversaux de passes à poissons, arrêt de rejets industriels polluants qui formaient un bouchon chimique en aval du cours mère, et deux opérations de repeuplement en tacons (1984 et 1995). **Les remontées d'adultes restent très faibles à nulles. Les deux alevinages sont suivis d'artefacts de remontées trois et quatre ans après, le temps d'un cycle : une partie des tacons a survécu, a pu dévaler et est revenue, mais la "pompe" ne se réamorçe pas au-delà de l'effet direct.**
2. Début du processus d'effacement, mise en place du réseau de suivi d'IAS. Les remontées de géniteurs marquent un faible palier, les recrutements sont très faibles et connaissent de grandes variations.
3. À la faveur des renouvellements d'autorisation, nombre d'ouvrages hydroélectriques changent de mode de gestion et/ou sont retirés. **Les remontées en géniteurs connaissent un accroissement de type exponentiel, le recrutement suit, mais avec des variations importantes.**

L'effet des deux alevinages de "réamorçage" est difficile à évaluer positivement. Celui de 1984 n'aura clairement pas eu d'effet au-delà du simple retour des individus introduits, ce qui prouve déjà la capacité du



milieu à les avoir fait survivre et croître jusqu'à la dévalaison en mer. Quant à celui de 1995, dans le cas où il ait pu prendre une part dans la reconstitution du stock à partir de 2000, il n'aura pas été suffisant, puisqu'il faudra attendre les dernières années de suivi, bien longtemps après et conséquemment à d'autres mesures de gestion, pour voir le stock croître significativement, jusqu'à atteindre le seuil de conservation en 2016.

L'analyse des données à moyen terme met donc en évidence que la mesure qui a "changé la donne" en matière de recolonisation du réseau par *Salmo salar* est la réduction significative du taux d'étagement. Malgré ce constat établi, ici comme ailleurs malheureusement, ces actions bien que nécessaires ne se suffisent pas à elles-mêmes. Depuis 2018, les étiages sévères à très sévères, conséquences d'épisodes chauds, ont largement prouvé leurs effets prédominants et délétères sur les populations des espèces électives de l'eau courante et fraîche, ce qui s'ajoute encore à tous les autres facteurs de perturbation affectant le cours d'eau et qui ne se trouvent pas résolus par le décloisonnement.

Le bassin est vaste et encore assez cloisonné. Le taux d'étagement demeure important et il est à supposer que la quantité de travaux nécessaires à l'obtention d'un effet propre à rendre le stock robuste et exploitable reste conséquente. Un autre élément à évaluer plus précisément sera la gestion des niveaux d'eau et des débits liés à la gestion des deux barrages, qui, s'ils permettent un soutien d'étiage favorable au maintien du niveau d'eau et probablement à l'atténuation de l'effet sur les juvéniles du dérangement par les usages de loisir sur les tronçons très fréquentés (navigation), pourraient rabattre les résultats des pontes si des pics morphogènes sont artificiellement créés sur la période d'incubation/éclosion.

Le temps de réponse du stock pour pouvoir saturer les aires nouvellement accessibles et améliorées sera également plus important que ce qui a pu être observé sur de petits bassins manchois. L'effet, en revanche, sera décuplé en abondance de recrutement et sur le stock régional. Il est cependant à craindre que, comme sur l'ensemble des cours d'eau normands, l'effondrement du taux de survie des adultes en mer constaté sur l'ensemble des métapopulations de l'arc de l'Atlantique Nord fasse peser la menace de l'hypothèque du bénéfice à long terme sur cette métapopulation des travaux de restauration entrepris depuis une dizaine d'années.

Synthèse globale & interprétation de la série

Comparaison interbassins de l'année 2025 – Bilan

Contribution de chaque bassin

Tableau 57. Récapitulatif des valeurs repères pour le saumon sur les bassins de Normandie Occidentale où les SFR ont été caractérisées, année 2025 :

	Divette	Saire	Sinope	Vire	Souilles	Sienna	Thar	Sée	Sélune	Orne
surface d'équivalent radier/rapide prospectée en 100 m ²	360	178	116	0	469	1 922	135	1 398	3 422	3 632
Indice d'abondance pondéré en 0+ / 5 min	0,0	0,0	0,0	7,5		32,4	0,0	46,1	11,3	8,9
Total tacon 0+	0	0	0	2 199		22 294	0	23 448	9 301	11 598
Contribution sub-régionale	0,0%	0%	0,0%	3%		32%	0,0%	34%	14%	17%

Dans le Tableau 57, Douve et Taute sont absentes car les SFR respectives y sont inconnues.

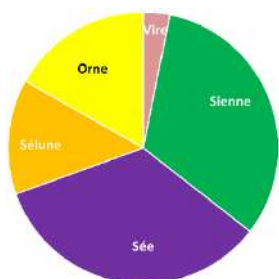


Figure 56 : Contribution relative de chaque sous-système de Normandie occidentale à la production de la cohorte de tacons 2025.

On observe que :

- Les 2/3 du recrutement sont apportés par la Sée et la Sienna.
- L'Orne et la Sélune apportent le dernier tier.
- La Vire sera d'une contribution marginale. Ce résultat est à relativiser, les calculs de cumul de production s'effectuant toujours sur la base des relevés d'habitat de 2000, ce chiffre est donc minoré de la part des habitats redevenus productifs depuis.
- La Douve et la Taute, où les surfaces ne sont pas mesurées, révéleraient le cas échéant, une contribution également marginale.
- Le reste des BV (sauf Souilles, qui n'a pu être prospectée) donne un résultat nul.

Il y a ici le symptôme d'une raréfaction de l'espèce : désertion des petits systèmes pour une concentration sur les gros systèmes productifs (JL BAGLINNIERE, 2025, comm. Pers.).



Résultats en 2025 & évolution des taux d'étagement

La Figure 57 présente, classés du meilleur au plus faible, les IAS moyens pondérés par sous-système : le cours mère est séparé des affluents et les affluents d'affluents, des affluents directs. Un code couleur est appliqué aux résultats en fonction de ce que l'on connaît de leur gestion récente (9 dernières années).

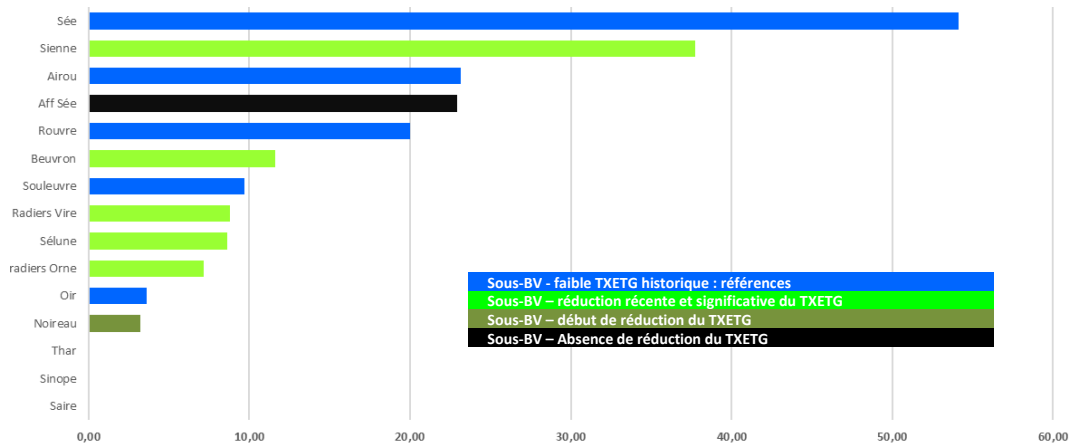


Figure 57 : IAS pondérés classés par sous-système de Normandie Occidentale

Cours mères, affluents et affluents d'affluents. Campagne 2025 FDAAPPMA50. Coloration des résultats en fonction de l'évolution récente du taux d'étagement (TXETG) du sous-système.

On observe que :

- Deux des sous-systèmes "repères" depuis le début du suivi, à faible taux d'étagement, les deux classés Natura 2000 pour les habitats d'espèces, dont l'espèce *Salmo salar* (Sée et Airou), donnent les 1^{er} et 3^{ème} meilleurs résultats.
- Les trois autres sites réputés pour leur préservation, la Rouvre, l'Oir et le BV de la Souleuvre, site NATURA 2000, sont plus dispersés cette année.
- La Sienne se place en 2^{ème} dans ce classement.
- Les autres BV, que ce soient de plus petits sous-système et/ou ceux n'ayant connu qu'un début de décloisonnement ; donnent un résultat modéré (Noireau), les autres : nuls.

Les recrutements observés en 2025 mêlent les BV historiques de production et ceux ayant été restaurés ces 15 dernières années, sauf la Vire (avec la réserve déjà mentionnée au paragraphe précédent).

L'hypothèse est que l'on enregistre d'abord le déterminisme des géniteurs quant à leur lieu de ponte, puis une fois la dépose d'œufs effectuée, les caractéristiques dont il est discuté depuis plusieurs années dans les rapports de suivi appliquent leurs effets sur les taux de survie.

Ce constat confirme le besoin à long terme de la fonctionnalité de l'ensemble des systèmes régionaux pour le maintien de l'espèce en Normandie dans la perspective du changement climatique.

Tendances et comportements des recrutements

La somme de données recueillies depuis l'initiation du suivi permet de mettre en perspective les résultats obtenus pour 2025 d'un aspect temporel, et pour chacun des systèmes, dans la dimension spatiale.

Recrutements subrégionaux

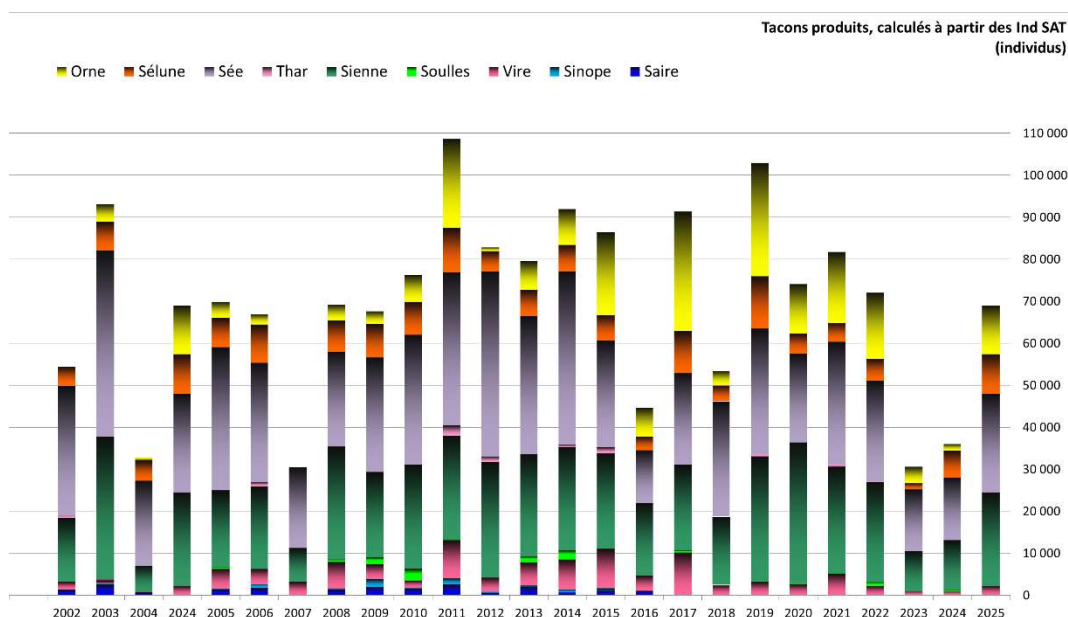


Figure 58 : Evolution interannuelle de la contribution absolue des différents BV de Normandie occidentale (abondance calculée en tacons). Espèce *Salmo salar*.

La projection des résultats de la production globale par année depuis le début du suivi résume l'ensemble des propos déjà exposés.

Les tacons comptés en 2025 ont été engendrés par une grosse partie de la cohorte 2022, qui avait été relativement bonne, puis pour une moindre partie de la cohorte 2021, année de recrutement également plutôt bonne dans la série. Cependant, l'analyse de deux DISCOMO^{Gloss} (sur la Vire et l'Orne) confirme la faible abondance des remontées de géniteurs en 2024 (année de remontée des géniteurs engendrant la cohorte 2025) similaire à celles de 2024 dans son insuffisance, même si supérieure (37 en 2023 et 81 en 2024 sur la Vire ; 134 en 2023 contre 140 en 2024 sur l'Orne). Il est difficile de discerner et d'attribuer ce meilleur résultat à une dépose d'œufs plus importante, puisque d'autres facteurs ont pu différer et jouer sur le résultat global :

- l'étiage a été légèrement moins sévère en 2025,
- nous n'observons pas les ressauts de débits de fin de l'hiver et du début du printemps, période des émergences, en 2025 contrairement à 2024.



Taons produits - Normandie occidentale
(individus)

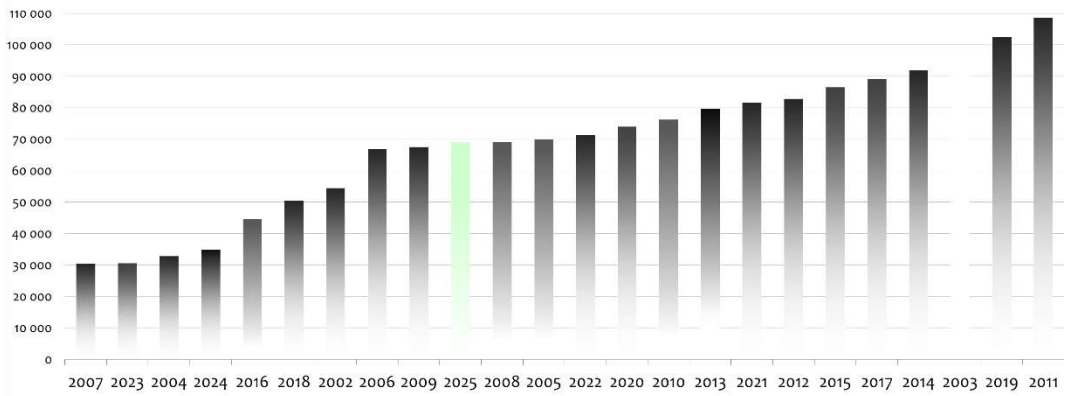


Figure 59 : Classement du recrutement calculé par an. Espèce *Salmo salar*, Normandie occidentale⁵.

L'année 2025 se situe dans la médiane inférieure de la série historique du recrutement de la Normandie occidentale (sur 24 campagnes). Considérant notre connaissance de la faible abondance de géniteurs ayant réussi à la produire, ce résultat est un soulagement quant à la capacité toujours présente des systèmes de l'aire normande de répartition de l'espèce.

⁵ 2003 est un artéfact à prendre en compte avec réserve, la sécheresse ayant décuplé l'efficacité de capture sur les stations, aboutissant à une large surévaluation du recrutement.

Tendances lourdes par bassin

La récente évolution des recrutements subrégionaux, suite aux travaux "massifs" effectués sur la Vire, sur l'Orne et sur la Sienna et bien évidemment de la Sélune, avait porté à modifier la première typologie des différents systèmes. Le résultat 2025 et l'évolution ont poussé à complexifier la synthèse régionale des profils de recrutement du saumon atlantique.

La Figure 60 met toujours en évidence l'ampleur du manque d'effectifs de saumon atlantique qu'inflige à la région de Normandie l'état de perturbation de ses bassins versants.

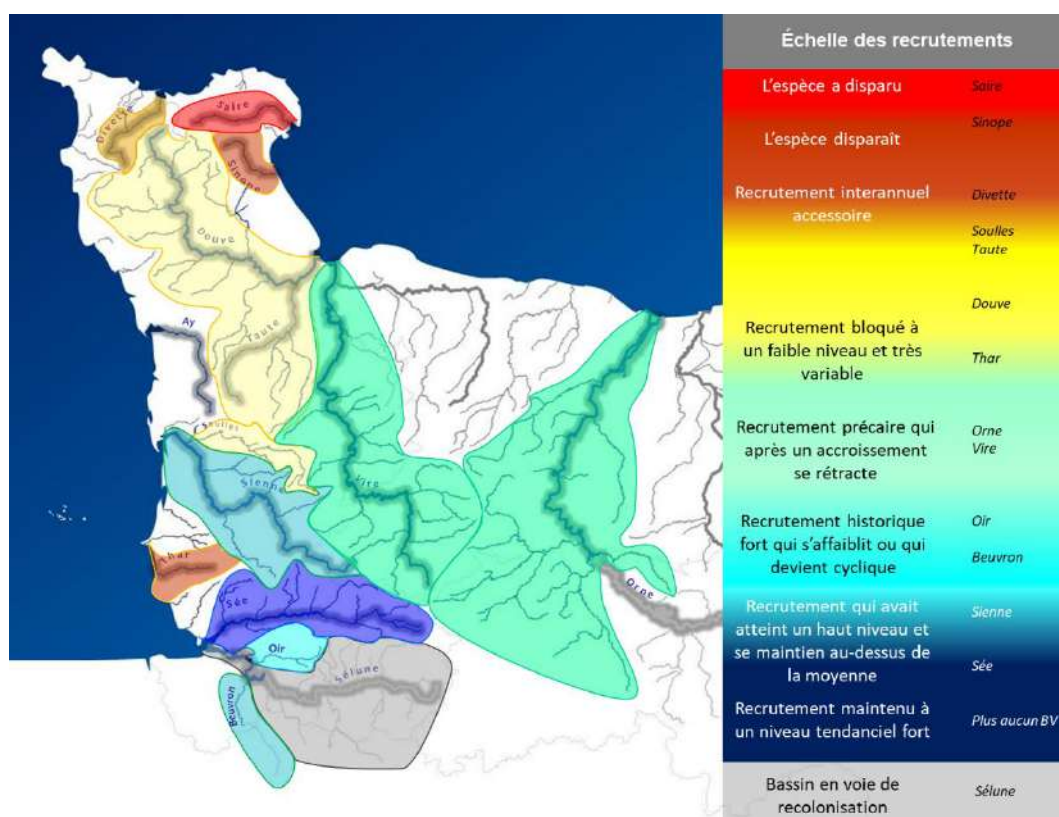


Figure 60 : Classement des unités hydro-géographiques en fonction de leur "comportement" en termes de recrutement en juvéniles de saumon atlantique.

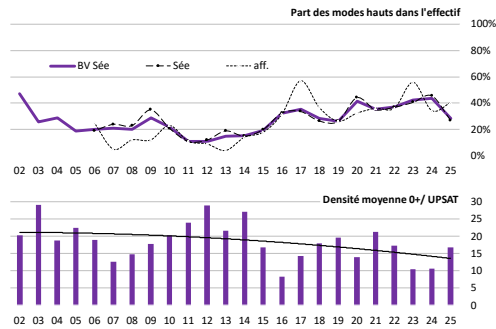
Suit un essai d'exploitation de la série de données acquises depuis maintenant dix-huit années. Non testées statistiquement, les hypothèses sont proposées sous la responsabilité du rédacteur.



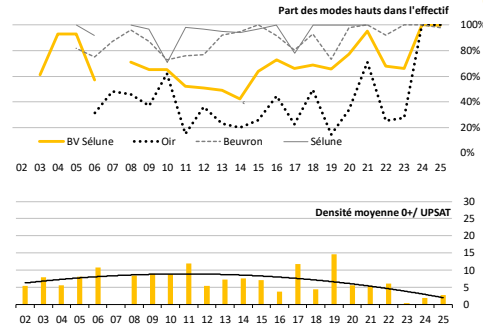
Caractère biogène et robustesse des systèmes productifs

Croissance sur les systèmes

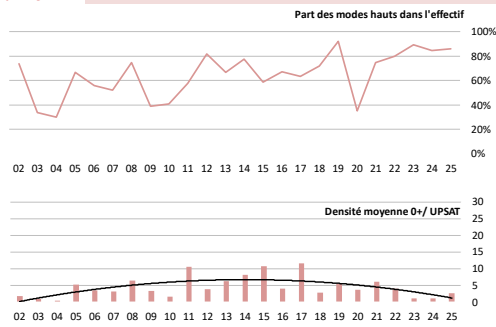
La Sée



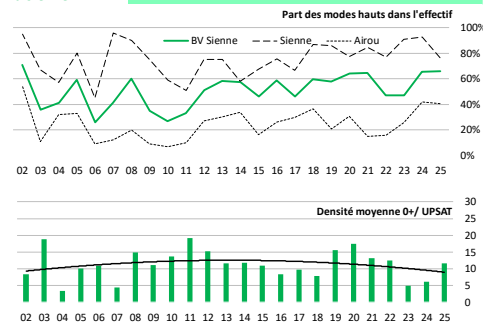
La Sélune



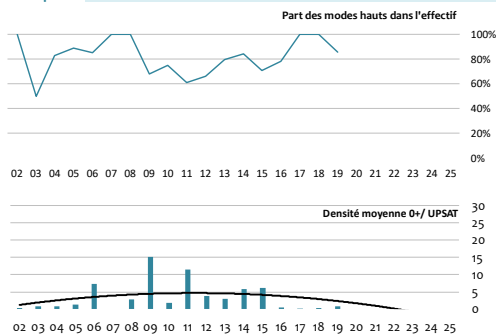
La Vire



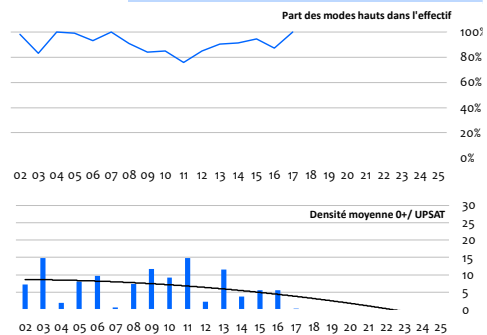
La Sienne



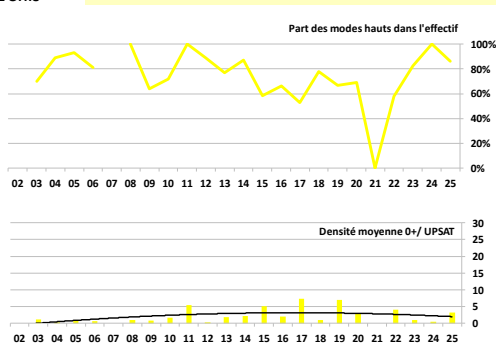
La Sinope



La Saire



L'Orne



Le Thar

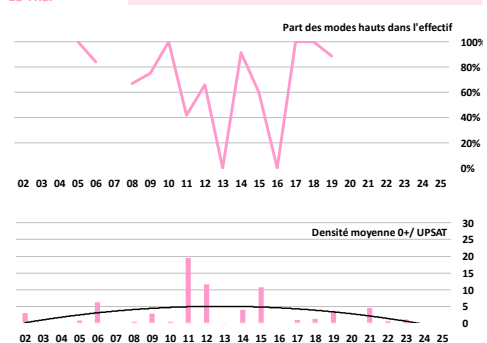


Figure 61 :

Evolution de la part moy. des « modes haut » dans les effectifs de tacons des principaux BV bas-normands, densités moy. en 0+.

La Figure 61 permet de comparer les abondances (moyennes pondérées) et la croissance des tacons (par le truchement de leur part de dominants) des différents systèmes. La croissance est théoriquement plus lente lorsqu'elle est bridée par l'accroissement de la compétition interspécifique et/ou par de plus petites largeurs de lit. La corrélation n'est cependant pas systématique. Quelques remarques ou indications, quant aux caractéristiques trophiques, peuvent être tirées de ces comparaisons.

Les valeurs statistiques sont reportées sur la Figure 62. Il peut être tenté d'en tirer des axes-guides de gestion.

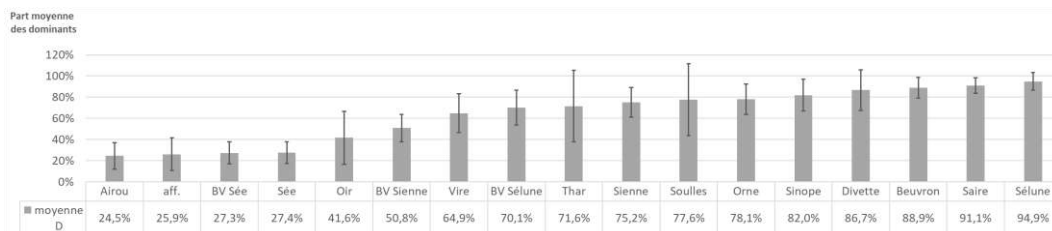


Figure 62 . Taux moyens d'abondance de « modes haut » dans les effectifs de tacons des principaux BV de Normandie occidentale (IAS 2002-2025).

Sur la **Sée**, la part de tacons susceptibles de dévaler en mer au second printemps de vie est toujours largement minoritaire depuis 2003, la plus faible de la Région, avec l'Airou. Le taux de dominants moyenne à 27,3 % de 2002 à 2025 (σ 10,3 %, Figure 62), il tendait à s'accroître depuis 7 ans (Figure 61). Elle reste cependant capable d'engendrer suffisamment de retours pour saturer ses propres aires ainsi qu'une partie de celles de la Sélune voisine. Le manque relatif d'entretien et de moyens de protection du cours d'eau connu jusqu'en 2018 étaient supposés avoir pu jouer son rôle dans l'amoindrissement du caractère biogène du cours d'eau qui semble s'accroître lentement depuis.

La **Sélune** présente de grandes variations de la part relative de « modes haut », dues principalement à la contribution de l'Oir (courbe en tirets en bas de graphique), puisque les tacons capturés sur la Sélune (trait plein en haut du graphique) et sur le Beuvron (courbe pointillée) sont assez invariablement d'un gabarit assez fort. Sur l'Oir, avec une moyenne de 41,6 % de dominants (σ 24,9 %), on a classiquement un effet de densité dépendance, magistralement démontré cette année encore. Le Beuvron s'avère très biogène puisque la moyenne de 88,9 % de dominants (σ 9,8 %) comprend de nombreuses années de fortes densités sur les stations aval.

Sur la **Vire**, la part de dominants se stabilise à un niveau haut, avec beaucoup de variations dans l'effectif global (moy. 64,9 %, σ 18,4 %), signe évident que le milieu est encore loin de la saturation. Un biais a existé entre 2019 et 2022 puisque seuls des radiers du cours principal avaient pu être prospectés, ce qui allait dans le sens de plus d'abondance en gros tacons.

Sur le **BV de la Sienne**, l'écart entre le profil de l'Airou (moy. 24,5 %, σ 12,3 %) et celui du cours principal (moy. 75,2 %, σ 14,1 %) ne traduit pas que l'effet densité-dépendance, puisque de l'évolution de la taille moyenne des échantillons de 0+ montre une grande stabilité malgré la grande variabilité des densités (élément analysé au paragraphe "résultats – la Sienne").

Le profil de **la Divette** posait l'hypothèse de la sous-saturation les années présentant un recrutement quantifiable. La moyenne sur **la Saire** et **la Sinope** est désormais virtuelle puisqu'avec l'accumulation successive de résultats nuls sur une période plus longue que le cycle de l'espèce, cette métapopulation est réputée disparue des systèmes.

Sur le **Thar**, l'effet de la densité semblerait net, mais le biais statistique est énorme : peu de stations et faible effectif.



Sur l'Orne, l'évidence d'une corrélation était difficile jusqu'en 2013 puisque sur un vaste réseau, la production est le résultat d'une faible population très dispersée, donnant donc probablement des variations inter-stationnelles supérieures aux variations globales interannuelles. Depuis 2013 se dessine l'anti-corrélation entre densité de tacons et part d'individus de plus de 80 mm de long au moment des pêches, sans que les densités déjà observées ne permettent un effet bien marqué, à l'exception de certaines stations, certaines années.

Sur la robustesse du recrutement

Rappel

L'IAS annuel à l'échelle des métapopulations (c'est-à-dire par bassin) intègre la réussite des diverses étapes du cycle biologique de l'espèce aboutissant au recrutement :

1. La qualité physico-chimique de l'eau.
2. La qualité morphologique des habitats.
3. La quantité d'habitats.
4. L'accessibilité des habitats, dépendante de deux facteurs :
 - a. Le nombre d'obstacles et leur nature.
 - b. Les débits hivernaux.
5. Les prélèvements (à tous les stades en mer, en estuaire ou en rivière ; par prédation ou par pêche, légale ou par braconnage,).
6. La survie en mer.

Les points 1 et 2 conditionnent le taux de survie de l'œuf au stade juvénile que l'on pêche.

Les points 3 et 4 sont dépendants du taux d'étagement présent sur chaque système hydrographique.

Le point 6 est *a priori* globalement commun à tous les systèmes.

Observations dans la série

Les fluctuations annuelles présentées par les indices moyens pondérés mettent en évidence des variations de productivité générale qui apparaissent communes à l'ensemble des systèmes (2004, 2007 et 2012, 2016 sauf la Sée et 2020). Il s'agit donc de phénomènes partagés par la plupart des métapopulations subrégionales, dont on déduit qu'ils résultent de facteurs soit abiotiques en milieu dulçaquicole (conditions climatiques et hydrologiques à grande échelle), soit biotiques en mer. On ne peut en revanche pas déterminer la ou les phases du cycle qui en ont pâti : est-ce que cela a joué sur le taux de réussite de la phase dulçaquicole, et/ou marine ? Il nous manque un suivi annuel de relevé de frayères afin d'apprécier la dépose d'œufs, qui jouent sur la saturation des aires de production, et qui nous renseigneraient sur l'influence des blocages ou des retards dans les migrations de montaison, en lien avec les niveaux d'eau, qui aboutit à une sous-saturation des zones de frai à l'échelle subrégionale.

L'ampleur de la réponse à ces variations générales est très différente d'un bassin à l'autre, certains sont moins capables de « tamponner » des conditions non optimales d'ensemencement, d'incubation/émergence ou de croissance. Sur les bassins pour lesquels les données sont réputées fiables, **il semble exister une anti corrélation entre la taille du bassin versant et l'amplitude interannuelle des rendements. Les plus grands BV sont plus résilients sur nos séries, d'où l'intérêt à long terme pour le maintien du saumon atlantique, pour gagner en résilience à l'échelle régionale, de retrouver et restaurer les habitats inaccessibles** et ce particulièrement sur les « grands bassins » : Orne, Sélune, Sienne et Vire. Cette déduction déjà faite de longue date est appuyée désormais par le fait que seuls les grands systèmes produisent les années de pénuries en géniteurs.

4. R.C.E. & SAUMONS

BILAN & PROSPECTIVES

Nombre de freins à la migration des géniteurs ont été levés au cours de la dernière décennie et des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique *Salmo salar* ont été reconquises. Malgré ces gains déjà validés, une quantité encore significative d'habitats reste stérile par ennoisement ou par inaccessibilité. Ceci emporte des risques qui s'ils sont évidents, restent difficiles à évaluer sur la santé des métapopulations sur le long terme. Autant de facteurs unitaires et discrets qui, accumulés, par addition simple ou effet de synergie, grèvent globalement toujours le stock régional.

Pourquoi la RCE, ici et maintenant ?

Au-delà de l'obstacle à la migration que les ouvrages de retenue barrant les cours d'eau opposent à l'espèce, il s'ajoute :

- les modifications physico-chimiques (chenal, substrat, chimie),
- l'important volume d'eau rendue stagnante permettant une modification profonde du flux,
- les modifications drastiques de la qualité de l'eau intervenues depuis 40 ans. Elles rendent certaines masses d'eau épisodiquement ou régulièrement dystrophiques^{Gloss}, ce qui a modifié considérablement les biocénoses et les taux de réussite des pontes de saumon.

L'argument ressassé par les opposants au retrait d'ouvrages hydrauliques sur les cours d'eau, de la cohabitation historique de ces ouvrages avec des populations de saumon atlantique florissantes, afin de reporter la responsabilité du déficit de fonctionnalité des cours d'eau à grands salmonidés sur l'unique perte de qualité du flux (agriculture, industrie, défaut d'assainissement), élude plusieurs faits avérés et largement publiés :

- (i) La corrélation entre l'effondrement des stocks de saumons en France et l'accumulation des obstacles transversaux, même tardivement équipés de dispositifs de franchissement, est clairement établie et édifiante. L'altération de l'aire de répartition par leur multiplication est largement responsable de ce qu'on observe. Les petits ouvrages préexistants aux révolutions industrielles ne sont d'ailleurs généralement plus dans leur état originel, et en tous cas plus gérés – s'ils le sont encore – de la même manière. Pour une large part d'entre eux, ils ne sont plus ni gérés ni gérables, car vétustes.
- (ii) Il sous-estime le profond enrichissement en nutriments qui a changé la nature du flux. Cette dernière la rend souvent incompatible avec la présence d'ouvrages en termes de maintien de la qualité d'eau avec par voie de conséquence des diminutions des taux de réussite des pontes, de survie des alevins et des juvéniles. Cet enrichissement de l'eau des rivières est en plus magnifié par le changement de gestion des ouvrages, qui sont aujourd'hui largement figés, fermés.
- (iii) Jadis, gérer un ouvrage hydraulique était un métier, une surveillance attentive, des contraintes de divers ordres à respecter. Cette abnégation s'est largement perdue avec la fin de cette corporation. Les néo-usages greffés tardivement sur les déversoirs font que



désormais ils sont gérés le plus souvent par les propriétaires en amateurs, fussent-ils éclairés et enthousiastes. Ces nouveaux usages ont nécessité d'adopter des modes de gestion qui sont devenus incompatibles avec l'écosystème du milieu aquatique originel ou, à tout le moins, qui l'inhibent significativement. Ces gestions, qui sont généralement minimales et strictement règlementaires, voire paysagères, sont largement plus délétères pour le biotope aquatique à dominante lotique^{Gloss}.

Ces trois changements : 1 - dans la densité d'ouvrages, 2 - dans l'enrichissement du flux et 3 - dans la gestion des ouvrages, nécessitent de recouvrer plus d'autoépuration en maximalisant les faciès efficaces pour la digestion des nutriments, ainsi que l'accroissement concomitant des surfaces productives pour compenser la perte intrinsèque de productivité des zones actuellement accessibles et productives, mais qui resteront désormais moins productives qu'antérieurement, notamment suite à la mutation des pratiques agricoles à partir des années 70 et 80, ce quelle que soit la relative maîtrise des percolations, des lixiviats ou des ruissellements. Les efforts pour permettre à l'eau de rester sous les seuils des normes de potabilisation ne suffiront pas à rendre réversible le phénomène global d'altération. Il y a plus d'apports, il y a eu trop d'apports, la nature du flux a durablement changé, les conditions du milieu seront aussi durablement éloignées du *preferendum* écologique des espèces natives. La perte quasi totale et généralisée des stocks de moule perlière *Margaritifera margaritifera* et la très grande difficulté pour préserver et tenter de faire reproduire les derniers individus ainsi que la grande raréfaction de l'écrevisse pieds-blancs *Austropotamobius pallipes* illustrent très concrètement. Cette profonde et fondamentale mutation de la qualité du flux est ce qui rend impérieux la prise des mesures drastiques choisies pour préserver la biodiversité locale à des niveaux de stocks viables et résilients à long terme.

Il est juste factuel d'énoncer que la seule action efficace en permanence et durable pour la libre circulation du poisson, de toutes les espèces et pour le rétablissement de la continuité écologique au sens large puisqu'ils rompent la circulation sédimentaire et la mobilité latérale du lit mineur (objectif DCE 2015), demeure le dérasement des seuils, des barrages. Elle n'est pas suffisante, certes, et elle n'est pas généralisable. De nombreuses exceptions viendront évidemment confirmer la règle qui dit qu'un cours d'eau rendu le plus « naturel » possible accueillera et produira la faune la plus « naturelle » possible.

Microcentrales hydroélectriques : des idées préconçues et des raccourcis

Ces petites unités de production utilisent des seuils et non des barrages, c'est-à-dire des structures barrant le lit mineur des cours d'eau et non tout ou partie du lit majeur. Elles sont ainsi dépendantes pour leur production énergétique du débit instantané du cours d'eau d'implantation. Elles ont un rendement faible et connaissent de longs épisodes non productifs, d'ordre hydraulique, auxquels s'ajoutent ceux d'ordre réglementaire, ainsi :

- Les crues de plein bord ou débordantes engendrent la perte de la mise en charge de l'ouvrage et donc une diminution ou un arrêt du turbinage.
- Le chômage du turbinage est imposé à certaines périodes pour le respect du débit réservé et biologique à l'étiage et/ou pour épargner les migrateurs en phase de dévalaison.

Contrairement aux idées reçues et aux dénominations employées pour les caractériser (« énergie verte », « énergie propre », etc.), alors que ces installations participent peu au pool des énergies renouvelables, elles sont responsables, dans les contextes de Normandie occidentale, d'impacts lourds :

- sur la qualité de l'eau,
- sur le fonctionnement des rivières (érosion, sédimentation, charriage des matériaux de fond)

- et sur la faune que celles-ci abritent (ou devraient abriter) notamment sur le stock de saumon atlantique.

Sur cette dernière population, leur impact devient prépondérant.

A ce titre également, les SAGE, tenus de fournir des objectifs de résultats compatibles avec le SDAGE et la DCE, doivent fournir, là où il en existe, des réponses à ces problèmes lourds.

Contraintes et obstacles à la RCE

La solution du retrait de l'ouvrage barrant le cours d'eau est « socialement » très difficile à mettre en œuvre ; il se heurtait et se heurte encore à des paradoxes multiples :

1. L'aspect réglementaire est ambigu. Lorsque l'ouvrage est fondé en titre, le droit d'eau est inaliénable et les propriétaires le font légitimement valoir. Il existe aujourd'hui des jurisprudences mais, dans les faits, cet aspect est difficile à vaincre.
2. Confusion des genres qui a fait classer la micro-hydroélectricité comme une énergie « verte ». Mécaniquement, elle est renouvelable, mais les perturbations lourdes que sa mise en œuvre implique ainsi que le maillage géographique de ces petites unités (mitant le réseau d'autant de ruptures à l'écoulement naturel) ; les rendent durables, voire dévastatrices, pour le milieu aquatique.
3. Nécessité d'études d'impacts dans le cas de vieux seuils, dont l'emprise peut être importante dans la vallée d'implantation, afin de s'assurer du comportement des écoulements une fois sa disparition effective, ainsi que le devenir des usages qui se sont greffés autour de sa retenue d'eau. Ces études sont assez longues et coûteuses, ce qui peut constituer un frein pour un propriétaire convaincu de la démolition de son ouvrage désuet.
4. Opposition des populations locales ou des édiles qui y voient un patrimoine bâti, industriel ou artisanal, selon l'usage de la force hydraulique, souvent dans l'ignorance des modes de fonctionnement passés de ces moulins et de la cote « patrimoniale » des déversoirs avant leur conversion à un nouvel usage (ex : le site éclusier et meunier de Candol sur la Vire avait été détruit bien avant le retrait du seuil).
5. Rentabilité des centrales hydroélectriques, EDF ayant l'obligation de racheter l'électricité des sites aux normes à un prix "bonifié" et incitatif, qui entre en compte pour le calcul de la quantité d'énergie renouvelable que l'entreprise fournit. Parallèlement, cette activité utilisant l'eau des milieux naturels n'est assujettie à aucune redevance à l'Agence de l'Eau.
6. La perte du taux d'aide très stimulant de 100 % par l'AESN^{Gloss} pour les maîtrises d'ouvrage déléguées ou en propre, ainsi que les modifications récentes de la Loi (L214-17 et L214-18), ont pu freiner la dynamique engagée.

Ce canevas a toujours rendu difficile l'obtention des accords pour le démantèlement de barrages, hors situation de vente. Le seul moyen de les obtenir est la négociation ou le rachat des sites. Même dans ce dernier cas, le retrait de l'ouvrage doit faire l'objet d'un gros travail de concertation et d'explication auprès des élus et du public, s'agissant d'ouvrages connus et structurant dans un paysage.



Premiers gains apportés par la RCE et axes de travail

Après plus d'une 10^{aine} d'années de prise de maîtrises d'ouvrage de travaux RCE, dont un certain nombre fut porté par la FDAAPPMA 50, cette liste des freins au rétablissement de la continuité écologique dans le département de la Manche permet de préciser ces différents points :

- **Point 1** : Les ouvrages fondés en titre n'ont pas été particulièrement "bloquants" dans les projets manchois et certains ont été traités. Le fondement en titre a été remis en cause par jugement de tribunal dans quelques cas.
- **Point 2** : La mise en œuvre du L214-17, sur les ouvrages classés au titre de la liste 2 de l'article, a permis le retrait de certains ouvrages ces dernières années. La procédure de mise en demeure par la DDTM de la Manche (pour l'application du L214-17) déployée depuis plusieurs années porte ses fruits : Les propriétaires sont mis face à leurs responsabilités et devoirs. Le sentiment de posséder un ouvrage légitime parce que simplement " il existe " s'estompe. Ainsi dernièrement, nombre d'ouvrages désuets ont été promptement retirés du milieu par leurs propriétaires ayant estimé que la remise en conformité de leur ouvrage au regard de la Loi, pour les rendre régulièrement équipés et entretenus, était au final une contrainte trop importante.
- **Point 3** : La procédure pour des ouvrages sans usage et sans fondement légal (non fondé en titre et sans règlement d'eau valide) est très simplifiée dans la Manche, permettant leur retrait sans surcharge administrative, au titre de la régularisation. Dans les faits, la puissance publique se substitue désormais de manière quasi systématique au propriétaire pour ces démarches préalables.
- **Point 4** : L'opposition de principe n'est plus généralisée. Si elle peut rester vive sur certains ouvrages, sur d'autres les propriétaires ont parfois spontanément demandé le retrait ou vite accepté le retour du cours d'eau dans le talweg quand cela était possible, notamment par des exploitants qui y voyaient une plus grande facilité d'exploitation et un gain de surface exploitable. Ailleurs, la satisfaction des usagers post-travaux révèle qu'il peut simplement s'agir d'un phénomène désormais bien décrit quel que soit le sujet, de résistance au changement, puisque d'expérience, les réalisations achevées donnent généralement beaucoup de satisfaction aux riverains et aux propriétaires qui n'imaginaient pas en premier lieu les bénéfices, dont l'amélioration du cadre de vie, apportés par ces travaux.
- **Point 5** : Seules six unités de production sont encore en fonction sur deux fleuves de la Manche : trois sur la Sienne, une sur la Vire, une sur la Sée et une sur le Beuvron. Les investissements obligatoires et les règlements contraignants quant aux périodes de turbinage possibles pour satisfaire au L214-17, même dans sa nouvelle mouture, relativisent l'intérêt énergétique de ces installations à faible rendement.
- **Point 6** : Si la perte du taux d'aide très stimulant pour les maîtrises d'ouvrage déléguées ou en propre, ainsi que la modification récente de la Loi ont un temps freiné la dynamique engagée, mais l'appropriation de la problématique par les services GEMAPI et la signature de Contrat Territoriaux pour l'Eau avec l'Agence de l'Eau ont largement permis de remobiliser le portage de projets.

Concrètement, parmi les éléments encore structurants reportés depuis le début du suivi IAS, quelques éléments ont connu une évolution significative :

- L'effet **des dernières microcentrales** sur la **dévalaison** des smolts sur les bassins de **la Sienne** et de **la Vire** est nettement amélioré ; tout d'abord par le chômage vanes ouvertes des unités de production sur la Sienne (Orval et Percy) et sur la Vire : Candol, la Roque, Fourneaux et depuis peu Troisgots, la Mancellière et Tassy-sur-Vire ont disparu. Ces remaniements vont produire, en plus, leurs effets sur l'habitat dans l'ancienne emprise des remous respectifs.
- **Le Beuvron** en amont de Saint-James est à nouveau accessible aux géniteurs depuis l'hiver 2015-2016. L'amont de ce réseau connaît une recolonisation qui en tendance monte en puissance.
- **Sur le Thar** : la nouvelle prise d'eau pour le système de production et d'adduction d'eau potable est réalisée, l'ancien ouvrage problématique, au Pont à la Rosée, a été supprimé en 2022. Les travaux de remise en continuité du lit à l'aval de la Forêt de la Lucerne sont terminés.
- **Sur l'Orne**, toujours très cloisonnée, les premiers signes d'une recolonisation significative existent. Les travaux déjà réalisés sur l'axe et ses affluents justifient de conserver un programme et de l'étoffer, le temps à y consacrer devant désormais être proportionnel au stock qui peut s'y produire.
- Les travaux ont été engagés **sur la Vanne**, comme sur l'ensemble de l'axe Sienne, à l'initiative du SIAES^{Gloss}. Les effets ne sont pas évalués pour le saumon sur ces affluents.
- Et enfin, **sur la Sélune**, le retrait de la-Roche-qui-Boit par EDF vient de libérer **274 500 m²** d'équivalents radiers (FORGET G. et al., 2018), sous et en amont des barrages. Ces surfaces sont à reconquérir par l'espèce.

D'autres stagnent toujours :

- **La Gloire** : le projet de passe à poissons sur l'ouvrage le plus en aval est bloqué depuis plusieurs années par un contentieux de voisinage. Il semble aujourd'hui que la situation soit durablement bloquée.
- **La Souilles** connaît toujours des blocages importants en aval, mais le premier d'entre eux, à l'usine PAPECO, a été traité en 2025.
- **L'Elle** est inaccessible dès son entrée dans le marais, puis régulièrement étagée.
- **La Saire** et **La Sinope** ont perdu leurs métapopulations respectives.

Conclusion sur la nécessaire mise en œuvre de la RCE

La responsabilité de l'effondrement des stocks n'incombe pas intégralement à la présence d'ouvrages sur les axes migratoires, mais sans qu'il s'agisse de monomanie de la part des gestionnaires, il convient bien de comprendre qu'à cause de leur multiplication et leurs effets cumulés, il est juste vain d'espérer échapper à la remise en cause du bien-fondé de la présence d'un grand nombre d'entre eux. Il le faut notamment pour le maintien de ce qu'il reste de la partie de la biodiversité aquatique régionale qui migre et utilise les habitats pierreux lotiques^{Gloss}, dont le saumon atlantique. Leur suppression sera écologiquement, fonctionnellement, nécessaire même si non suffisante, pour la reconquête de la qualité du milieu, des cours d'eau, à la fois du point de vue chimique et biologique.

Les résultats observés – même fugacement – sur l'Orne, la Vire et la Sienne en sont des exemples édifiants. Ces deux aspects sont indissociables de la fonctionnalité morphologique du lit mineur. Certains seuils sont inamovibles : qu'ils soient devenus structuraux ou qu'ils assument un usage socio-économique irremplaçable. Cela oblige alors à reporter l'effort de suppression sur des ouvrages parfois historiques, il



s'agit d'un arbitrage pris à l'échelon global qui sera, par essence, forcément toujours mal compris localement, malgré leurs résultats globaux.

Deux éléments doivent se poursuivre et monter en puissance pour espérer regagner des stocks robustes à long terme :

1. Restauration et/ou maintien de l'habitat dans les cours principaux.
2. Mise en œuvre des leviers de l'aménagement du territoire et de l'occupation des sols pour restaurer le soutien d'étiage sur le réseau hydrographique normand. En cela, le maintien de l'espèce est commensal du besoin de la société en termes de préservation et d'accès à la ressource en eau et de bonne qualité.

Cas des sécheresses : un phénomène contre-intuitif

Nombre de cours d'eau du réseau IAS ont eu à souffrir ces dernières années d'un étiage très sévère et long. La presse s'est parfois fait l'écho d'une interrogation quant à l'effet du retrait des ouvrages qui maintenaient, avant, la cote d'eau sur certains tronçons, notamment sur la Vire. La réalité écologique des phénomènes impliqués sur pareils épisodes et les remèdes applicables sont parfois contre-intuitifs :

La présence de seuils fermés est néfaste au maintien de la qualité de l'eau qui s'écoule dans la rivière. Il se trouve que le problème se posait déjà avant et que le retrait de ces ouvrages entérine de manière définitive la gestion que les pouvoirs publics faisaient appliquer lorsqu'ils étaient encore présents : si les seuils avaient encore été là, ils auraient été vidangés à la demande des services de la préfecture. Ils le furent systématiquement sur ces épisodes depuis les années 2000, afin de préserver un maximum et le plus longtemps possible la qualité de l'eau, notamment pour pouvoir rester en deçà des seuils de potabilisation. En 2022 par exemple, la mesure est intervenue dès le mois de juillet pour les derniers seuils présents sur la Vire. Ils ont été vidangés sur injonction de la DDTM 50 ; les paramètres l'imposaient. L'effet recherché est de diminuer le temps de régénération de la masse d'eau. Si l'eau stagne, elle se réchauffe et s'évapore, les éléments dissous se concentrent, les algues – dont les cyanophycées toxiques – se développent. Rapidement, on passe sous les seuils de potabilisation (et de viabilité pour la faune aquatique). C'est ce qu'il s'est produit sur le plan d'eau du barrage du Sémilly que Saint-Lô ne peut régulièrement plus exploiter pour la fabrication d'eau potable ; il ne subsiste alors que la Vire comme source.

La présence de seuils fermés est néfaste au débit

Il est aussi très probable que le débit résiduel observé dans la Vire, pourtant très sèche, restât supérieur à ce qu'il aurait été si tous les barrages avaient encore été là. Les retenues de barrages sont de grands plans d'eau très longs qui chauffent en surface et évaporent beaucoup, beaucoup plus que la rivière originelle. Cette évaporation, invisible et non perceptible, diminue pourtant de manière très significative le débit de sortie. Ainsi, la quantité d'eau maintenue dans les réservoirs se fait elle au détriment du débit. Pour la biocénose aquatique de nos cours d'eau normands, en amont des marais et des estuaires, parmi lesquels le tacon de saumon, le maintien d'un débit le plus soutenu possible et frais est un élément vital.

Les structures qui permettent le maintien du débit

Parmi les mesures inscrites au SAGE Vire figurent celles concernant l'enjeu « quantité d'eau » qui considèrent l'ensemble des structures permettant l'infiltration et la rétention souterraine de l'eau en période humide pour son relargage long et continu en période sèche.

Les aquifères de surface, les zones humides, les haies bocagères et les sols perméables non drainés artificiellement seront les structures qui seront efficaces à long terme sur le déficit en eau. Quand l'eau est dans la rivière, les jeux sont faits, rien ne va plus, il est illusoire de vouloir la retenir ; cela aggrave la situation, dans le cas général, comme vu aux deux paragraphes précédents.

Les classements au titre de la continuité

Leur pertinence et leurs bénéfices sur la biodiversité

Mise à part la Taute et ses affluents, les limites de classement de la liste 2 (axes prioritaires) retenues pour l'application du texte devraient permettre d'améliorer significativement le paysage salmonicole de la subrégion. Le passage du L.432-6 au L.214-17 marque une grande évolution de la prise en compte des connaissances hydro-écologiques avec l'intégration de la notion de libre circulation sédimentaire. Son application devrait aboutir au choix de solutions plus efficaces car plus systémiques.

Limite des ouvrages de franchissement d'obstacles

Le simple équipement des obstacles de passes à poissons a largement prouvé ses limites. Une étude à l'échelle subrégionale, conduite par la CATER^{Gloss} de Basse-Normandie, avait abouti à la conclusion de la part importante de passes à poissons non pleinement fonctionnelles lors des visites, que ce soit par vétusté, par conception désuète ou par défaut d'entretien. Ce constat souligne l'aspect palliatif, et donc par essence même toujours perfectible, de ces équipements, fussent-ils bien étudiés et construits.

Il avait été entrepris en 2011 par la CATER^{Gloss} de Basse-Normandie de mettre en place un réseau de vigilance pour la fonctionnalité instantanée des passes à poissons donnant l'alerte à l'échelle subrégionale, avec comme sentinelles les techniciens de rivières sur les bassins qui en emploient. Ces contrôles réguliers devaient permettre de s'assurer de l'efficacité des ouvrages subrégionaux, mais également de cerner les points sensibles et récurrents susceptibles de générer des retards ou des blocages à la migration. La fonctionnalité permanente et globale des dispositifs correcteurs est un minimum, mais même pleinement fonctionnels, ils ne sont pas curatifs.

Instabilité législative et réglementaire.

Des modifications de l'article L214-17 et L214-18 ont été votées en août 2021, avec la sanctuarisation des moulins (L214-18) et le fléchage par défaut des solutions possibles pour la régularisation des sites (L214-17). Elles paraissent écologiquement irrationnelles car incompatibles avec les objectifs originels de ce texte ainsi que contradictoire dans certains cas avec les autres textes de la Loi sur l'eau visant à la restauration de la fonctionnalité des cours d'eau. Son nouveau contenu contraint par préalable (par obligation) les moyens d'actions de l'ensemble des situations qu'il impose de traiter alors même qu'il ne s'agit de gérer que des cas particuliers. Chacun nécessite un examen avant de trouver et d'aboutir :

- à la meilleure solution de consensus en considération des usages multiples,
- à l'efficacité économique de la solution choisie,



- à une solution écologiquement satisfaisante et durable.

En cela le nouveau texte est d'un grand mépris pour les corps de métiers chargés de ce travail compliqué qui a déjà largement prouvé son efficacité, tant sur le gain écologique que sur la satisfaction sociale.

La modification du L214-18 a finalement été invalidée par le Conseil d'État fin 2025.

La Cours d'Appel Administrative de VERSAILLES, 2^{ème} chambre, le 18/11/2025 (jugement n°23VE01914-23VE01915) a partiellement annulé le jugement du tribunal administratif de Cergy-Pontoise (jugement n° 1904387-2207014 du 9 juin 2023) portant sur le 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la période 2019 à 2025, à la demande la fédération française des associations de sauvegarde des moulins, l'association Hydrauxois, l'association des riverains et propriétaires d'ouvrages hydrauliques du Châtillonnais et l'association valorisation du patrimoine hydroélectrique de Normandie, déclarant illégales les aides au rétablissement de la continuité écologique, au titre des articles L 211-1 et L 214-17.

Pour le premier jugement, le TA avait justifié que « *l'efficacité de l'effacement ou de l'arasement des ouvrages en matière de restauration de la continuité écologique [n'était] pas avérée et que la restauration de la biodiversité ne se résum[ait] pas à celle des habitats pour les poissons migrateurs* ». Le CAA refuse de suivre cette argumentation. « *La mesure litigieuse, d'une part, n'est qu'incitative et non contraignante et, d'autre part, est conditionnée à la justification du gain écologique après une étude au cas par cas* ». Il semble que l'énoncé du droit ne rejoigne la conclusion fondée de notre retour d'expérience...

5. CONCLUSION

Les résultats du recrutement subrégional de cette année 2025 sont contrastés, aboutissant au 10^{ème} plus faible sur 24 années de suivi. S'il se place globalement dans la moyenne de notre historique de suivi, il n'est le fait que des grands bassins, seuls contributeurs subrégionaux : la Sée, la Siègne, puis dans une moindre mesure la Sélune et l'Orne. Vire et Douve ont recruté de manière marginale et l'ensemble des petits BV prospectés est resté stérile.

Pour la troisième année consécutive, les niveaux d'étiage n'ont pas été identifiés comme un élément explicatif de l'éloignement de ce résultat à l'optimal théorique. Les observations conduites sur la Vire et l'Orne par le truchement des DISCOMO^{Gloss} laissaient présager que la faiblesse du contingent de géniteurs remontés pour produire cette cohorte aboutirait à un déficit de saturation des surfaces favorables en œufs, alors même que les fronts de colonisation n'ont pas été avalisés, grâce à des débits hivernaux soutenus. De même cette année, hormis quelques cas isolés et de manière moins marquée que les deux années précédentes, on n'observe pas de crues potentiellement destructrices des premiers stades de vie de l'espèce. Ainsi, le résultat observé pourrait traduire la bonne survie de déposes d'œufs dont la quantité et la dispersion furent loin d'avoir permis la saturation des aires favorables. Le déficit en géniteurs a abouti à leur concentration sur les grands axes, phénomène soit issu d'un déterminisme comportemental, soit le résultat du « filtrage » en phase marine, qui n'aurait permis la survie de géniteurs en quantité suffisante qu'au sein de ces plus grosses métapopulations régionales.

Nonobstant ces considérations génésiques, ce résultat médian reste un motif de soulagement quant à la capacité toujours présente des systèmes de l'aire normande de répartition de l'espèce.

Initié en 1999, le suivi des indices d'abondance en juvéniles de saumon de Normandie occidentale est désormais réalisé en routine. Il a été régulièrement adapté pour prendre en considération l'évolution des hydrosystèmes, notamment en lien avec les travaux de décloisonnement. Dès 2025, le maillage a été décuplé sur le BV de la Sélune par l'INRAe et la FDAAPPMA 50 a ajusté le sien en conséquence. Pour la première fois depuis le début du suivi, les aires de production d'un bassin historiquement productif ont été décuplées. La nouvelle distribution régionale du recrutement va imposer un remaniement du réseau. D'une part parce qu'il devient dispendieux en temps et en moyen d'essayer de détecter des signaux faibles sur les BV entrés en « dormance » (ex : Saire) et d'autre part parce qu'il va falloir anticiper la fin prévue en 2028 du programme scientifique sur la Sélune, dont il faudra conserver une trame significative en matière d'IAS pour pérenniser l'évaluation du recrutement de cette espèce désormais en voie de raréfaction rapide et globale.

Avec le constat de l'effondrement international des stocks de saumon atlantique, la décision a été prise partout sur le territoire national d'appliquer un moratoire sur toute pêche de l'espèce en rivière, en estuaire et pour les amateurs, en mer. Dès lors, l'IAS devient un évaluateur de l'état des métapopulations vu par leurs recrutements, avant toute autre fonction. Il apporte des informations précieuses car abondantes et régulières, résultat d'un programme chargé et disséminé sur la sub-région. Sa réalisation complète est assujettie à la durée de la période propice, variable selon les aléas rencontrés, qu'ils soient naturels ou matériels, mais les efforts consentis par les partenaires de la FDAAPPMA 50 ont permis le recueil d'une série historique robuste et exploitable, désormais significative, qui est utile à de nombreux acteurs de la gestion des milieux aquatiques. Ils y trouvent un évaluateur important, au-delà de l'appréciation subrégionale, jadis, de la grande valeur halieutique du saumon atlantique. En 2026, la Normandie sera dotée d'un nouvel outil basé sur l'analyse des stocks/recrutement : RENOSAUM^{Gloss}. Développé par l'unité mixte de recherche (UMR) « Dynamique et durabilité des écosystèmes : de la source à l'océan » (DECOD) née du regroupement d'équipes de recherche d'INRAE, de l'Ifremer et de l'Institut Agro Rennes-Angers, qui a produit les premiers résultats dans la détermination des limites de conservation de chaque métapopulation, présentés aux différents acteurs en novembre 2025.



Bibliographie

Parutions scientifiques

FORGET G.¹, BAGLINIÈRE JL.¹, MARCHAND F. ², RICHARD A. ³ and NEVOUX M.^{1,4}. A new method to estimate habitat potential for Atlantic salmon (*Salmo salar*): predicting the influence of dam removal on the Sélune River (France) as a case study. ICES Journal of Marine Science. **2018**. 9 pages.

¹Agrocampus Ouest-INRA, UMR ESE "Ecology & Ecosystem Health", 35042 Rennes, France.

²INRA U3E "Experimental Unit on Ecology & Ecotoxicology", 35042 Rennes, France.

³AFB "French Agency for Biodiversity", 27310 Bourg-Achard, France.

⁴AFB "French Agency for Biodiversity", Pôle Gest'Aqua, 35042 Rennes, France.

FORGET G.¹, NEVOUX M.¹, RICHARD A. ², MARCHAND F. ³, BAGLINIÈRE JL.¹. Estimation des capacités de production en saumon du bassin de la Sélune après la suppression des deux barrages de Vezins et de la Roche-qui-Boit. **2014**. 8 pages.

¹UMR 0985 INRA- Agrocampus-Ouest ESE - Écologie et Santé des Écosystèmes, 65 rue de Saint-Brieuc CS 84215 35042 Rennes Cedex.

²U3E 1036 INRA- Unité Expérimentale d'Écologie et d'Écotoxicologie aquatique, 65 rue de Saint-Brieuc CS 84215 35042 Rennes Cedex.

³ONEMA DIR Nord-Ouest, 2 rue de Strasbourg 60200 Compiègne.

PREVOST E., NIHOARN A. Relation entre indicateur d'abondance de type CPUE et estimation de densité par enlèvements successifs pour les juvéniles de saumon atlantique (*Salmo salar* L.) de l'année. **1998**.

PREVOST E., BAGLINIERE J-L., MAISSE G., NIHOARN A. Premiers éléments d'une relation stock/recrutement chez le saumon atlantique (*Salmo salar*) en France. *Cybiurn* **1996**, 20(3) suppl.: 7-26.

PREVOST E., PORCHER P. Révision du TAC pour la pêche du saumon atlantique dans les rivières de Quimper (Finistère) : première analyse des données scientifiques disponibles et proposition. **1996**.

VOLLSET K.W., URDAL K., UTNE K., THORSTAD E.B., SÆGROV H., RAUNSGARD A., SKAGSETH Ø., LENNOX R.J., ØSTBORG G.M., UGEDAL O., JENSEN A.J., BOLSTAD G.H., FISKE P. Ecological regime shift in the Northeast Atlantic Ocean revealed from the unprecedented reduction in marine growth of Atlantic salmon. *Science Advances*. Vol 8, Issue 9. **2022**. 10 pages. DOI: 10.1126/sciadv.abk2542.

Guides techniques

DEGIORGI F., RAYMOND J.C., Septembre 2000. Guide technique. Utilisation de l'ichtyo faune pour la détermination de la qualité globale des écosystèmes d'eau courante. 96 pages plus annexes.

Littérature grise / rapports d'étude

ASCA, ECOGEA et Epices pour l'AESN. Février 2017. Évaluation de la mise en œuvre de l'action de l'agence de l'eau seine Normandie en matière de restauration de la continuité écologique Principaux résultats.

GOULMY F. F.D.A.A.P.P.M.A 50, 2002 à 2024. Indice d'Abondance Saumon en Basse Normandie, un rapport par année.

MACE L., 1988. Potentialités et propositions d'actions coordonnées pour la restauration de la population de saumon atlantique sur la Sienne.

MANCHE DEVELOPPEMENT. Document d'Objectifs du Site Natura 2000, FR 2500113 Bassin de l'Airou, avril 2003.

NIHOUARN A., 1992. Description de l'habitat piscicole de la Sélune en aval de la Roche Qui Boit.

RICHARD A., 2000. Bassin de la Vire, Evaluation des capacités de production en salmonidés migrateurs.

RICHARD A., septembre 2003. Les salmonidés migrateurs de l'Orne, situation en 2002.

RICHARD A., sans année. Gestion piscicole - interventions sur les populations – repeuplement des cours d'eau salmonicoles. Collection mise au point. Conseil Supérieur de la Pêche. 256 p.

SIEE pour la DDAF DE LA MANCHE, septembre 2003. Simulation des mortalités induites par les aménagements hydroélectriques lors de la migration de dévalaison des smolts de saumon atlantique, propositions d'aménagements.

3 fascicules :

- Cours d'eau : La Sée.
- Cours d'eau : La Sienne.
- Cours d'eau : La Vire.

Textes réglementaires

REPUBLIQUE FRANCAISE. Arrêté du 4 décembre 2012 établissant la liste des cours d'eau mentionnée au 2° du I de l'article L. 214-17 du code de l'Environnement sur le bassin Seine-Normandie. JORF n°02994 du 18 décembre 2012. Page 199961. 15 pages.

Présentation

LEBOT C. (Institut Agro), BEULATON L. (OFB), 13 octobre 2025. GT saumon des COGEPOMI Seine Normandie / Artois Picardie. Présentation du projet RENOSAUM.



Table des matières

RESUME	2		
SOMMAIRE	3		
ABREVIATIONS, CODES & GLOSSAIRE (GLOSS)	4		
1. INTRODUCTION	6		
2. MATÉRIEL & MÉTHODE	8		
COMPRENDRE LES HISTOIRES DE VIE POSSIBLES DU SAUMON ET LA PHASE QUE L'ON OBSERVE PAR LA METHODE	8		
<i>Du cycle biologique général de Salmo salar.....</i>	<i>8</i>		
<i>De la pluralité des histoires de vie dans une même cohorte.....</i>	<i>9</i>		
Première scission : de l'œuf au smolt	9		
Seconde scission : du smolt au géniteur.	9		
Qui revient quand ?	9		
Engendrement des cohortes	14		
PRINCIPE & DESCRIPTION THEORIQUE DU PROTOCOLE IAS17			
MISE EN ŒUVRE PRATIQUE DU PROTOCOLE	19		
<i>Matériel de pêche.....</i>	<i>19</i>		
<i>Protocole de pêche.....</i>	<i>20</i>		
<i>Informations relevées lors des pêches électriques21</i>			
Identification des stations	21		
Caractéristiques de la station	22		
Conditions de pêche	22		
Données mésologiques	23		
TRAITEMENT DES DONNEES	24		
<i>De la donnée brute vers l'estimation de production...24</i>			
Échelle de la station	24		
Échelle du tronçon	25		
Échelle du bassin versant	26		
<i>Conventions de présentation et d'aide à l'interprétation.....26</i>			
Un code couleur standard et son sens	26		
Le tableau de bord	27		
Les tableaux de résultats par station	27		
Présentation des résultats par BV	28		
Des cartes des séries historiques	28		
Conditions hydrologiques sur la période d'engendrement des juvéniles recherchés	28		
DE LA REPARTITION SPATIALE DES UNITES DE PRODUCTION ET POSITIONNEMENT DES STATIONS	30		
<i>Choix de distribution des stations, poids relatif 30</i>			
Stratégie du choix d'échantillonnage	30		
UPSAT des BV considérés par le suivi	30		
<i>Répartition des stations.....31</i>			
		3. RÉSULTATS & INTERPRÉTATIONS	32
		ETAT DE REALISATION DU PROGRAMME 2025	32
		LES CONDITIONS DE REALISATION DES PECHEES	33
		LES RESULTATS DETAILLES PAR BASSIN	34
		<i>Image statistique du réseau d'observation du point de vue des habitats favorables à la croissance.....</i>	<i>34</i>
		<i>La Divette.....</i>	<i>36</i>
		Habitats favorables	36
		Résultats 2025 sur la Divette	37
		Série historique	38
		Commentaires	38
		<i>La Saire.....</i>	<i>40</i>
		Habitats favorables : leur ventilation	40
		Résultats 2025 sur la Saire	41
		Série historique sur la Saire	42
		Commentaires	42
		Ce que l'on sait de l'évolution du peuplement pisciaire de la Saire	43
		Évolution des paramètres physico-chimiques vers une dégradation rédhibitoire pour l'espèce ?	45
		Présence d'obstacles en aval, voire d'une succession d'obstacles rendant inaccessibles les zones de fraies ?	45
		Disparition du soutien des remontées de géniteurs issus des échappements de l'élevage en rade de Cherbourg ?	47
		Apparition d'un problème sanitaire affectant particulièrement ou exclusivement le saumon atlantique ?	47
		Augmentation de la pression de prélèvements de géniteurs, par braconnage ciblé sur le saumon remontant la Saire ou/et par apparition d'un (de) nouveau(x) prédateur(s) sur le bassin ?	48
		<i>La Douve.....</i>	<i>50</i>
		Habitats favorables	50
		Résultats 2025 sur la Douve	51
		Série historique sur la Douve	52
		Commentaires	52
		<i>La Sinope.....</i>	<i>55</i>
		Habitats favorables : leur ventilation	55
		Résultats 2025 sur la Sinope	56
		Série historique sur la Sinope	57
		Commentaires	57
		<i>L'Ay.....</i>	<i>58</i>
		<i>La Taute.....</i>	<i>59</i>
		Habitats favorables	59
		Résultats 2025 sur la Taute	60
		Série historique	61
		Commentaires	61
		<i>La Vire.....</i>	<i>64</i>
		Habitats favorables : leur ventilation	64
		Résultats 2025 sur la Vire	66
		Série historique	68
		Commentaires	68
		<i>La Souilles.....</i>	<i>78</i>
		Habitats favorables : leur ventilation	78

Série historique	79		
Commentaires	80		
La Sienne	82		
Habitats favorables : leur ventilation	82		
Résultats 2025 sur la Sienne	83		
Série historique	85		
Commentaires	86		
Le Thar	93		
Habitats favorables : leur ventilation	93		
Résultats 2025	94		
Série historique	95		
Commentaires	95		
La Sée	97		
Habitats favorables : leur ventilation	97		
Résultats 2025 sur la Sée	99		
Structure de la population	100		
Série historique	102		
Commentaires	102		
La Sélune	107		
Habitats favorables : leur ventilation	107		
Résultats 2025 sur la Sélune	108		
Série historique	110		
Commentaires	112		
L'Orne	114		
Habitats favorables : leur ventilation	114		
Résultats 2025	115		
Série historique	117		
Commentaire	118		
SYNTHESE GLOBALE & INTERPRETATION DE LA SERIE	123		
<i>Comparaison interbassins de l'année 2025 – Bilan</i>	<i>123</i>		
Contribution de chaque bassin	123		
Résultats en 2025 & évolution des taux d'étagement	124		
<i>Tendances et comportements des recrutements</i>	<i>125</i>		
Recrutements subrégionaux	125		
Tendances lourdes par bassin	127		
CARACTERE BIOGENE ET ROBUSTESSE DES SYSTEMES PRODUCTIFS	128		
<i>Croissance sur les systèmes</i>	<i>128</i>		
			<i>Sur la robustesse du recrutement</i>130
		4. R.C.E. & SAUMONS BILAN & PROSPECTIVES	131
		<i>Pourquoi la RCE, ici et maintenant ?</i>	<i>131</i>
		Microcentrales hydroélectriques : des idées préconçues et des raccourcis	132
		Contraintes et obstacles à la RCE	133
		Premiers gains apportés par la RCE et axes de travail	134
		Conclusion sur la nécessaire mise en œuvre de la RCE	135
		<i>Cas des sécheresses : un phénomène contre-intuitif</i>	<i>136</i>
		<i>Les classements au titre de la continuité</i>	<i>137</i>
		Leur pertinence et leurs bénéfices sur la biodiversité	137
		Limite des ouvrages de franchissement d'obstacles	137
		Instabilité législative et réglementaire.	137
		5. CONCLUSION	139
		BIBLIOGRAPHIE	140
		TABLE DES MATIERES	142
		TABLE DES ILLUSTRATIONS	144
		ANNEXES	148
		UNITE DE PRODUCTION	172
		<i>Bassin de la Vire</i>	<i>172</i>
		<i>Bassin de l'Orne</i>	<i>173</i>
		LES RESULTATS PAR STATION : LEGENDE	174
		FICHES STATIONS	seconde partie.



Table des illustrations

Figure 1 :	Cycle biologique de <i>Salmo salar</i> 8	Figure 21 :	Distribution de l'abondance de tacons de la Douve selon les classes de taille, IAS 2025. 52
Figure 2 :	Développement de la dispersion d'une cohorte donnée de <i>Salmo salar</i>10	Figure 22 :	Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible de la Sinope & effort d'échantillonnage. 55
Figure 3 :	Dispersion d'une cohorte donnée dans les âges de retours des géniteurs en fonction de sa composition initiale en tacons Dominants.11	Figure 23 :	Diagramme de la continuité sur le réseau de la Sinope et position des stations IAS. 56
Figure 4 :	Répartition temporelle des retours et rendement en géniteurs d'une cohorte en fonction de sa teneur en individus dominants.13	Figure 24 :	Effort d'échantillonnage sur la Taute. 59
Figure 5 :	Dépose d'œufs des géniteurs d'une cohorte de 1000 tacons en fonction de sa proportion en individus dominants.14	Figure 25 :	Diagramme de la continuité sur le réseau de la Taute et position des stations IAS. 60
Figure 6 :	Périodes théoriques des phases clés du recrutement d'une cohorte chez <i>Salmo salar</i> . Transcription de comm. pers de J.L BAGLINIERE, 2020.15	Figure 26 :	Distribution (avant 2015) de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible du BV de la Vire & effort d'échantillonnage. 65
Figure 7 :	Développé de la succession de cohortes de <i>Salmo salar</i> , cycle connu pour le Massif armoricain.15	Figure 27 :	Diagramme de la continuité sur le réseau de la Vire et position des stations IAS. 67
Figure 8 :	Exemple de cotation des conditions de pêche. Dans cet exemple, on a obtenu des conditions moyennes.23	Figure 28 :	Histogrammes des tailles des tacons pris en 2025 sur le bassin de la Vire. 67
Figure 9 :	Histogramme de la distribution théorique des tailles de tacons de saumon atlantique sur les stations. 24	Figure 29 :	Distribution de la production de tacons par rapport à la dernière microcentrale en activité sur la Vire en 2025. 69
Figure 10 :	Taux de réalisation du programme pour la série historique des campagnes IAS FDAAPPMA 50. 32	Figure 30 :	IAS année 2015 par station sur le bassin de la Vire, aval / amont. Position relative des biefs rendus à l'écoulement libre sur la période 2014 – 2025. .. 74
Figure 11 :	Répartition des conditions de pêche, campagne IAS 2025.33	Figure 31 :	Etude historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le bassin de la Vire vs remontées de géniteurs et éléments de gestion du BV.75
Figure 12 :	Répartition des UPSAT (en haut) et effort d'échantillonnage par bassin (en bas), suivi d'abondance en juvéniles de saumon, FDAAPPMA 50, 2025.34	Figure 32 :	Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible de la Souilles & effort d'échantillonnage. 78
Figure 13 :	Distribution de l'habitat favorable à la croissance des tacons sur le linéaire accessible de la Divette & effort d'échantillonnage.36	Figure 33 :	Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible du BV de la Seine & effort d'échantillonnage. 82
Figure 14 :	Diagramme de la continuité sur le réseau de la Divette et position des stations IAS. 37	Figure 34 :	IAS année 2025 par station sur le bassin de la Seine, d'aval en amont. 84
Figure 15 :	Répartition des UPSAT ^{Gloss} des stations IAS sur le BV de la Saire. 40	Figure 35 :	Diagramme de la continuité sur le réseau de la Seine et position des stations IAS. 85
Figure 16 :	Diagramme de la continuité sur le réseau de la Saire et position des stations IAS.41	Figure 36 :	Histogrammes de distribution des tailles des tacons capturés en 2025 sur le bassin de la Seine. 87
Figure 17.	Historique des abondances par taxon rencontré en pêche d'inventaire sur la station « Brillevast 1 », sur la Saire. 44	Figure 37 :	Évolution des abondances relatives et de la taille moyenne pondérée (classe de 5 mm) des 0+ observés sur le cours mère de la Seine et son affluent l'Airou, campagnes IAS FDAAPPMA 50. 87
Figure 18.	Limite de conservation obtenue par le modèle RENOSAUM ^{Gloss} (en rouge, mêmes hypothèses que pour la Bretagne) et stock reconstitué sur la série historique (en noir), sur la Saire. Clément LEBOT, 2025, GT saumon SNAP – RENOSAUM ^{Gloss}47	Figure 38 :	Distribution de la production de smolts par rapport à l'implantation des turbines sur la Seine, année 2025. 88
Figure 19 :	Effort d'échantillonnage sur la Douve. 50	Figure 39 :	Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible du Thar & effort d'échantillonnage. .. 93
Figure 20 :	Diagramme de la continuité sur le réseau de la Douve et position des stations IAS.51		

Figure 40 :	Diagramme de la continuité sur le réseau du Thar et positions des stations IAS.	94	Figure 52 :	Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible du BV de l'Orne & effort d'échantillonnage.....	115
Figure 41 :	Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire accessible de la Sée & effort d'échantillonnage.	98	Figure 53 :	IAS année 2025 par station sur le bassin de l'Orne, d'aval vers l'amont.	116
Figure 42 :	Diagramme de la continuité sur le réseau de la Sée et position des stations IAS.....	100	Figure 54 :	Diagramme de la continuité sur le réseau de l'Orne et position des stations IAS.	117
Figure 43 :	Histogrammes des tailles des tacons pris en 2025 sur le bassin de la Sée.	101	Figure 55 :	Etude historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le bassin de l'Orne vs remontées de géniteurs et éléments de gestion du BV. Reproduction <i>in extenso</i> du graphique bâti par P. BARRAN pour l'étude AESN (page 84), complété à partir de 20217.....	121
Figure 44 :	Évolution longitudinale du mode des tailles de la cohorte 2025 des 0+ de <i>Salmo salar</i> sur le cours principal de la Sée.	101	Figure 56 :	Contribution relative de chaque sous-système de Normandie occidentale à la production de la cohorte de tacons 2025.....	123
Figure 45 :	Évolution spatiale du mode des tailles sur la cohorte 2025 des 0+ de <i>Salmo salar</i> sur les affluents de la Sée.....	101	Figure 57 :	IAS pondérés classés par sous-système de Normandie Occidentale.....	124
Figure 46 :	Indice d'abondance par station – réseau hydrographique la Sée vs proportion de modes bas : tacons dominés.	101	Figure 58 :	Evolution interannuelle de la contribution absolue des différents BV de Normandie occidentale (abondance calculée en tacons). Espèce <i>Salmo salar</i>	125
Figure 47 :	Historique des résultats des pêches d'Indices d'Abondance Saumon sur le Bassin de la Sée.	105	Figure 59 :	Classement du recrutement calculé par an. Espèce <i>Salmo salar</i> , Normandie occidentale.	126
Figure 48 :	Distribution de l'habitat favorable à la croissance du saumon atlantique sur le linéaire du BV de la Sélune & effort d'échantillonnage.	108	Figure 60 :	Classement des unités hydro-géographiques en fonction de leur "comportement" en termes de recrutement en juvéniles de saumon atlantique.	127
Figure 49 :	Diagramme de la continuité sur le réseau de la Sélune et position des stations IAS.	110	Figure 61 :	Evolution de la part moy. des « modes haut » dans les effectifs de tacons des principaux BV bas-normands, densités moy. en 0+.	128
Figure 50 :	Évolution des indices d'abondance saumon moyens pondérés par sous-bassin de la Sélune.	111	Figure 62 :	Taux moyens d'abondance de « modes haut » dans les effectifs de tacons des principaux BV de Normandie occidentale (IAS 2002-2025).	129
Figure 51 :	Abondances relatives et absolues de la production de tacons sur le bassin de la Sélune, comparées aux surfaces favorables accessibles par sous-bassin.	111			
Hydrogramme 1.	Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Divette, à Octeville.	39	Hydrogramme 7.	Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Sienne à Cérences.	86
Hydrogramme 2.	Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Saire, à Anneville-en-Saire.	43	Hydrogramme 8.	Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Sée, à Chérencé-le-Roussel.	103
Hydrogramme 3.	Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025. La Douve, station de Sottevast.....	53	Hydrogramme 9.	Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Sélune, à Ducey (en bas) et le Beuvron (en haut).....	112
Hydrogramme 4.	Débits journaliers (max., moy. et min.) sur la période d'engendrement de la cohorte 2025. La Taute, station de St-Sauveur-Lendelin.	61	Hydrogramme 10.	Débits journaliers (moyen et maximal) sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, l'Orne. May-sur-Orne (en bas) et la Courbe en amont de Rabodanges (en haut)....	118
Hydrogramme 5.	Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Souleuvre à Carville et la Vire à Gourfaleur et à Coulonces.	69	Hydrogramme 11.	Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, le Noireau, à Condé-sur-Noireau.	119
Hydrogramme 6.	Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Souilles à Coutances.	80	Hydrogramme 12.	Débits journaliers sur la période d'engendrement de la cohorte 2025, la Rouvre, à Ségrie-Fontaine.	119



Tableau 1.	Illustration par application numérique de la dispersion d'une cohorte donnée de <i>Salmo salar</i> :12	Tableau 25	Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Taute, année 2025 : 60
Tableau 2_	type et caractéristique du dispositif d'attrait du poisson :19	Tableau 26.	Résultats par station des pêches IAS de 2025 sur la Taute : 60
Tableau 3_	type et caractéristique du système de récolte du poisson :19	Tableau 27 :	Moyenne et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Taute. 61
Tableau 4_	Matériel de biométrie et mesures mésologiques : . 20	Tableau 28 :	Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le réseau hydrographique de la Vire. 64
Tableau 5_	Mode opératoire de l'IAS : 20	Tableau 29	Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Vire, année 2025 : 66
Tableau 6.	Planification du programme de pêche Ind. SAT 2025 :31	Tableau 30.	Résultats par station des pêches d'Indices d'Abondance Saumon 2025 sur la Vire : 66
Tableau 7 :	Etat de réalisation de la campagne Ind. SAT 2025 (les jours du tableau s'entendent en termes de nombre de sorties et non d'ETP).32	Tableau 31 :	Dispersion des recrutements observés sur le réseau de la Vire vs SFR, 2025. 67
Tableau 8 :	Répartition des facteurs de dégradation de pêches au cours de la campagne d'Indice d'abondance saumon 2025.33	Tableau 32 :	Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Vire. 68
Tableau 9	Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Divette, année 2025 : 37	Tableau 33 :	Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le réseau hydrographique de la Sienne. 78
Tableau 10	Résultats par station des pêches d'IAS 2025 sur la Divette : 37	Tableau 34	Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Soulles, année 2025 : 79
Tableau 11	Moyenne et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Divette :38	Tableau 35 :	Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Soulles. 79
Tableau 12	Distribution de l'habitat favorable à la croissance des tacons sur le linéaire accessible de la Saire & effort d'échantillonnage : 40	Tableau 36.	Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le réseau hydrographique de la Sienne : 83
Tableau 13	Appréciation statistique de l'IAS du bassin de la Saire, année 2025 : 41	Tableau 37.	Appréciation statistique de l'IAS du bassin de la Sienne, année 2025 : 83
Tableau 14 :	Résultats par station des pêches d'Indices d'Abondance Saumon 2025 sur la Saire41	Tableau 38.	Résultats par station des pêches d'Indices d'Abondance Saumon 2025 sur la Sienne : 84
Tableau 15 :	Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Saire. 42	Tableau 39.	Moyennes pondérées et tendances des Indices d'Abondance Saumon sur la Sienne : 86
Tableau 16 :	Liste des ouvrages occasionnant des ruptures la continuité écologique sur le cours mère de la Saire. 46	Tableau 40 :	Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le réseau hydrographique du Thar. 93
Tableau 17	Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Douve, année 2025 :51	Tableau 41	Appréciation statistique de l'IAS du bassin du Thar, année 2025 : 94
Tableau 18.	Résultats par station des pêches d'IAS 2025 sur la Douve :51	Tableau 42.	Résultats par station des pêches d'Indice d'Abondance Saumon 2025 sur le Thar : 94
Tableau 19	Moyenne et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Douve : 52	Tableau 43.	Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur le Thar : 95
Tableau 20 :	Episodes de rejets de matière organique ou chimique dans la Douve. Observations faites en aval immédiat de Sottevast à l'occasion des pêches d'indice ou officiellement constatés.53	Tableau 44 :	Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le réseau hydrographique de la Sée. 97
Tableau 21 :	Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le linéaire accessible de la Sinope.55	Tableau 45	Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Sée, année 2025 : 99
Tableau 22	Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Sinope, année 2025 : 56	Tableau 46.	Résultats par station des pêches d'Indice d'Abondance Saumon 2025 sur la Sée :99
Tableau 23.	Résultats par station des pêches d'Indices d'Abondance Saumon 2025 sur la Sinope : 56	Tableau 47 .	Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Sée : 102
Tableau 24	Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur la Sinope :57	Tableau 48.	Distribution des surfaces favorables à la reproduction du saumon atlantique sur le réseau hydrographique de la Sélune :107

Tableau 49.	Appréciation statistique de l'IAS du bassin la Sélune, année 2025 :.....	108	Tableau 54.	Appréciation statistique de l'IAS du bassin l'Orne, année 2025 :.....	115
Tableau 50.	Résultats par station des pêches d'Indice d'Abondance Saumon 2025 sur la Sélune :.....	109	Tableau 55 :	Résultats par station des pêches d'Indice d'Abondance Saumon 2025 sur l'Orne.....	116
Tableau 51.	Résultats des IAS 2025 par sous-système sur le BV de la Sélune :	109	Tableau 56 :	Moyenne pondérée et tendance des Indices d'Abondance Saumon sur l'Orne.	117
Tableau 52 :	Moyennes pondérées et tendances des Indices d'Abondance Saumon sur le sous-B.V. de la Sélune où existe un historique.	110	Tableau 57.	Récapitulatif des valeurs repères pour le saumon sur les bassins de Normandie Occidentale où les SFR ont été caractérisées, année 2025 :.....	123
Tableau 53.	Répartition des UPSAT des stations de l'indice d'abondance saumon sur le BV de l'Orne :.....	114			
Annexe 1 :	Fiche terrain.....	148	Annexe 8 :	Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur la Souilles.	155
Annexe 2 :	Série historique du suivi de l'IAS moyen pondéré par bassin et sous-système significatif avec moyennes interannuelles.....	149	Annexe 9 :	Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le BV de la Vire.	156
Annexe 3 :	Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur la Divette.	150	Annexe 10 :	Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le BV de la Sienne.....	158
Annexe 4 :	Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur la Saire.....	151	Annexe 11 :	Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le BV du Thar.....	161
Annexe 5 :	Historique de l'Indice d'Abondance Saumon moyen sur la Douve.....	152	Annexe 12 :	Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le BV de la Sée.....	162
Annexe 6 :	Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur la Sinope.	153	Annexe 13 :	Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le BV de la Sélune.....	164
Annexe 7 :	Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur la Taute.	154	Annexe 14 :	Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le BV de l'Orne.	166
			Annexe 15 :	Détail des stations du suivi pluriannuel.....	168



Annexes

Bassin :

Date : / **2025**

Cours d'eau :

Commune :

Lieu dit :

Code station :

Heure :

Caractéristiques de la station

Granulométrie Dominante	<input type="checkbox"/>	Granulométrie Accessoire	<input type="checkbox"/>	Colmatage	<input type="checkbox"/>	Ombrage	<input type="checkbox"/>	Végét' aquat'	<input type="checkbox"/>
Blocs		Absence		Moyen		Niveau		Tendance	
Pierres		Faible		Assez fort		Etiaje		Stable	
Gros galets		Moyen		Fort		Bas		baisse	
Petits galets		Très fort				Moyen		hausse	
Gravier								Nulle	
Sable								Faible	

Conditions de pêche

Etiaje	Stable	Nulle
Bas	baisse	Faible
Moyen	hausse	Moyen

Facteurs de perturbations observés sur la station,

Présents

FD 50 (initiales)

Autres (NOM prénom)

Photos (portrait)

Nb. de traits :

Tps si < 5min :

Calcul Evolution Station

nom - prénom structure

Indices d'Abondance Saumon

année 2025

SAT		SAT		SAT		SAT		SAT	
1		26		51		76		101	
2		27		52		77		102	
3		28		53		78		103	
4		29		54		79		104	
5		30		55		80		105	
6		31		56		81		106	
7		32		57		82		107	
8		33		58		83		108	
9		34		59		84		109	
10		35		60		85		110	
11		36		61		86		111	
12		37		62		87		112	
13		38		63		88		113	
14		39		64		89		114	
15		40		65		90		115	
16		41		66		91		116	
17		42		67		92		117	
18		43		68		93		118	
19		44		69		94		119	
20		45		70		95		120	
21		46		71		96		121	
22		47		72		97		122	
23		48		73		98		123	
24		49		74		99		124	
25		50		75		100		125	

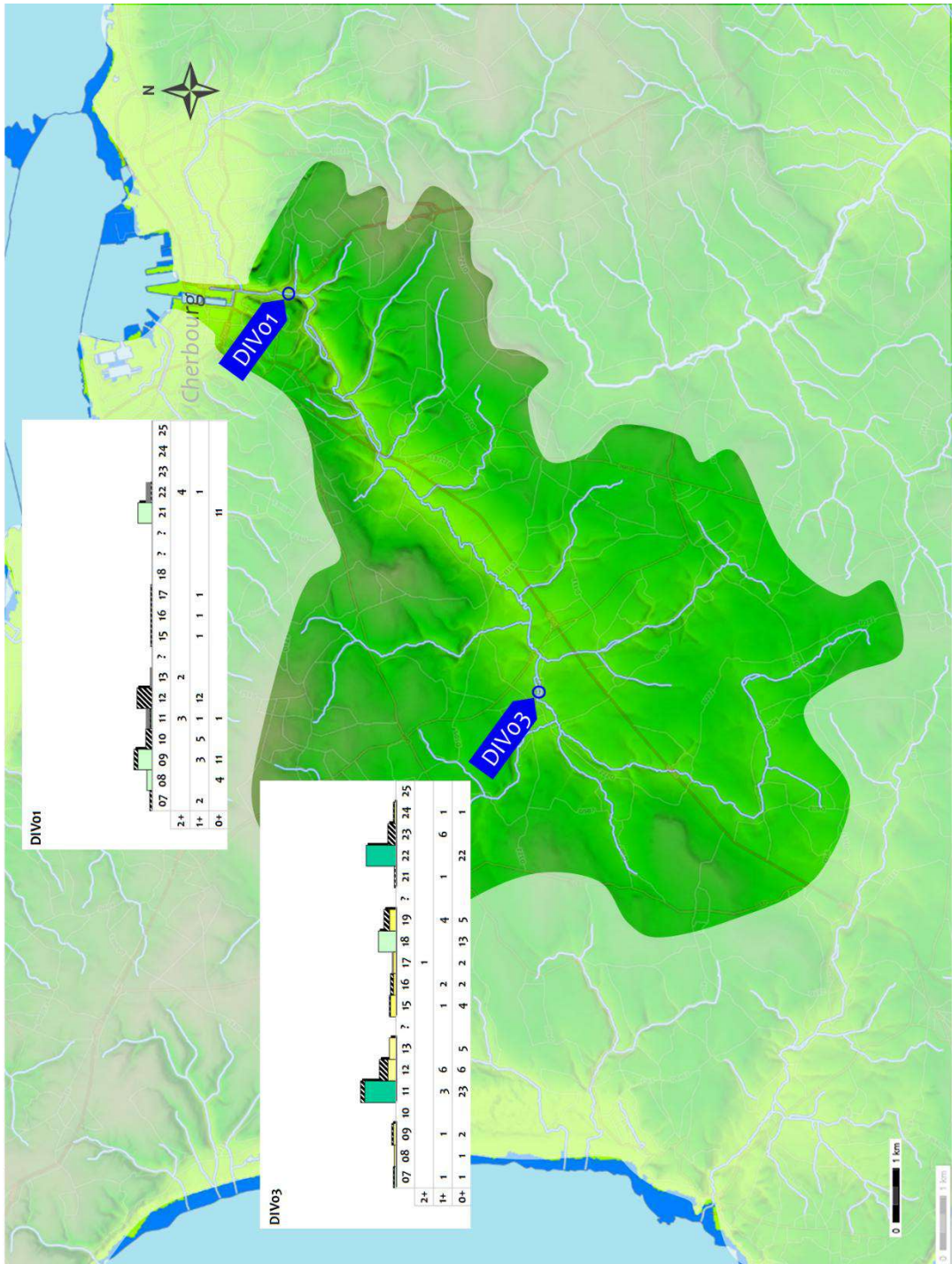
Normandie occidentale

TRF		TRF	
1		26	
2		27	
3		28	
4		29	
5		30	
6		31	
7		32	
8		33	
9		34	
10		35	
11		36	
12		37	
13		38	
14		39	
15		40	
16		41	
17		42	
18		43	
19		44	
20		45	
21		46	
22		47	
23		48	
24		49	
25		50	

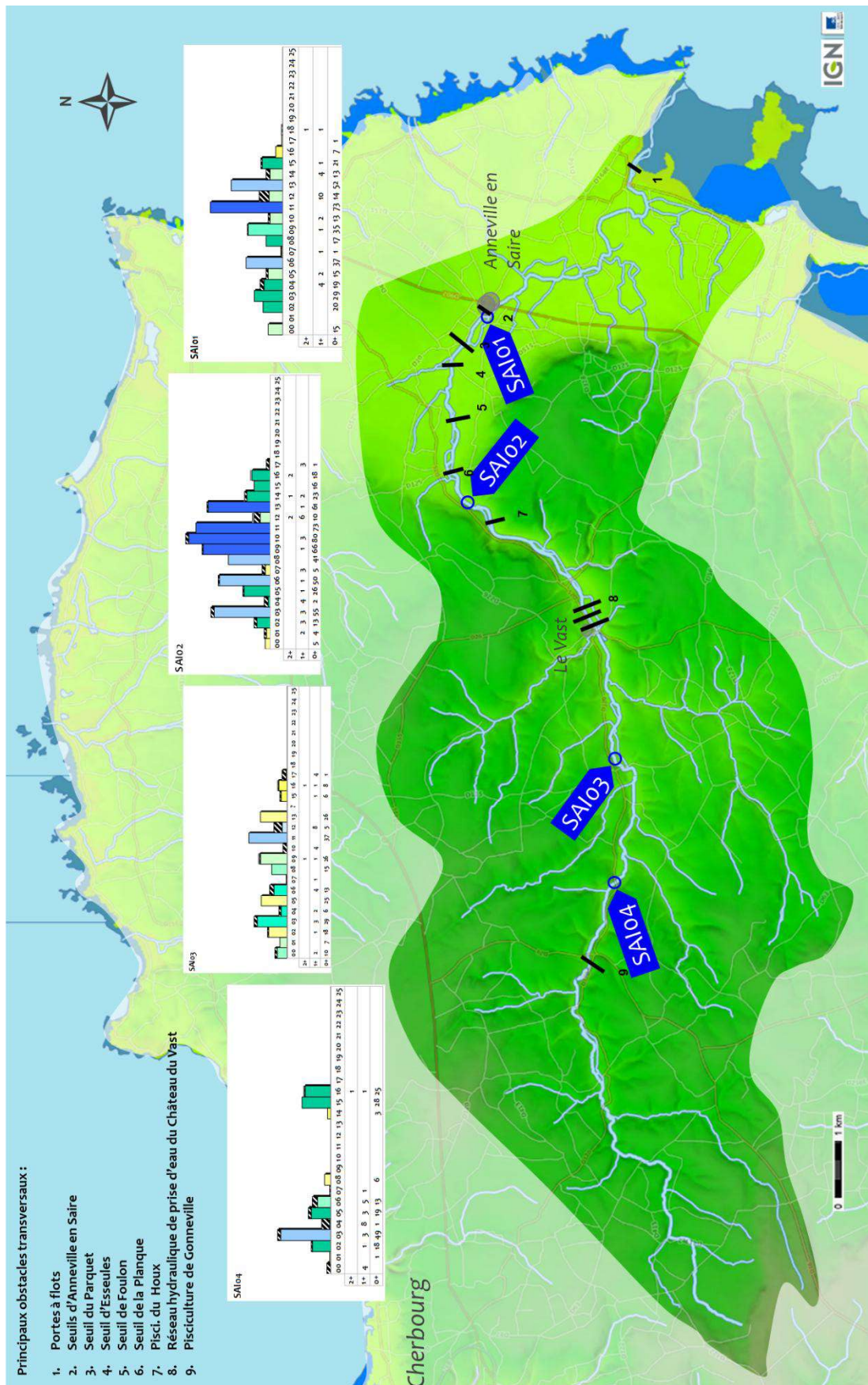
Annexe 1 : Fiche terrain.

	Années																																la série jusqu'à n-1		5 dernières années		Écart à la moy.		série jusqu'à n	
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moy.	(ex)	Moy.	(ex)	2025	n	Moy.	(ex)	Moy.	(ex)				
	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?												
DIVETTE*	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	0	12	3	9	?	2	1	1	1	1	5	?	6	11	0	1	4,0	(4,4)	4,5	(5,4)	0,0		3,7	(4,3)	-100%				
SAIRE	?	7	4	20	42	5	23	27	2	20	33	26	41	6	32	10	16	16	1	0	0	0	0	0	0	0	13,2	(14,0)	0,0	(0,0)	0		12,7	(13,9)	-100%					
SINOPE	?	1	0	1	3	3	4	20	0	8	42	5	32	11	9	16	17	1	1	1	2	0	0	0	0	0	7,1	(10,9)	0,0	(0,0)	0		6,9	(10,7)	-100%					
DOUVE*	?	?	?	?	?	18	5	3	2	0	7	2	8	42	3	1	?	6	2	10	5	?	3	11	13	1	1	7,1	(9,4)	5,5	(5,8)	0		6,7	(9,3)	-100%				
TAUTE*	?	?	?	?	?	2	0	10	1	1	12	17	18	4	9	2	18	1	17	10	?	?	2	5	0	0	6,3	(6,7)	1,7	(2,2)	0		6,0	(6,7)	-100%					
VIRE	?	1	9	5	3	1	15	12	9	18	10	5	29	11	17	22	30	11	32	8	15	10	18	11	3	3	12,3	(8,9)	9,0	(6,3)	0		11,8	(9,0)	-100%					
SIENNE	26	?	25	23	52	10	28	30	13	41	31	38	53	42	33	33	31	23	27	22	43	49	37	35	14	17	31,3	(11,8)	30,4	(14,7)	0		30,0	(13,3)	-100%					
Sienna	18	?	17	15	36	5	23	22	6	35	18	22	46	30	36	32	30	26	21	18	40	56	41	29	7	13	26,0	(12,7)	29,2	(20,1)	0		24,9	(13,7)	-100%					
Alou	36	?	43	41	86	28	38	48	25	54	57	71	55	50	27	30	35	23	49	32	53	37	32	49	26	26	42,0	(15,9)	34,0	(9,6)	0		40,3	(17,9)	-100%					
SOULLES	?	?	8	?	?	0	0	2	?	0	4	11	18	1	0	9	14	1	0	2	1	0	1	1	5	?	?	3,8	(5,2)	2,3	(2,3)	-		3,8	(5,2)	-100%				
THAR	?	?	6	8	0	0	3	18	0	2	8	2	55	33	1	7	30	0	3	4	11	?	13	2	3	0	8,9	(13,4)	4,5	(5,8)	0		8,6	(13,2)	-100%					
SEE	45	61	79	57	81	52	63	58	35	40	50	57	67	80	60	76	47	23	40	50	55	39	53	48	28	29	53,1	(15,9)	39,4	(11,1)	0		51,0	(18,9)	-100%					
SELUNE	?	11	24	15	22	16	23	30	?	24	25	25	33	15	20	21	20	11	33	13	41	15	15	16	2	5	19,8	(9,0)	10,6	(6,6)	0		19,0	(9,7)	-100%					
Oir	36	23	46	21	38	17	29	47	?	38	36	48	44	36	43	46	32	16	27	24	24	17	9	21	21	5	29,8	(12,4)	14,6	(7,3)	0		28,3	(13,6)	-100%					
Beuvon	2	1	4	12	14	15	23	29	?	20	18	9	55	9	13	7	21	8	53	14	67	13	20	22	5	2	18,2	(16,9)	12,4	(8,8)	0		18,1	(17,0)	-100%					
Sébène	?	16	34	13	20	13	14	12	?	11	23	22	13	8	14	17	16	12	19	1	14	18	14	0	0	1	13,6	(7,8)	6,7	(8,7)	0,0		13,0	(8,1)	-100%					
ORNE	?	?	0	?	?	3	1	3	2	?	2	4	13	1	7	6	14	5	21	3	19	8	12	11	3	1	6,4	(6,0)	7,0	(4,8)	0		6,1	(6,1)	-100%					
Moyenne régionale des BV (en majuscules et en gras dans le tableau) :																											16,5	(18,4)	13,4	(16,3)			15,8	(17,9)						

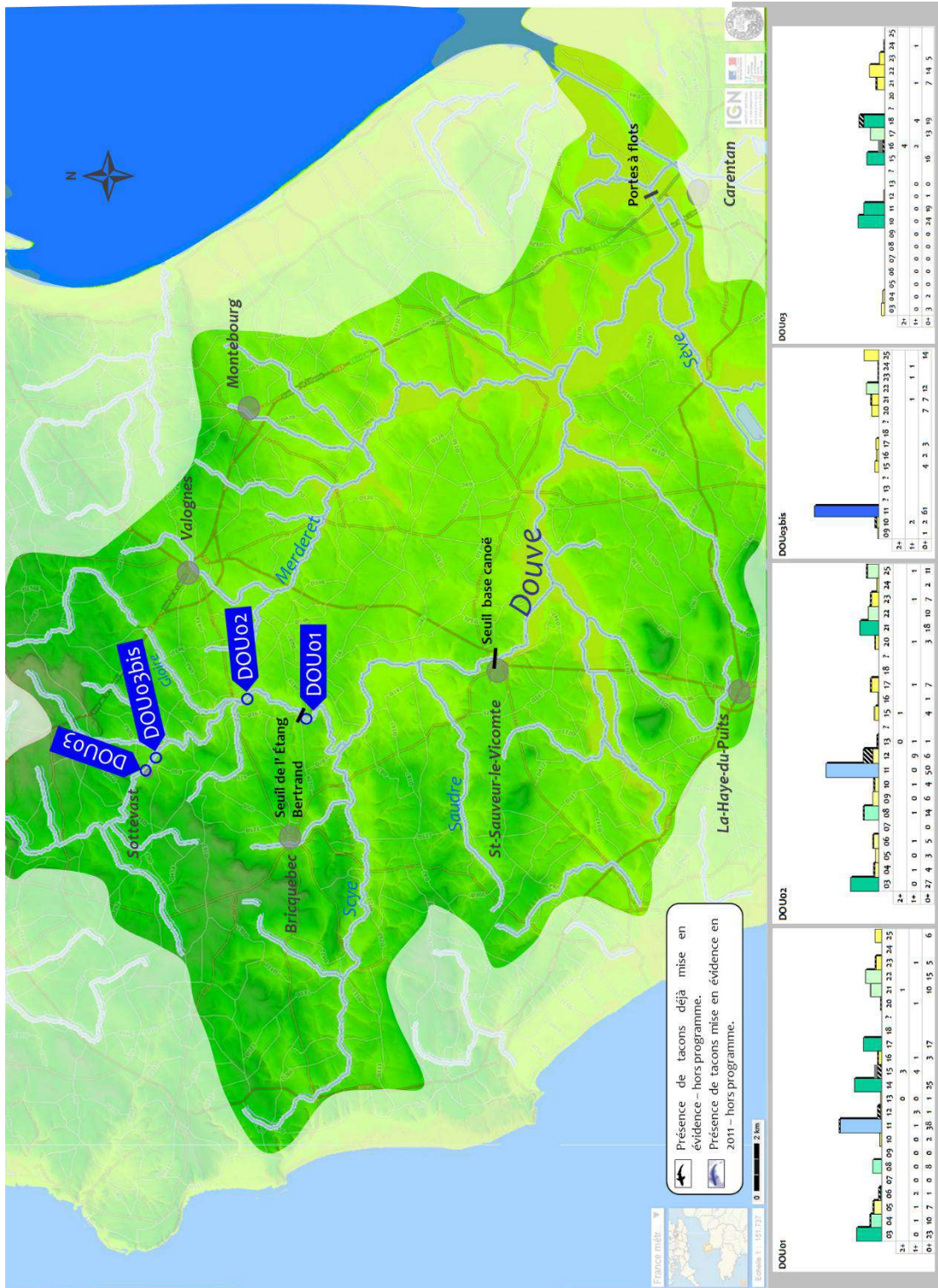
Annexe 2 : Série historique du suivi de l'IAS moyen pondéré par bassin et sous-système significatif avec moyennes interannuelles.



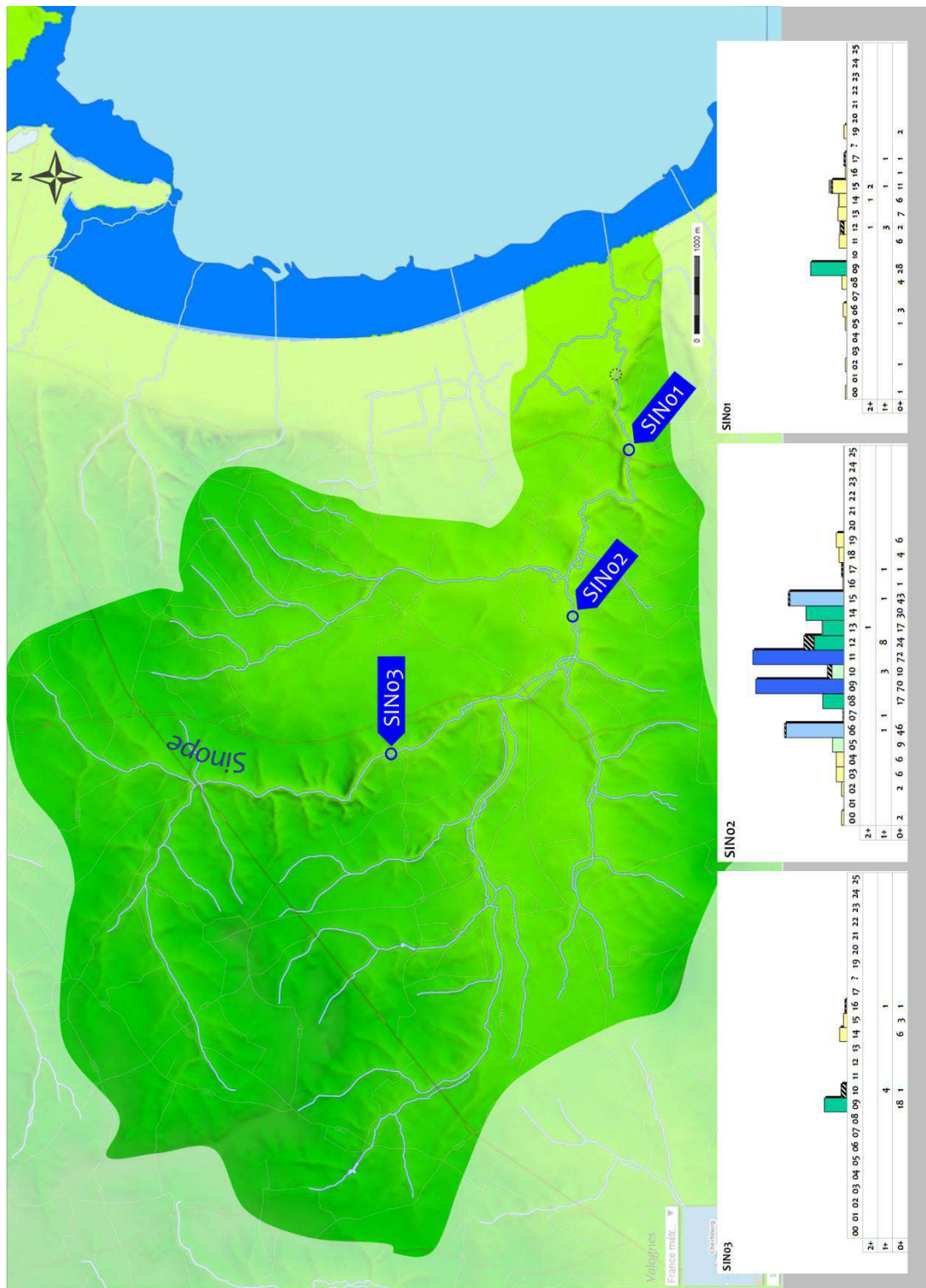
Annexe 3 : Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur la Divette.



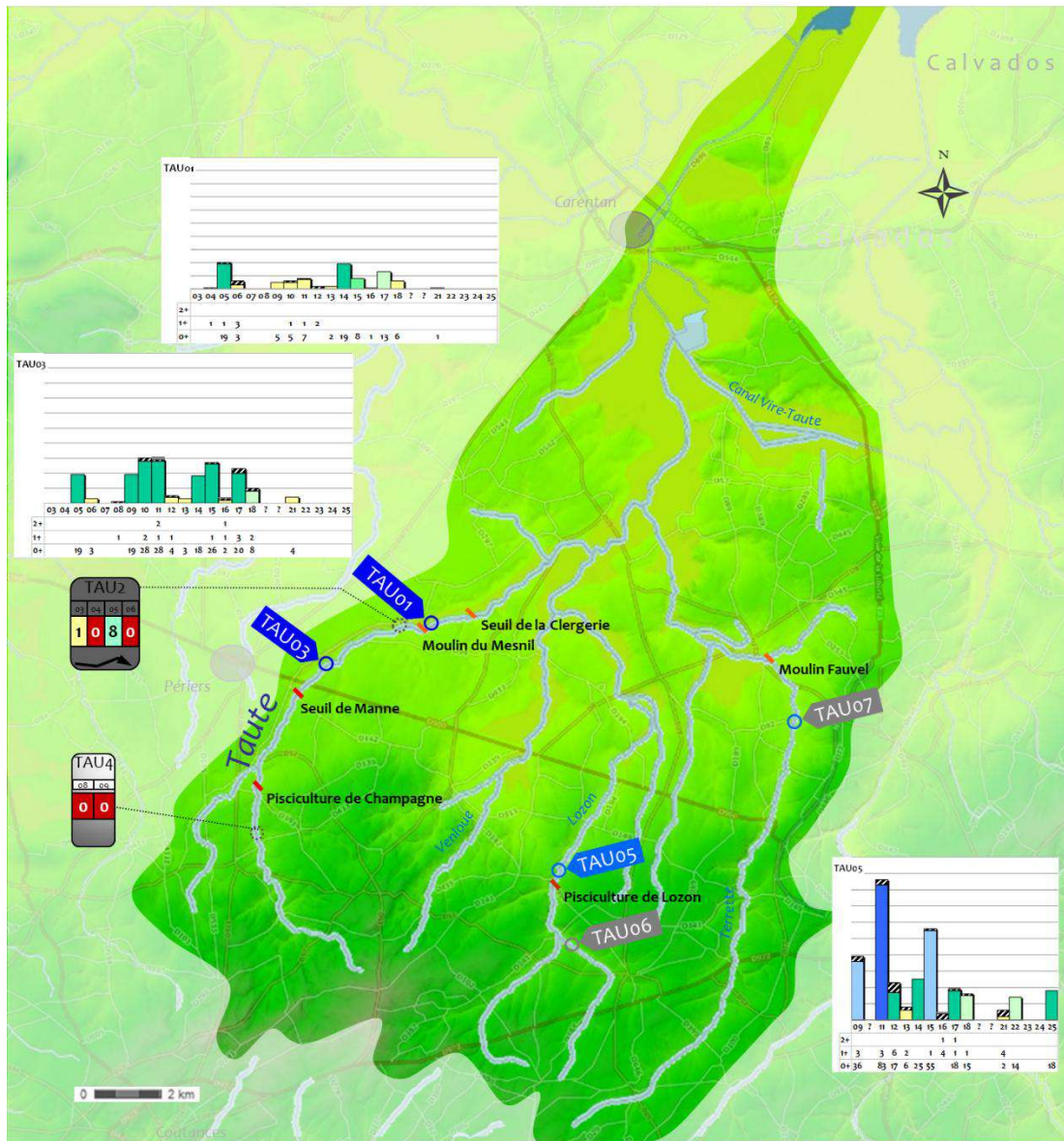
Annexe 4 : Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur la Saire



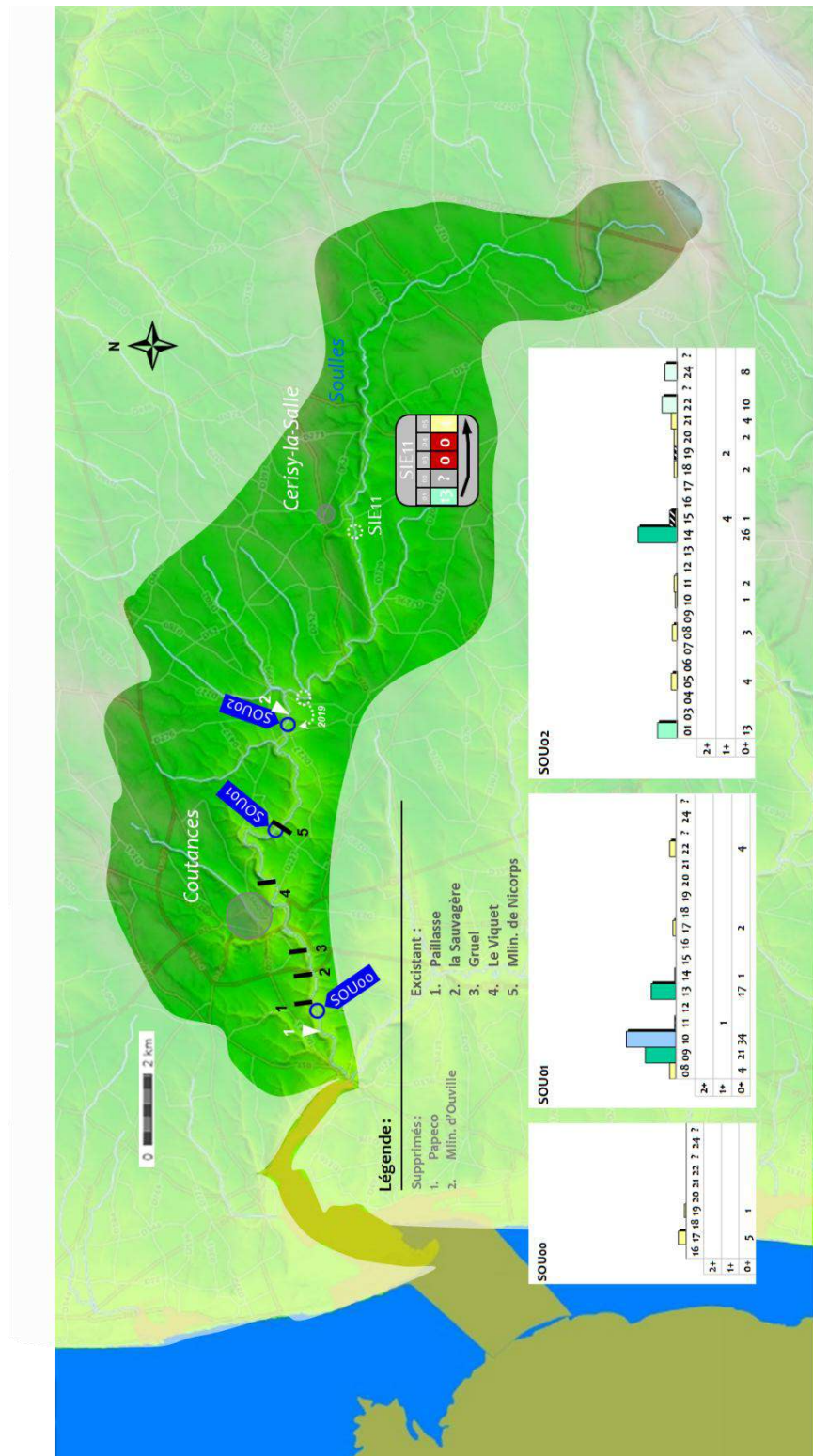
Annexe 5 : Historique de l'Indice d'Abondance Saumon moyen sur la Douve.



Annexe 6 : Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur la Sinope.



Annexe 7 : Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur la Taute.

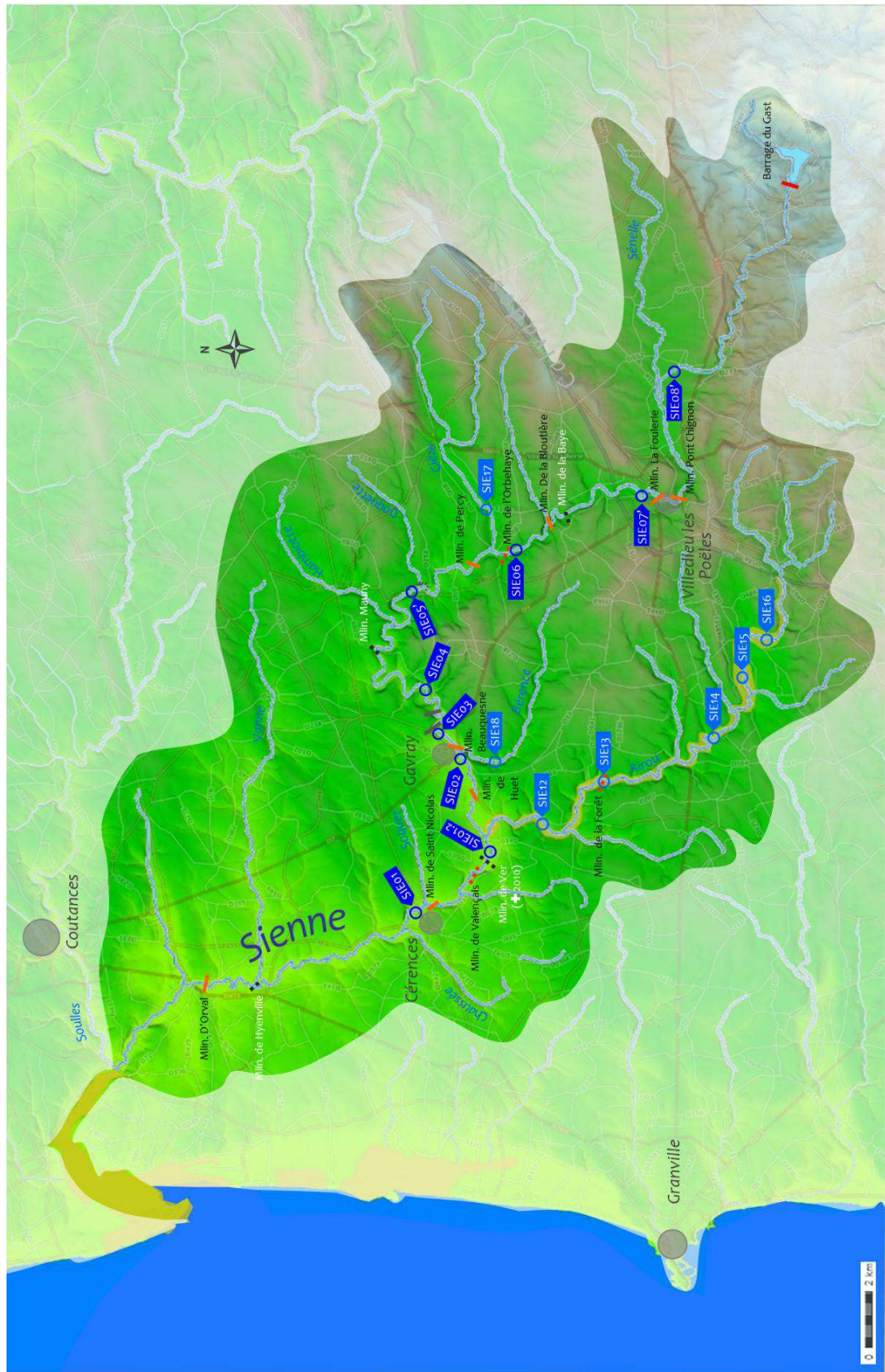


Annexe 8 : Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur la Soules.



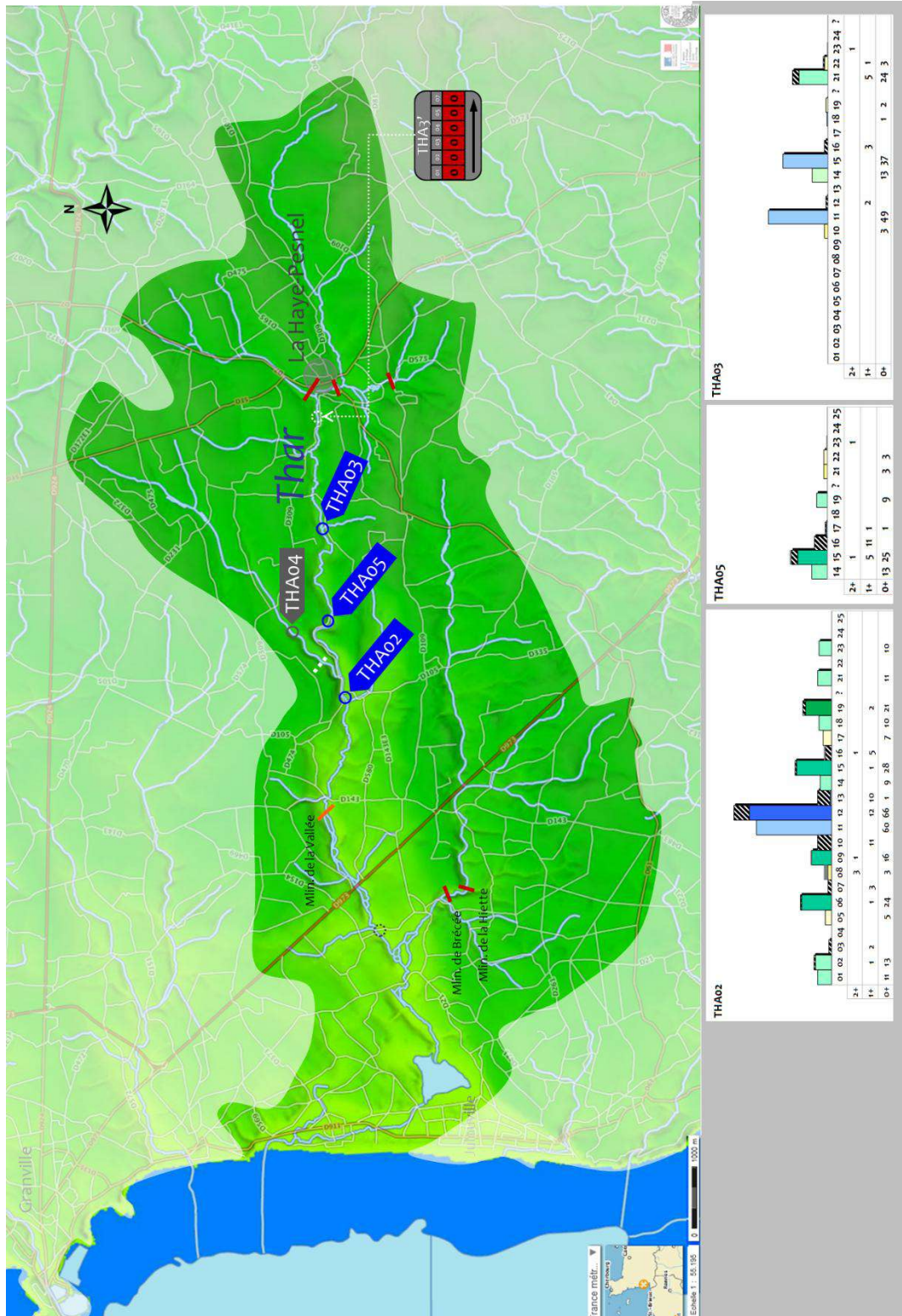
Annexe 9 : Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le BV de la Vire.



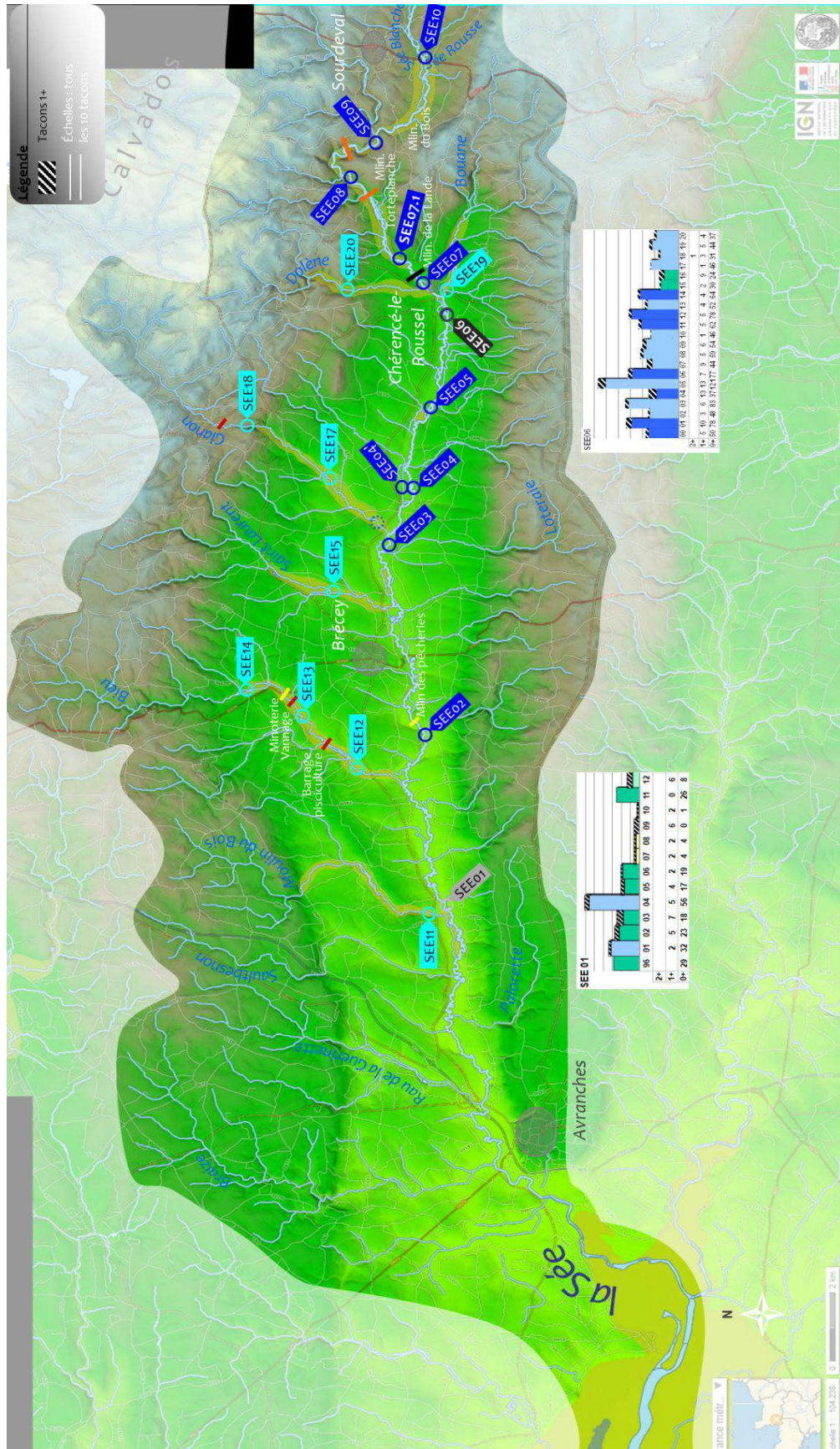


Annexe 10 : Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le BV de la Sienna.

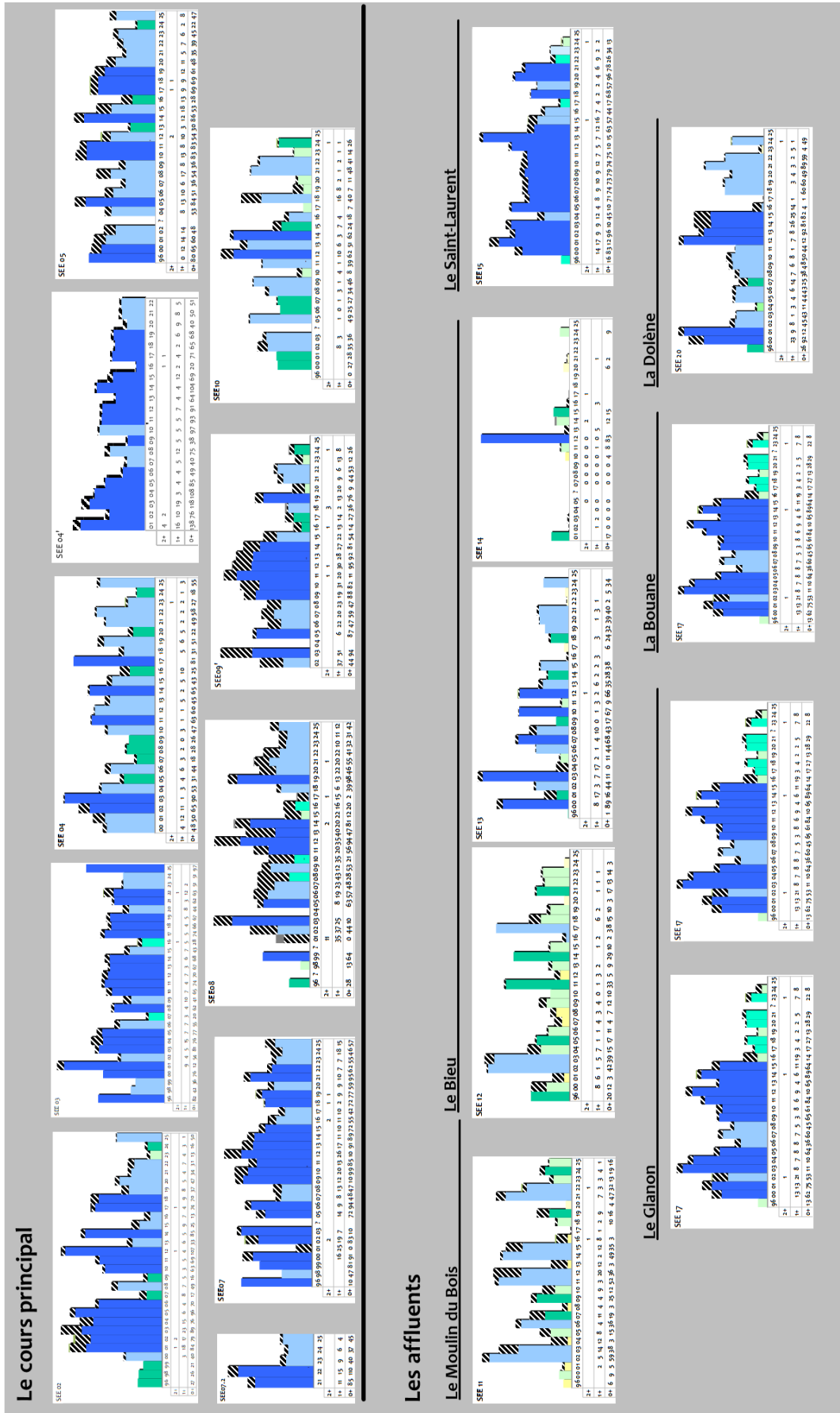


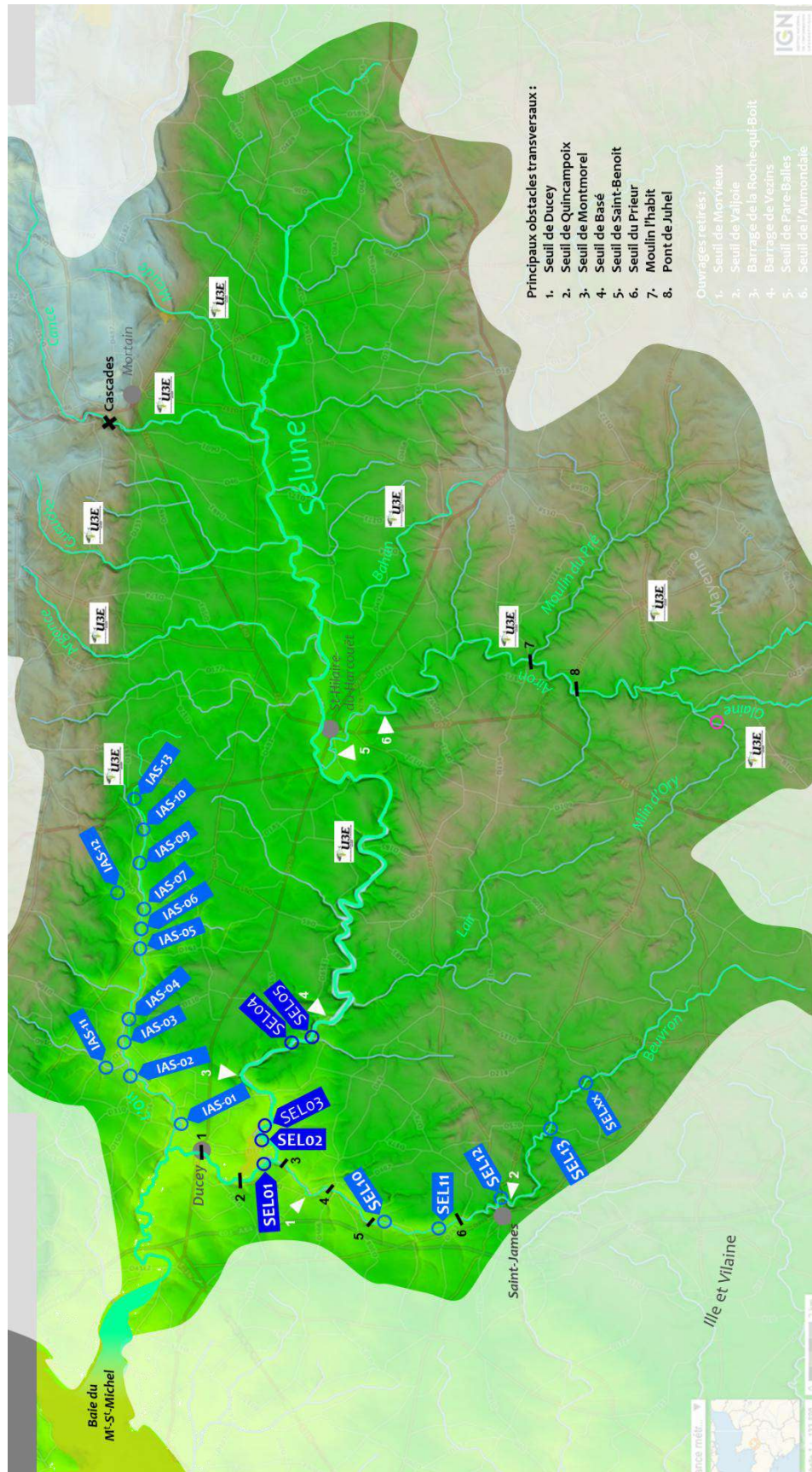


Annexe 11 : Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le BV du Thar.

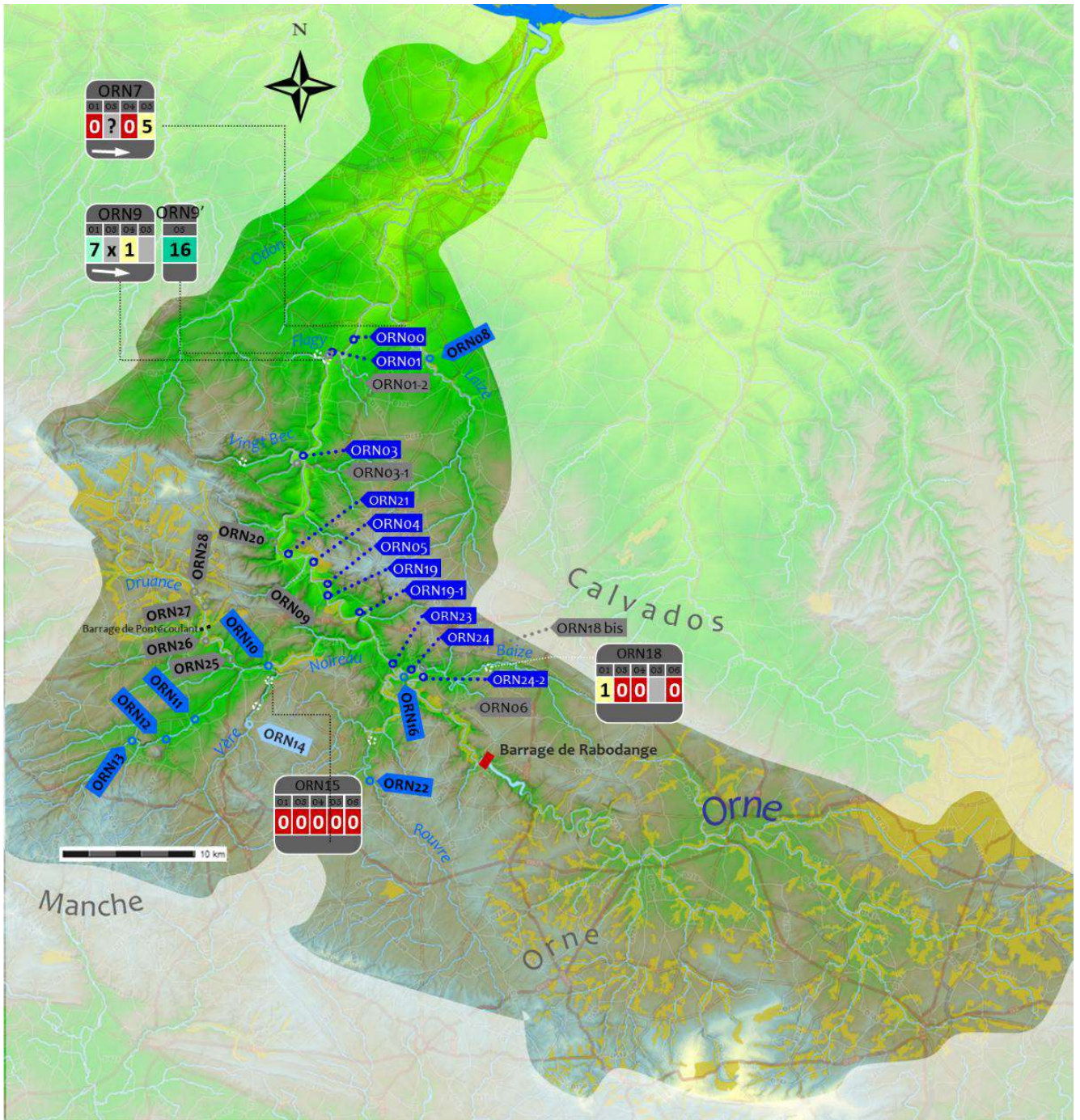


Annexe 12 : Historique de l'Index d'Abondance Saumon sur le BV de la Sée.



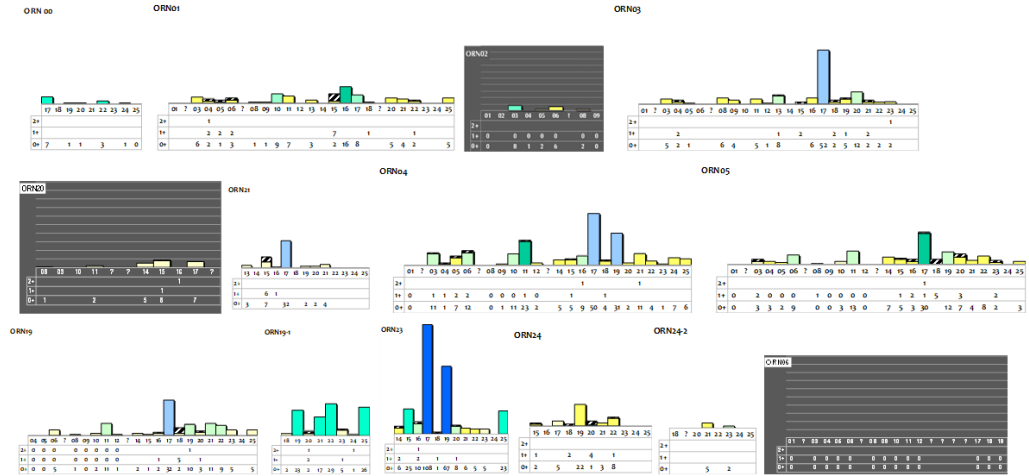


Annexe 13 : Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le BV de la Sélune.

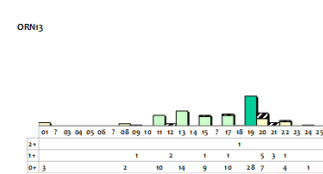
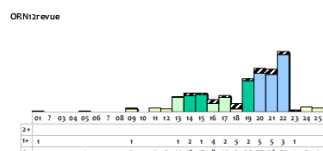
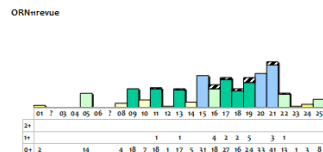
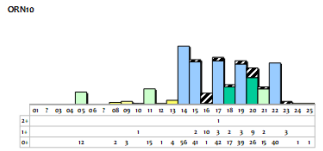


Annexe 14 : Historique de l'Indice d'Abondance Saumon sur le BV de l'Orne.

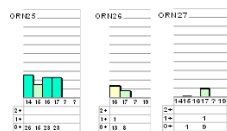
Le cours principal



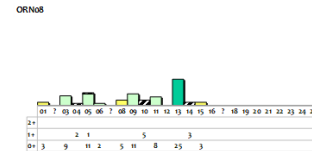
Le Noireau



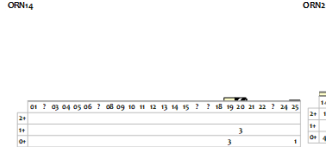
La Druance



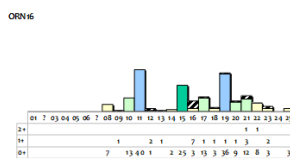
La Laize



La Vère



La Rouvre





Annexe 15 : Détail des stations du suivi pluriannuel

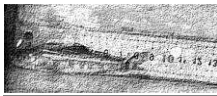
B.V.	Réseau actuel	Cours d'eau	Dép. Commune	Lieu dit	Code	Remarques	Altitude	Lambert 93	Distance à la confluence
Divette	oui	La Divette	50 Cherbourg / la Glacière	derrière voie SNCF	DIV1		5,85 m	X 366 329,13 Y 6 957 180,74	4,0 km
Divette	Ab	La Divette	50 Cherbourg	Aqueduc	DIV2	Essayée en 2007			
Divette	oui	La Divette	50 Theurtheville-Hagne	pont D152 dit Pont Chauvin	DIV3		33,89 m	X 359 260,66 Y 6 952 740,11	15,0 km
Saire	oui	La Saire	50 Anneville-en-Saire	Moulin Pasturel	SAI1		2,94 m	X 390 128,7 Y 6 956 873,12	6,2 km
Saire	oui	La Saire	50 Valcanville	La Haule	SAI2		18,84 m	X 386 943,08 Y 6 957 619,75	10,2 km
Saire	oui	La Saire	50 Brillévast	aval Valogne	SAI3		38,32 m	X 382 029,99 Y 6 955 059,80	16,7 km
Saire	oui	La Saire	50 le Theil	Moulin de Couray	SAI4		49,70 m	X 379 702,59 Y 6 955 081,11	19,7 km
Grand Douet	Ab	Le Grand Doué	50 Vasteville	Pont des Sablons	GDO01	Ajouté en 2016 / Abandonné en 2018	24,85 m	X 351 594,19 Y 6 954 673,21	0,2 km
Sinope	oui	la Sinope	50 Quineville	Le Plat Hamel	SIN1	Déplacée plus en aval en 2003 (Moulin de Quineville), puis plus en amont en 2013.	7,53 m	X 387 270,03 Y 6 943 781,32	3,4 km
Sinope	oui	la Sinope	50 Lestre	Beauchamps	SIN2	En partie sur une remise dans le talweg depuis 2018	16,39 m	X 385 382,6 Y 6 944 739,58	6,5 km
Sinope	oui	la Sinope	50 Octeville-l'Avenel	Bidros	SIN3		32,15 m	X 383 381,93 Y 6 947 181,38	10,5 km
Douve	oui	La Douve	50 Etang Bertrand	Aval barrage	DOU1		13,43 m	X 369 365,62 Y 6 938 819,11	53,1 km
Douve	oui	La Douve	50 Negreville	Hôtel au Cauf / Darnetal	DOU2		17,39 m	X 370 301,31 Y 6 941 505,13	57,8 km
Douve	oui	La Douve	50 Sottevast	Aval Laiterie	DOU3'	Pollution organique régulière de la station	34,60 m	X 368 334,26 Y 6 945 245,53	64,8 km
Douve	oui	La Douve	50 Sottevast	Amont du bourg	DOU3	Pb de faciès	39,91 m	X 367 563,23 Y 6 945 761,61	65,8 km
l'Ay	Ab	L'Ay	50 Millières	Moulin de la Roque	AY1				
l'Ay	Ab	L'Ay	50 Millières	Badet	AY2				
Taute	oui	La Taute	50 Marchésieux	Moulin du Mesnil	TAU1		4,00 m	X 384 646,88 Y 6 908 316,93	21,3 km
Taute	Ab	La Taute	50 Raids	Gombère	TAU2	Abandonnée suite à un curage ayant détruit le faciès radier			
Taute	oui	La Taute	50 Saint-Sébastien-de-Raids	aval ligne HT / la Poignavanderie	TAU3		8,06 m	X 382 512,57 Y 6 908 229,95	23,7 km
Taute	Ab	La Taute	50 Saint-Sauveur-Lendelin	Pont Vert	TAU4		xx		
Taute	oui	Le Lozon	50 Lozon	Lozon	TAU5		20,36 m	X 389 212,08 Y 6 902 013,92	13,0 km
Taute	Ab	Le Lozon	50 le Lorey / Marigny	l'Hôtel Gardie	TAU6	Apparition en 2013. Supprimée en 2016.	38,93 m	X 388 114,23 Y 6 898 540,66	
Taute	Ab	la Terrette	50	Lycée de Terre	TAU7				
Elle	Ab	Elle	50	la Planche	ELLO1	Ajoutée en 2017	13,18 m	X 400 794,86 Y 6 895 501,75	
Vire	Ab	La Vire	49 Saint-Lô	Candol	VIR00	Ajouté en 2016, abandonnée en 2022 en conséquence d'un effet stationnel trop important	11,47 m	X 399 269,32 Y 6 895 878,18	42,7 km
Vire	oui	La Vire	50 Saint-Lô	Moulin des Rondelles	VIR1'		14,74 m	X 400 794,86 Y 6 895 501,75	45,0 km
Vire	oui	La Vire	50 Sainte-Suzanne	La Mancellière	VIR1.1	Testé en 2016, ajouté en 2023		X 399 269,32 Y 6 895 878,18	
Vire	oui	La Vire	50 Condé	Aval du Pont	VIR1.2	Ajoutée en 2009	20,70 m	X 404 021,93 Y 6 891 040	51,9 km
Vire	oui	La Vire	50 Condé	Pont de la Roque	vir23 / VIR1.3	Ajoutée en 2022	25,00 m	X 403 280,05 Y 6 888 182	56,0 km
Vire	oui	La Vire	50 La Chapelle/Vire	Aval du Barrage	VIR2		29,35 m	X 403 267,02 Y 6 886 308,40	61,7 km
Vire	oui	La Vire	50 Tessy Bocage	Fourneaux	VIR3	Abandonnée en 2007 et reprise en 2022	40,00 m	X 403 629,21 Y 6 880 913,63	69,0 km
Vire	oui	La Vire	14 Aval Mlin de Pleines-Euvres	Pleines-Euvres	VIR4		48,22 m	X 405 348,88 Y 6 878 431,69	74,3 km
Vire	oui	La Vire	14 Pont Bellanger	Les Planches d'Avenel	VIR5	Déplacée en 2010, défaut d'accord de passage en Aval Avenel	52,79 m	X 407 765,81 Y 6 878 906,96	77,7 km
Vire	oui	La Vire	14 Pont Bellanger	La Martinière/L'Oliveraie	VIR5'	Ajoutée en 2011	58,68 m	X 409 167,55 Y 6 878 860,94	80,5 km
Vire	oui	La Vire	14 Pont Bellanger	Aval Pont de Mailloüé	VIR6		61,64 m	X 409 710,17 Y 6 878 223,86	81,5 km
Vire	oui	La Vire	14 Campeaux	Aval Mlin de Campeaux	VIR7		73,38 m	X 411 913,29 Y 6 878 169,53	86,4 km
Vire	oui	La Vire	14 Ste-Marie-Laumont	Le Moulin de Combray	VIR8		79,46 m	X 415 272,51 Y 6 875 702,04	95,4 km
Vire	oui	La Vire	14 Vire	Vaux de Vire, aval confluence Virène	VIR20		107,96 m	X 413 841,86 Y 6 867 393,23	106,9 km
Vire	oui	La Joigne	50 St-Gilles	Amont du Pont SNCF	VIR9	Abandonnée en 2012 car trop proche de la confluence	13,76 m	X 398 756,88 Y 6 896 109,28	0,2 km
Vire	Ab	La Joigne	50 St-Gilles	Amont du Mlin d'Agneaux	VIR9'		30,64 m	X 397 063,42 Y 6 896 034,96	
Vire	Ab	La Joigne	50	Moulin Héron	VIR9'-2	Tenté en 2017 - faciès non favorables			
Vire	Ab	Le Fumichon	St-Lô	Launay-aval petit pont	VIR19				
Vire	Ab	Le Marqueran	50 Troisgots	Amont la Cpelle/Vire	VIR10	Abandonnée par suite de défaut de résultat systématique			
Vire	Ab	La Jacre	50 Domjean	La Planche	VIR11	Abandonnée car sèche régulièrement	112,00 m	X 416 536,5 Y 6 881 544,99	
Vire	oui	La Drôme	14 Ste-Marie-Outre-l'Eau	amont confluence Vire	VIR12	Abandonnée en 2021	46,50 m	X 405 014,86 Y 6 878 161,20	
Vire	oui	La Souleuvre	14 Ferrière Harang	Aval du viaduc	VIR13		83,23 m	X 415 748,43 Y 6 878 806,58	1,2 km
Vire	oui	La Souleuvre	14 Ferrière Harang	Aval immédiat du viaduc	VIR13-1		84,80 m	X 416 712,47 Y 6 879 123,72	2,2 km
Vire	Ab	La Souleuvre	14 Ferrière Harang	amont viaduc	VIR14				
Vire	Ab	La Souleuvre	14 Ferrière Harang / Carville	Aval moulin pinel	VIR15				
Vire	Ab	La Souleuvre	14 Catheolles		VIR16				
Vire	Ab	Le Roucamp	14 Le Tourneur	Amont confluence Souleuvre	VIR17				
Vire	Ab	Le Roucamp	14 Saint Denis-Maisoncelles	Le Château	VIR17''	Déplacée en amont en 2021	112,00 m	X 416 536,5 Y 6 881 544,99	
Vire	oui	Le Roucamp	14 Saint Denis-Maisoncelles	Amont pont des Forges	VIR17''		114,00 m	X 416 425,72 Y 6 882 029,90	1,4 km
Vire	Ab	Le Rubec	14 Catheolles		VIR18				
Vire	oui	La Brevogne	14 Coulonces	Pont Huplin	VIR21	Ajoutée en 2007.	91,26 m	X 413 811,21 Y 6 871 410,65	
Vire	Ab	Allière	14 Vire	Château	VIR22				

Soules	oui	La Soules	50	Bricqueville la Blouette	Aval seuil de la Sauvagère	SOU0	Ajoutée en 2016	9,53 m	X 372 752,51	Y 6 890 232,10	2,8 km
Soules	oui	La Soules	50	Nicorps	Les Ponts	SOU1	Ajoutée en 2008	23,58 m	X 377 972,79	Y 6 891 133,10	11,6 km
Soules	oui	La Soules	50	Ouurville	Moulin d'Ouurville	SOU2-1	Déplacement de SOU2 en 2020	35,44 m	X 380 707,45	Y 6 890 722,73	21,0 km
Soules	Ab	La Soules	50	Ouurville	Village Esnouf	SOU2	ex-SIE11 station déplacée	46,04 m	X 382 287,91	Y 6 889 542,50	
Soules	Ab	La Soules	50	Cerisy-la-Salle	Aval Pt de Notre-Dame	SIE10	Abandonnée en 2006. Pb de faciès	xx			
Soules	Ab	La Soules	50	Notre Dame de Cenilly	Pont Peint	SIE11					
Sienne	oui	La Sienne	50	Cérences	aval Moulin de Guelle	SIE1'	Déplacée en aval en 2021, même tronçon	16,17 m	X 374 950,91	Y 6 879 867,95	24,6 km
Sienne	Ab	La Sienne	50	Cérences	aval pont de Cérences	SIE1	Déplacée en aval en 2021, même tronçon	16,17 m	X 374 950,91	Y 6 879 867,95	24,6 km
Sienne	oui	La Sienne	50	Ver	Château	SIE1.2	Apparue en 2010, suite à l'effacement du seuil de Ver	24,40 m	X 377 457,3	Y 6 875 601,89	29,7 km
Sienne	oui	La Sienne	50	Gavray	aval pont de Gavray	SIE2		28,63 m	X 381 231,89	Y 6 876 273,58	34,8 km
Sienne	oui	La Sienne	50	St-Denis-le-Gast	aval Moulin de Langie	SIE3		33,34 m	X 382 141,76	Y 6 876 974,48	36,1 km
Sienne	oui	La Sienne	50	la Baleine	aval de l'andouillerie	SIE4		44,04 m	X 383 862,32	Y 6 877 881,64	40,1 km
Sienne	oui	La Sienne	50	Hambye	Mauny	SIE4.2	Ajoutée sur un nouveau radier en 2015	51,12 m	X 385 407,63	Y 6 879 093,99	44,6 km
Sienne	oui	La Sienne	50	Hambye	le pont de l'Abbaye d'Hambye	SIE5'	Ajouté e en 2013 en remplacement de "Le Moulin"	61,02 m	X 387 415,98	Y 6 877 756,32	
Sienne	oui	La Sienne	50	Sourdeval-les-bois	Le Moulin	SIE5	Supprimé en 2013 suite à un refus propriétaire	62,37 m	X 387 239,31	Y 6 877 026,83	
Sienne	oui	La Sienne	50	Percy	Maupas	SIE6		76,20 m	X 388 607,48	Y 6 874 051,57	55,3 km
Sienne	oui	La Sienne	50	La Bloutière / La Colombe	La Baye	SIE6.1		93,91 m	X 389 957,91	Y 6 871 917,62	
Sienne	Ab	La Sienne	50	Villedieu-les-Poêles	aval de l'autoroute	SIE7					
Sienne	oui	La Sienne	50	Villedieu-les-Poêles	Moulin Fleury	SIE7'	Déplacée en 2010, l'aval de l'autoroute ne présentant plus les faciès requis	103,67 m	X 390 337,01	Y 6 869 325,59	62,9 km
Sienne	Ab	La Sienne	50	Ste-Cécile	pont de la Prise	SIE8					
Sienne	oui	La Sienne	50	Ste-Cécile	Le Gué / aval pont SNCF	SIE8'		128,88 m	X 394 919,63	Y 6 867 757,98	71,9 km
Sienne	oui	L'Airou	50	Mesnil-Armand	Valpin	SIE12	Station à Mulette perlifère	33,30 m	X 378 608,89	Y 6 873 407,68	4,1 km
Sienne	oui	L'Airou	50	Mesnil-Rogues	amont Moulin de la Forêt	SIE13		43,94 m	X 380 083,18	Y 6 871 484,81	8,4 km
Sienne	oui	L'Airou	50	Champrepus	Moulin des Planches	SIE14		70,24 m	X 381 453,38	Y 6 867 061,02	16,0 km
Sienne	oui	L'Airou	50	La Lande d'Airou	la Planche Colombel	SIE15		79,17 m	X 383 131,11	Y 6 865 756,37	19,3 km
Sienne	oui	L'Airou	50	Bourguenolles	Bois St-Jean	SIE16		91,75 m	X 385 025,32	Y 6 865 264,30	22,3 km
Sienne	oui	La Gièze	50	Percy	La Roctinière	SIE17	Ajoutée en 2009	79,80 m	X 390 271,06	Y 6 874 806,94	
Sienne	Ab	La Bérance	50	Gavray	Le Baron	SIE18	Ajoutée en 2009 - abandonnée en 2019	50,08 m	X 380 994,11	Y 6 875 033,60	
Thar	Ab	Le Thar	50	Saint-Pierre-Langers	Le Guigeois	THA1	Abandonnée en 2007. Pb de faciès				
Thar	oui	Le Thar	50	St-Jean-des-Champs	aval de l'Abbaye de la Lucerne	THA2		32,31 m	X 371 768,77	Y 6 863 992,50	11,8 km
Thar	Ab	Le Thar	50	La Haye Pesnel	entre STEP et voieSNCF	THA3					
Thar	oui	Le Thar	50	la Lucerne d'Outremer / Saint-Pierre-Langers	Forêt de la Lucerne : pont de Rondin	THA5	Ajoutée en 2014	51,74 m	X 373 062,54	Y 6 864 366,68	13,4 km
Thar	oui	Le Thar	50	la Lucerne d'Outremer	la Gilardièrre	THA3	Station déplacée en 2005	61,49 m	X 374 639,74	Y 6 864 273,75	15,6 km
Thar	Ab	La Laune		Saint Ursin	aval	THA4	Ajoutée en 2008 ; déplacée en amont en 2010				
Sée	Ab	La Sée	50	Tirepiéd	Aval pont de Tirepiéd	SEE1	Abandon suite à disparition de l'habitat				
Sée	oui	La Sée	50	Brécey	Les Pêcheries	SEE2		23,91 m	X 391 144,24	Y 6 853 981,62	26,7 km
Sée	oui	La Sée	50	les Cresnays	amont de l'Eglise	SEE3		37,42 m	X 396 967,07	Y 6 854 669,97	35,5 km
Sée	oui	La Sée	50	Cuves	Gauterie (rivière)	SEE4		46,84 m	X 398 798,03	Y 6 853 969,04	38,5 km
Sée	oui	La Sée	50	Cuves	Gauterie (bief)	SEE4'		47,51 m	X 398 956,85	Y 6 854 166,10	38,7 km
Sée	oui	La Sée	50	Mesnil Gilbert	Pont de Mesnil Gilbert	SEE5		55,51 m	X 400 856,75	Y 6 853 343,21	41,5 km
Sée	Ab	La Sée	50	Mesnil-Tôve	ancienne filature	SEE6	Abandonnée en 2021, refus propriétaire	69,31 m	X 403 564,96	Y 6 852 699,96	45,3 km
Sée	oui	La Sée	50	Chérencé-le-Roussel	Moulin de la Lande	SEE7	Déplacée en amont de la RD55 en 2005	75,71 m	X 404 614,35	Y 6 853 290,03	45,0 km
Sée	oui	La Sée	50	Perriers-en-Beauficel Juvigny les Vallées	Les Grands Champs	SEE7-1	Créée en 2021	93,00 m	X 405 902,84	Y 6 854 292,71	46,0 km
Sée	oui	La Sée	50	Brouains	Trémucet	SEE8		121,12 m	X 407 946,46	Y 6 855 134,32	51,8 km
Sée	oui	La Sée	50	Brouains	la Lande de Haut / Milin du Rocher	SEE9'		148,45 m	X 408 865,14	Y 6 854 555,32	54,7 km
Sée	Ab	La Sée	50	Brouains	la Restière	SEE9"					
Sée	oui	La Sée	50	Sourdeval	pont de Sée	SEE10	Déplacée en 2011 vers l'aval puis en 2013 vers l'amont, Pb de faciès.	168,50 m	X 411 300,56	Y 6 852 977,10	58,8 km
Sée	oui	Moulin du Bois	50	Tirepiéd	amont RD 911	SEE11		16,62 m	X 385 983,34	Y 6 854 004,20	



Sée	oui	Le Bleu	50	Brécey	aval pisciculture	SEE12		23,19 m	X 390 327,8	Y 6 855 780,01	1,6 km
Sée	oui	Le Bleu	50	Brécey	Gousserie	SEE13		38,09 m	X 391 940,2	Y 6 857 264,57	4,3 km
Sée	oui	Le Bleu	50	St-Nicola-des-Bois	Le Bas Aunay	SEE14		62,85 m	X 392 911,86	Y 6 858 800,46	6,9 km
Sée	oui	Le St-Laurent	50	St-Laurent-de-Cuves	Château / L Brisolière	SEE15		42,78 m	X 395 634,84	Y 6 856 236,28	
Sée	Ab	Le Glanon	50	Cuves	entre STEP et seuil de la Ponterie	SEE16					
Sée	oui	Le Glanon	50	Cuves	La Gosserie	SEE17		52,17 m	X 398 975,85	Y 6 856 117,68	2,6 km
Sée	oui	Le Glanon	50	St-Pois	Pont St-Jacques	SEE18		79,89 m	X 400 081,21	Y 6 857 311,14	4,3 km
Sée	oui	La Bouane	50	Chérencé-le-Roussel	Confluence Sée	SEE19		75,19 m	X 404 300,21	Y 6 852 759,70	
Sée	Ab	Le Pierre Zure	50	Perriers-en-Beauficel	Confluence Sée	SEE20	Le piece en 2013 de la commune avec la see vers plus amont, sur des faciès plus ouverts et moins formés.				
Sée	oui	Le Pierre Zure	50	Perriers-en-Beauficel	la Mardèle	SEE20'		100,74 m	X 404 639,97	Y 6 854 676,13	
Sélune	oui	La Sélune	50	Ducey	Montmorel	SEL1		10,57 m	X 383 026,58	Y 6 841 888,89	13,2 km
Sélune	oui	La Sélune	50	Ducey	Bois d'Ardennes (aval)	SEL2		12,45 m	X 383 845,74	Y 6 841 935,48	14,9 km
Sélune	oui	La Sélune	50	Ducey	Bois d'Ardennes (amont) : l'Onglet	SEL3		12,57 m	X 384 296,55	Y 6 841 837,34	15,7 km
Sélune	oui	La Sélune	50	Ducey	Pont du Bateau	SEL4		15,04 m	X 385 261,12	Y 6 841 530,01	17,0 km
Sélune	oui	La Sélune	50	St-Aubin-de-Terratte Isigny-le-Buat	la Jaunière	SEL4'					
Sélune	oui	La Sélune	50	St-Aubin-de-Terratte Isigny-le-Buat	Aval Pont de Dorey n°2	SEL5					
Sélune	oui	La Sélune	50	50720 BARENTON	la Hativelière	IAS_SEL122					
Sélune	oui	La Sélune	50	50140 MORTAIN BOCAGE, VILLECHEN	la Basse Bosselière	IAS_SEL254					
Sélune	oui	La Sélune	50	50600 LAPENTY	la Cocherie	IAS_SEL312					
Sélune	oui	La Sélune	50	50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUET	les Petites Bruyères	IAS_SEL329					
Sélune	oui	La Sélune	50	VIREY 50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUET	Maudouet	IAS_SEL409					
Sélune	oui	La Sélune	50	0	0	IAS_SEL445					
Sélune	oui	La Sélune	50	VIREY 50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUET	la Jariais	IAS_SEL460					
Sélune	oui	La Sélune	50	VIREY 50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUET	la Léverie	IAS_SEL504					
Sélune	oui	La Sélune	50	50540 ISIGNY-LE-BUAT	base de loisirs la Mazure	IAS_SEL537					
Sélune	oui	La Sélune	50	50540 ISIGNY-LE-BUAT	Bois d'Isigny	IAS_SEL558					
Sélune	oui	Airon	50	35420 LOUVIGNE-DU-DESERT	la Petite Chance	IAS_AIR189					
Sélune	oui	Airon	50	53190 LANDIVY	Courmesnil	IAS_AIR261					
Sélune	oui	Airon	50	50600 LES LOGES-MARCHIS	la Chaize	IAS_AIR337					
Sélune	oui	Airon	50	50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUET	Miron	IAS_AIR397					
Sélune	oui	Airon	50	50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUET	le Pont Rouge	IAS_AIR428					
Sélune	oui	Argance	50	50520 JUVIGNY LES VALLEES, LA BAZOGE	le Moulin	IAS_ARG075					
Sélune	oui	Bahan	50	50600 LAPENTY	la Héronnais	IAS_BAH108					
Sélune	oui	Cance	50	50140 MORTAIN BOCAGE, BION	Chavignolles	IAS_CAN181					
Sélune	oui	Gueuche	50	50600 GRANDPARIGNY, MILLY	la Margellais	IAS_GEU113					
Sélune	oui	Moulin du Pré	50	53190 LANDIVY	Annibal	IAS_MPPE141					
Sélune	oui	Glaive	50	35420 LA BAZOUGE DU DESERT	la Jousseinalais	IAS_GLA142					
Sélune	oui	Meude	50	50140 MORTAIN BOCAGE, SAINT JEAN DU CORAIL	Château de St Jean	IAS_MEU093					
Sélune	oui	L'Oir	50	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Abattoirs	IAS-01 / Oir0	Sation INRA				
Sélune	oui	L'Oir	50	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Planches Jumelles	IAS-02 / Oir1	Sation INRA				
Sélune	oui	L'Oir	50			IAS-03	Sation INRA				
Sélune	oui	L'Oir	50	Les Chéris	Butte Pichon	IAS-04 / Oir2	Sation INRA				
Sélune	oui	L'Oir	50	Isigny-le-Buat	Pont d'Oir	IAS-05 / Oir4	Sation INRA				
Sélune	oui	L'Oir	50			IAS-06	Sation INRA				
Sélune	oui	L'Oir	50			IAS-07	Sation INRA				
Sélune	oui	L'Oir	50	Isigny-le-Buat	Moulin du Buat	IAS-08 / Oir5	Sation INRA				
Sélune	oui	L'Oir	50	Isigny-le-Buat	La Mancellière	IAS-09 / Oir6	Sation INRA				
Sélune	oui	L'Oir	50			IAS-10	Sation INRA				
Sélune	oui	ruis. De Pont levecque	50	Marçilly		IAS-11 / plav	Sation INRA				
Sélune	oui	ruisseau de la Roche	50	La Mancellière		IAS-12 / rr11	Sation INRA				
Sélune	oui	L'Oir	50	Amont	0	IAS-13	Sation INRA				

Sélune	oui	Le Beuvron	50	St Senier de Beuvron	Pont de Juette / Morvieux	SEL10		17,90 m	X 381 856,67	Y 6 839 287,22	6,7 km
Sélune	oui	Le Beuvron	50	St James	Hâmel	SEL11		34,15 m	X 380 281,02	Y 6 836 032,53	7,7 km
Sélune	oui	Le Beuvron	50	St James	le Bas des Rivières	SEL12	Déplacée en 2013 de l'aval de la jucentrale	73,46 m	X 381 371,78	Y 6 833 504,66	11,3 km
Sélune	oui	Le Beuvron	50	Montjoie-Saint-Martin	La Butte	SEL13	Prospectée de 2001 à 2007. Reprise en 2016,	91,58 m	X 383 625,28	Y 6 831 857,78	16,3 km
Sélune	oui	Le Beuvron	35	Saint George de Rintambault	Aval Moulin Neuf	SEL xx	Sation FD35				
Orne	oui	L'Orne		Mutrécý	Mutrécý	ORN00	Test 2017	8,40 m	X 449 259,29	Y 6 891 286,61	30,5 km
Orne	Ab	L'Orne		Grimbosq	Val de Maizet	ORN0	Ajout 2017-abandon 2018	10,35 m	X 448 639,57	Y 6 890 144,79	
Orne	oui	L'Orne	14	Grimbosq	PN13	ORN1		10,80 m	X 447 571,6	Y 6 890 476,05	32,0 km
Orne	Ab	L'Orne	14	Grimbosq	Moulin d'Anger	ORN1-2	Ajout 2018	12,21 m	X 447 365,71	Y 6 890 420,89	33,5 km
Orne	Ab	L'Orne	14	Grimbosq	Eglise PN14	ORN2		13,15 m	X 447 571,6	Y 6 890 476,05	
Orne	oui	L'Orne	14	Thurcy / Cursy	Le Hóm	ORN3		20,05 m	X 444 894,79	Y 6 882 916,47	43,1 km
Orne	Ab	L'Orne	14	Thurcy / Cursy	Le Hóm	ORN3-1		21,98 m	X 445 190,98	Y 6 882 622,02	45,7 km
Orne	Ab	L'Orne	14	Saint -Rémy	Aval barrage Enfernay aval	ORN20	Ajoutée en 2008 - Abandonnée en 2020	28,93 m	X 442 711,2	Y 6 876 257,43	
Orne	oui	L'Orne	14	Clécý-sur-Orne	Maison Rouge	ORN21	Ajoutée en 2013	30,50 m	X 443 425,58	Y 6 875 565,11	55,5 km
Orne	oui	L'Orne	14	Clécý	Ile des Auneaux	ORN4		32,11 m	X 445 643,17	Y 6 875 184,00	58,1 km
Orne	oui	L'Orne	14	Clécý	Pont de la Bataille	ORN5		35,70 m	X 446 719,76	Y 6 872 670,76	62,0 km
Orne	oui	L'Orne	14	Clécý	Le Bô	ORN5.1	Ajoutée en 2004 pour une meilleure image statistique sur les grands radiers de l'Orne	36,73 m	X 446 463,38	Y 6 872 034,82	62,7 km
Orne	oui	L'Orne	14	La Courbe	aval barrage	ORN5.2	Ajout 2018	40,82 m	X 448 711,39	Y 6 870 466,51	67,2 km
Orne	oui	L'Orne	15	Mesnil Villement	Retenue du Bateau	ORN23	Ajoutée en 2014	49,77 m	X 451 004,89	Y 6 867 054,10	73,9 km
Orne	oui	L'Orne	16	Mesnil Villement	Amont La Fouillerie	ORN24	Ajoutée en 2014	53,07 m	X 452 930,29	Y 6 866 085,56	77,3 km
Orne	oui	L'Orne	16	Mesnil Villement	Aval barrage de St-Philbert	ORN24-2	Ajoutée en 2018	55,66 m	X 453 553,62	Y 6 866 020,79	78,1 km
Orne	Ab	L'Orne	14	La Forêt Auvray	Aval du Pont	ORN6	Abandon en 2015, reprise exceptionnelle en 2017	64,17 m	X 454 949,87	Y 6 863 142	84,7 km
Orne	Ab	La Laize	14	Fresnet le Puceux	Mlin st Germain	ORN7					
Orne	oui	La Laize	14	Fresney le Puceux	Planche à la Housse	ORN8		36,03 m	X 454 903,68	Y 6 889 609,52	
Orne	Ab	le Flagy	14	Trois Monts	Aval route	ORN9'					
Orne	Ab	leVingt bec	14	Cursy sur Orne	Le Moulin d'Argences	ORN9					
Orne	Ab	La Baize	14	Les Isles Bardel	Confluence	ORN 18bis	Ajout 2018	55,41 m	X 453 289,9	Y 6 866 393,00	
Orne	Ab	La Baize	14	Rapilly	La Bardellère	ORN18	Abandon en 2004				
Orne	Ab	Le Noireau	14	Cahan	Ancienne usine Le Chameau	ORN9	Ajout 2018	52,52 m	X 448 562,01	Y 6 868 093,16	1,7 km
Orne	oui	Le Noireau	61	St Denis de Méré	Amont du Pont Martin Panneau 70	ORN10		63,58 m	X 443 541,79	Y 6 867 709,93	8,4 km
Orne	oui	Le Noireau	61	Caligny	Culloterie	ORN11*	Erreur de progression numérique du code selon l'ordre aval-amont. ORN12 jusqu'en 2013	92,52 m	X 436 262,06	Y 6 863 557,63	19,7 km
Orne	oui	Le Noireau	61	Cerisy Belle Etoile	Moulin de Cerisy	ORN12*	Erreur de progression numérique du code selon l'ordre aval-amont. ORN11 jusqu'en 2013	105,86 m	X 433 972,64	Y 6 862 092,78	23,0 km
Orne	oui	Le Noireau	61	Montsecret	La Rochette aval / La Michelière	ORN13	Déplacée vers "la Michelière" en 2013	122,40 m	X 431 429,71	Y 6 861 495,93	26,5 km
Orne	Ab	La Vère	61	Sainte Honorine la Chardonne	Vaux de Vère - Amont carrière	ORN14	Abandon en 2016	94,91 m	X 441 612,12	Y 6 865 296,88	
Orne	Ab	La Vère	61	Athis	Aval Thermocoax	ORN15					
Orne	oui	La Vère	61	Athis - Vaux de Rouvre	Amont Pont D20 - D17	ORN14-1	Inauguré en 2020 pour sortir de l'effet stationnel d'ORN14	151,40 m	X 439 901,12	Y 6 862 783,66	
Orne	Ab	La Druance	14	Condé sur Noireau	Ancienne station de potabilisation	ORN25	Ajoutée en 2014	81,70 m	X 438 850,12	Y 6 867 902,43	2,1 km
Orne	Ab	La Druance	14	Pontécoulant	Nouveau lit et ancienne retenue	ORN26	Ajoutée en 2014, déplacée plus amont en 2016	103,80 m	X 436 913,76	Y 6 870 743,43	8,6 km
Orne	Ab	La Druance	14	La Chapelle-Engerbold / Pontécoulant	Le Milin de la Houssaye	ORN27	Ajoutée en 2014	115,25 m	X 436 678,8	Y 6 872 485,12	10,7 km
Orne	Ab	La Druance	14	St-Vigor-des-Mézereys / Périgny	Aval Mlin Bœuf	ORN28					
Orne	oui	La Rouvre	61	Rouvrou	Le cul de Rouvre	ORN16	Station à Mulette perlière	50,64 m	X 451 933,83	Y 6 865 976,86	0,2 km
Orne	Ab	La Rouvre	61	Notre Dame du Rocher	Pont de Taillebois	ORN17					
Orne	oui	La Rouvre	61	Les Tourailles	Le Moulin de la Chapelle	ORN22	Ajoutée en 2013, mais pb de faciès pour l'application du protocole.	171,08 m	X 450 141,34	Y 6 856 191,46	18,9 km



Unité de production

Bassin de la Vire

Extrait de RICHARD A., 2000. Bassin de la Vire, Evaluation des capacités de production en salmonidés migrateurs.

B.V. la Vire Étude 2000 - relevé 1997		Surface en eau (m ²)					UPSAT (100m ²)	No. de smolts produits / eq. rest. *100	Potentiel en smolt
		RAPIDE	RADIER	PLAT COURANT	PLAT LENT	TOTAL <small>eq. Radier+rapide</small>			
MANCHE	VIRE aval St-Lô	1 495	2 107	10 006	12 462	8 096	81	2	162
	VIRE amont St-Lô	5 004	7 043	21 803	45 282	25 464	255	2	509
	ss tot VIRE	6 499	9 150	31 809	57 744	33 560	336		671
	JOIGNE	709	2 793	5 279	3 525	5 263	53	3	158
	HAMEL	279	564	1 226	1 151	1 318	13	3	40
	Rau TORIGNY	665	1 567	4 332	4 975	4 093	41	3	123
	MARQUERAN	924	1 268	4 582	4 861	4 081	41	3	122
	JACRE	931	3 270	6 845	4 060	6 382	64	3	191
	ss tot AFFLUENTS	3 508	9 462	22 264	18 572	21 137	211		634
	ss tot BASSIN AVAL	10 007	18 612	54 073	76 316	54 697	547		1 305
CALVADOS	GORGES DE LA VIRE	7 600	9 100	30 300	18 900	26 540	265	3	796
	VIRE amont	2 100	7 800	17 400	15 600	16 500	165	3	495
	ss tot VIRE	9 700	16 900	47 700	34 500	43 040	430		1 291
	DRÔME	900	800	4 500	10 700	4 740	47	3	142
	SOULEUVRE	1 500	1 600	10 300	15 300	8 220	82	3	247
	BREVOGNE	400	2 700	11 800	7 100	6 880	69	3	206
	ss tot AFFLUENTS	2 800	5 100	26 600	33 100	19 840	198		595
	ss tot BASSIN AMONT	12 500	22 000	74 300	67 600	62 880	629		1 886
BASSIN VIRE	22 507	40 612	128 373	143 916	117 577	1 176		3 192	

Bassin de l'Orne

	Unités de Production 100 m2	Répartition	Etape 1 réaffectaion sur syst semblables	Affluents		Etape 2 : lissage affluents	Unités de Production SAT ventilées (100 m ²)
ORNE	1 380	36%	1 430				1 430
ODON	50	1%					
LAIZE	174	5%	174	174	9%	229	229
BAIZE	95	2%	95		0%	0	0
ROUVRE	719	19%	719	719	39%	947	947
NOIREAU	653	17%	653	653	35%	860	860
VERE	300	8%	300	300	16%	395	395
DRUANCE	248	6%	248		0%	0	0
RUISSEAUX	242	6%	242				
Vingt Bec							
Non pêchés				585			
TOTAL BASSIN	3 861	100%	3 861	2 431	100%	2 431	3 861



Les résultats par station : légende

Conditions rencontrées sur la station

Sur chaque fiche sont reportées les conditions de pêche et les caractéristiques rencontrées sur la station concernée :

granulométrie		Colmatage	Ombre	V° aquatq.	Hydrologie	Turbidité	
dominante excessive	Blocs	A	b	s e n c e	étiage	stable	nulle
	pierres	F a i b l e			niveau bas	en baisse	faible
	Gros galets	M o y e n			niveau haut	en hausse	moyenne
	Petits galets	A s s e z f o r t					
	Gravier	F o r t					
Sable	T r è s f o r t						

Paramètres fixes

Cercle rouge	situation constituant l'optimal théorique pour l'installation de frayères
Cadre bleu	situation constituant l'optimal théorique pour l'accueil des juvéniles
Cadre vert	situation représentant les conditions idéales pour la réalisation de la pêche et l'application du protocole indiciel

Granulométrie

Blanc sur fond noir	granulométrie qui dominait sur la station
Noir sur fond gris	deuxième type de granulométrie qui caractérisait la station

Colmatage, ombrage et Végétation aquatique

Fond noir	situation rencontrée sur la station lors du passage
Conditions de pêche : hydrologie et turbidité	
Fond noir	situation rencontrée sur la station lors du passage

Les stations où les conditions de pêches sortiraient de ces grilles d'évaluations ne sont pas prospectées, elles sont déclarées hors protocole (cf. § "Il p 22).

Effectifs

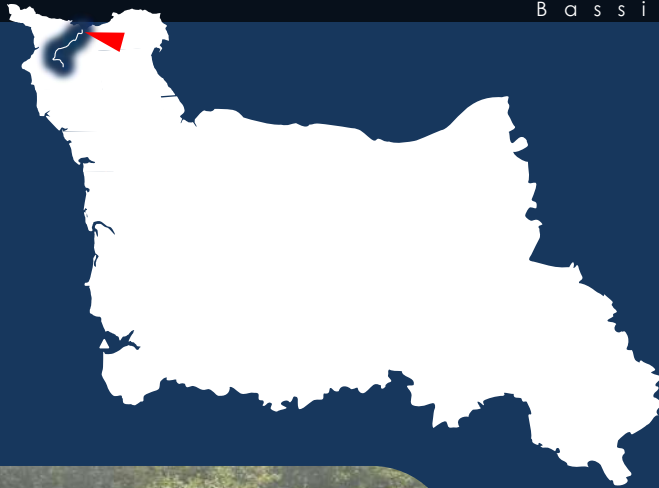
Le chiffre inscrit dans le carré de couleur donne l'indice d'abondance pour 5 minutes de pêche. Il peut s'agir d'un calcul car certaines stations n'ont pas été prospectées ce temps. Il en va pareillement des 1+ et 2+. En revanche, la ligne "Effectif réel lors de la pêche" donne le nombre de prises effectuées pour le temps indiqué sous l'extrait de la carte IGN.

Les graphiques de répartition des tailles sont bâtis sur l'effectif total capturé, alors que le graphique d'évolution interannuel présente des données corrigées pour 5 minutes d'effort de pêche.

Ordre

La Divette	La Souilles
La Saire	La Sienne
La Douve	Le Thar
La Sinope	La Sée
La Taute	La Sélune
La Vire	L'Orne

DIV1



cours d'eau

Divette

Commune

Cherbourg / La Glacerie

Lieu dit

Usine des Eaux

Lambert 93

X 366 329,13

Y 6 957 180,74

Altitude

6 m

Distance à la mer

4 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date: **26 août 2025**
 Temps de pêche: **04 min 54 s**
 Nb. de traits: **34**

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0
Valeurs calculées pour 5 min de pêche	0	0	0	

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: **pierres**

Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage Ombrage Végte

Absen

Faible

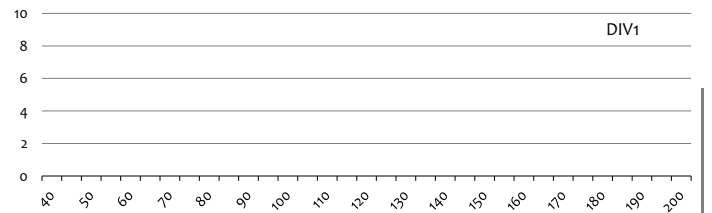
Moyen

Assez fort

Fort

Très fort

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)



Structure de la population capturée

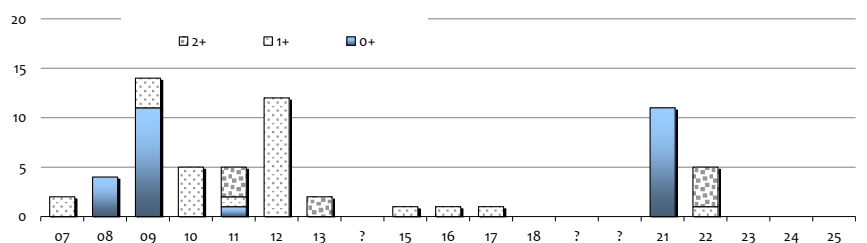
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

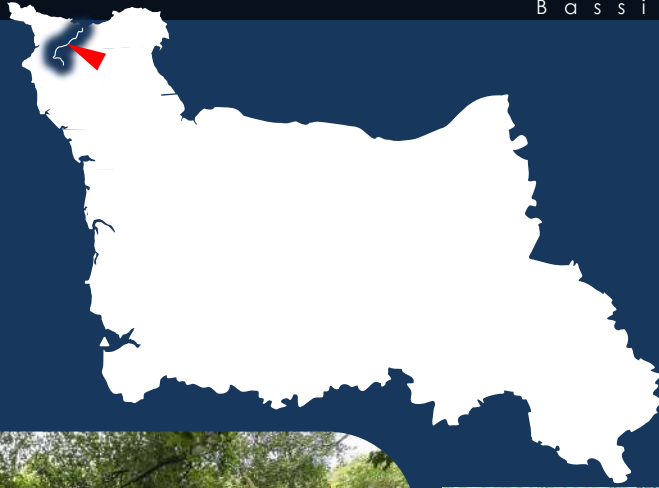
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb: 7
 Dont 0+: 2
 TRF

Historique de la station



DIV3



cours d'eau

Divette

Commune

Teurtheville-Hague

Lieu dit

Pont Chauvin / aval D22 E1

Lambert 93

X 359 260,66

Y 6 952 740,11

Altitude

34 m

Distance à la mer

15 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date: 26 août 2025
Temps de pêche: 05 min 00 s
Nb. de traits: 36

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (triangle)

Calmatage Ombrage Végét*

A b s e n c e

F a i b l e

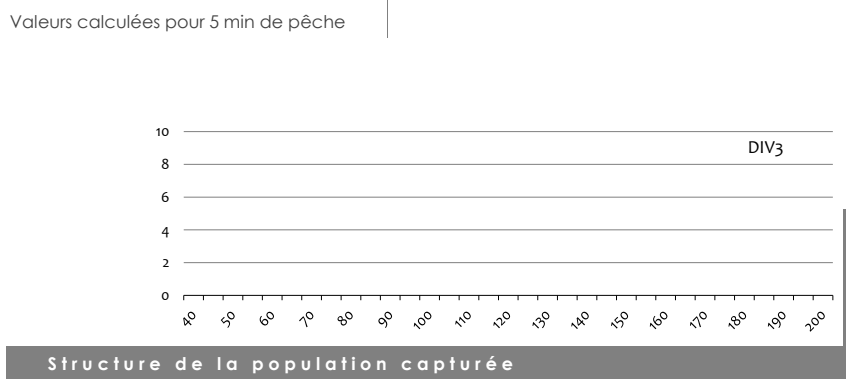
M o y e n (rouge)

A s s e z f o r t

F o r t

T r è s f o r t

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

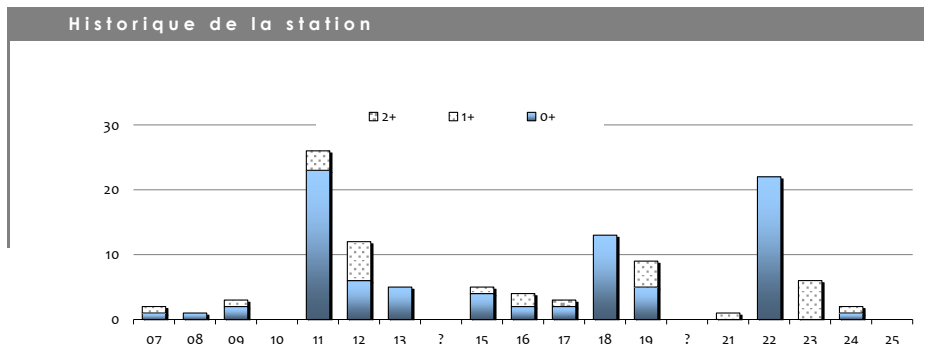


Conditions de pêche

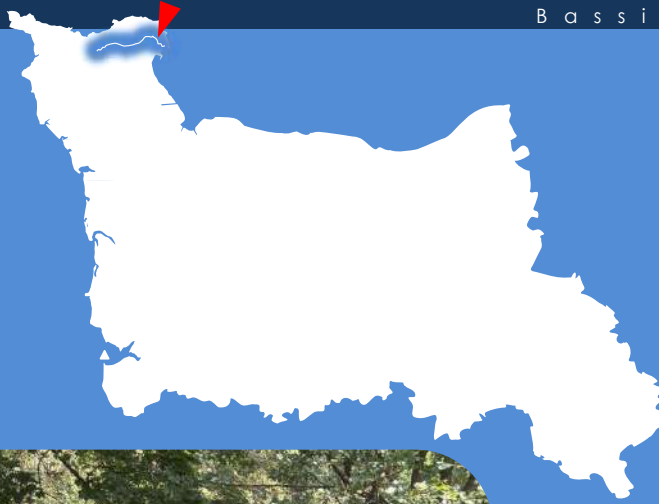
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb: 8
Dont 0+: 2
TRF



SAI1



cours d'eau la Saire

Commune Anneville-en-Saire

Lieu dit Moulin Pasturel

Lambert 93 X 390 128,7 Y 6 956 873,12
 Altitude 3 m Distance à la mer 6 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale 2025

Date 26 août 2025
 Temps de pêche Nb. de traits 22

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0
Valeurs calculées pour 5 min de pêche	0	0	0	

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (triangle)

Calmatage: A b s e n c e (rouge)

Ombre: F a i b l e (rouge)

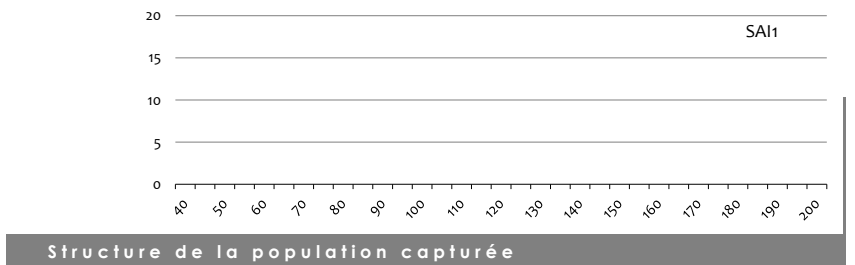
Végt: M o y e n (rouge)

Assez fort (triangle)

Fort (triangle)

Très fort (triangle)

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)



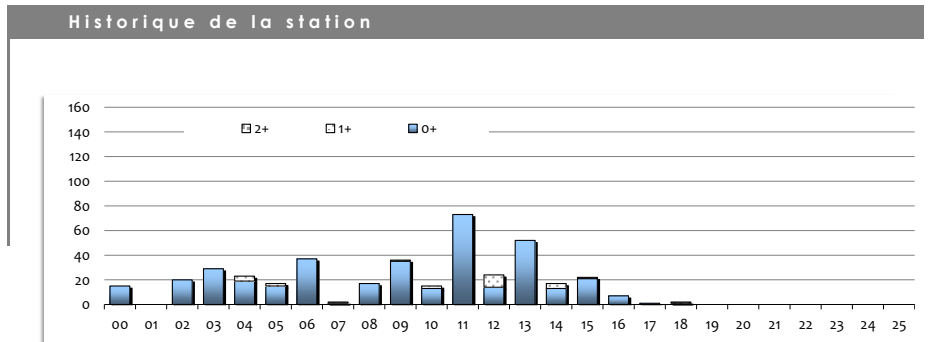
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

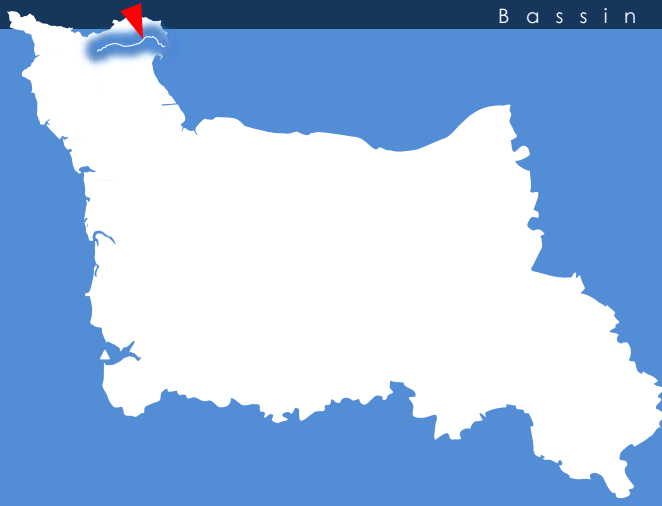
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb	0	2
Dont 0+	0	

TRF



SAI2



cours d'eau la Saire

Commune Valcanville

Lieu dit la Haute

Lambert 93

X 386 943,08

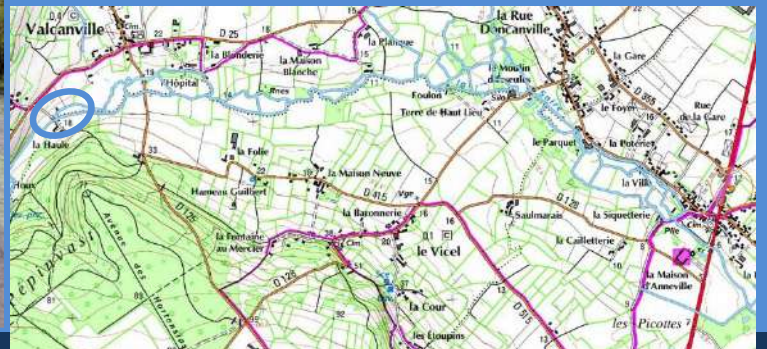
Y 6 957 619,75

Altitude

19 m

Distance à la mer

10 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 26 août 2025
Temps de pêche Nb. de traits 35

05 min 00 s
35

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

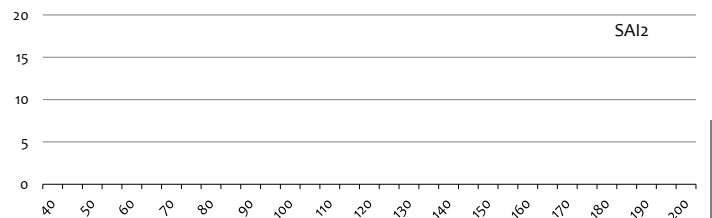
Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: Blocs, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage Ombrage Végété

Absence (A), Faible (F), Moyenne (M), Assez forte (A), Très forte (T)

Optimum pour juvéniles (bleu), Optimum pour les frayères (rouge)



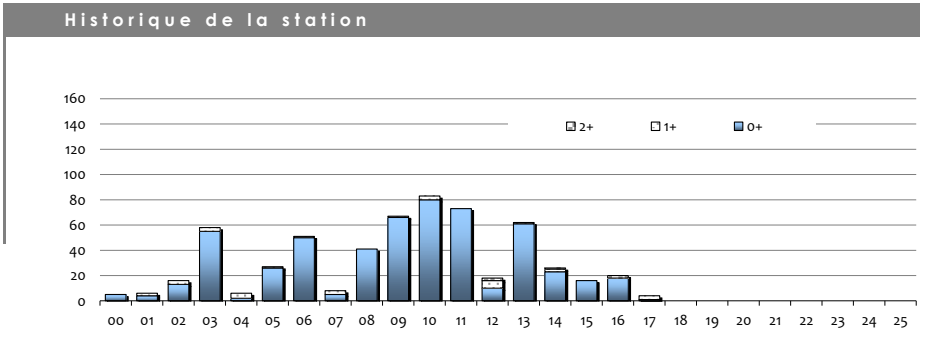
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

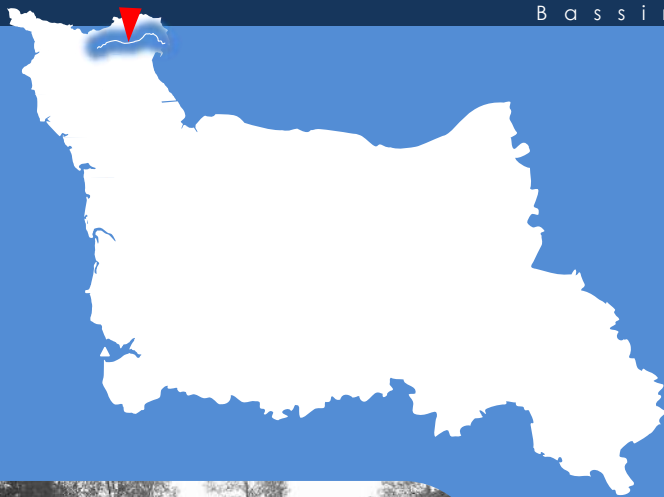
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 1
Dont 0+

TRF



SAI3



cours d'eau **la Saire**

Commune **Brillevast**

Lieu dit **aval Valognes**

Lambert 93
X 382 029,99
Y 6 955 059,80

Altitude **38 m**
Distance à la mer **17 km**



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

NP

Date **NP**
Temps de pêche
Nb. de traits

00 min 00 s
0

Résultats

Non pêchables

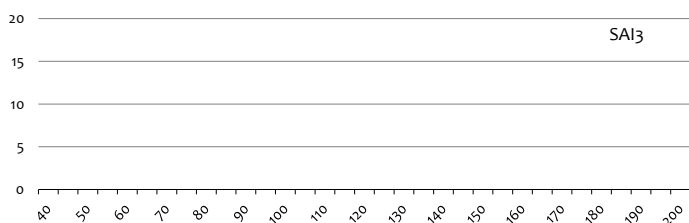
Perturbation observée & remarques

Étiage trop sévère pour pouvoir appliquer le protocole,

Valeurs pour le temps de pêche

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

0+ 1+ 2+ Total



Structure de la population capturée

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

Optimum pour juvéniles (blue circle) Optimum pour les frayères (red circle)

Calmatage Ombrage Végét*

A b s e n c e

F a i b l e

M o y e n

A s s e z f o r t

F o r t

T r è s f o r t

Conditions de pêche

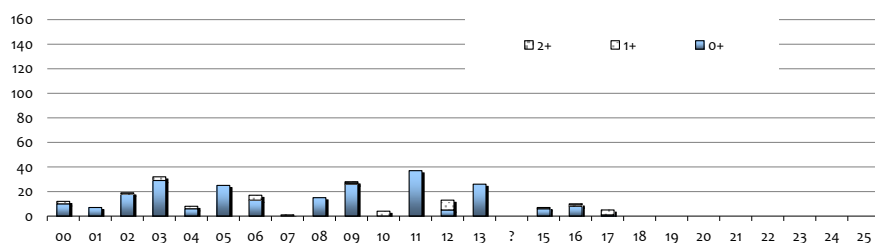
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

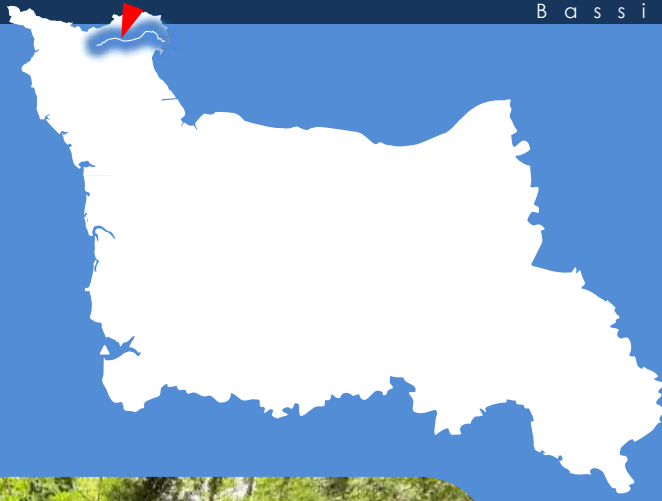
Nb **0**
Dont 0+ **-**

TRF

Historique de la station



SAI4



cours d'eau la Saire

Commune le Theil

Lieu dit Moulin du Courray

Lambert 93
X 379 702,59
Y 6 955 081,11

Altitude
50 m

Distance à la mer
20 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 26 août 2025
Temps de pêche Nb. de traits

00 min 15 s
33

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

Apparition d'atterrissement dans le lit mineur

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0
Valeurs calculées pour 5 min de pêche	0	0	0	

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable.

Accessoire: Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable.

Calmatage Ombrage Végété

Absence (Optimum pour les frayères)

Faible (Optimum pour les frayères)

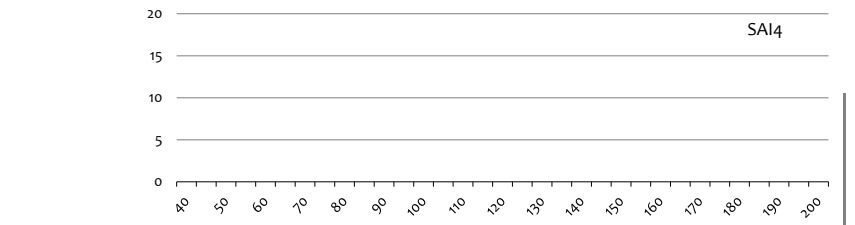
Moyen (Optimum pour les frayères)

Assez fort

Fort

Très fort

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)



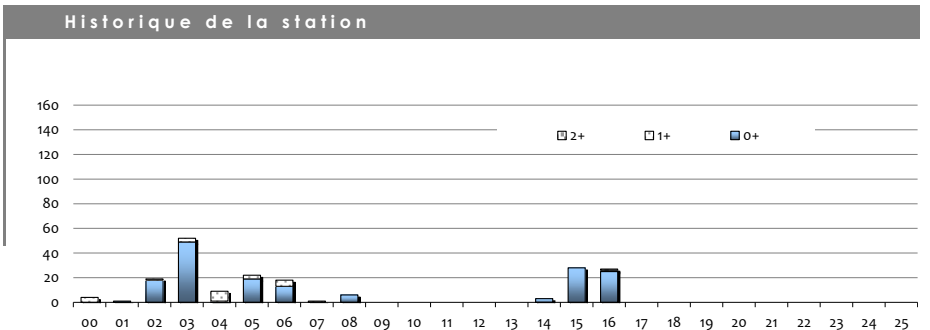
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 1
Dont 0+

TRF



DOU1



cours d'eau **la Douve**

Commune **Etang Bertrand**

Lieu dit **Aval Barrage**

Lambert 93 X 369 365,62 Y 6 938 819,11
 Altitude 13 m
 Distance à la mer 53 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **28 août 2025**
 Temps de pêche Nb. de traits

05 min 00 s
36

Résultats

6

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	6	0	0	6

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végét*

A b s e n c e

F a i b l e

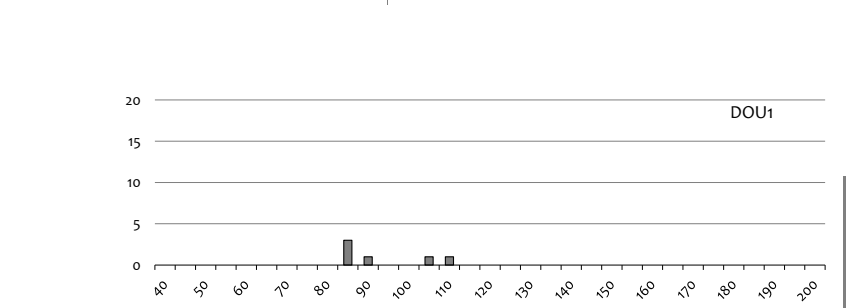
M o y e n

A s s e z f o r t

F o r t

T r è s f o r t

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Conditions de pêche

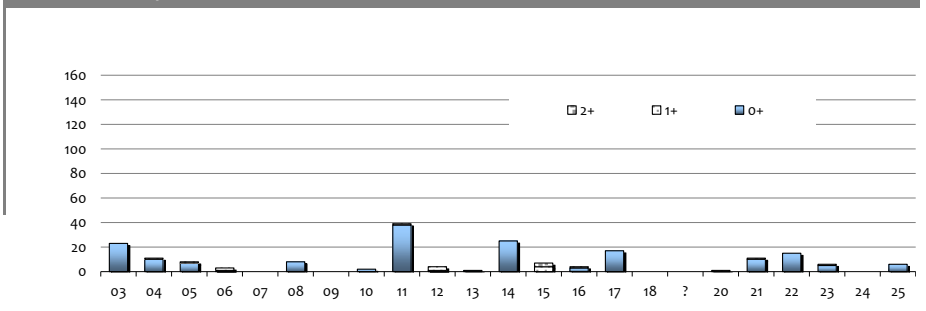
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

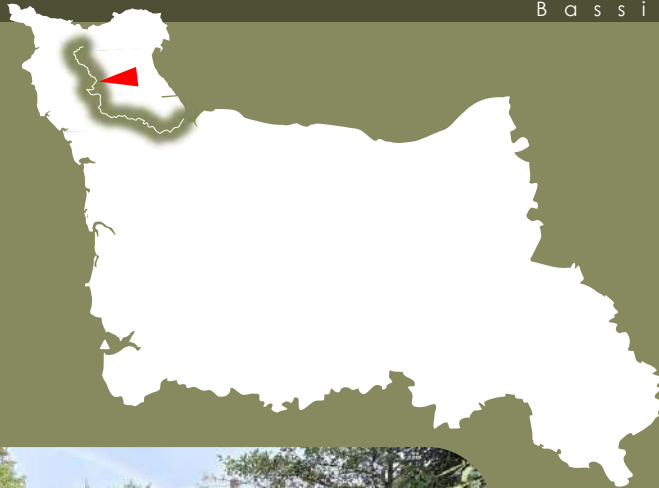
Nb **1**
 Dont 0+ **1**

TRF

Historique de la station



DOU2

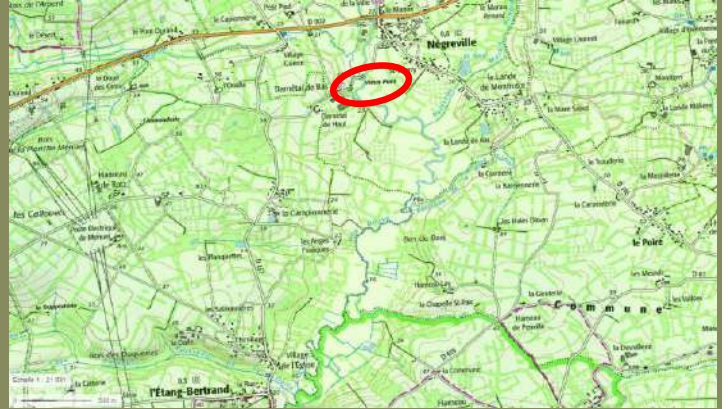


cours d'eau **la Douve**

Commune **Négreville**

Lieu dit **Darnetal - Vieux Pont**

Lambert 93 X 370 446,03 Y 6 941 192,58
 Altitude 20 m
 Distance à la mer 58 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **28 août 2025**
 Temps de pêche **Nb. de traits**

05 min 00 s
39



Résultats

11

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	11	1	0	12

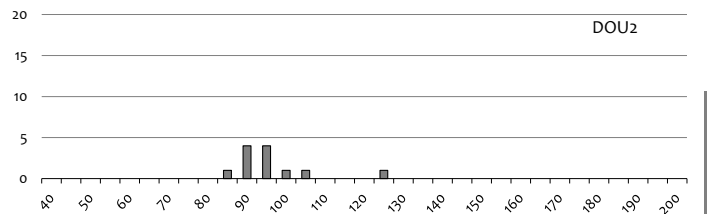
Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: **Blocs**, **pierres** (Optimum pour les frayères)
 Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

Calmatage: A b s e n c e
Ombre: F a i b l e
Végt*: M o y e n
 s e z f o
 F o r t
 T r è s f o r t

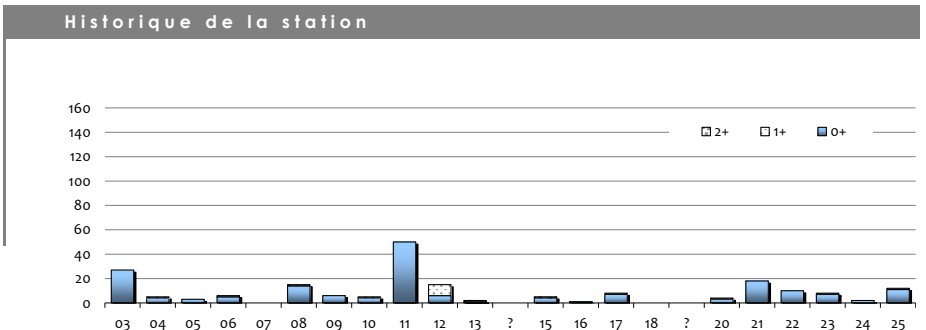


Conditions de pêche

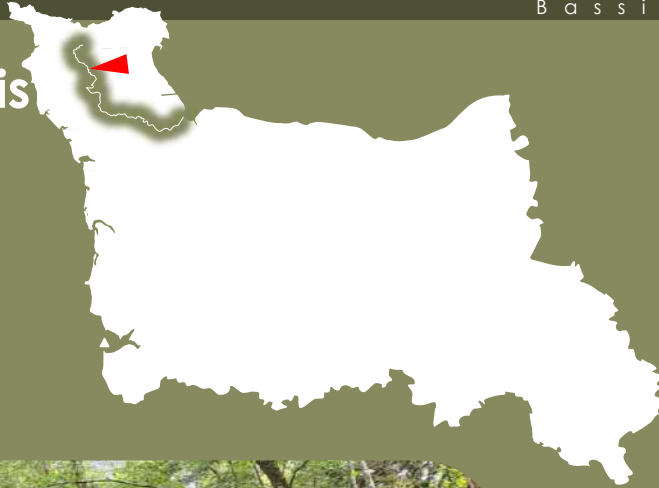
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **3**
 Dont 0+ **0**
 TRF



DOU3bis



cours d'eau **la Douve**

Commune **Sottevast**

Lieu dit **Aval laiterie**

Lambert 93 X 368 334,26 Y 6 945 245,53
 Altitude 35 m
 Distance à la mer 65 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **28 août 2025**
 Temps de pêche Nb. de traits

05 min 00 s
36

Résultats

14

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	14	0	0	14

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

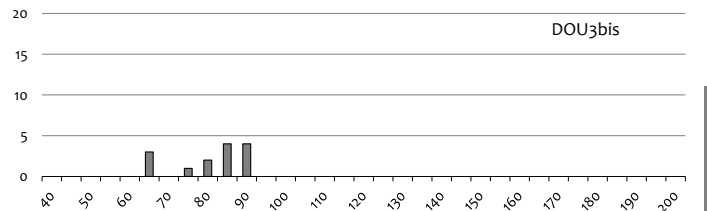
Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	▲
Petits galets	▲
Gravier	▲
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végété

Absence
 Faible
Moyen
 Assez fort
 Fort
 Très fort



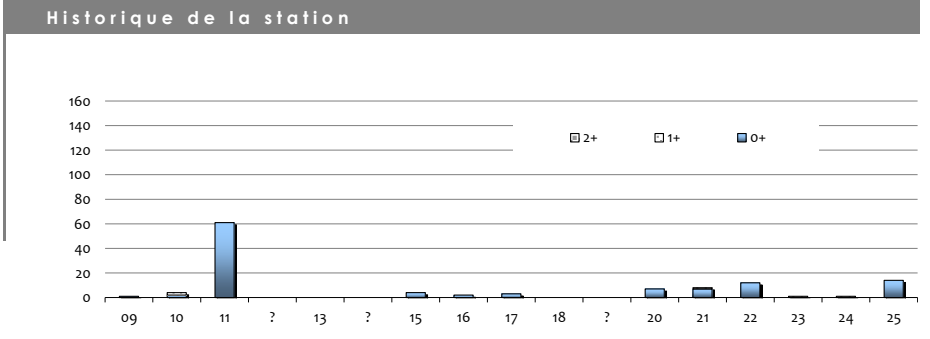
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

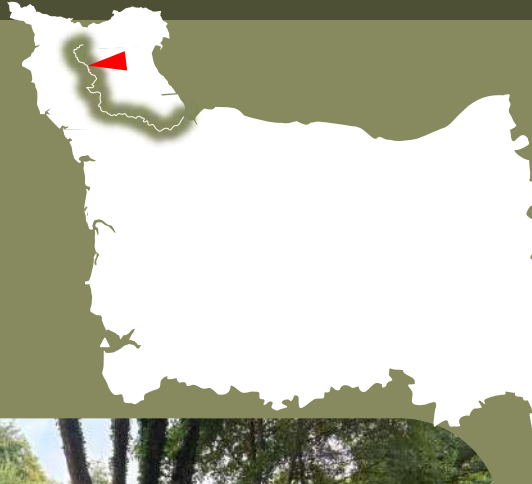
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **2**
 Dont 0+ **0**

TRF



DOU3



cours d'eau

la Douve

Commune

Sottevast

Lieu dit

Amont laiterie - Le Bourg

Lambert 93

Altitude

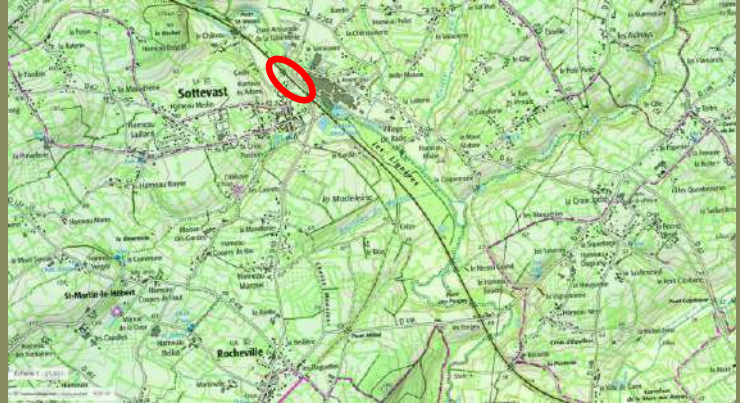
Distance à la mer

X 367 563,23

40 m

66 km

Y 6 945 761,61



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date
28 août 2025

Temps de pêche
Nb. de traits

05 min 00 s
35 0



Résultats

0

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

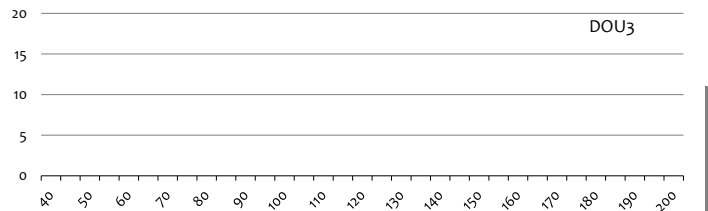
Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (triangle)

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (rouge), Faible (rouge), Moyen (rouge), Assez fort (triangle), Fort (triangle), Très fort (triangle)

Optimum pour juvéniles (bleu), Optimum pour les frayères (rouge)



Structure de la population capturée

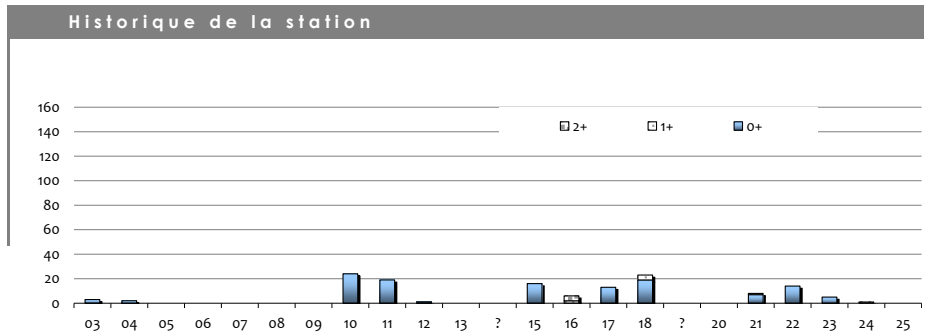
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	# moyenne

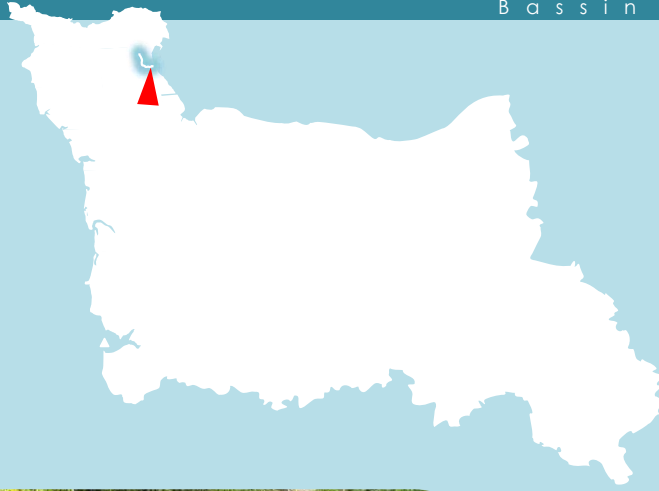
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb: 3
Dont 0+: 0

TRF



SIN1

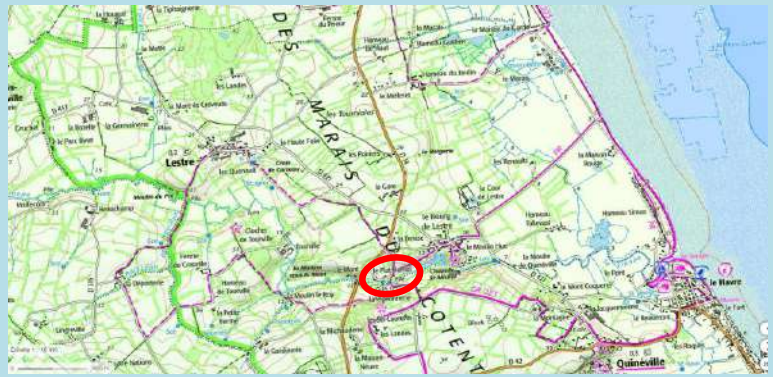


cours d'eau **la Sinope**

Commune **Quineville**

Lieu dit **Le Plat Hamel**

Lambert 93 X 387 270,03 Y 6 943 781,32
 Altitude 8 m Distance à la mer 3 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **28 août 2025**
 Temps de pêche Nb. de traits

05 min 00 s
36 0

Résultats  **0**

Perturbation observée & remarques

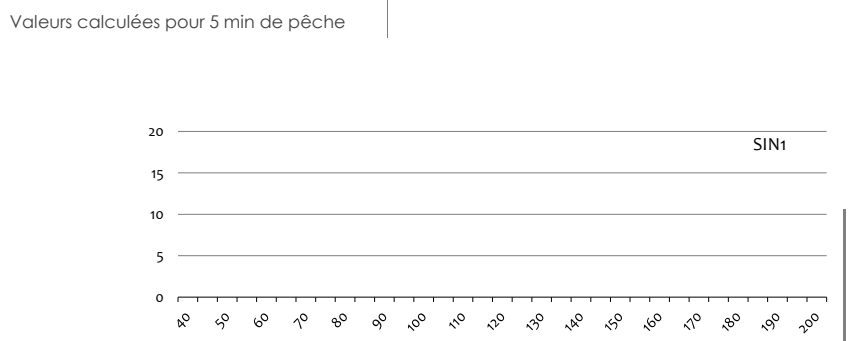
	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0

Caractéristiques de la station

Granulométrie
 Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable
 Accessoire: (triangle)

Calmatage Ombrage Végété
 A b s e n c e
 F a i b l e
 A s s e z f o r t
 F o r t
 T r è s f o r t


Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)

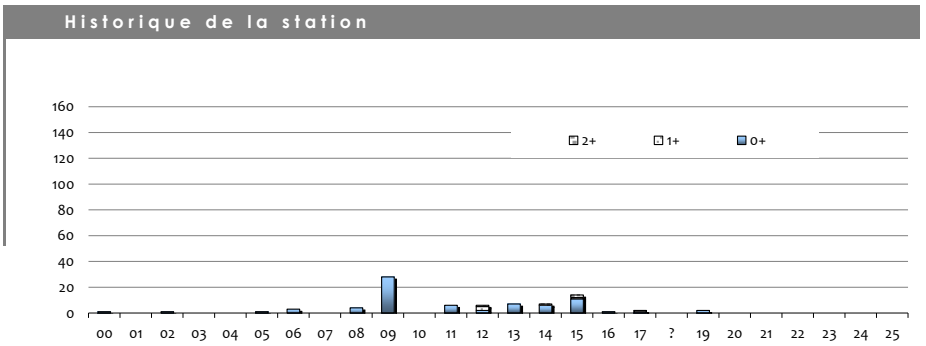


Conditions de pêche

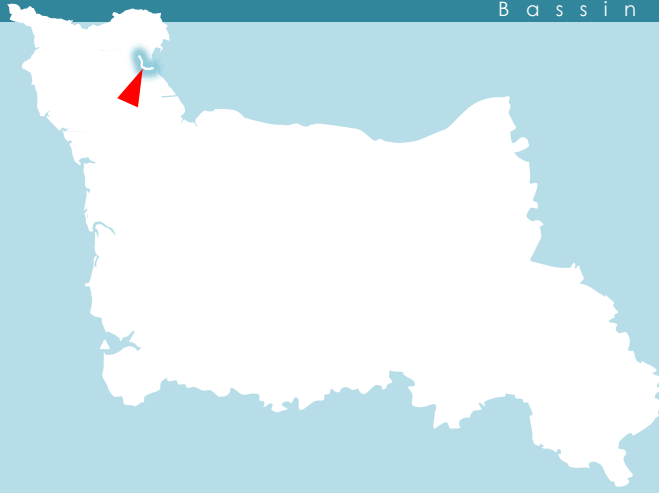
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS


 Nb **3**
 Dont 0+ **1**
 TRF



SIN2

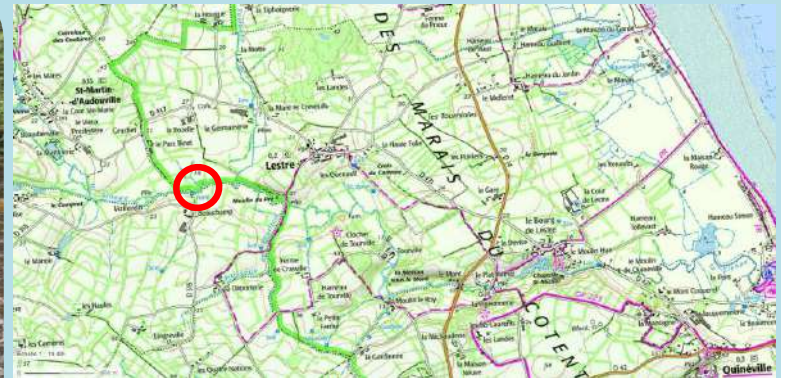


cours d'eau **la Sinope**

Commune **Lestre**

Lieu dit **Beauchamps**

Lambert 93 X 385 382,6 Y 6 944 739,58
 Altitude 16 m
 Distance à la mer 6 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **28 août 2025**
 Temps de pêche Nb. de traits **37**

05 min 00 s
37

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

Anguilles abondantes

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0
Valeurs calculées pour 5 min de pêche				

Caractéristiques de la station

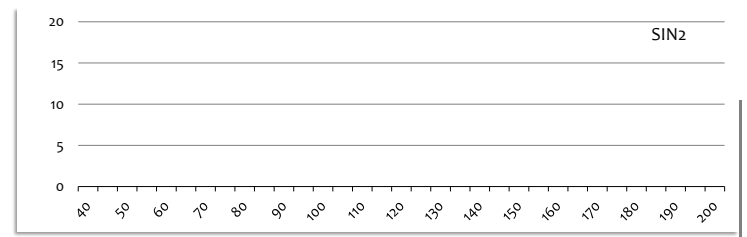
Granulométrie

Dominante: **pierres** (rouge)
 Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage Ombrage Végété

Absence (rouge)
 Faible (rouge)
 Moyenne (rouge)
 Assez forte
 Forte
 Très forte

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)



Structure de la population capturée

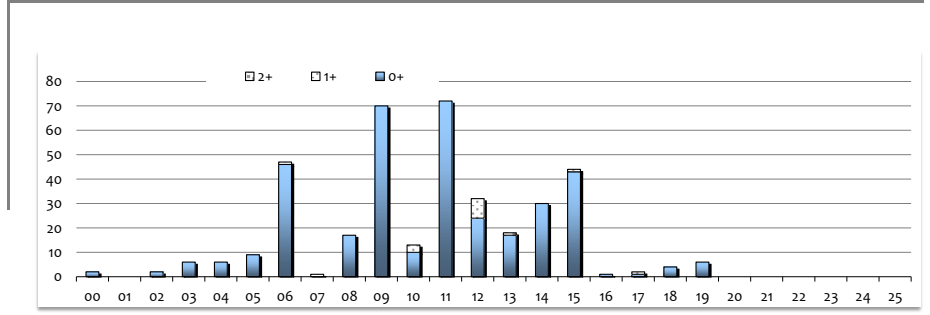
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

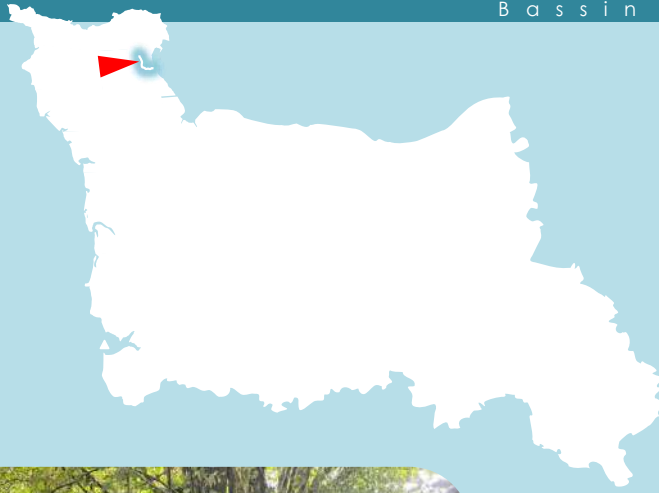
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 2
 Dont 0+ 2
 TRF

Historique de la station



SIN3



cours d'eau **la Sinope**

Commune **Octeville-l'Avenel**

Lieu dit **Bidros**

Lambert 93 X 383 381,93 Y 6 947 181,38
 Altitude 32 m
 Distance à la mer 11 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **28 août 2025**
 Temps de pêche Nb. de traits

05 min 00 s
33 0

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0

Caractéristiques de la station

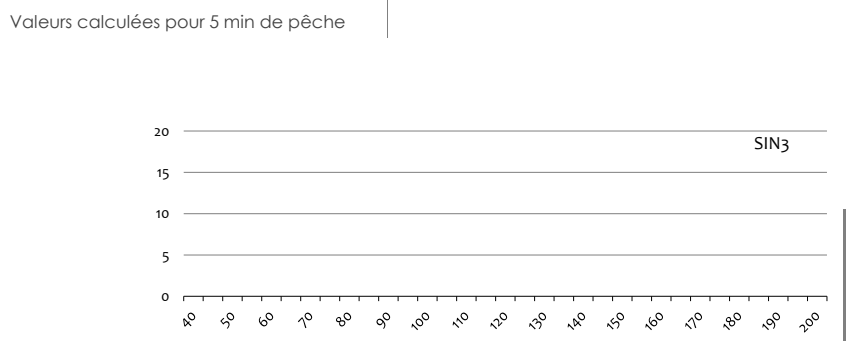
Granulométrie

Dominante: **pierres** (rouge)
 Accessoire: Gros galets (bleu), Petits galets (bleu), Gravier (bleu), Sable (bleu)

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (rouge)
 Faible (bleu)
 Moyen (rouge)
 Assez fort (bleu)
 Fort (bleu)
 Très fort (bleu)

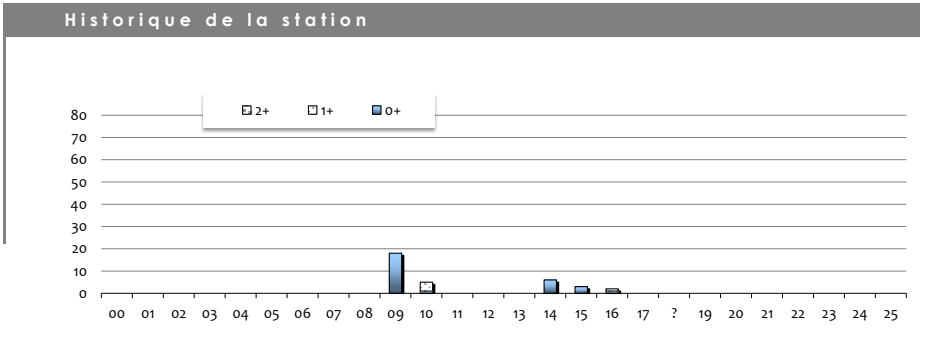


Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb	TRF	AUS
10	-	-
Dont 0+	9	-



TAU1



cours d'eau **la Taute**

Commune **Marchésieux**

Lieu dit **Moulin du Mesnil**

Lambert 93

X 384 646,88

Y 6 908 316,93

Altitude

4 m

Distance à la mer

21 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **27 juil. 2025**
 Temps de pêche **Nb. de traits**

05 min 00 s
38 0

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
0	0	0	0

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (triangle)

Calmatage: A b s e n c e

Ombre: F a i b (rouge)

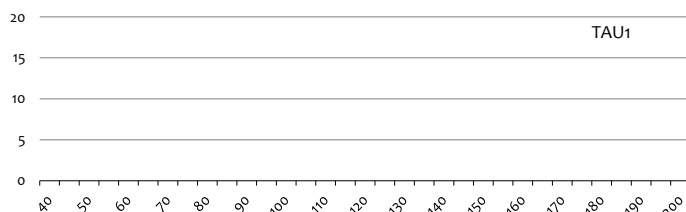
Végt*: M o y e n (rouge)

A s s e z f o (triangle)

F o r t (triangle)

T r è s f o r t

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)



Structure de la population capturée

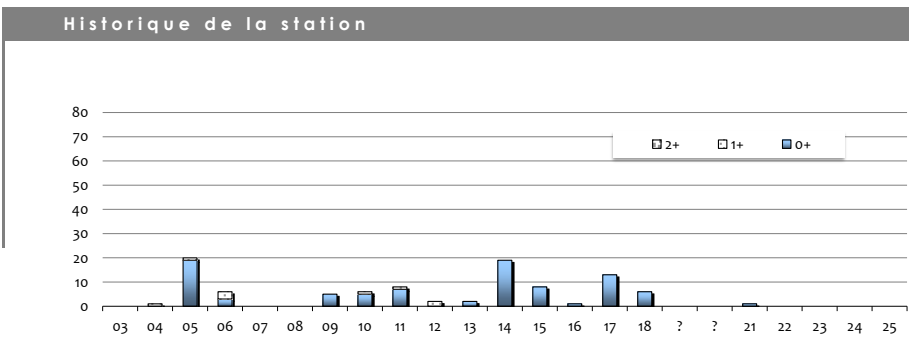
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **2**
 Dont 0+ **0**

TRF



TAU3



cours d'eau **la Taute**

Commune **St Sébastien de Raids**

Lieu dit **La Poignavanderie**

Lambert 93 X 382 512,57 Y 6 908 229,95
 Altitude 8 m
 Distance à la mer 24 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **27 juil. 2025**
 Temps de pêche **36**
 Nb. de traits **0**

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0

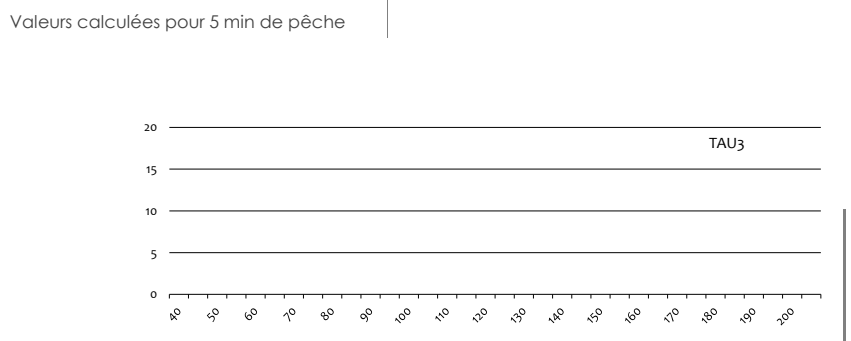
Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: **pierr**
 Accessoire: Blocs, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Optimum pour juvéniles (light blue), Optimum pour les frayères (red)

Calmatage: A b s e n c e
 Ombrage: F a i b l e
 Vég⁺: M o y e n
 A s s e z f o r t
 F o r t
 T r è s f o r t



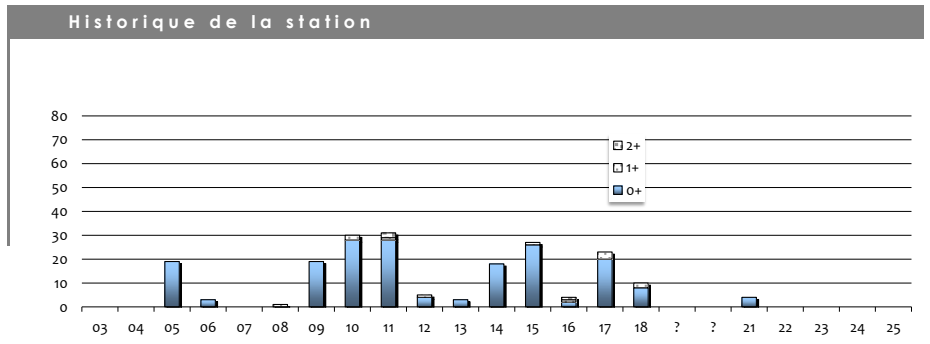
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **4**
 Dont 0+ **1**

TRF



TAU5

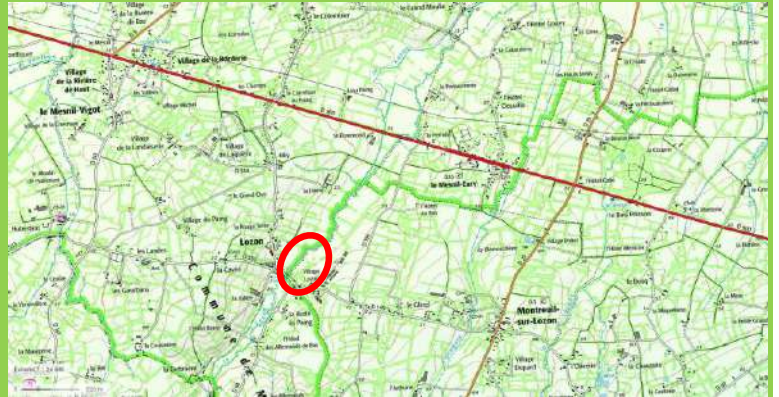


cours d'eau **le Lozon**

Commune **Lozon**

Lieu dit **Lozon**

Lambert 93 X 389 212,08 Y 6 902 013,92
 Altitude 20 m
 Distance à la mer 13 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 27 juil. 2025
 Temps de pêche Nb. de traits 38

05 min 00 s
 38 0

Résultats

18

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	18	0	0	18

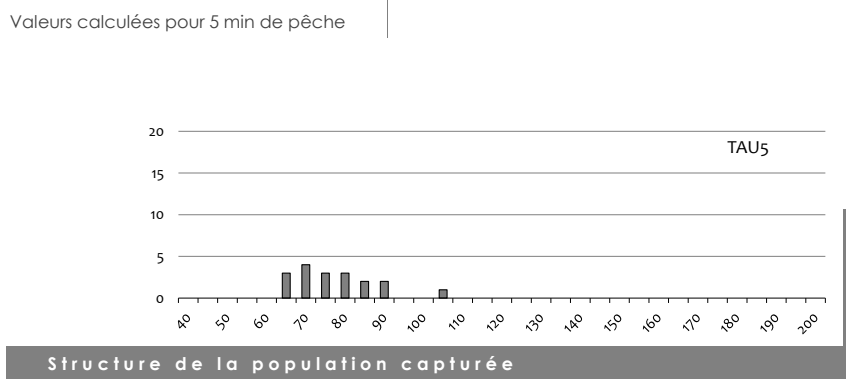
Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères)
 Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (Optimum pour les frayères)
 Faible
 Moyen (Optimum pour les frayères)
 Assez fort
 Fort
 Très fort



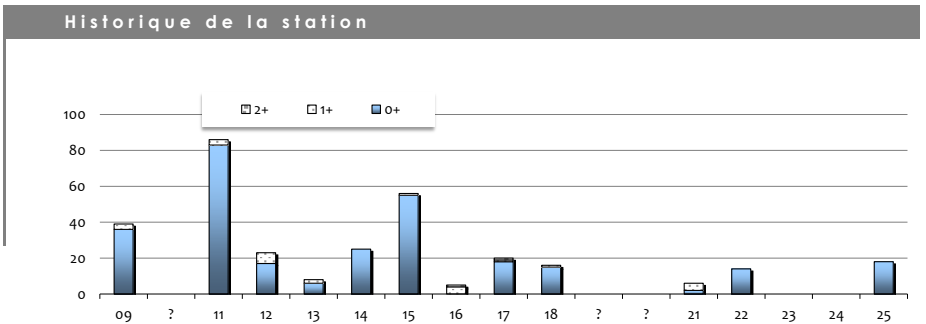
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 6
 Dont 0+ 5

TRF



VIR1'



cours d'eau **Vire**

Commune **Saint-Lô**

Lieu dit **Moulin des Rondelles**

Lambert 93
X 400 794,86
Y 6 895 501,75

Altitude
15 m

Distance à la mer
45 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **24 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
Nb. de traits **37**



Résultats

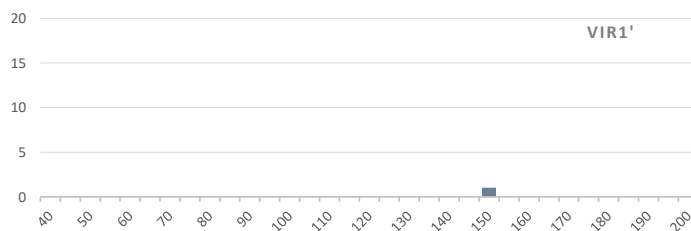
0

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
0	1	0	1

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Structure de la population capturée

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

Optimum pour juvéniles (blue circle) Optimum pour les frayères (red circle)

Calmatage Ombrage Végét*

A b s e n c e

F a i b

M o y e n

A s s e z f o r t

F o r t

Très fort

Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	nulle
niveau bas	en baisse	# faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

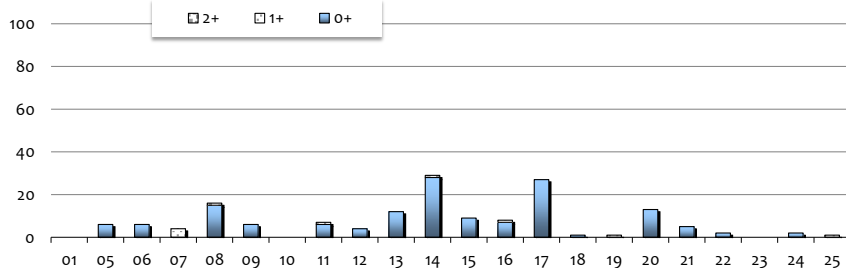
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **1**

Dont 0+ **0**

TRF

Historique de la station



VIR1.1



cours d'eau **Vire**

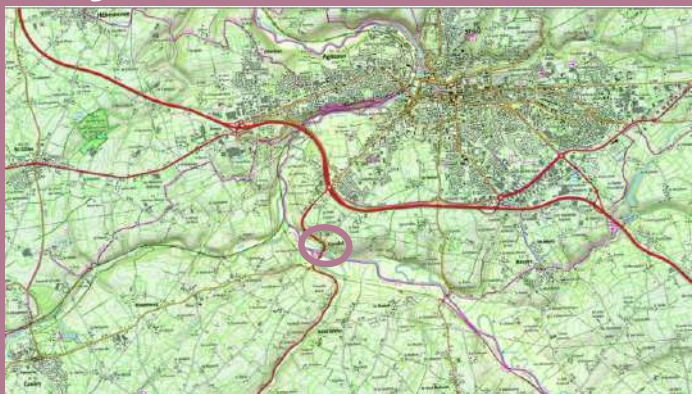
Commune **Sainte Suzanne**

Lieu dit **La Mancellière**

Lambert 93
X 399 269,32
Y 6 895 878,18

Altitude
11 m

Distance à la mer
43 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **24 sept. 2025**
Temps de pêche **05 min 00 s**
Nb. de traits **43**



Résultats

0

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
0	0	0	0

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: **pierres** (Optimum pour les frayères)

Accessoire: Blocs, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (Optimum pour les frayères)

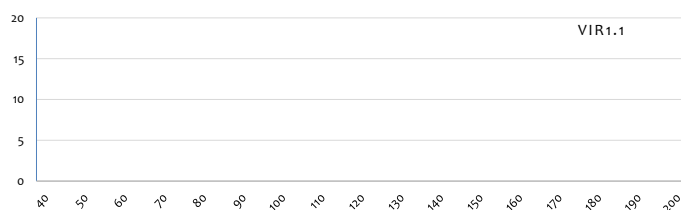
Faible (Optimum pour les frayères)

Moyen (Optimum pour les frayères)

Assez fort

Fort

Très fort



Structure de la population capturée

Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	nulle
niveau bas	en baisse	# faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

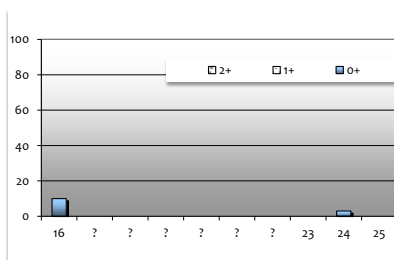
Espèce comptée hors protocole IAS



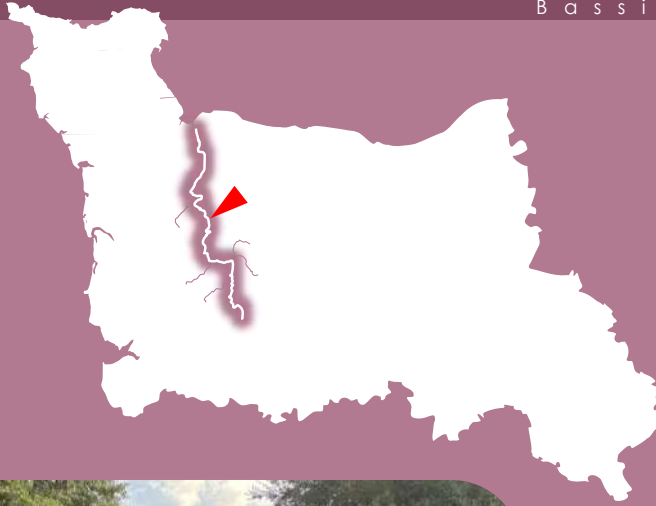
Nb **0**
Dont 0+ **-**

TRF

Historique de la station



VIR1.2



cours d'eau **Vire**

Commune **Condé-sur-Vire**

Lieu dit **Aval du Pont**

Lambert 93
X 404 021,93
Y 6 891 040,27

Altitude
21 m

Distance à la mer
52 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **24 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
Nb. de traits **42**



Résultats

7

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
7	0	0	7

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végét°

A b s e n c e

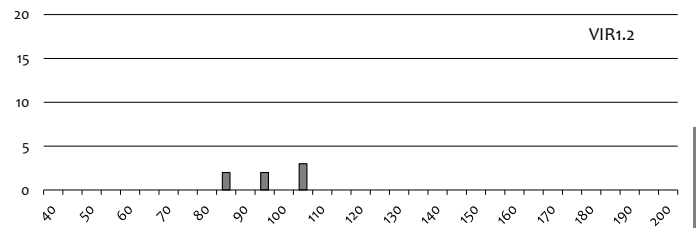
F a i b l e

M o y e n

A s s e z f o r t

F o r t

T r è s f o r t



Structure de la population capturée

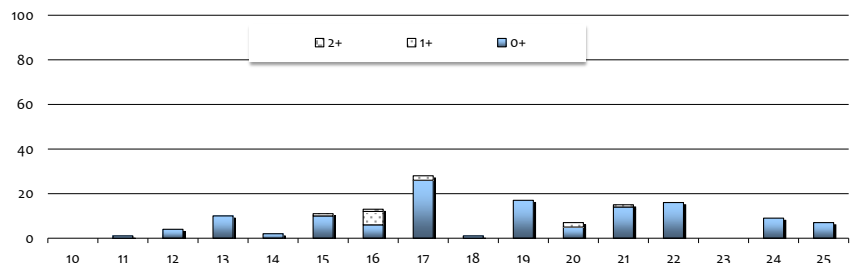
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
étiage	stable	# nulle
# niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

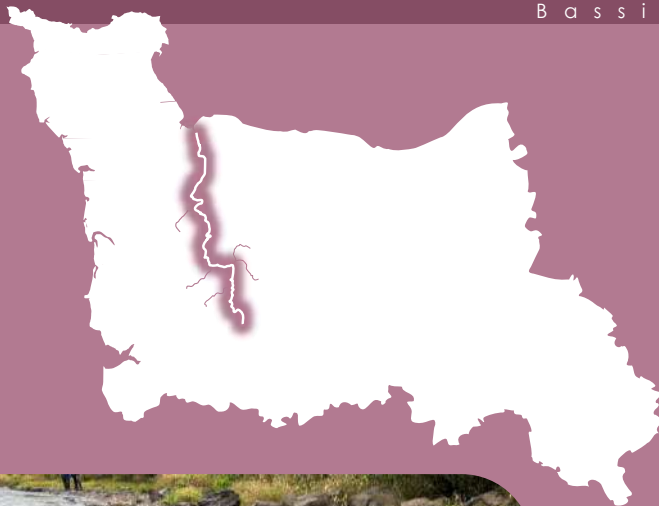
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **1**
Dont 0+ **0**
TRF

Historique de la station



VIR1.3



cours d'eau **Vire**

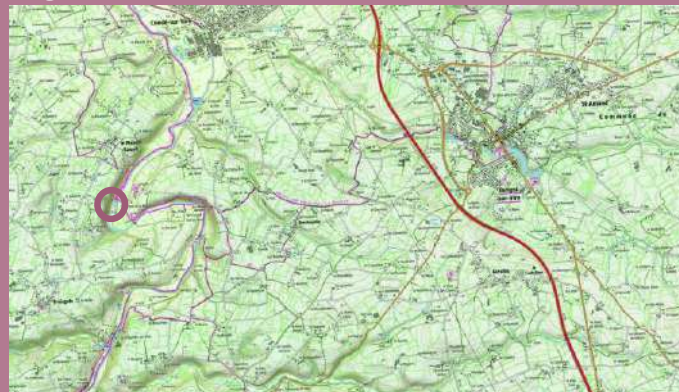
Commune **Condé / Vire**

Lieu dit **Pont de la Roque**

Lambert 93
X 403 280,05
Y 6 888 182,18

Altitude
25 m

Distance à la mer
56 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **24 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
Nb. de traits **35**



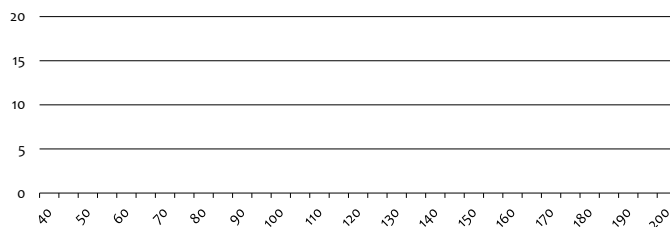
Résultats

0

Perturbation observée & remarques
Canalisation du débit par des ridelles de blocs latérales

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: **Blocs** (rouge), pierres (rouge), Gros galets (bleu), Petits galets (bleu), Gravier (bleu), Sable (bleu)

Accessoire: (bleu)

Calmatage: A b s é n c e

Ombage: F a i b l e

Végt*: M o y e n

Assez fort

Fort

Très fort

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)

Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

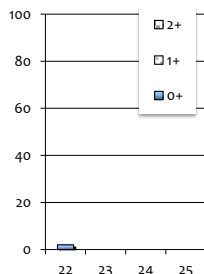
Espèce comptée hors protocole IAS



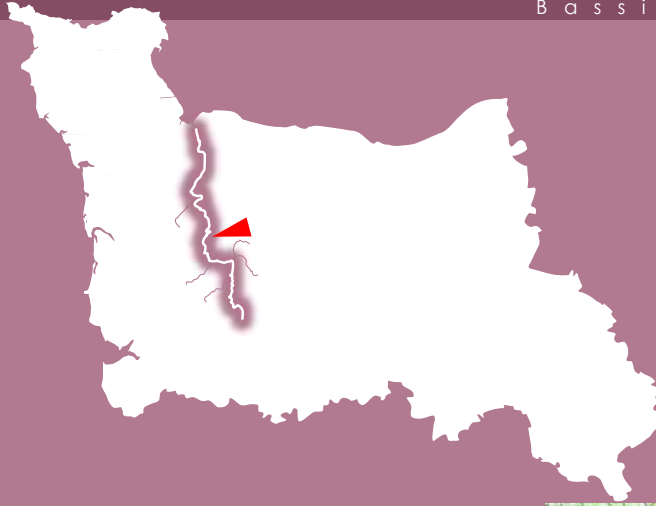
Nb **0**
Dont 0+ **-**

TRF

Historique de la station



VIR2



cours d'eau **Vire**

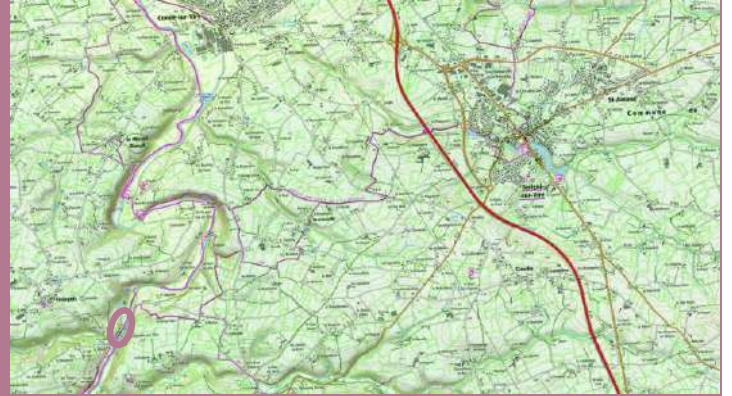
Commune **La Chapelle/Vire**

Lieu dit **Aval du Barrage**

Lambert 93
X 403 267,02
Y 6 886 308,40

Altitude
29 m

Distance à la mer
62 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **24 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
Nb. de traits **43**



Résultats

0

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
0	0	0	0

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

Optimum pour juvéniles

Calmatage Ombrage Végét*

A b s e n c e

F a i b l e

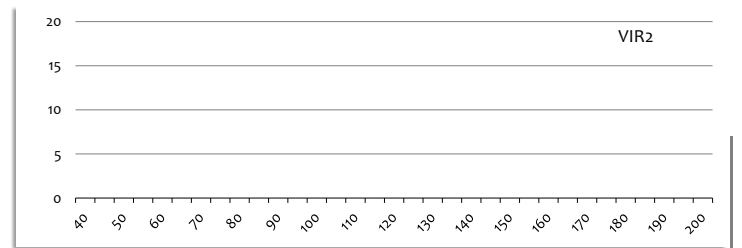
M o y e n

A s s e z f o r t

F o r t

T r è s f o r t

Optimum pour les frayères



Structure de la population capturée

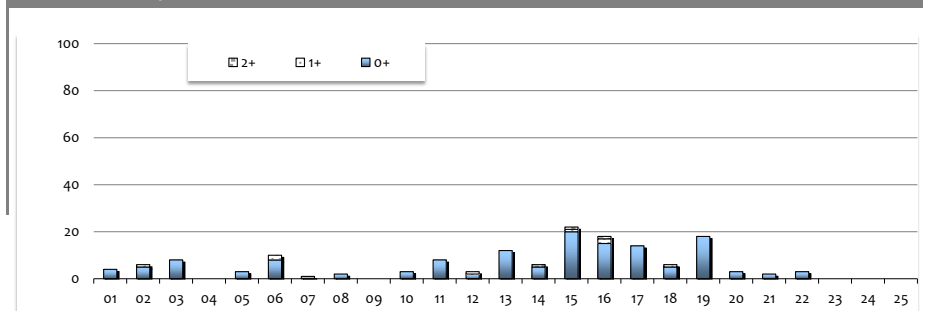
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

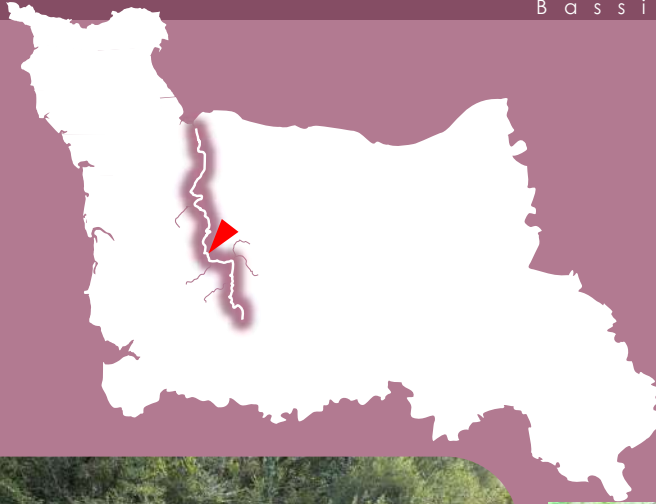
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **0**
Dont 0+ **-**
TRF

Historique de la station



VIR3



cours d'eau **Vire**

Commune **Tessy Bocage**

Lieu dit **Tessy Bocage**

Lambert 93

X 403 629,21

Y 6 880 913,63

Altitude

40 m

Distance à la mer

69 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **24 sept. 2025**
 Temps de pêche **Nb. de traits**

05 min 00 s
38



Résultats

2

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	2	0	0	2

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

Accessoire: (triangle icon)

Calmatage: Absence (Optimum pour les frayères)

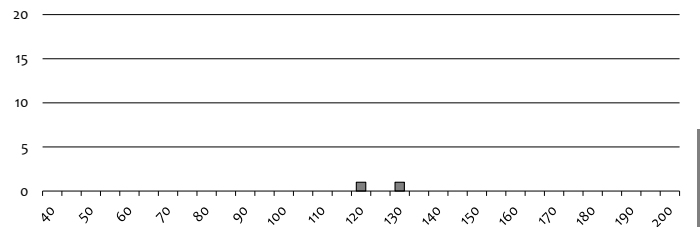
Ombriage: Faible (Optimum pour les frayères)

Végt*: Moyen (Optimum pour les frayères)

Fort: (triangle icon)

Très fort: (triangle icon)

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Structure de la population capturée

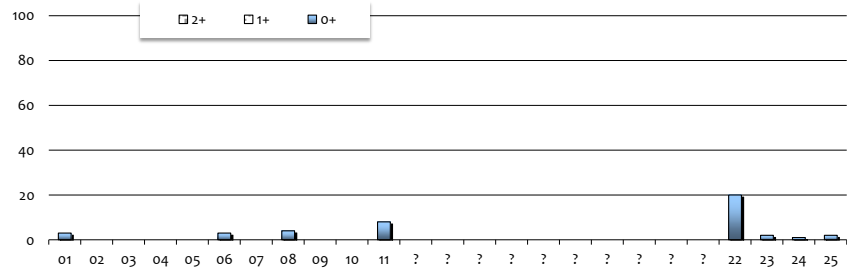
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **0**
 Dont 0+ **-**
 TRF

Historique de la station



VIR4



cours d'eau **Vire**

Commune **Aval Mlin de Pleines-Œuvres**

Lieu dit **Pleines-Œuvres**

Lambert 93
X 405 348,88
Y 6 878 431,69

Altitude
48 m

Distance à la mer
74 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **25 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
Nb. de traits **43**



Résultats

28

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
28	0	0	28

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

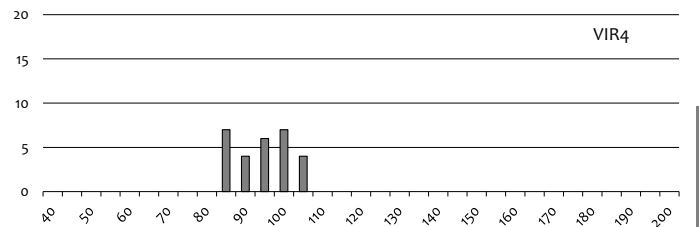
Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: **pierres** (rouge)
Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage: A b s e n c e
Ombriage: **d i b l e** (rouge)
Végt*: Moy e n
Assez fort
Fort
Très fort

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)



Structure de la population capturée

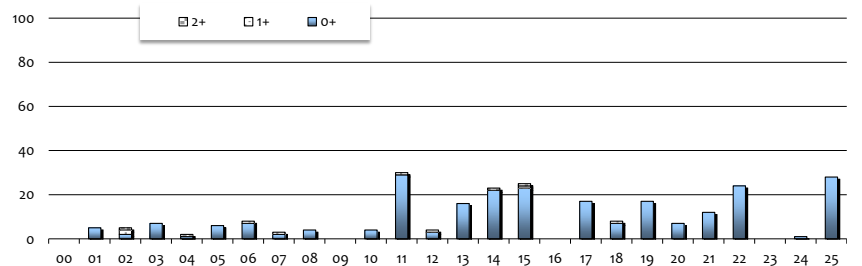
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb: 2
Dont 0+: 0
TRF

Historique de la station



VIR5



cours d'eau **Vire**

Commune **Pont Bellanger**

Lieu dit **L'Oliverie**

Lambert 93
X 409 167,55
Y 6 878 860,94

Altitude
59 m

Distance à la mer
81 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **23 sept. 2025**
Temps de pêche **Nb. de traits**

05 min 00 s
37



Résultats

1

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
1	0	0	1

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

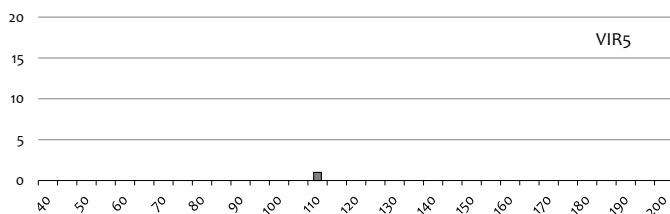
Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères), Gros galets (Optimum pour juvéniles), Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage Ombrage Végété

Absence
Faible
Moyen (Optimum pour les frayères)
Assez fort
Fort
Très fort



Structure de la population capturée

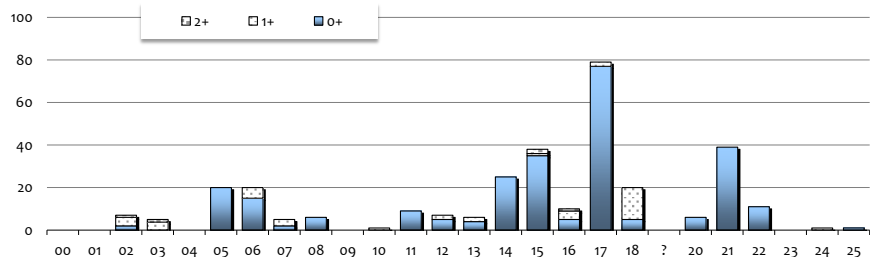
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

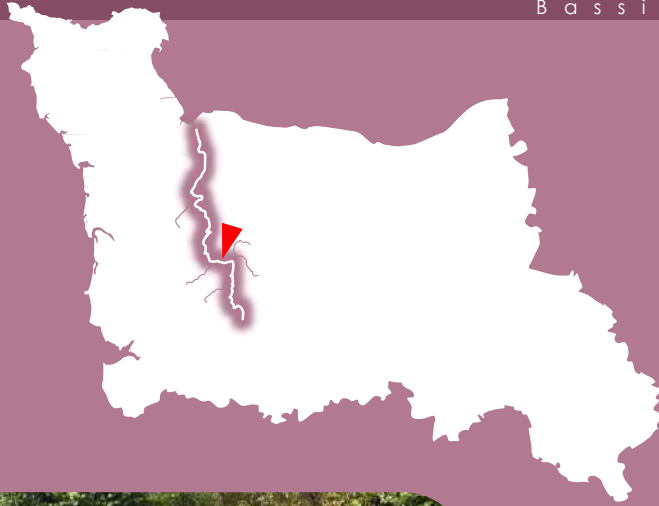
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **0**
Dont 0+ **-**
TRF

Historique de la station



VIR6



cours d'eau **Vire**

Commune **Pont Bellanger**

Lieu dit **Aval Pont de Malloué**

Lambert 93
X 409 710,17
Y 6 878 223,86

Altitude
62 m

Distance à la mer
82 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **23 sept. 2025**
Temps de pêche **Nb. de traits**

04 min 01 s
31



Résultats

2

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	2	0	0	2
Valeurs calculées pour 5 min de pêche	2	0	0	

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végét*

A b s e n c e

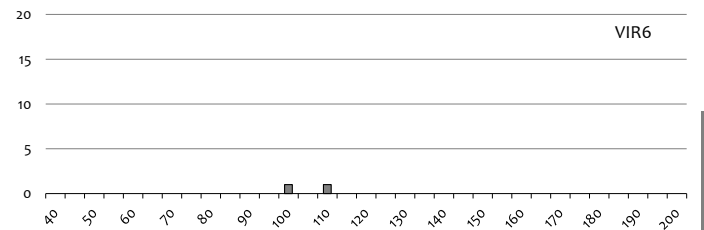
F a i b l e

M o y e n

s e z f o r t

F o r t

T r è s f o r t



Structure de la population capturée

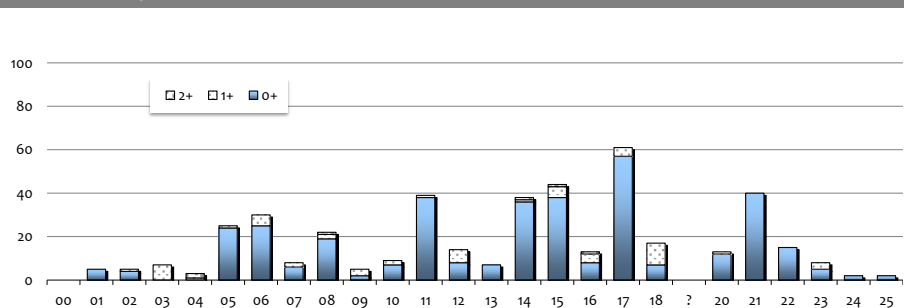
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **0**
Dont 0+ **-**
TRF

Historique de la station



VIR7



cours d'eau

Vire

Commune

Campeaux

Lieu dit

Aval Mlin de Campeaux

Lambert 93

X 411 913,29

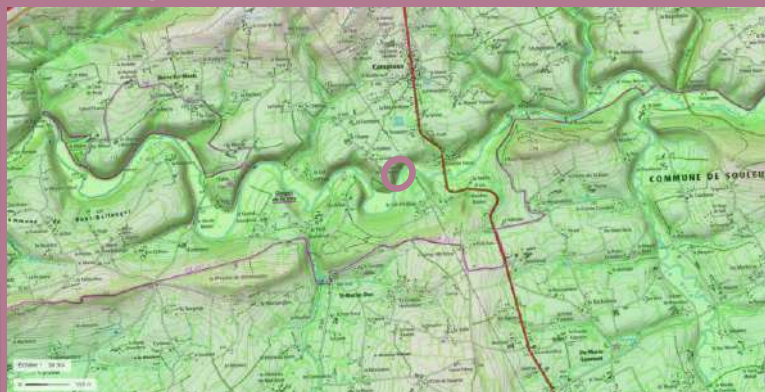
Y 6 878 169,53

Altitude

73 m

Distance à la mer

86 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date: 23 sept. 2025
 Temps de pêche: 05 min 00 s
 Nb. de traits: 40



Résultats

26

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
26	0	0	26

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

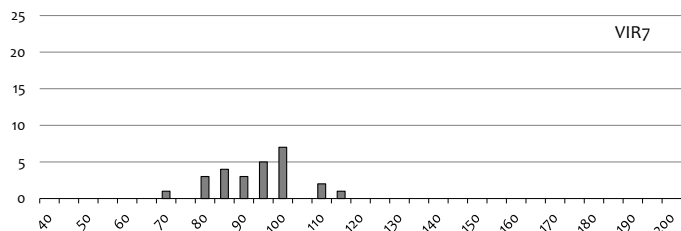
Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères)
 Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

Calmatage Ombrage Végété

Absence
 Faible
 Moyen
 Assez fort
 Fort
 Très fort



Structure de la population capturée

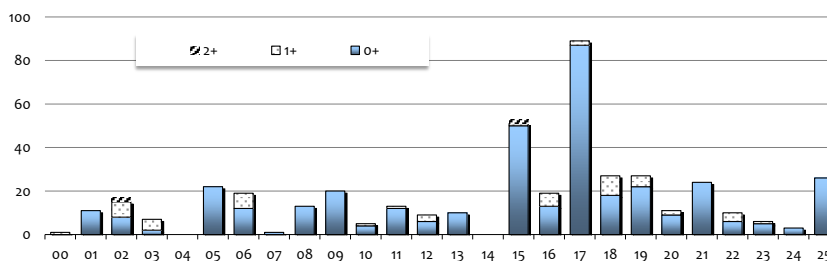
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

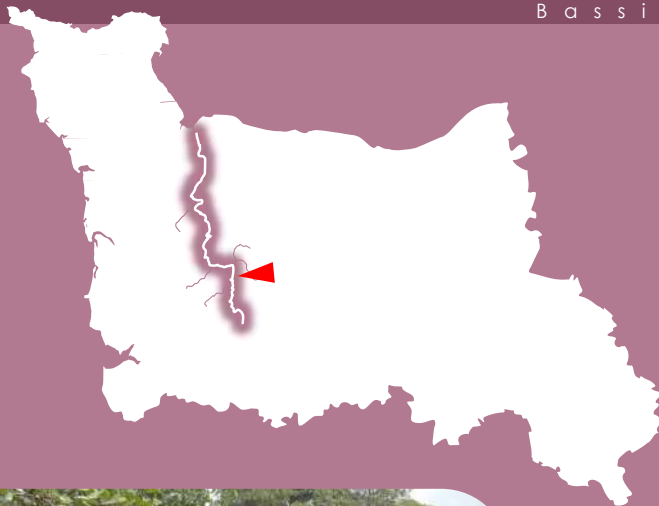
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb: 4
 Dont 0+: 4
 TRF

Historique de la station



VIR8



cours d'eau **Vire**

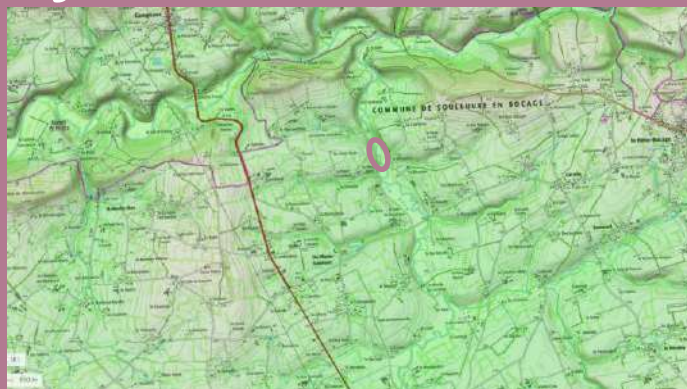
Commune **Ste-Marie-Laumont**

Lieu dit **Le Moulin de Combray**

Lambert 93
X 415 272,51
Y 6 875 702,04

Altitude
79 m

Distance à la mer
95 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **23 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
Nb. de traits **40**



Résultats

15

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
15	0	0	15

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (triangle icons)

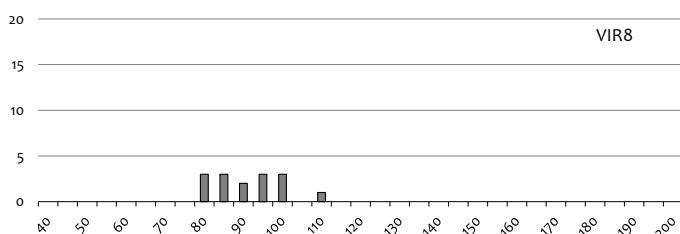
Calmatage: A b s e n c e

Ombage: F a i b l e

Végt⁺: M o y e n

Assez fort, Fort, Très fort

Optimum pour juvéniles (bleu), Optimum pour les frayères (rouge)



Structure de la population capturée

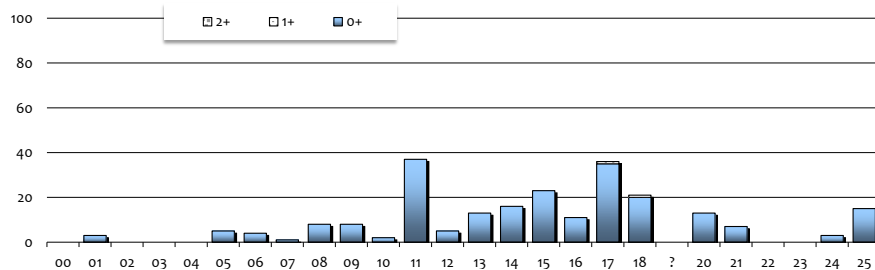
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

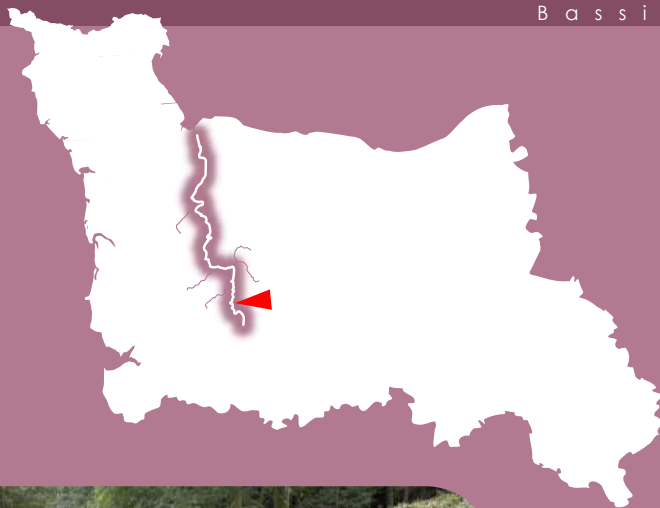
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **1**
Dont 0+ **0**
TRF

Historique de la station



VIR20



cours d'eau **Vire**

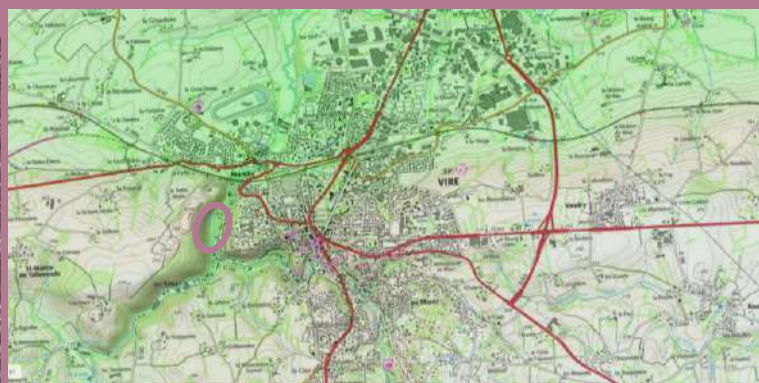
Commune **Vire**

Lieu dit **Vaux de Vire, aval confluence Virène**

Lambert 93
X 413 841,86
Y 6 867 393,23

Altitude
108 m

Distance à la mer
107 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **23 sept. 2025**
Temps de pêche **Nb. de traits**

05 min 00 s
32



Résultats

17

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
17	0	0	17

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végét*

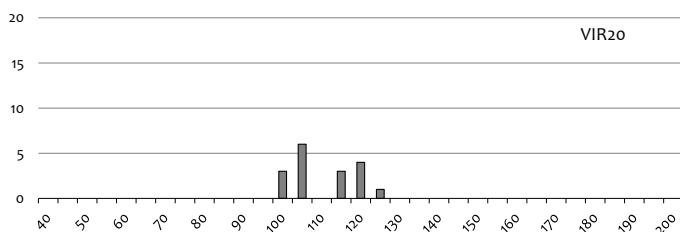
A b s e n c e

M o y e n

Assez fort

Fort

Très fort



Structure de la population capturée

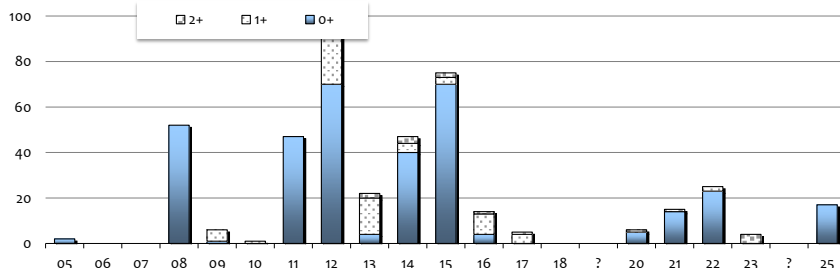
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

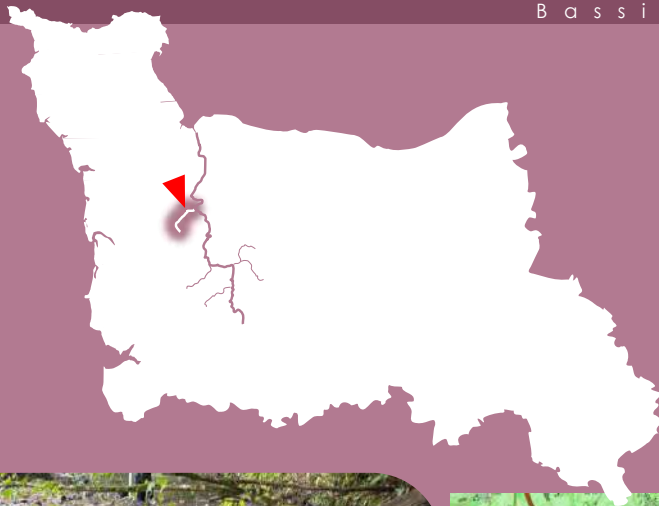
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **14**
Dont 0+ **9**
TRF

Historique de la station



VIR9'



cours d'eau

Joigne

Commune

St-Gilles

Lieu dit

Amont du Mlin d'Agneaux

Lambert 93

X 397 063,42

Y 6 896 034,96

Altitude

31 m

Distance à la mer

0 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

Date: 26 sept. 2025
 Temps de pêche: Nb. de traits: 37

05 min 00 s

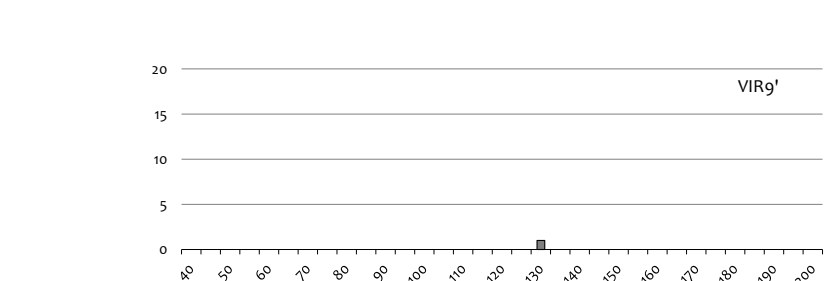
Résultats

Perturbation observée & remarques

(Empty box for notes)

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	1	0	1

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Structure de la population capturée

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (highlighted), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (Empty)

Calmatage Ombrage Végte

Absence (highlighted), Faible, Moyen (highlighted), Assez fort, Fort, Très fort

Optimum pour juvéniles (blue circle), Optimum pour les frayères (red circle)

Conditions de pêche

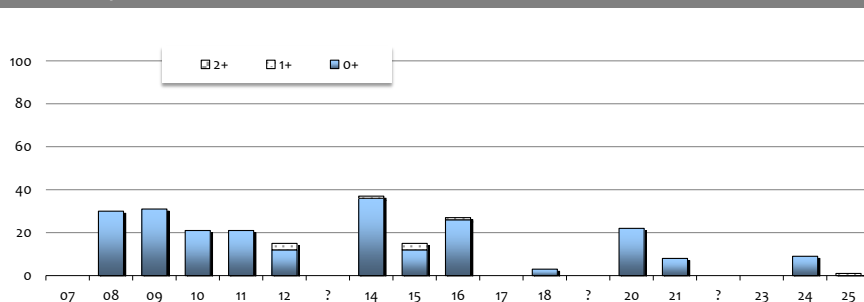
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

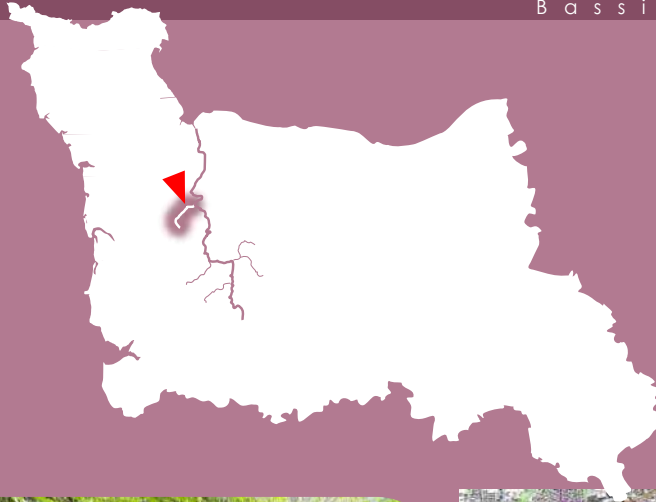
Nb: 6
 Dont 0+: 5

TRF

Historique de la station



VIR10



cours d'eau **Fumichon**

Commune **Baudre**

Lieu dit **Amont du Mlin de Baudre**

Lambert 93
X 402 779,33
Y 6 894 751,52

Altitude
24 m

Distance à la mer
0 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

Date **26 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
Nb. de traits **40**



Résultats

0

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0

Caractéristiques de la station

Granulométrie

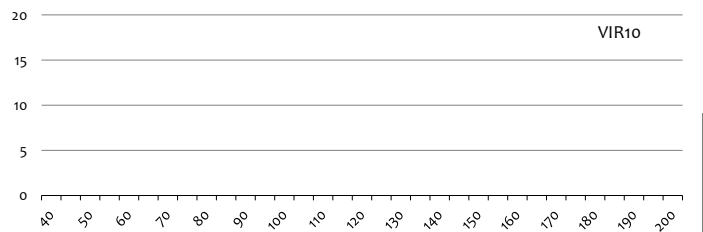
Dominante: **pierres** (rouge)
Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (rouge)
Faible (bleu)
Moyen (rouge)
Assez fort (bleu)
Fort (bleu)
Très fort (bleu)

● Optimum pour juvéniles (bleu) ● Optimum pour les frayères (rouge)

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Structure de la population capturée

Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

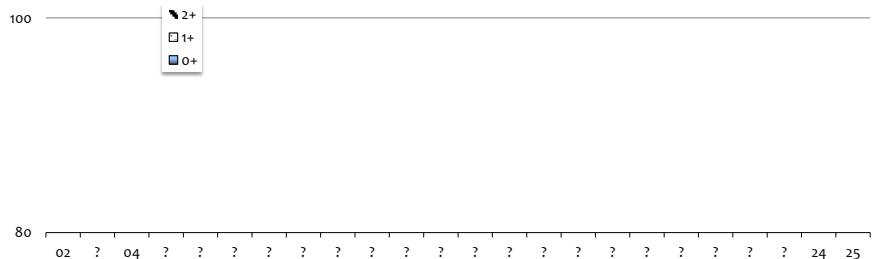
Espèce comptée hors protocole IAS



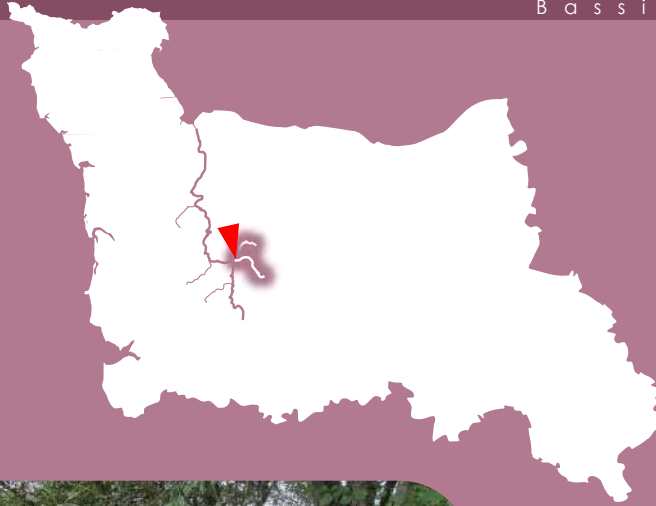
Nb **12**
Dont 0+ **11**

TRF

Historique de la station



VIR13



cours d'eau **Soulevre**

Commune Ferrière Harang / Carville

Lieu dit Aval du viaduc

Lambert 93
X 415 748,43
Y 6 878 806,58

Altitude
83 m

Distance à la mer
0 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

Date **25 sept. 2025**
Temps de pêche **04 min 49 s**
Nb. de traits **32**



Résultats

22

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	21	0	0	21
Valeurs calculées pour 5 min de pêche	22	0	0	

Caractéristiques de la station

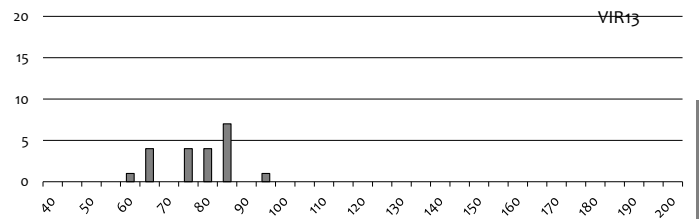
Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères), Gros galets, Petits galets (Optimum pour juvéniles), Gravier, Sable

Accessoire: Petits galets

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (Optimum pour les frayères)
Faible
Moyen (Optimum pour les frayères)
Sans fort
Fort
Très fort



Structure de la population capturée

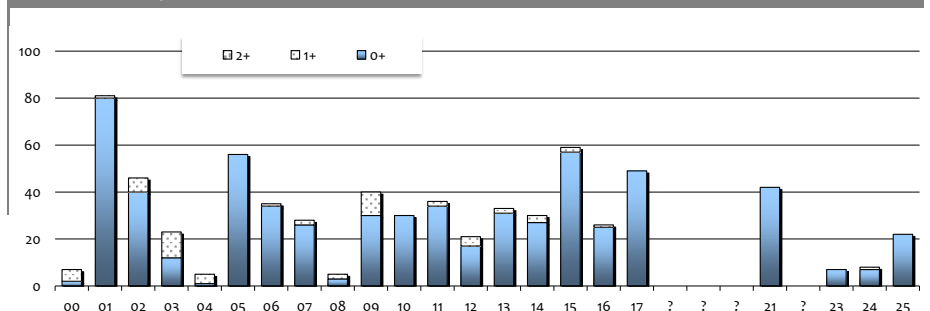
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

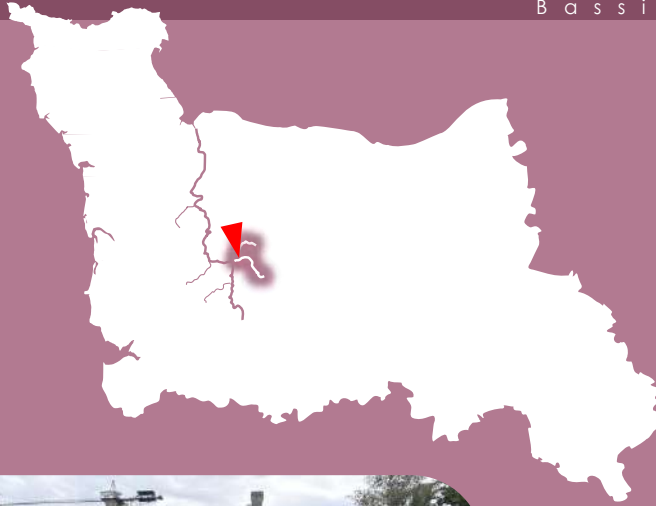
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0
Dont 0+ -
TRF

Historique de la station



VIR14



cours d'eau **Soulevre**

Commune Ferrière Harang / Carville

Lieu dit Aval immédiat du viaduc

Lambert 93 X 416 712,47 Y 6 879 123,72
 Altitude 85 m Distance à la mer 0 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

Date 25 sept. 2025 Temps de pêche 05 min 00 s
 Nb. de traits 0



Résultats

4

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	4	1	0	5

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets (bleu), Gravier, Sable

Accessoire: (empty)

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (rouge)

Faible (rouge)

Moyenne (bleu)

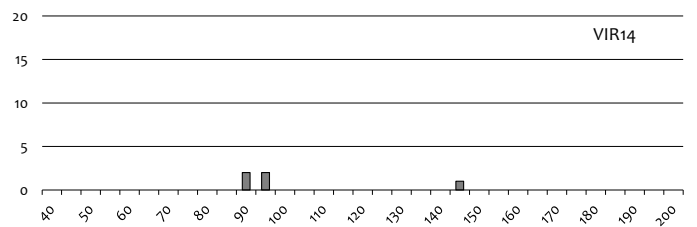
Assez forte (bleu)

Fort (bleu)

Très fort (bleu)

Optimum pour juvéniles (bleu) Optimum pour les frayères (rouge)

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Structure de la population capturée

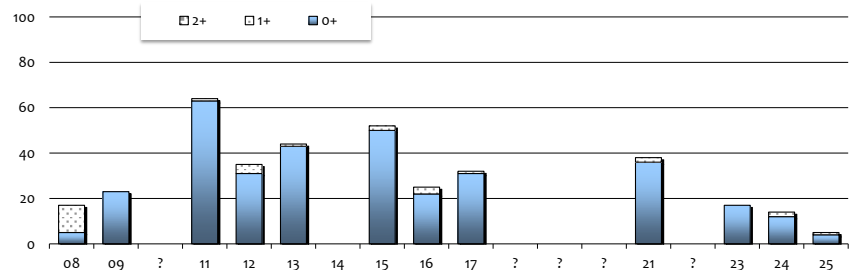
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

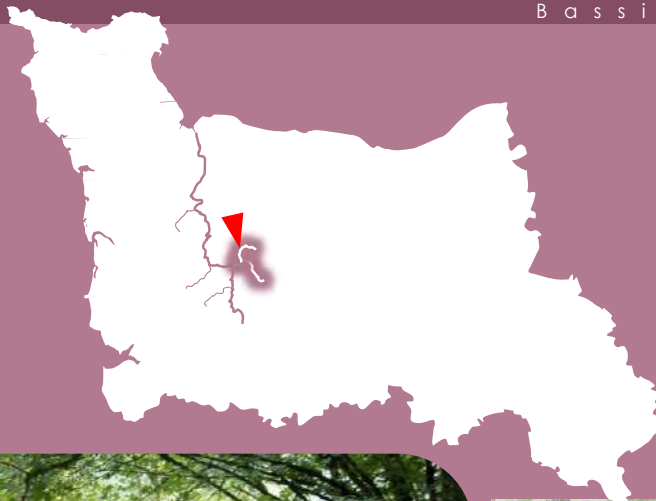
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 1
 Dont 0+ 0
 TRF

Historique de la station



VIR17



cours d'eau **Roucamps**

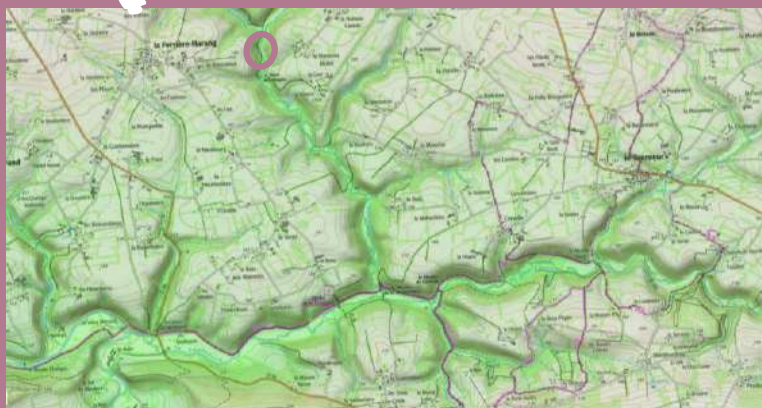
Commune Ferrière Harang / Saint Denis-Maisoncelles

Lieu dit Le Château

Lambert 93
X 416 425,72
Y 6 882 029,90

Altitude
114 m

Distance à la mer
0 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

Date _____ Temps de pêche _____
Nb. de traits 0



Résultats

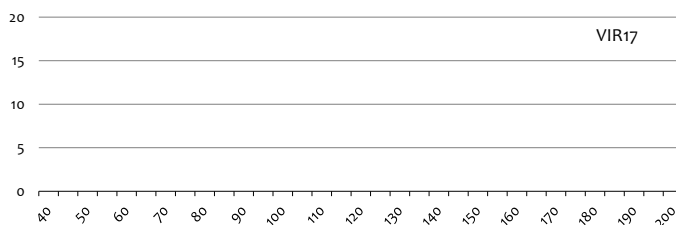
Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

0+ 1+ 2+ Total

Pêche non réalisable



Structure de la population capturée

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (highlighted), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: _____

Calmatage: A b s e n (highlighted)

Ombriage: F a i b l e (highlighted)

Végt⁺: M o y e n (highlighted)

Assez fort, Fort, Très fort

Optimum pour juvéniles (blue circle), Optimum pour les frayères (red circle)

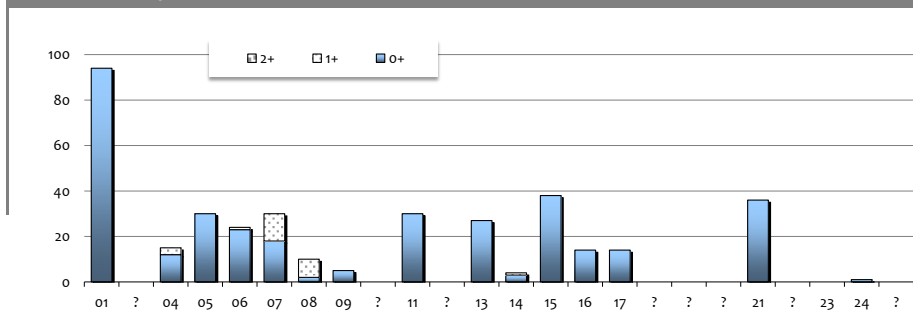
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
étiage	stable	nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

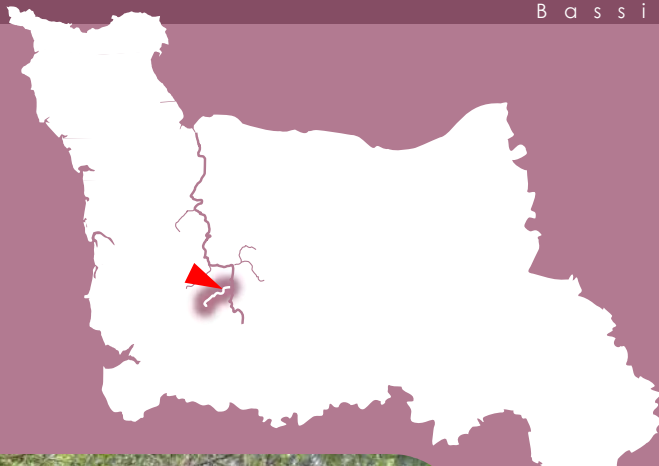
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0
Dont 0+ 0
TRF

Historique de la station



VIR21



cours d'eau **Brevogne**

Commune **Coulonces**

Lieu dit **Vaulégard**

Lambert 93

X 413 811,21

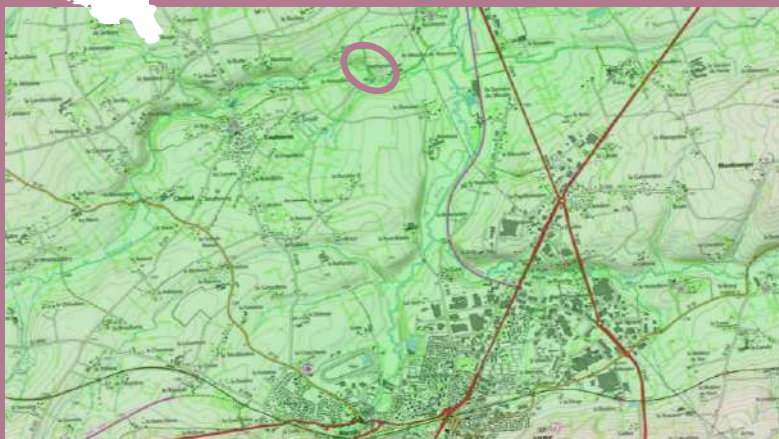
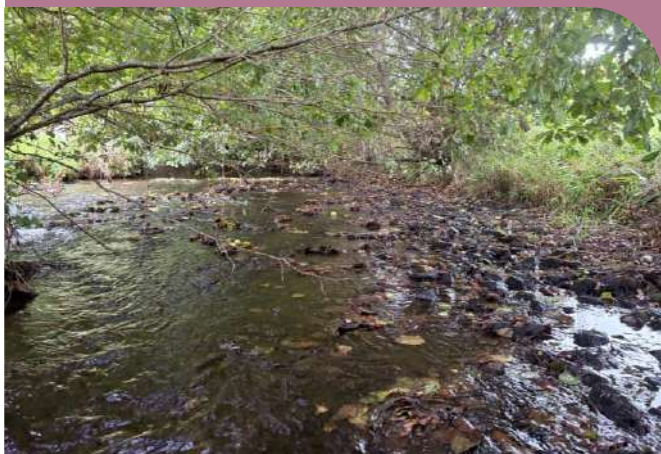
Y 6 871 410,65

Altitude

91 m

Distance à la mer

0 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

Date **23 sept. 2025**
 Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **36**



Résultats

7

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
7	0	0	7

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: **pierres** (rouge)

Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (rouge)

Faible (bleu)

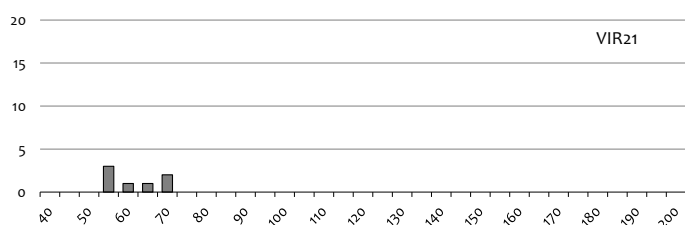
Moyen (rouge)

Assez fort (bleu)

Fort (bleu)

Très fort (bleu)

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères



Structure de la population capturée

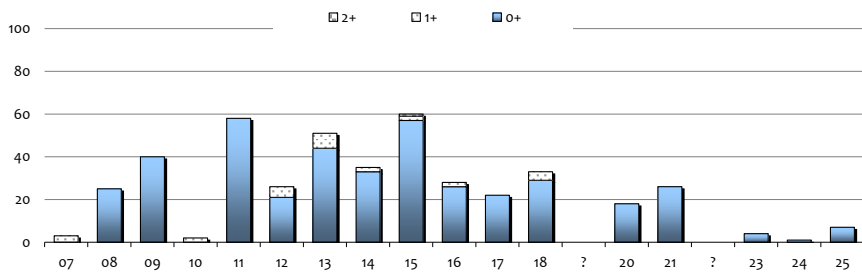
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **4**
 Dont 0+ **3**
 TRF

Historique de la station



SOU1

cours d'eau la Soules

Commune Nicorps / Courcy

Lieu dit Pont D437 / Les Ponts

Lambert 93 X 377 972,79 Y 6 891 133,10
 Altitude 24 m
 Distance à la mer 12 km



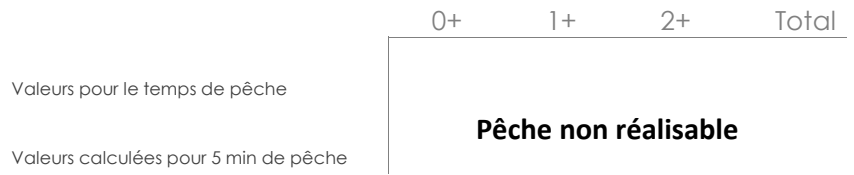
INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2024

Date 29 août 2024
 Temps de pêche Nb. de traits 0

Résultats

Perturbation observée & remarques



Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	▲
Petits galets	▲
Gravier	▲
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Colmatage Ombrage Végét*

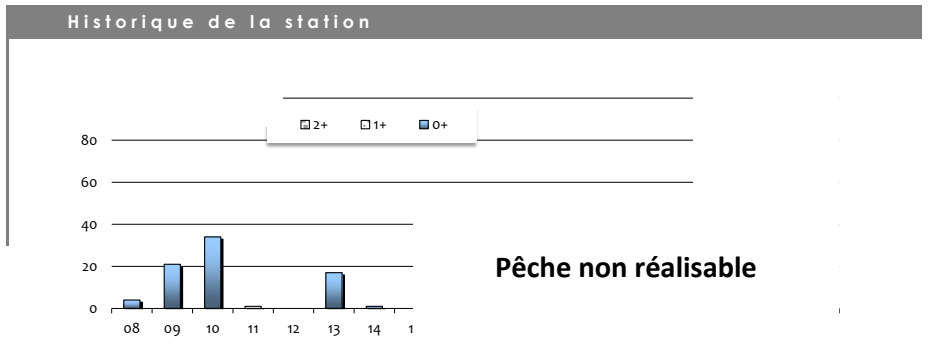
A b s e n c e
 F a i b l e
 M o y e n
 F o r t
 T r è s f o r t

Conditions de pêche

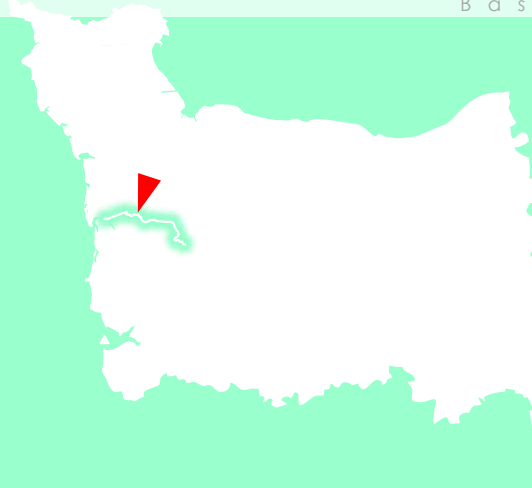
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0
 Dont 0+ 0
 TRF



SOU2



cours d'eau la Soules

Commune Ouille / Belval

Lieu dit Moulin d'Ouille

Lambert 93 X 380 707,45 Y 6 890 722,73
 Altitude 35 m
 Distance à la mer 21 km



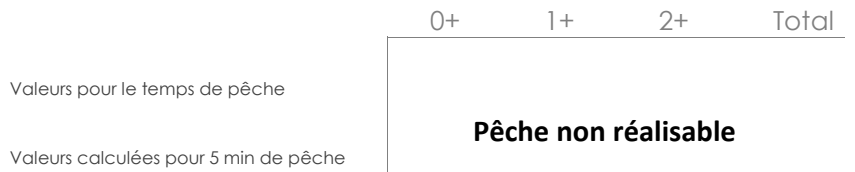
INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2024

Date 29 août 2024
 Temps de pêche Nb. de traits 0



Perturbation observée & remarques



Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végété

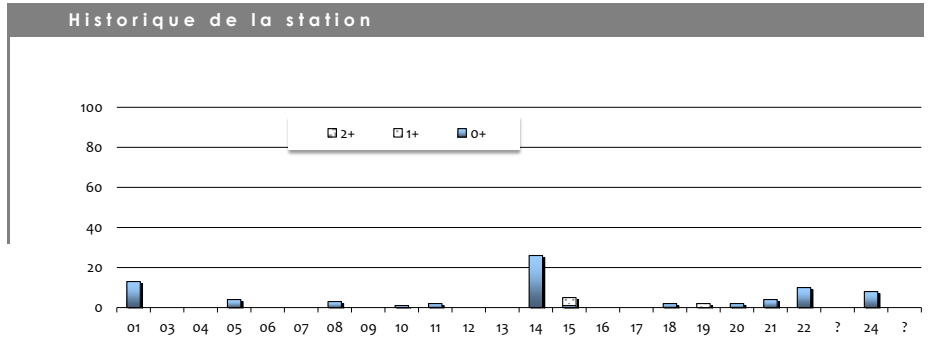
Absence
 Faible
 Moyenne
 Assez fort
 Fort
 Très fort

Conditions de pêche

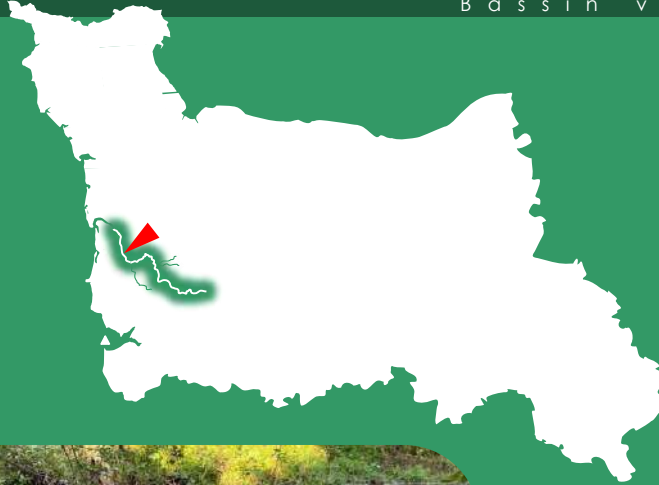
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0
 Dont 0+ 0
 TRF



SIE1'

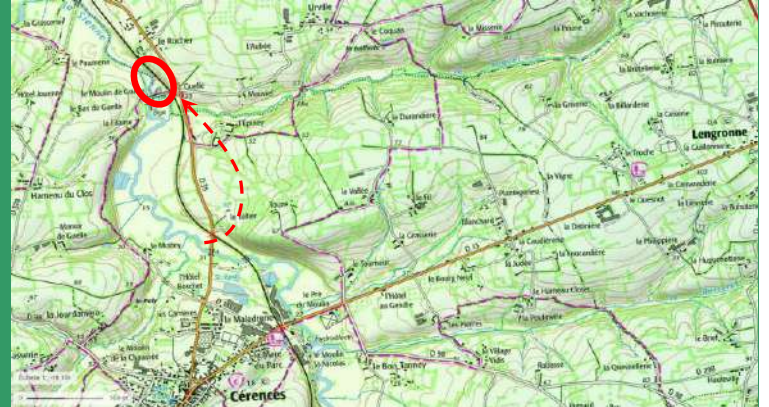


cours d'eau **la Sienne**

Commune **Cérences**

Lieu dit **aval Moulin de Guelle**

Lambert 93 X 374 950,91 Y 6 879 867,95
 Altitude 16 m Distance à la mer 25 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 9 sept. 2025
 Temps de pêche Nb. de traits 22

03 min 54 s

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
0	0	0	0

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

0	0	0
---	---	---

Caractéristiques de la station

Granulométrie

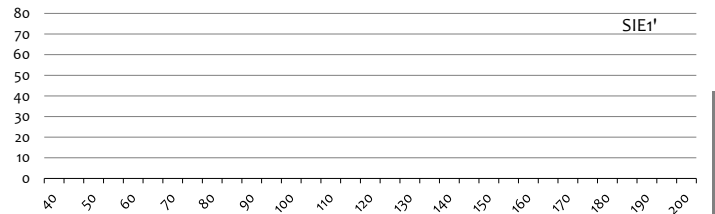
Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: Petits galets

Calmatage Ombrage Végété

Absence (rouge), Faible, Moyen (rouge), Assez fort, Très fort

Optimum pour juvéniles (bleu), Optimum pour les frayères (rouge)



Structure de la population capturée

Conditions de pêche

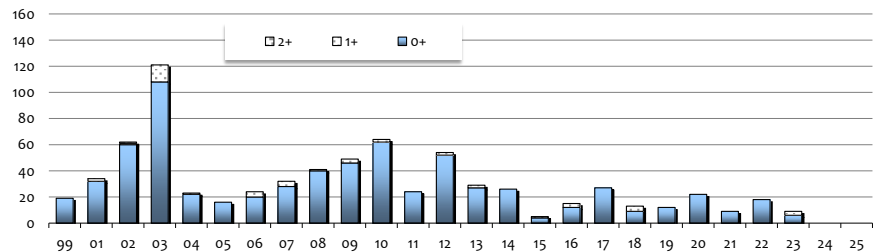
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0
 Dont 0+ -

TRF

Historique de la station



SIE1.2



cours d'eau la Sienne

Commune Ver

Lieu dit Château

Lambert 93 X 377 457,3 Y 6 875 601,89 Altitude 24 m Distance à la mer 30 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 9 sept. 2025 Temps de pêche 05 min 00 s Nb. de traits 36

Résultats **17**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	17	0	0	17

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

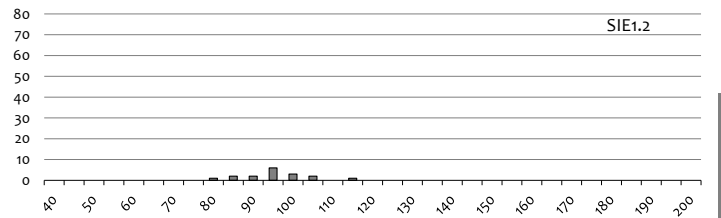
Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

Accessoire: Blocs, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage Ombrage Végét*

A b s e n c e
F a i b l e
M o y e n
A s s e z f o r t
F o r t
T r è s f o r t



Structure de la population capturée

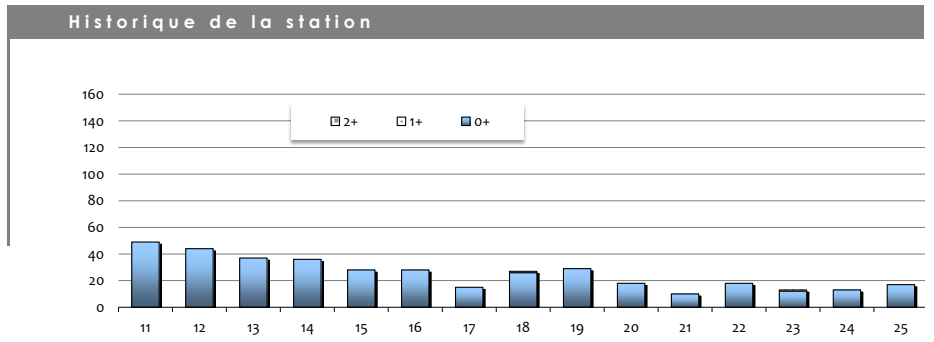
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

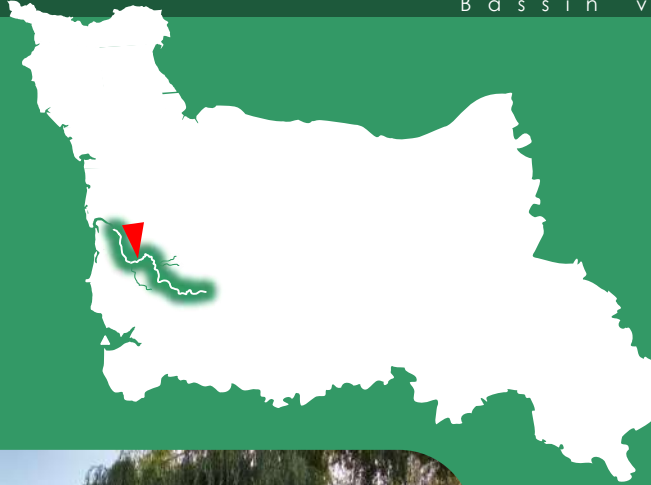
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 4
Dont 0+ 3

TRF



SIE2



cours d'eau **la Sienne**

Commune **Gavray**

Lieu dit **aval pont de Gavray**

Lambert 93 X 381 231,89 Y 6 876 273,58
 Altitude 29 m Distance à la mer 35 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 9 sept. 2025
 Temps de pêche Nb. de traits 35

Résultats **40**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	40	0	0	40

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

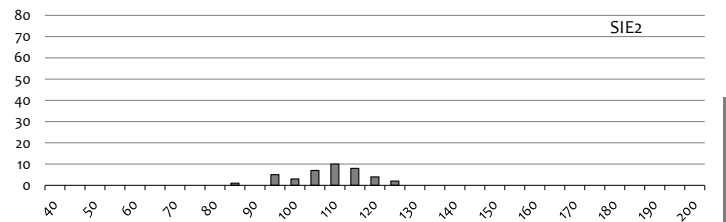
Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombre Végété

A b s e n c e
 F a i b l e
M o y e n
 A s s e z f o r t
 T r è s f o r t



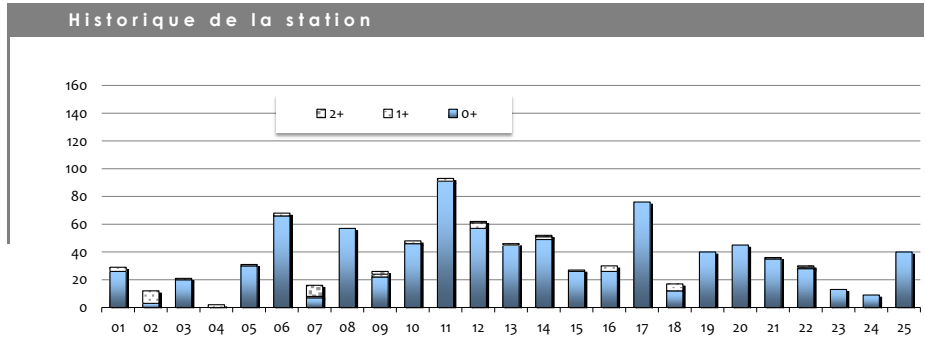
Structure de la population capturée

Conditions de pêche

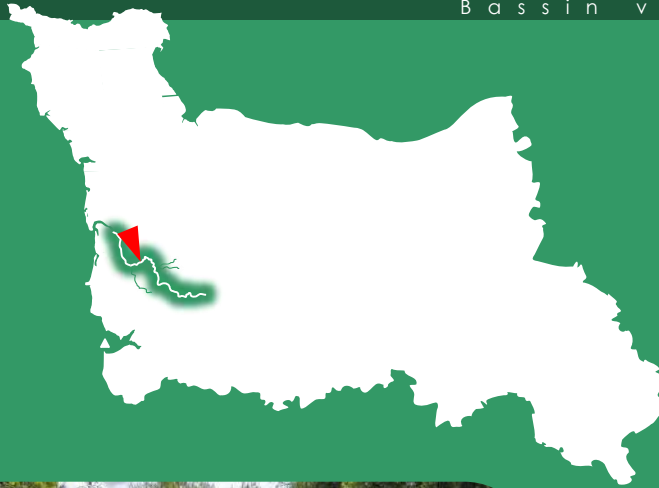
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0
 Dont 0+ -
 TRF



SIE3

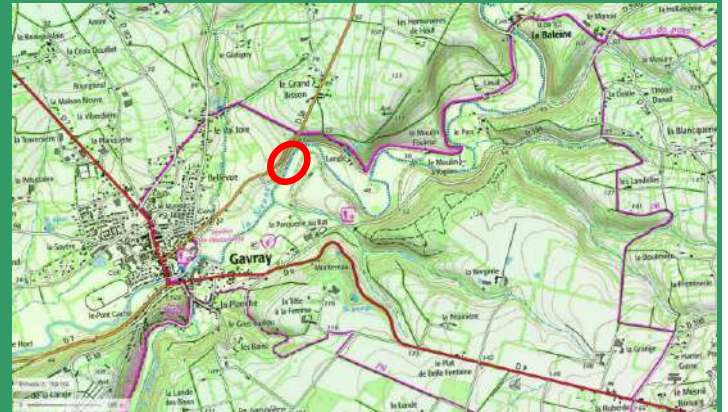


cours d'eau **la Sienne**

Commune **St-Denis-le-Gast**

Lieu dit **aval Moulin de Langle**

Lambert 93 X 382 141,76 Y 6 876 974,48
 Altitude 33 m Distance à la mer 36 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 9 sept. 2025 Temps de pêche 05 min 00 s
 Nb. de traits 36



Résultats

23

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	23	0	0	23

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

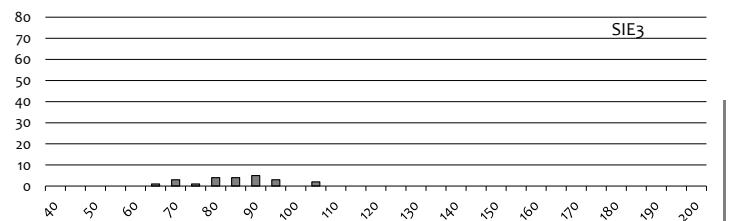
Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: Gros galets, Petits galets

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (rouge), Faible (rouge), Moyenne (rouge), sans fort, Fort, Très fort

Optimum pour juvéniles (bleu), Optimum pour les frayères (rouge)



Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

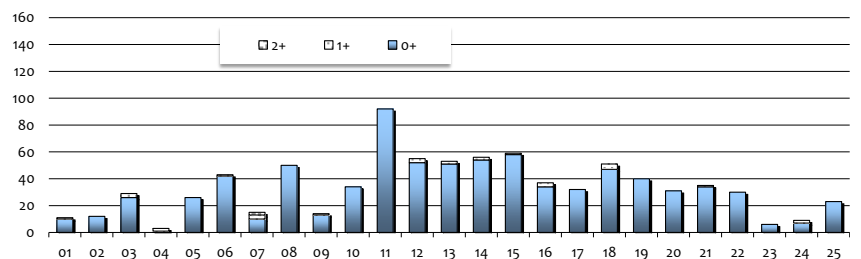
Espèce comptée hors protocole IAS



Nb 2
 Dont 0+ 1

TRF

Historique de la station



SIE4



cours d'eau **la Sienne**

Commune **la Baleine**

Lieu dit **aval de l'andouillerie**

Lambert 93 X 383 862,32 Y 6 877 881,64
 Altitude 44 m
 Distance à la mer 40 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 9 sept. 2025
 Temps de pêche 05 min 00 s
 Nb. de traits 36



Résultats

8

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
8	2	0	10

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

Optimum pour juvéniles

Calmatage Ombrage Végét*

A b s e n c e

F a i b l e

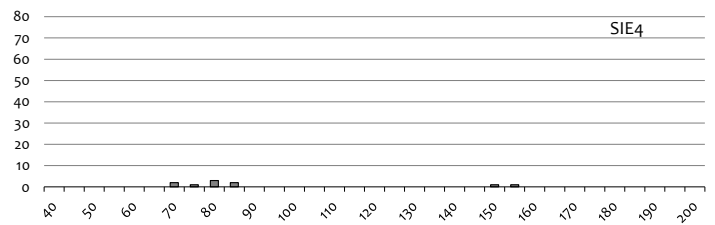
M o y e n

△ s e z f o r t

F o r t

T r è s f o r t

Optimum pour les frayères



Structure de la population capturée

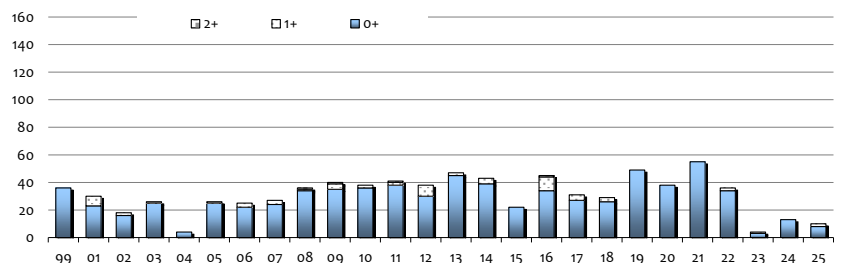
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

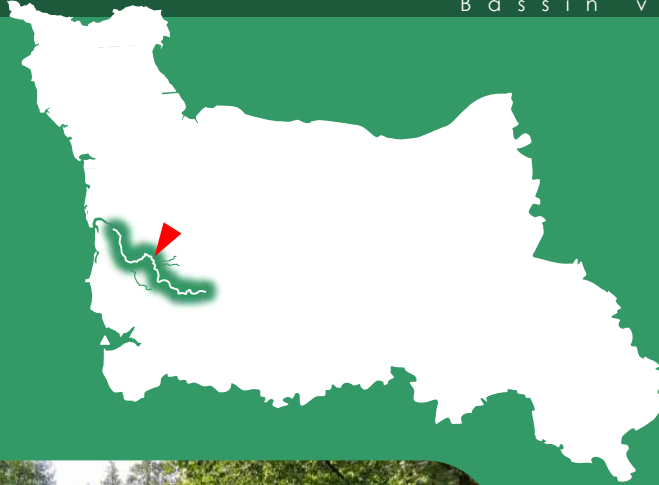
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 2
 Dont 0+ 0
 TRF

Historique de la station



SIE4.2



cours d'eau la Sienne

Commune Hambye

Lieu dit Mauny

Lambert 93 X 385 407,63 Y 6 879 093,99
 Altitude 51 m
 Distance à la mer 45 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 9 sept. 2025
 Temps de pêche 05 min 00 s
 Nb. de traits 34

Résultats **38**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	38	3	1	42

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

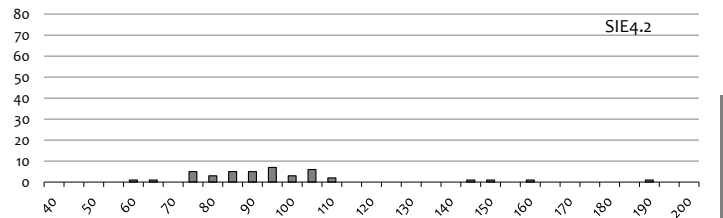
Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères), Gros galets (Optimum pour juvéniles), Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (empty)

Calmatage Ombrage Végété

Absence (Optimum pour les frayères)
 Faible (Optimum pour les frayères)
 Moyenne (Optimum pour les frayères)
 Assez forte
 Forte



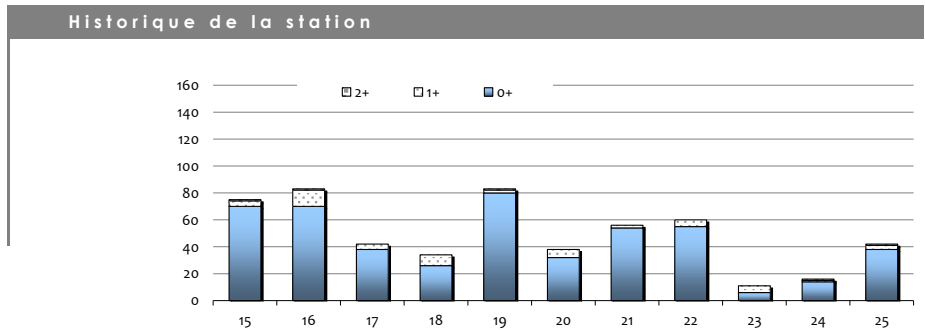
Structure de la population capturée

Conditions de pêche

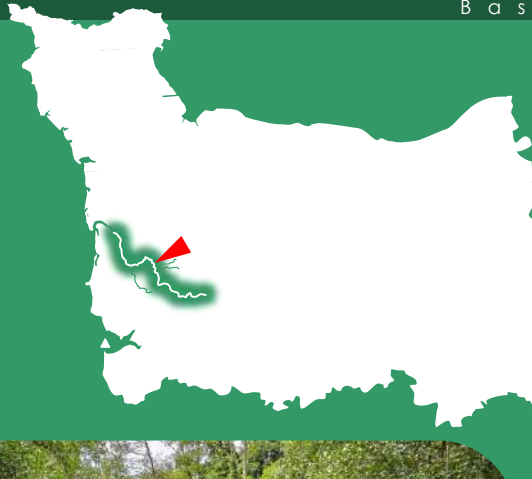
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 6
 Dont 0+ 2
 TRF



SIE5



cours d'eau **la Sienne**
 Commune Hambye
 Lieu dit Pont de la D 51 / Abbaye

Lambert 93 X 387 415,98 Y 6 877 756,32
 Altitude 61 m
 Distance à la mer 50 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 10 sept. 2025
 Temps de pêche 05 min 00 s
 Nb. de traits 36

Résultats **72**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	72	4	0	76

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

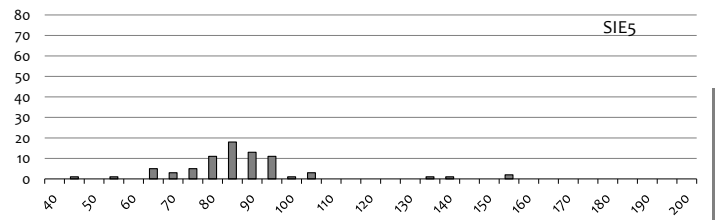
Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végété

Absence
 Faible
 Moyenne
 Assez fort
 Fort
 Très fort



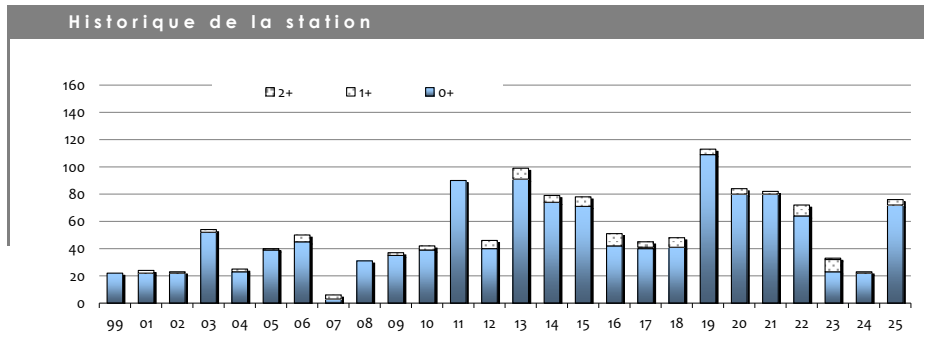
Structure de la population capturée

Conditions de pêche

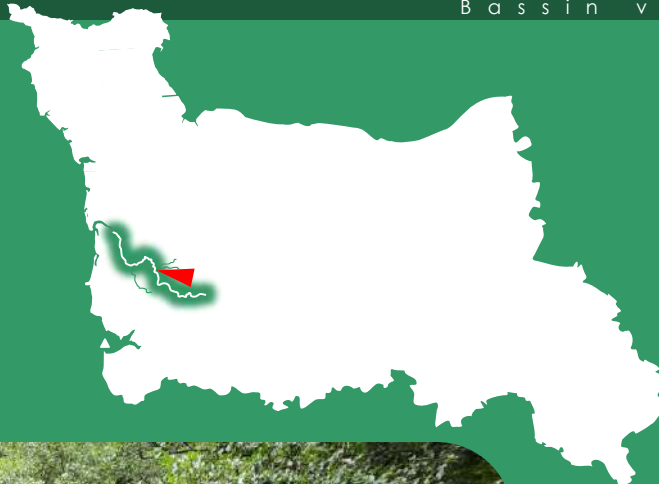
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 5
 Dont 0+ 0
 TRF



SIE6



cours d'eau **la Sienne**

Commune **Percy**

Lieu dit **Maupas**

Lambert 93 X 388 607,48 Y 6 874 051,57
 Altitude 76 m
 Distance à la mer 55 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 10 sept. 2025
 Temps de pêche 05 min 00 s
 Nb. de traits 37

Résultats **30**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	30	0	0	30

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

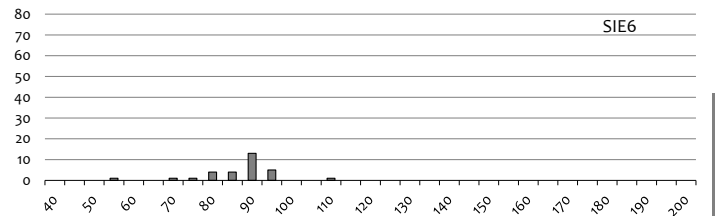
Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végété

Absence
 Faible
 Moyenne
 Assez fort
 Fort
 Très fort



Structure de la population capturée

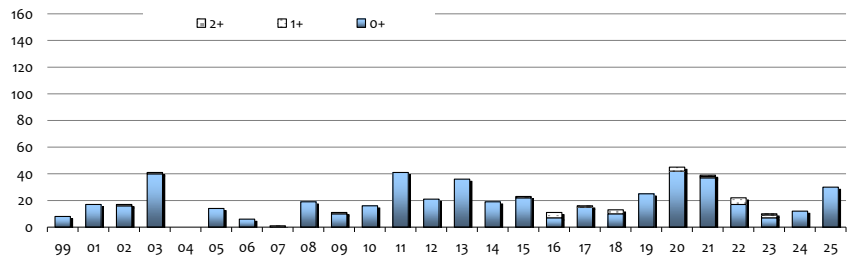
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

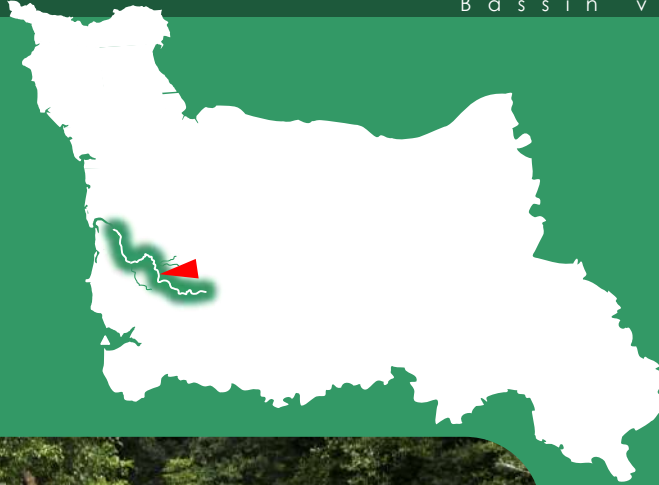
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0
 Dont 0+ -
 TRF

Historique de la station



SIE6.1

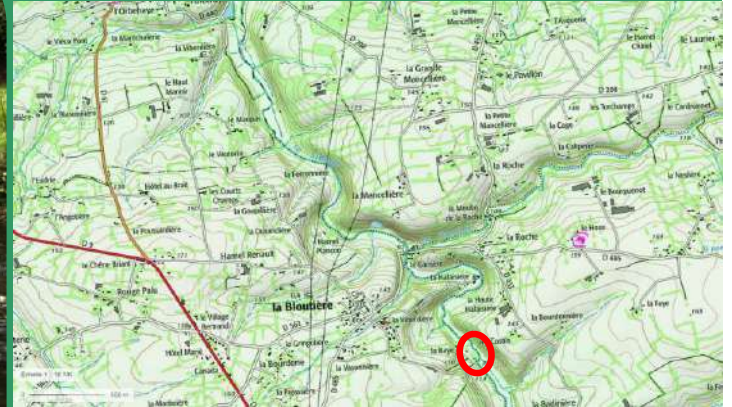


cours d'eau **la Sienne**

Commune **La Bloutière**

Lieu dit **La Baye**

Lambert 93 X 389 957,91 Y 6 871 917,62
 Altitude 94 m
 Distance à la mer 63 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 10 sept. 2025
 Temps de pêche 05 min 00 s
 Nb. de traits 37

Résultats **110**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	110	0	0	110

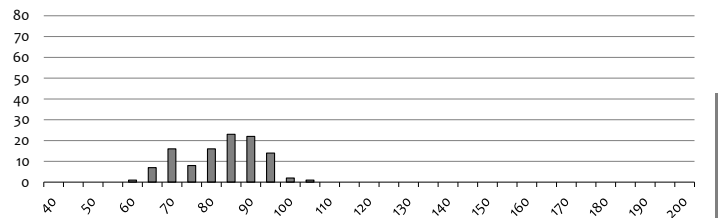
Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères)
 Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

Calmatage: Absence
Ombre: Faible
Végt*: Moyenne



Structure de la population capturée

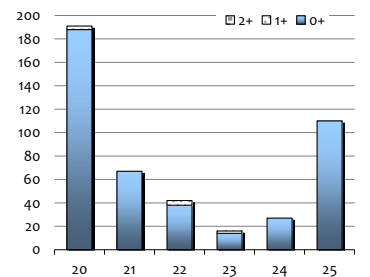
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

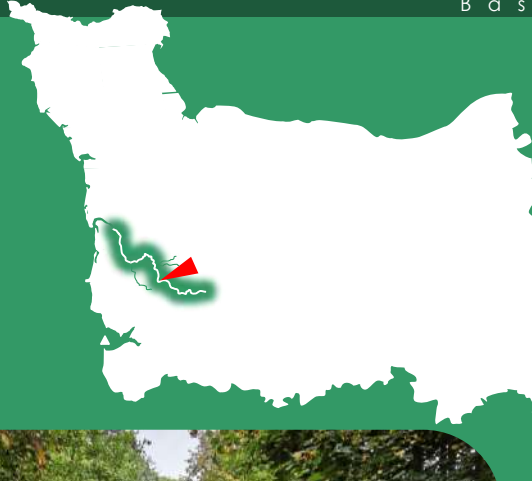
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 2
 Dont 0+ 1
 TRF

Historique de la station



SIE7'

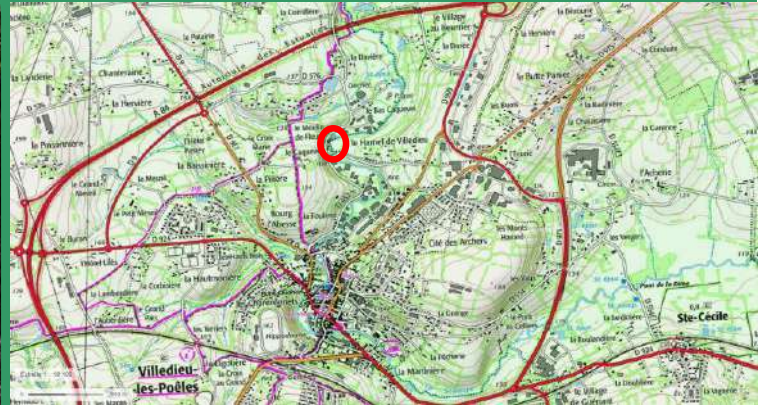


cours d'eau **la Sienne**

Commune **Villedieu-les-Poêles**

Lieu dit **Moulin Fleury**

Lambert 93 X 390 337,01 Y 6 869 325,59
 Altitude 104 m Distance à la mer 72 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **10 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **40**



Résultats

36

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	36	3	0	39

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

Accessoire: Blocs, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

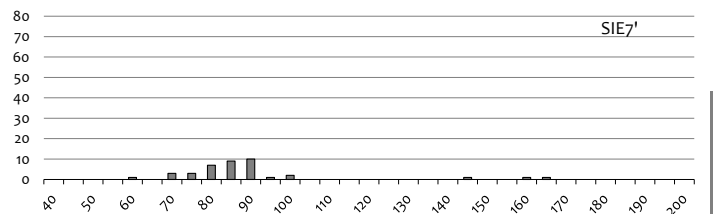
Calmatage: Absence (Optimum pour les frayères)

Ombre: Faible (Optimum pour les frayères)

Végt*: Moyen (Optimum pour les frayères)

Fort, Très fort

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



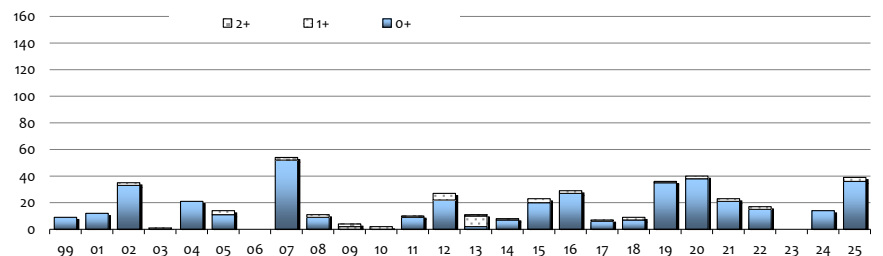
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 6
 Dont 0+ 2
 TRF

Historique de la station



SIE8'

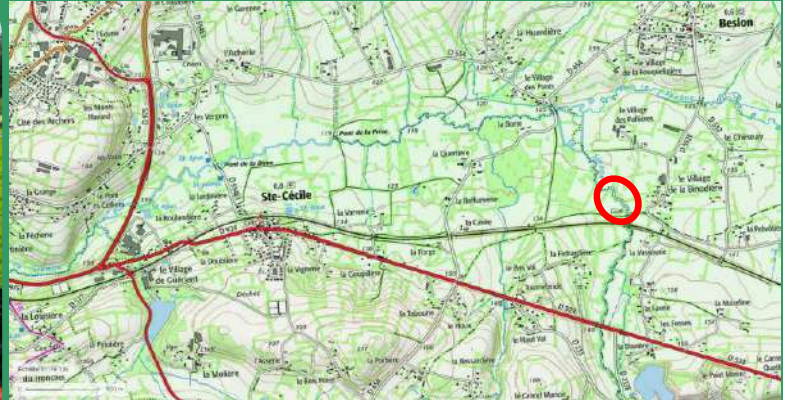


cours d'eau **la Sienne**

Commune **Belon**

Lieu dit **Le Gué**

Lambert 93 X 394 919,63 Y 6 867 757,98
 Altitude 129 m
 Distance à la mer 82 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **10 sept. 2025**
 Temps de pêche Nb. de traits **37**

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

Optimum pour juvéniles (blue circle) Optimum pour les frayères (red circle)

Calmatage Ombrage Végété

Absence

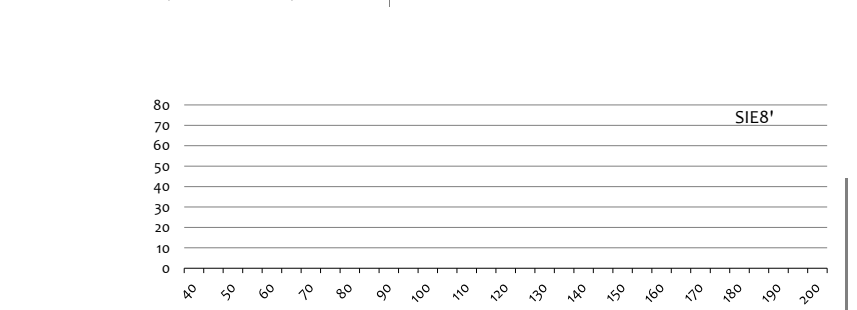
Faible

Assez fort

Fort

Très fort

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Conditions de pêche

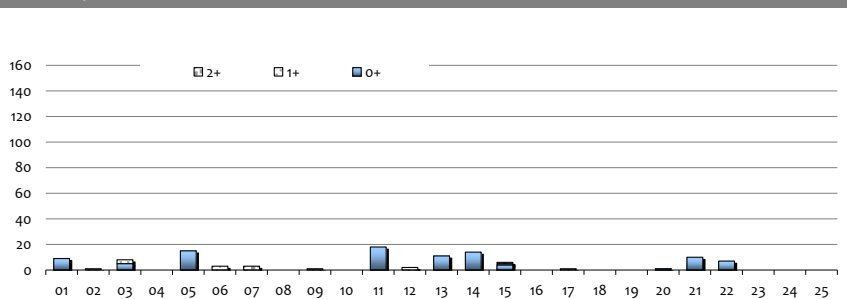
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

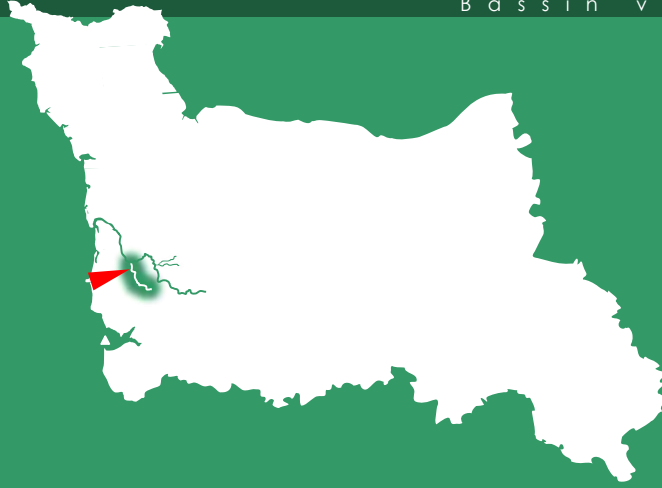
Nb **8**
 Dont 0+ **5**

TRF

Historique de la station



SIE12

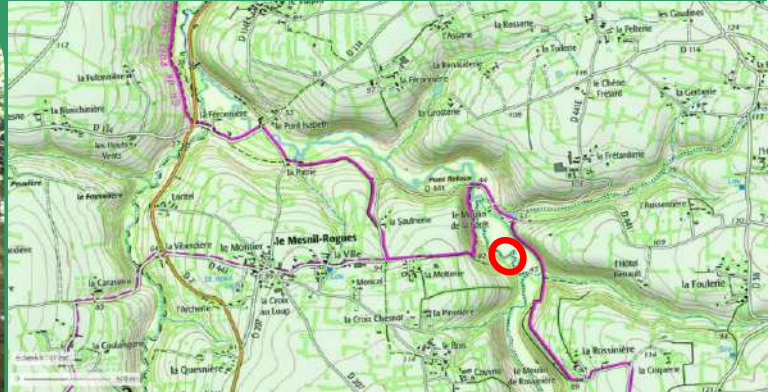


cours d'eau **l'Airou**

Commune **Mesnil-Armand**

Lieu dit **Valpin**

Lambert 93 X 378 608,89 Y 6 873 407,68
 Altitude 33 m
 Distance à la mer 35 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2024

Date **12 sept. 2024**
 Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **40**

Résultats **17**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	17	2	0	19

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

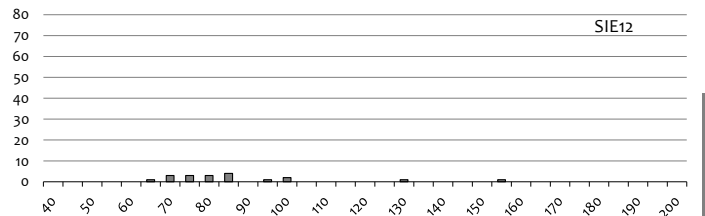
Granulométrie

Dominante: **pierr**es (rouge)
 Accessoire: Blocs, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (rouge)
 Faible (rouge)
 Moyen (rouge)
 Assez fort
 Fort
 Très fort

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)

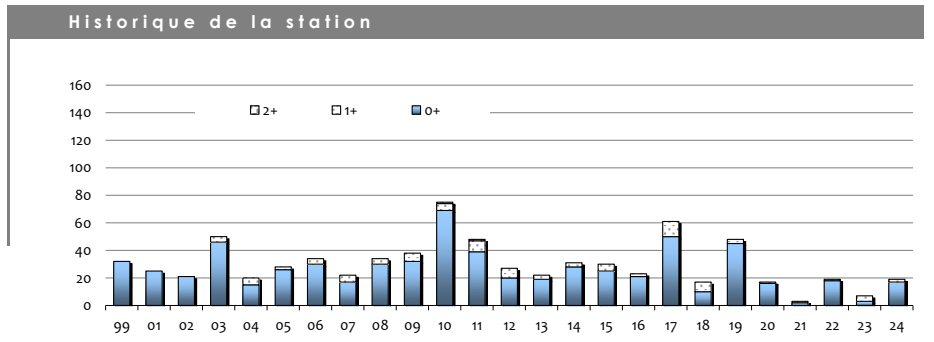


Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
étiage	stable	nulle
✓ niveau bas	en baisse	✓ faible
niveau haut	✓ en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **6**
 Dont 0+ **0**
 TRF



SIE13



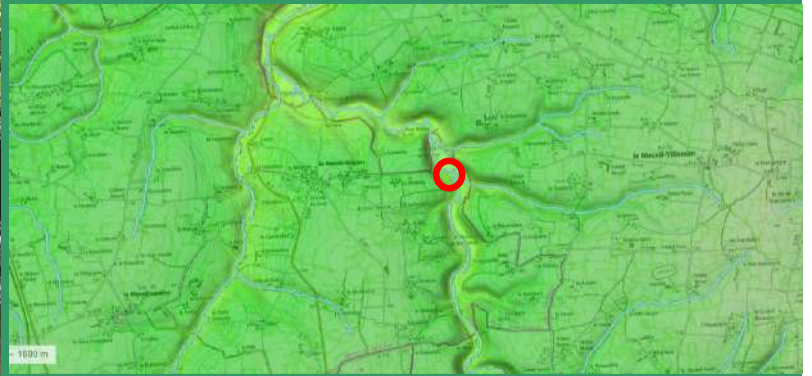
cours d'eau **l'Airou**

Commune **Mesnil-Rogues**

Lieu dit **amont Moulin de la Forêt**

Lambert 93
X 380 083,18
Y 6 871 484,81

Altitude **44 m**
Distance à la mer **40 km**



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **11 sept. 2025**
Temps de pêche **05 min 00 s**
Nb. de traits **39**

Résultats

2

Perturbation observée & remarques

0+	1+	2+	Total
2	2	0	4

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

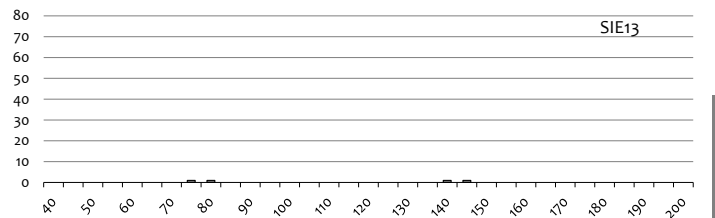
Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végété

A b s e n c e
F a i b l e
M o y e n
A s s e z f o r t
F o r t
T r è s f o r t



Structure de la population capturée

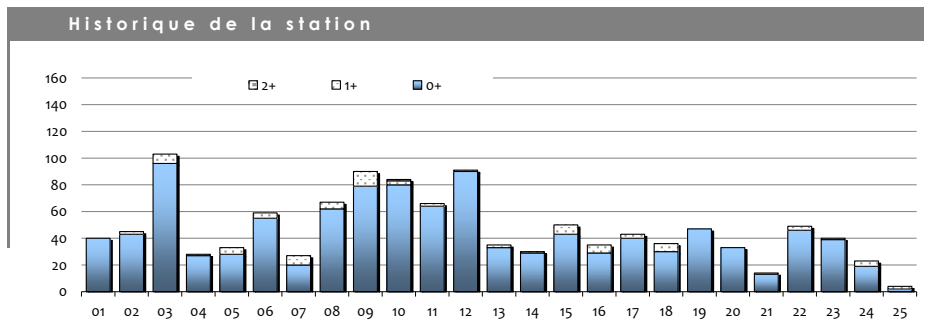
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

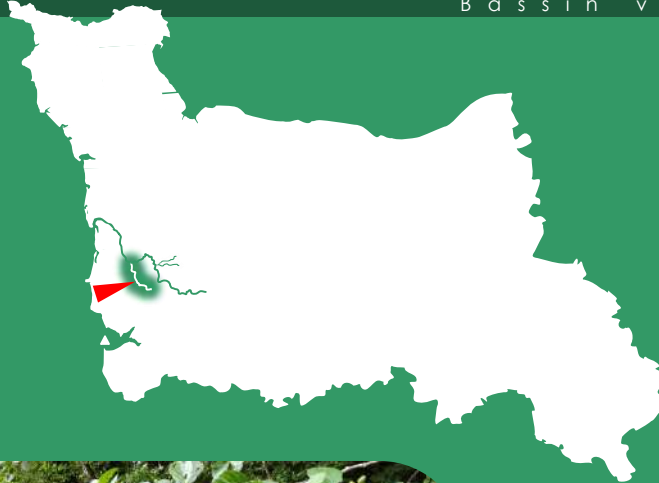
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **5**
Dont 0+ **1**

TRF



SIE14

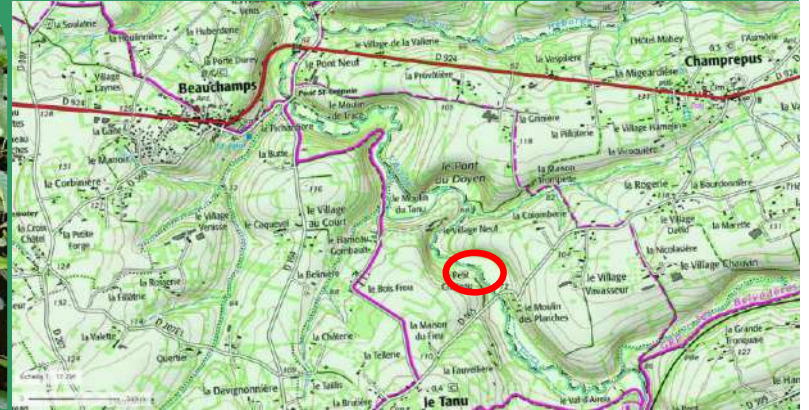


cours d'eau **l'Airou**

Commune **Champrepus**

Lieu dit **Moulin des Planches**

Lambert 93 X 381 453,38 Y 6 867 061,02
 Altitude 70 m
 Distance à la mer 47 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **11 sept. 2025**
 Temps de pêche **Nb. de traits**

05 min 00 s
38

Résultats

14

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	14	3	1	18

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: **pierres**

Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage Ombrage Végét*

A b s e n c e

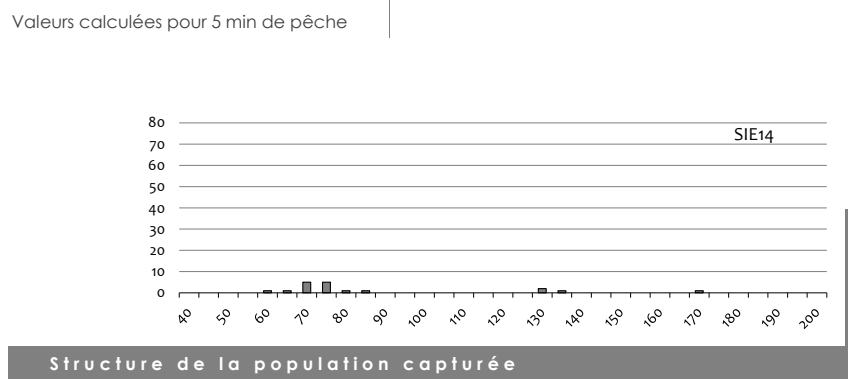
F a i b l e

A s s e z f o r t

F o r t

T r è s f o r t

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères



Conditions de pêche

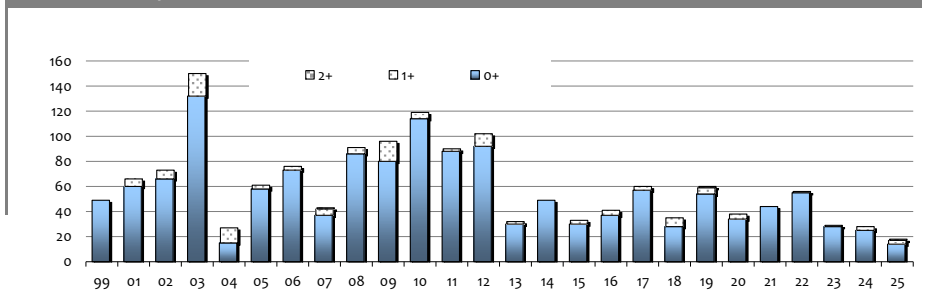
Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

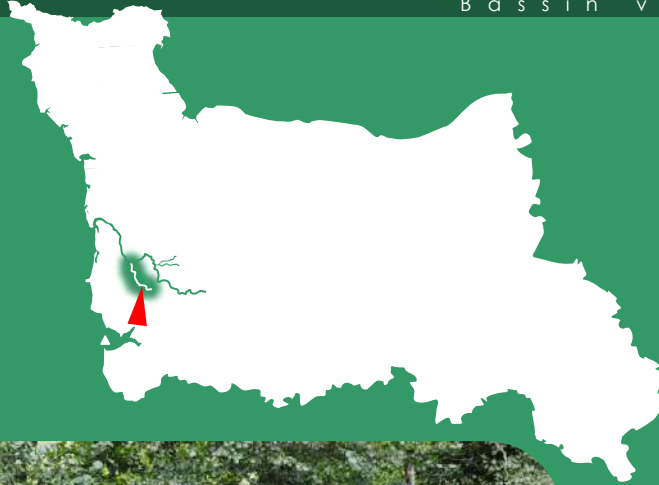
Nb **2**
 Dont 0+ **0**

TRF

Historique de la station



SIE15

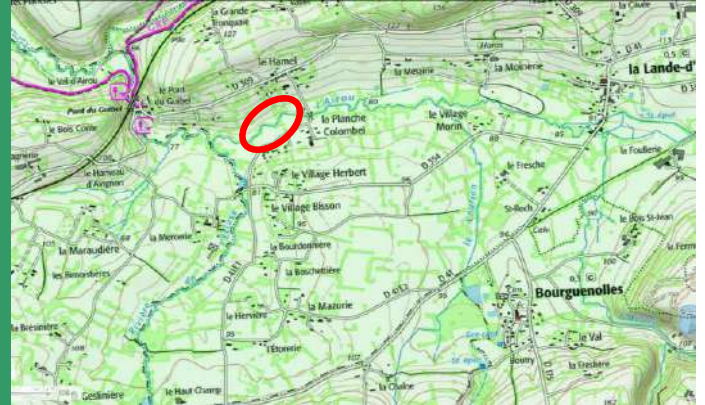


cours d'eau **l'Airou**

Commune **La Lande d'Airou**

Lieu dit **la Planche Colombel**

Lambert 93 X 383 131,11 Y 6 865 756,37
 Altitude 79 m
 Distance à la mer 51 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **11 sept. 2025**
 Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **37**

Résultats **38**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	38	3	0	41

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

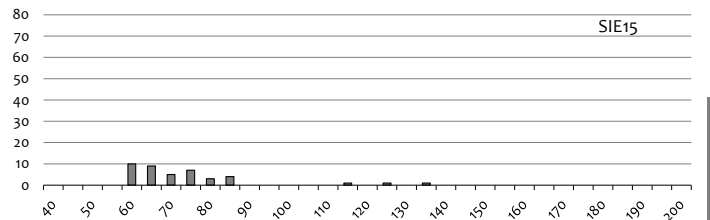
Granulométrie

Dominante: **pierres** (rouge)
 Accessoire: Blocs, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage Ombrage Végét*

A b s e n c e
 F a i b l e
 M o y e n
 A s s e z f o r t
 T r è s f o r t

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)



Structure de la population capturée

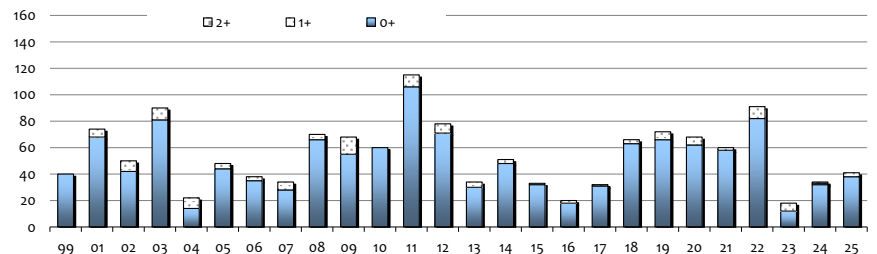
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	# moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 17
Dont 0+ 8
 TRF

Historique de la station

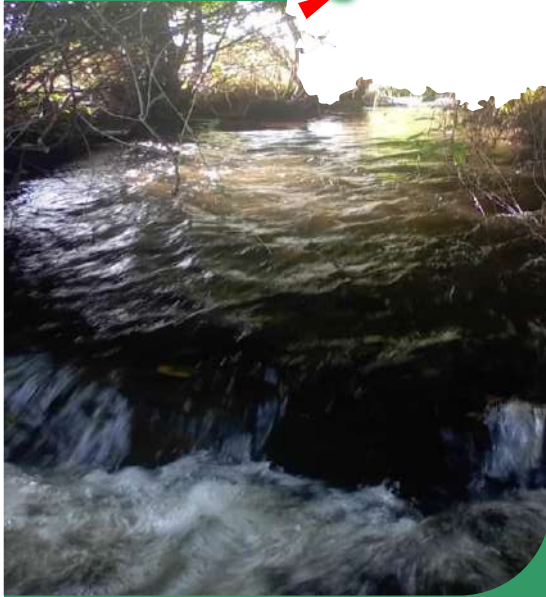


SIE16

cours d'eau **l'Airou**

Commune **Bourguenolles**

Lieu dit **Bois St-Jean**



Lambert 93 X 385 025,32 Y 6 865 264,30
 Altitude 92 m
 Distance à la mer 54 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 11 sept. 2025
 Temps de pêche Nb. de traits 42

Résultats

56

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	56	7	1	64

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

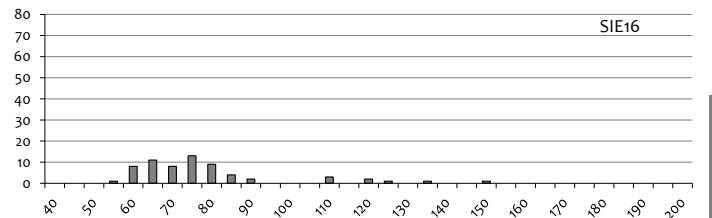
Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (none)

Calmatage Ombrage Végété

Absence (rouge), Faible (rouge), Moyen (rouge), Assez fort, Très fort

Optimum pour juvéniles (bleu), Optimum pour les frayères (rouge)

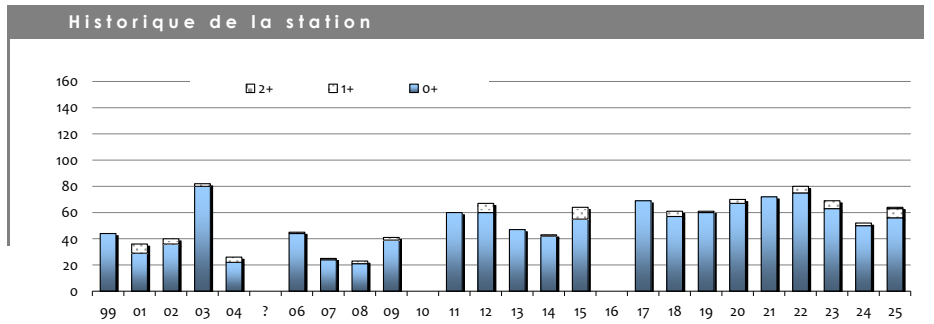


Conditions de pêche

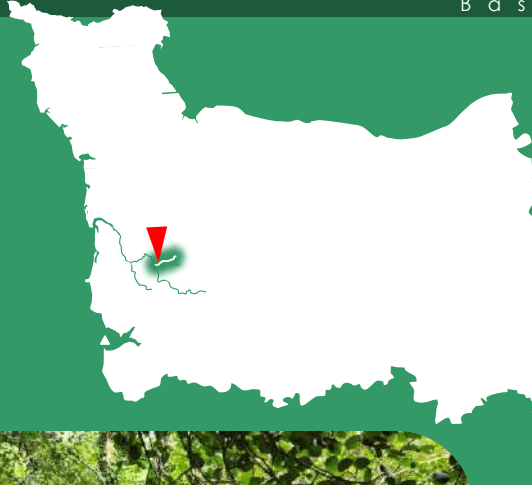
Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	nulle
niveau bas	en baisse	# faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 13
 Dont 0+ 3
 TRF



SIE17



cours d'eau **La Gièze**

Commune **Percy**

Lieu dit **La Roctinière**

Lambert 93 X 390 271,06 Y 6 874 806,94
 Altitude 80 m
 Distance à la mer 56 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 10 sept. 2025
 Temps de pêche Nb. de traits 37

Résultats **24**

Perturbation observée & remarques
Turbidité importante intervenue en cours de pêche

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	24	1	0	25

Caractéristiques de la station

Granulométrie

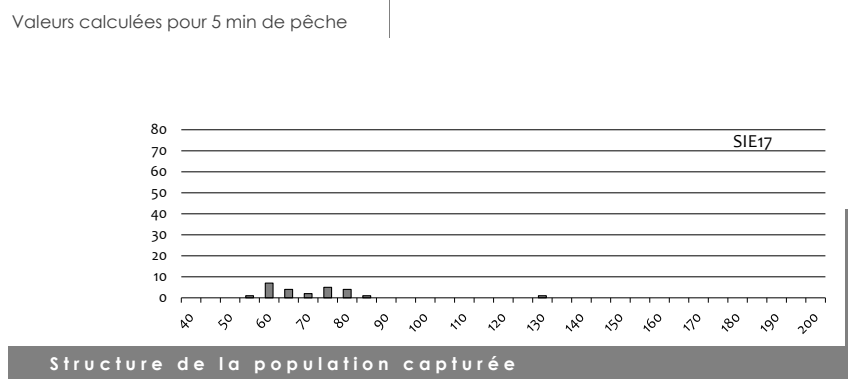
Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (triangle)

Optimum pour juvéniles (bleu), Optimum pour les frayères (rouge)

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (rouge), Faible (rouge), Moyen (rouge), assez fort (triangle), Très fort (triangle)

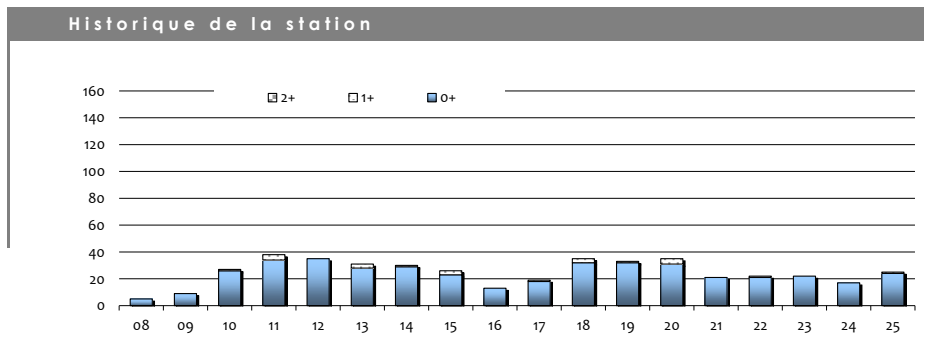


Conditions de pêche

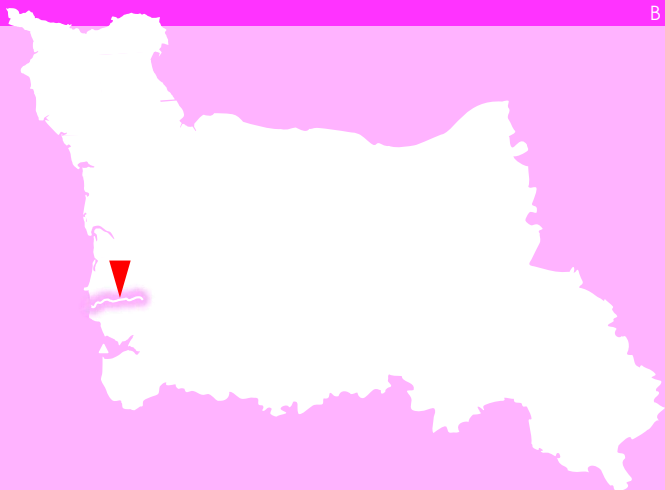
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 5
 Dont 0+ 4
 TRF



THA2



cours d'eau

le Thar

Commune

St-Jean-des-Champs / la Lucerne d'Outremer

Lieu dit

aval de l'Abbaye de la Lucerne

Lambert 93

X 371 768,77

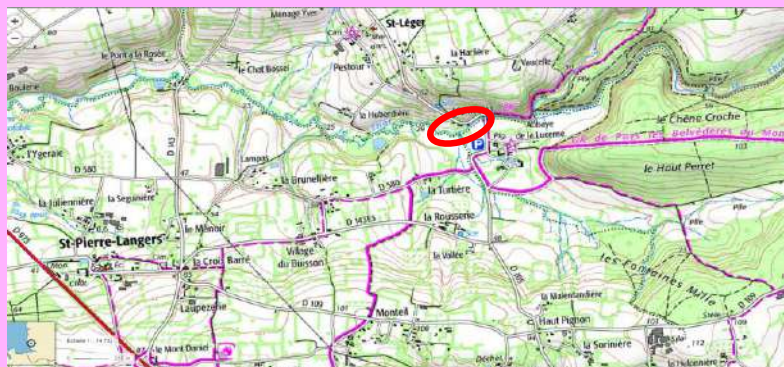
Y 6 863 992,50

Altitude

32 m

Distance à la mer

12 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date
2 oct. 2025

Temps de pêche
Nb. de traits

04 min 20 s
29

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0
Valeurs calculées pour 5 min de pêche	0	0	0	

Caractéristiques de la station

Granulométrie

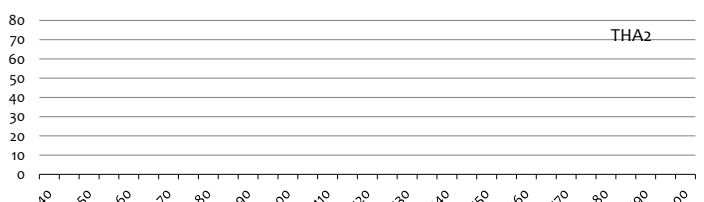
Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

Accessoire: Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Colmatage: Faible (Optimum pour les frayères)

Ombre: Moyen

Végét.: Assez fort



Structure de la population capturée

Conditions de pêche

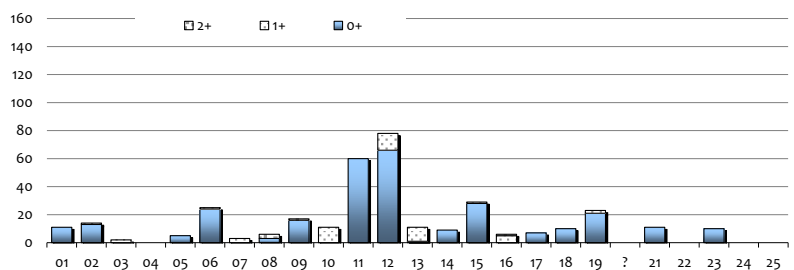
Hydrologie		Turbidité	
# étiage	stable	# nulle	
niveau bas	# en baisse	faible	
niveau haut	en hausse	moyenne	

Espèce comptée hors protocole IAS

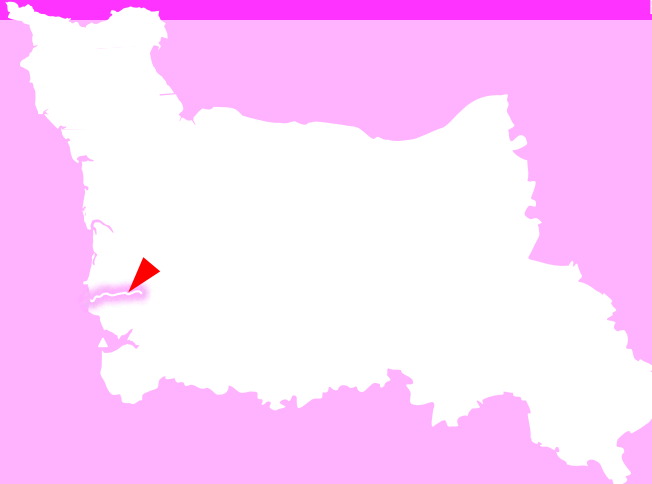
Nb: 7
Dont 0+: 5

TRF

Historique de la station



THA2.2



cours d'eau **le Thar**

Commune **la Lucerne d'Outremer / Saint-Pierre-Langers**

Lieu dit **Forêt de la Lucerne : pont de Rondin**

Lambert 93 X 373 062,54 Y 6 864 366,68
 Altitude 52 m
 Distance à la mer 13 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **2 oct. 2025**
 Temps de pêche **Nb. de traits**

04 min 25 s
31 0

Résultats **0**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0
Valeurs calculées pour 5 min de pêche	0	0	0	

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

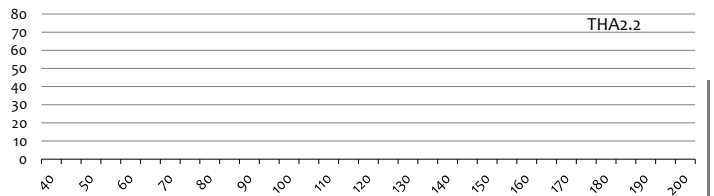
Accessoire: Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Colmatage: A b s e n c e

Ombriage: F a i b l e

Végét*: M o y e n

Assez fort, Fort, Très fort



Structure de la population capturée

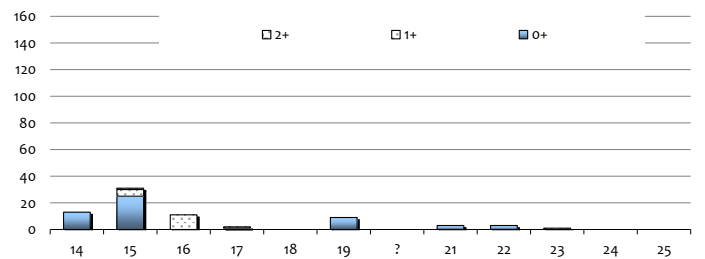
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité	
# étiage	stable	# nulle	
niveau bas	# en baisse	faible	
niveau haut	en hausse	moyenne	

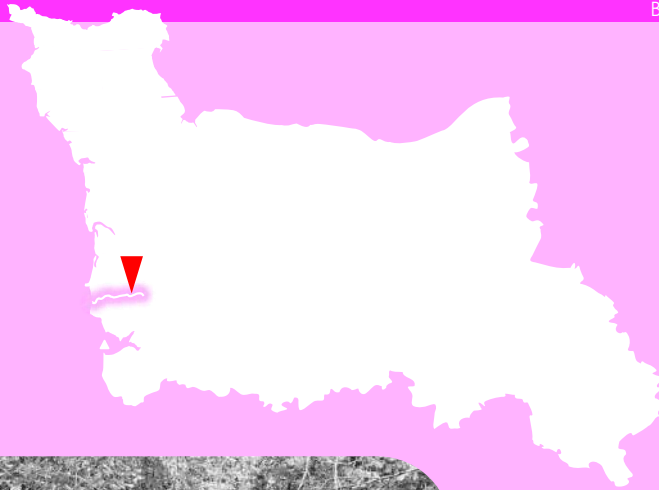
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **12**
 Dont 0+ **9**
 TRF

Historique de la station



THA3'



cours d'eau

le Thar

Commune

Saint-Ursin / la Lucerne
d'Outremer

Lieu dit

La Gislardière

Lambert 93

Altitude

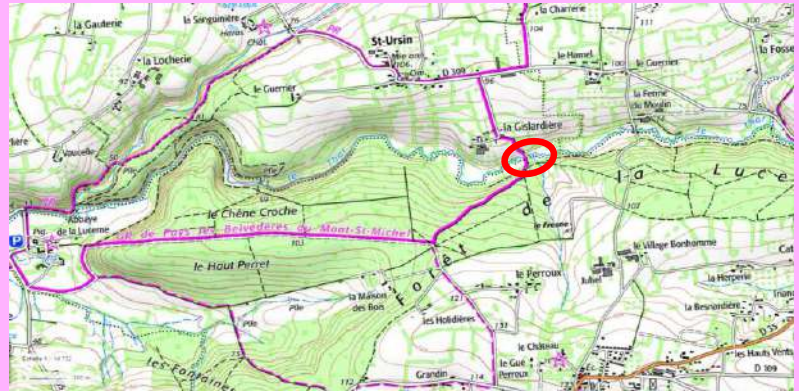
Distance à la mer

X 374 639,74

61 m

16 km

Y 6 864 273,75



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

NP

Date	Temps de pêche
NP	Nb. de traits



Perturbation observée & remarques

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végét²

Absence

Faible

Moyen

Assez fort

Fort

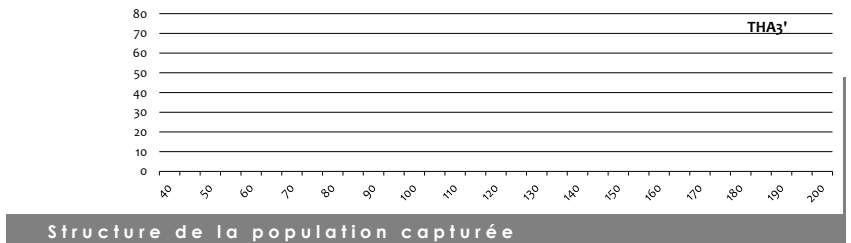
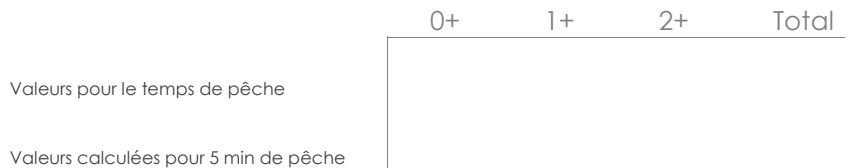
Très fort

Conditions de pêche

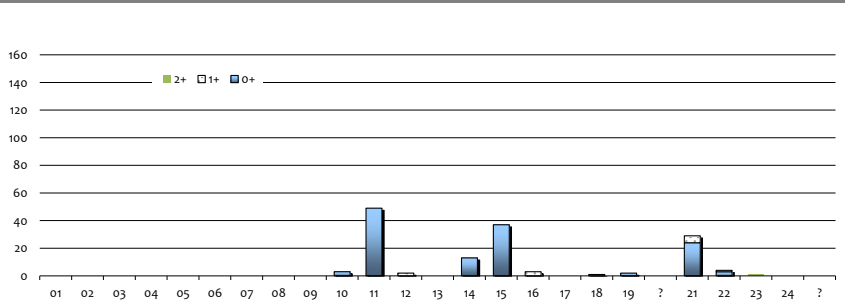
Hydrologie		Turbidité
étiage	stable	nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

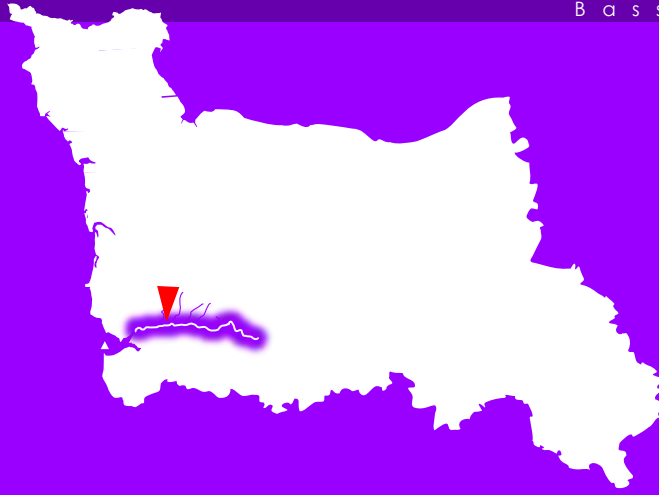
Nb	0
Dont 0+	0
TRF	



Historique de la station



SEE2

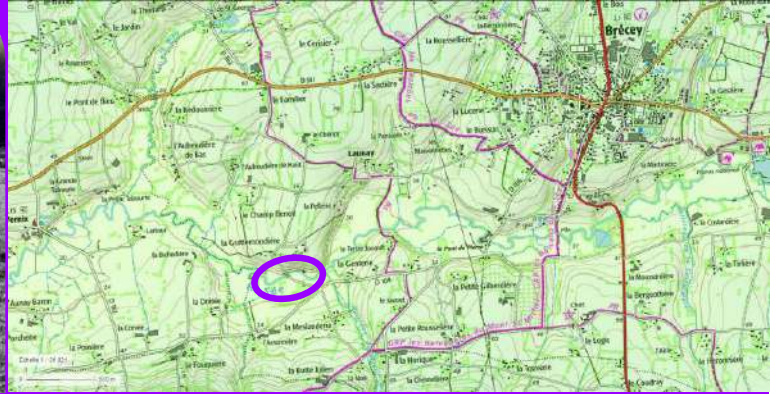


cours d'eau **la Sée**

Commune **Brécey**

Lieu dit **Les Pêcheries**

Lambert 93 X 391 144,24 Y 6 853 981,62
 Altitude 24 m
 Distance à la mer 27 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 1 sept. 2025
 Temps de pêche 05 min 00 s
 Nb. de traits 39



Résultats

50

Perturbation observée & remarques

Atterrissement en berge

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
50	1	0	51

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

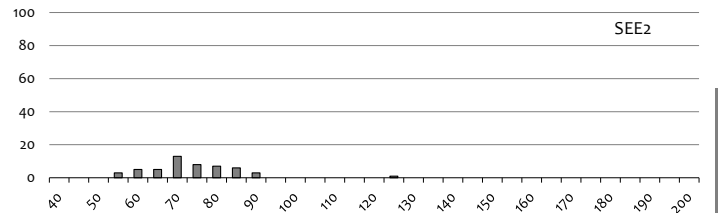
Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (empty)

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (rouge), Faible (rouge), Moyenne (rouge), Assez forte, Très forte

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)



Structure de la population capturée

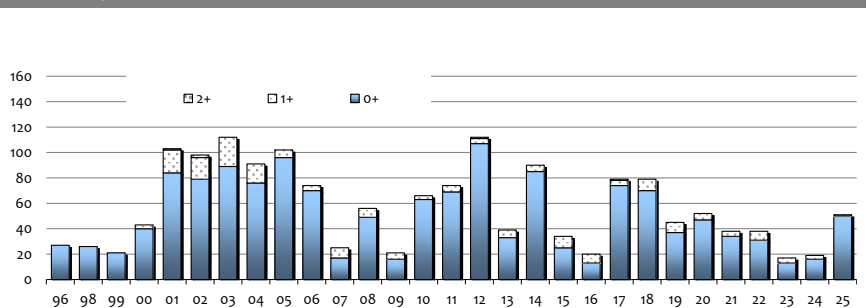
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

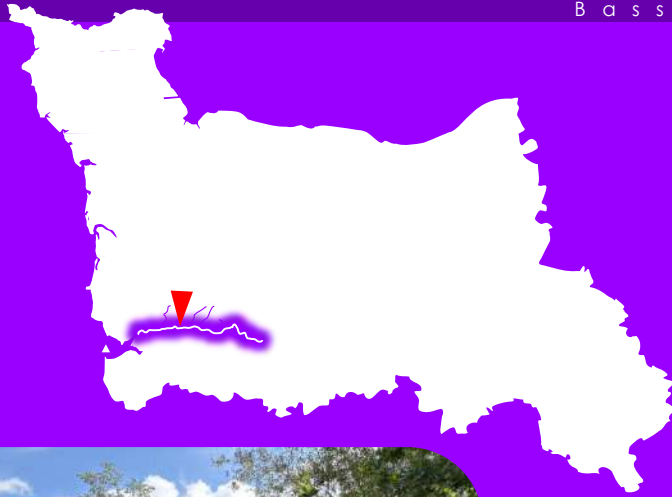
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 2
 Dont 0+ 1
 TRF

Historique de la station



SEE3



cours d'eau **la Sée**

Commune **les Cresnays**

Lieu dit **amont de l'Eglise**

Lambert 93
X 396 967,07
Y 6 854 669,97

Altitude
37 m

Distance à la mer
35 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date: 1 sept. 2025
Temps de pêche: 05 min 00 s
Nb. de traits: 43

Résultats **97**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	97	0	0	97

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

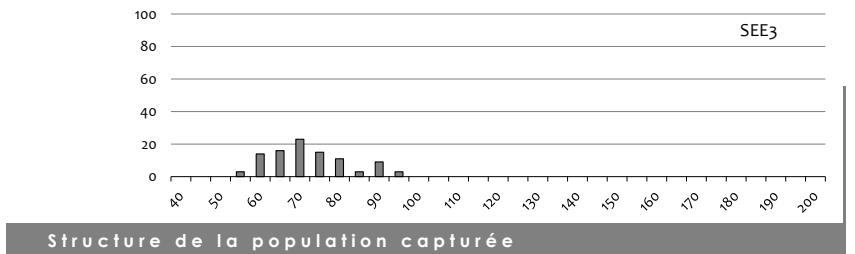
Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

Accessoire: (empty)

Calmatage Ombrage Végété

Absence (Optimum pour les frayères)
Faible
Moyen (Optimum pour les frayères)
Assez fort
Fort
Très fort

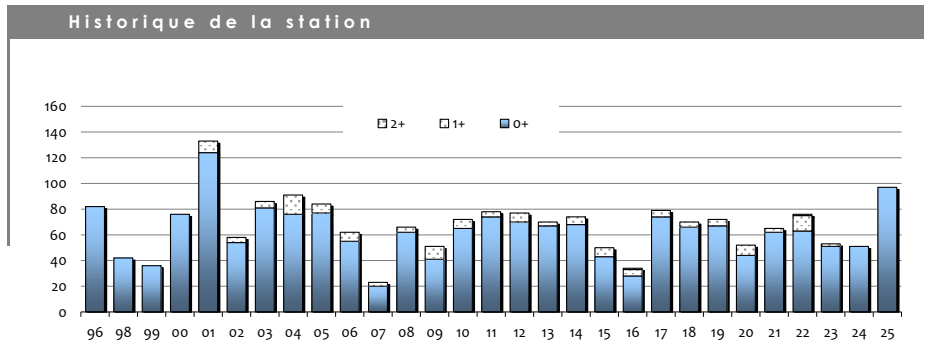


Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb: 3
Dont 0+: 1
TRF



SEE4

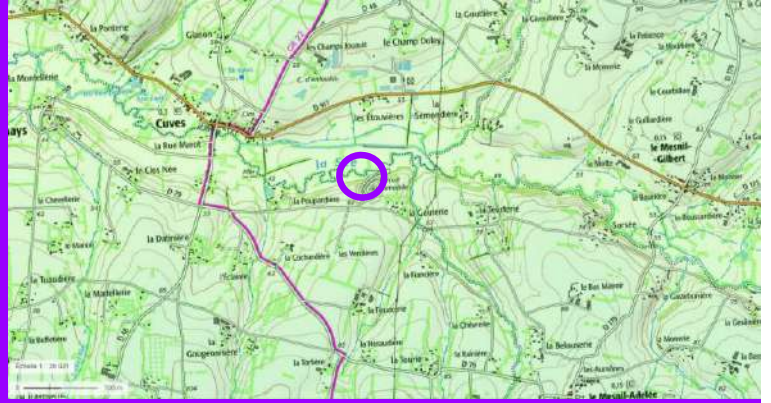


cours d'eau **la Sée**

Commune **Cuves**

Lieu dit **Gauterie (rivière)**

Lambert 93 X 398 798,03 Y 6 853 969,04
 Altitude 47 m
 Distance à la mer 38 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 1 sept. 2025
 Temps de pêche 05 min 00 s
 Nb. de traits 38

Résultats

55

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	55	3	0	58

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères), Gros galets, Petits galets (Optimum pour juvéniles), Gravier, Sable

Accessoire: Gravier, Sable

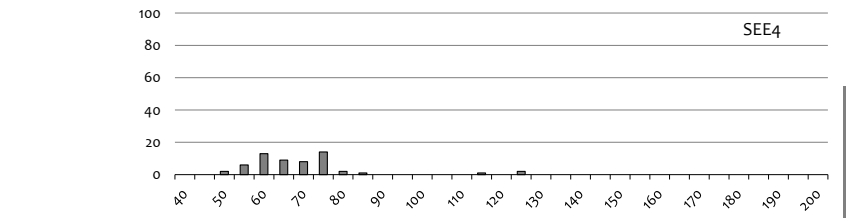
Calmatage: Absence

Ombre: Faible

Végt⁺: Moyen

▲ Fort, ▲ Très fort

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



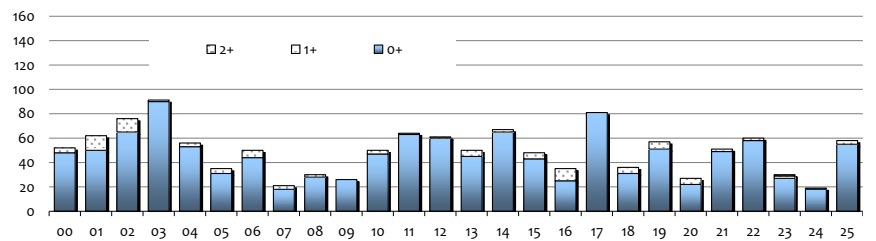
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

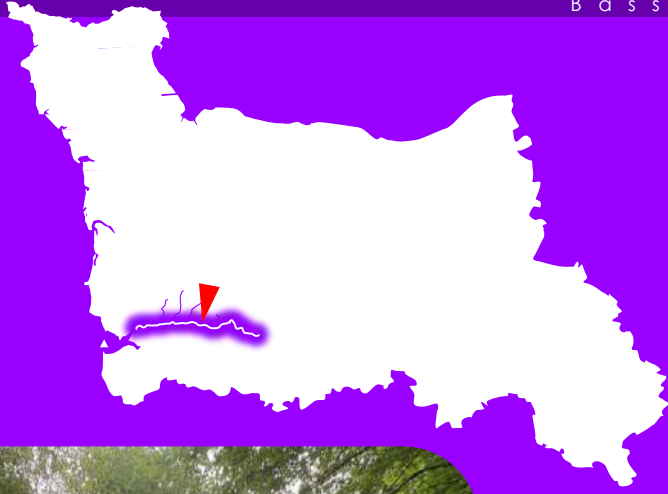
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 1
 Dont 0+ 1
 TRF

Historique de la station



SEE4'

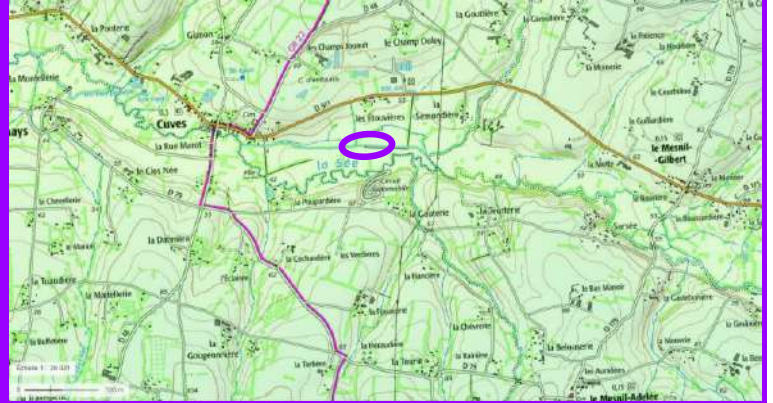


cours d'eau **la Sée**

Commune **Cuves**

Lieu dit **Gauterie (bief)**

Lambert 93 X 398 956,85 Y 6 854 166,10
 Altitude 48 m
 Distance à la mer 39 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 1 sept. 2025
 Temps de pêche 05 min 00 s
 Nb. de traits 37

Résultats **27**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	27	2	0	29

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

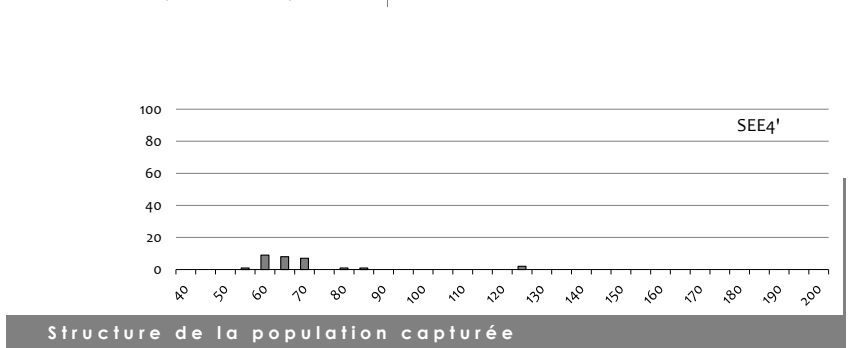
Accessoire: Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage: Absence

Ombre: Faible

Végété: Moyen

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



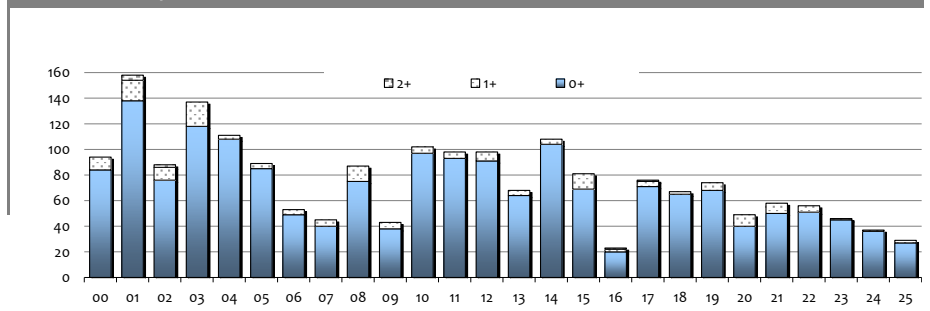
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

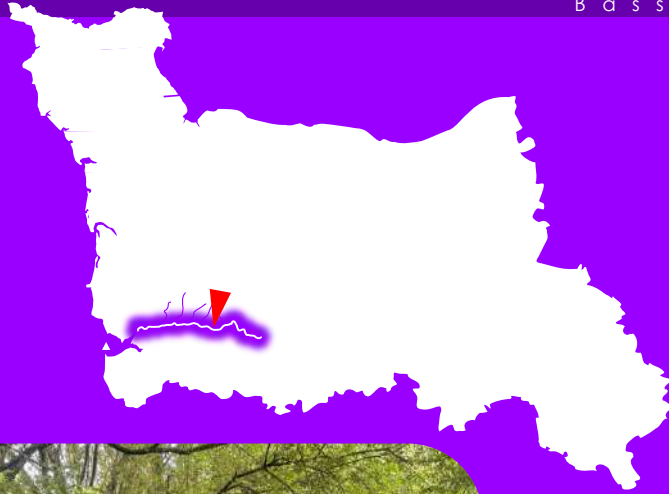
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 2
 Dont 0+ 0
 TRF

Historique de la station



SEE5



cours d'eau **la Sée**

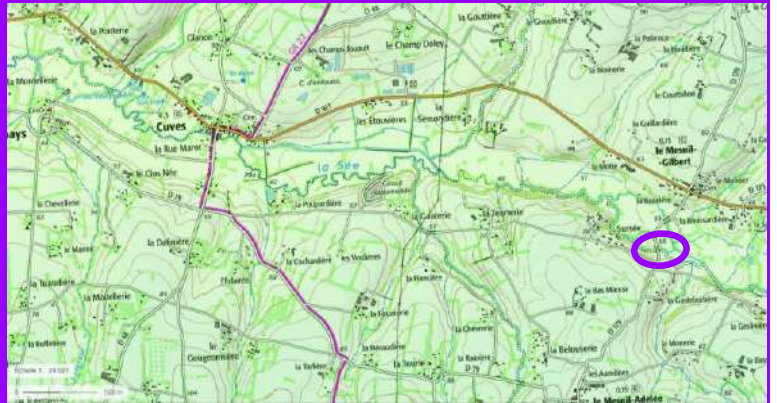
Commune **Mesnil Gilbert**

Lieu dit **Pont de Mesnil Gilbert**

Lambert 93
X 400 856,75
Y 6 853 343,21

Altitude
56 m

Distance à la mer
42 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **1 sept. 2025**
Temps de pêche **Nb. de traits**

05 min 00 s
35

Résultats

47

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	47	8	0	55

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (triangle)

Calmatage: Absence (rouge)

Ombriage: Faible (rouge)

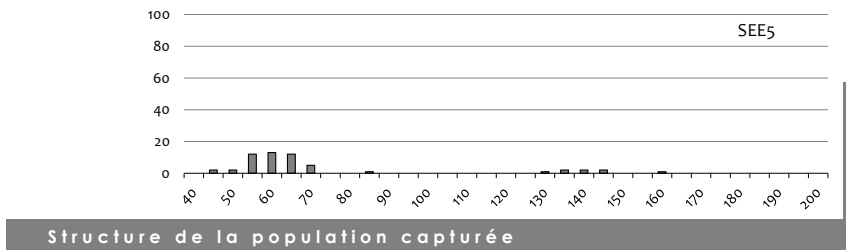
Végt*: Moyen (rouge)

Assez fort (triangle)

Fort (triangle)

Très fort (triangle)

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)



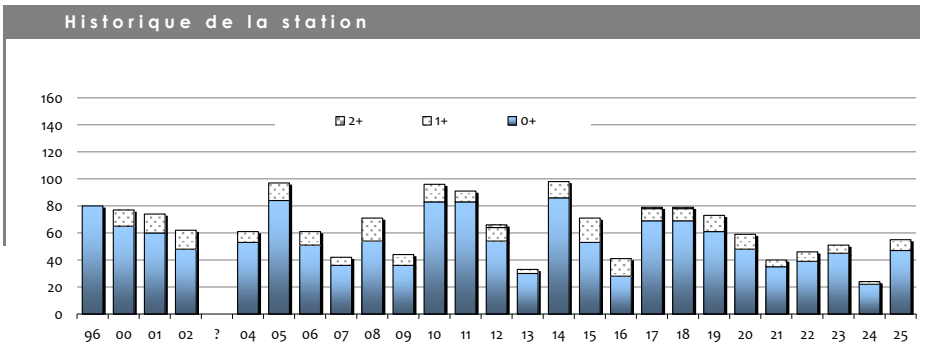
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **0**
Dont 0+ **0**

TRF



SEE7

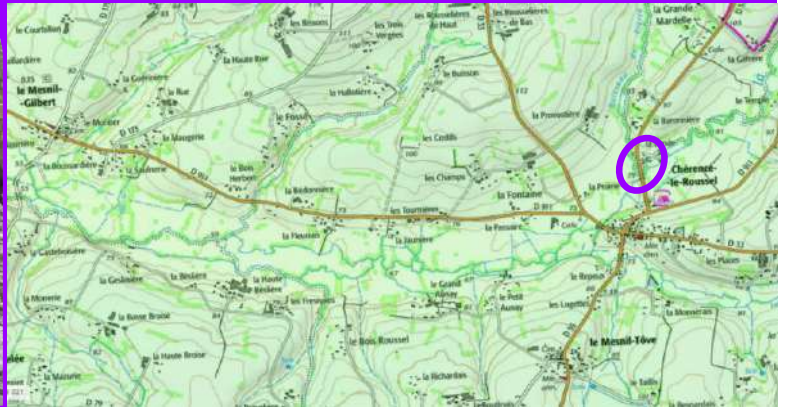


cours d'eau **la Sée**

Commune **Chérencé-le-Roussel**

Lieu dit **Moulin de la Lande**

Lambert 93 X 404 614,35 Y 6 853 290,03
 Altitude 76 m
 Distance à la mer 45 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 2 sept. 2025
 Temps de pêche 05 min 00 s
 Nb. de traits 37

Résultats **57**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	57	15	0	72

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

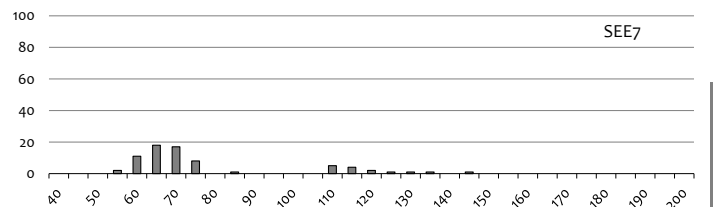
Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végété

A b s e n c e
 △ i b l e △
 M o y e n
 A s s e △ f o r t
 F o r t
 T r è s f o r t

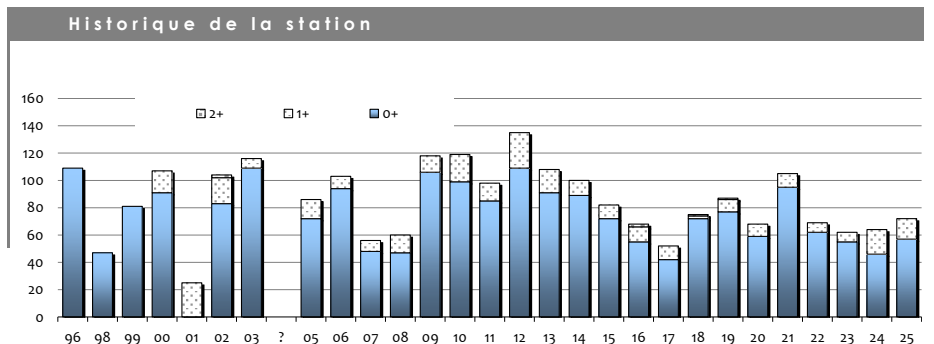


Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 4
 Dont 0+ 2
 TRF



SEE7-1



cours d'eau

la Sée

Commune

Perriers-en-BeauficelJuvigny les

Lieu dit

Les Grands Champs

Lambert 93

X 405 902,84

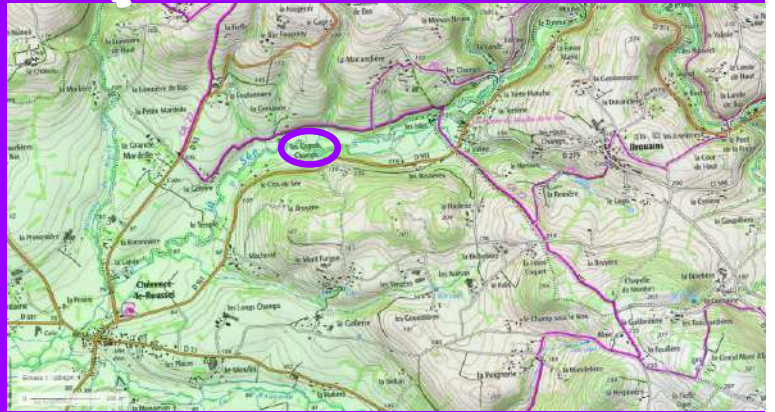
Y 6 854 292,71

Altitude

93 m

Distance à la mer

46 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date: 2 sept. 2025
Temps de pêche: Nb. de traits

05 min 00 s
35

Résultats

45

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	45	4	0	49

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

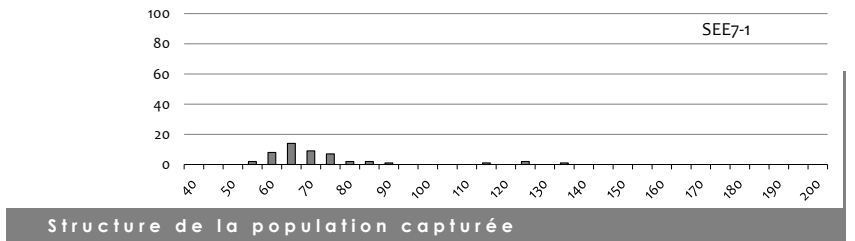
Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végété

A b s e n c e
f a i b l e
M o y e n
A s s e z f o r t
F o r t
T r è s f o r t

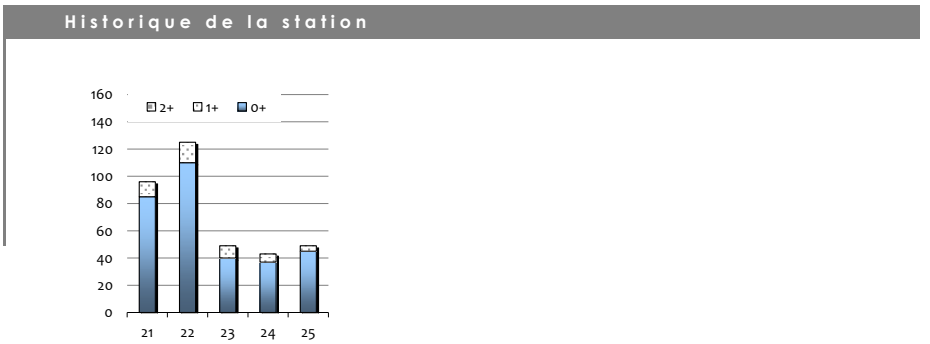


Conditions de pêche

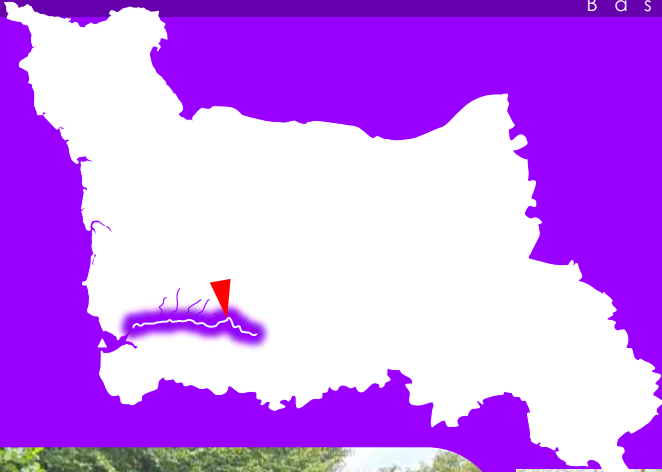
Hydrologie		Turbidité	
# étiage	stable	# nulle	
niveau bas	en baisse	faible	
niveau haut	# en hausse	moyenne	

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb: 6
Dont 0+: 4
TRF



SEE8



cours d'eau **la Sée**

Commune **Brouains**

Lieu dit **Trémucet**

Lambert 93 X 407 946,46 Y 6 855 134,32
 Altitude 121 m
 Distance à la mer 52 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 2 sept. 2025
 Temps de pêche Nb. de traits 32

Résultats **42**

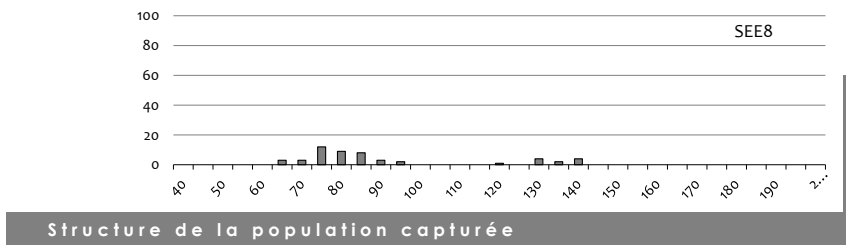
Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	40	11	0	51
Valeurs calculées pour 5 min de pêche	42	12		

Caractéristiques de la station

Granulométrie
 Dominante: Blocs, pierres (Optimum pour les frayères)
 Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

Calmatage Ombrage Végété
 A b s e n c e
 F a i b l e
 M o y e n
 A s s e z f o r t
 F o r t
 T r è s f o r t

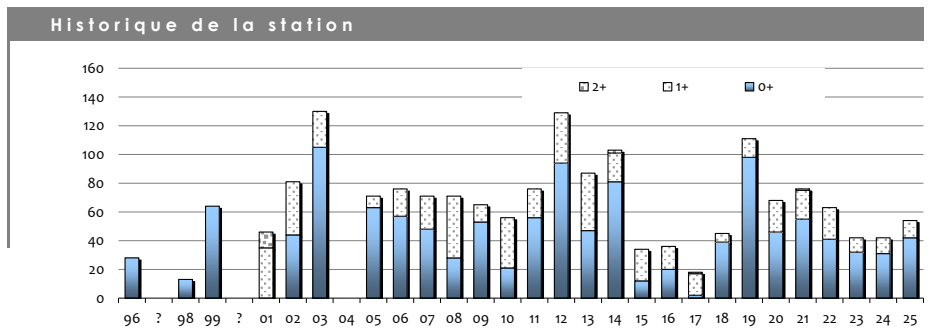


Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0
 Dont 0+ 0
 TRF



SEE9'

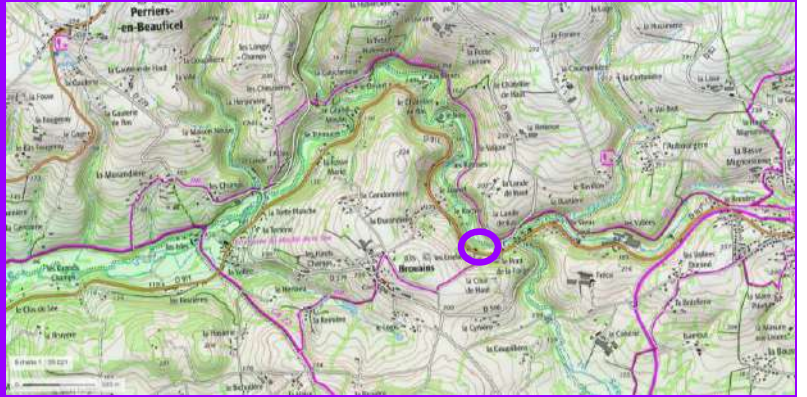


cours d'eau **la Sée**

Commune **Brouains**

Lieu dit **Moulin du Rocher**

Lambert 93 X 408 865,14 Y 6 854 555,32
 Altitude 148 m Distance à la mer 55 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 2 sept. 2025
 Temps de pêche Nb. de traits 35

Résultats **50**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	50	4	0	54

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

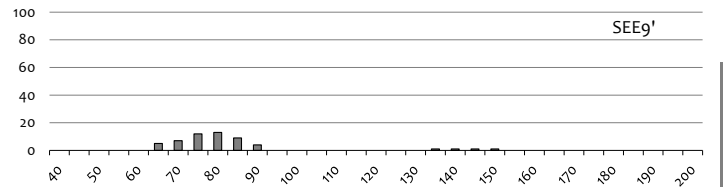
Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)

Calmatage Ombrage Végété

Absence
 faible
 Moyenne
 Assez fort
 Fort
 Très fort



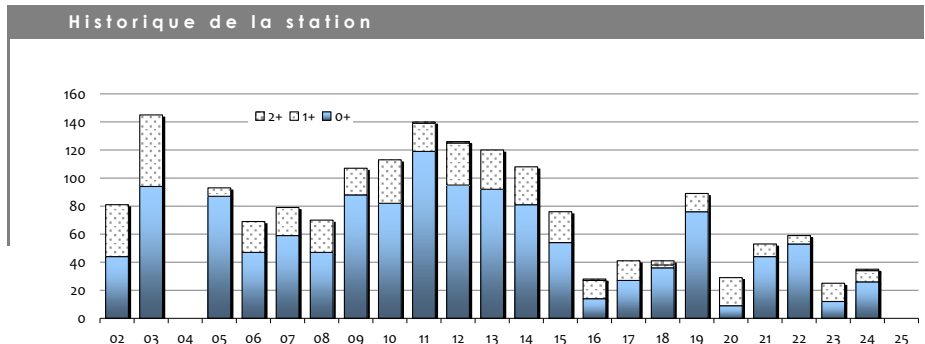
Structure de la population capturée

Conditions de pêche

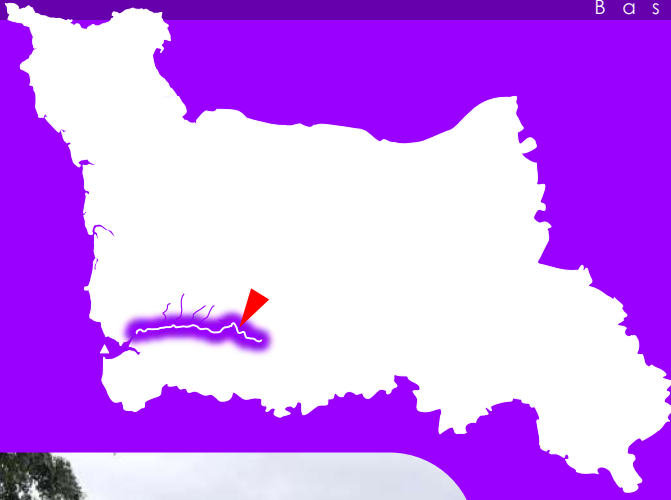
Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 13
 Dont 0+ 6
 TRF



SEE10

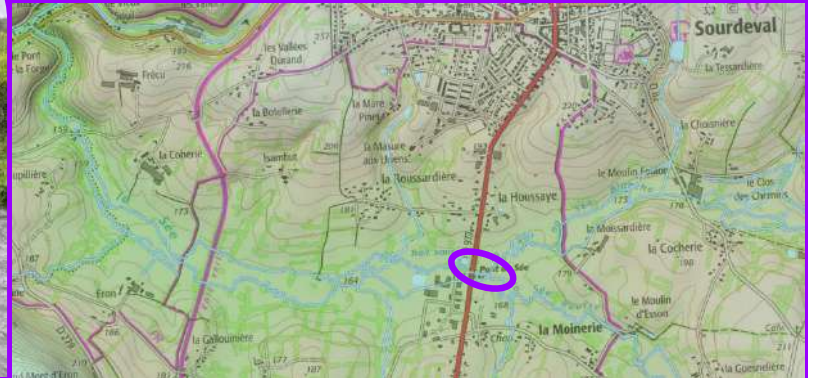


cours d'eau **la Sée**

Commune **Sourdeval**

Lieu dit **pont de Sée**

Lambert 93 X 411 300,56 Y 6 852 977,10
 Altitude 169 m
 Distance à la mer 59 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 3 sept. 2025
 Temps de pêche 05 min 00 s
 Nb. de traits 31

Résultats

7

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	7	2	0	9

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

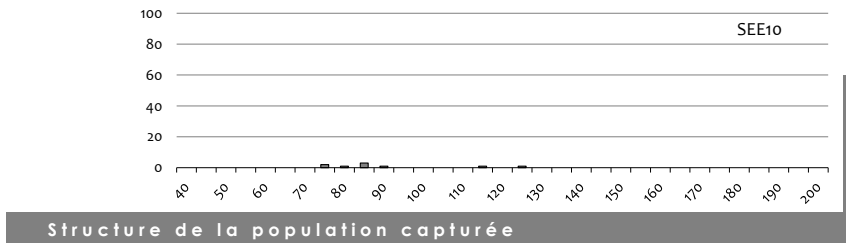
Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végété

Absence
 Faible
 Moyenne
 Assez forte
 Fort
 Très fort



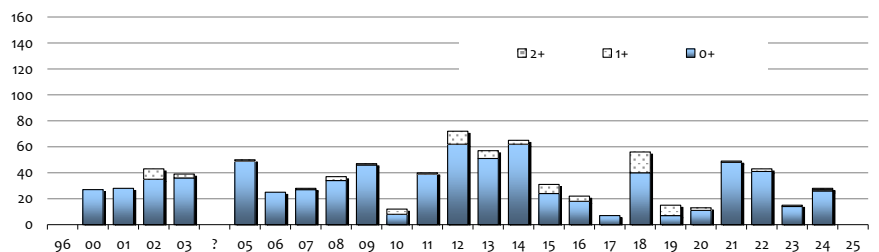
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	# moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 6
 Dont 0+ 3
 TRF

Historique de la station



SEE11



cours d'eau **Le Moulin du Bois**

Commune **Trepied**

Lieu dit **amont RD 911**

Lambert 93 X 385 983,34 Y 6 854 004,20
 Altitude 17 m
 Distance à la mer 16 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **1 sept. 2025**
 Temps de pêche **Nb. de traits**

04 min 42 s
32

Résultats

19

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	18	2	0	20
Valeurs calculées pour 5 min de pêche	19	2		

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

Optimum pour juvéniles (blue circle) Optimum pour les frayères (red circle)

Calmatage Ombre Végété

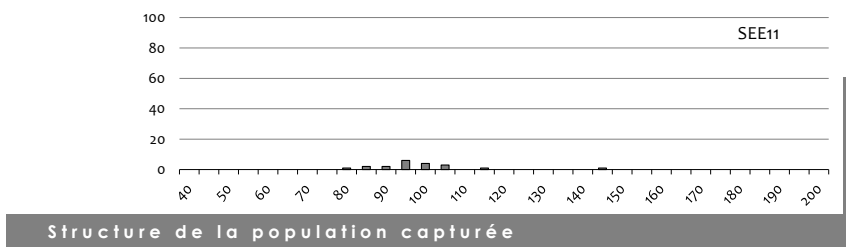
Absence

Faible

Moyen

Fort

Très fort



Conditions de pêche

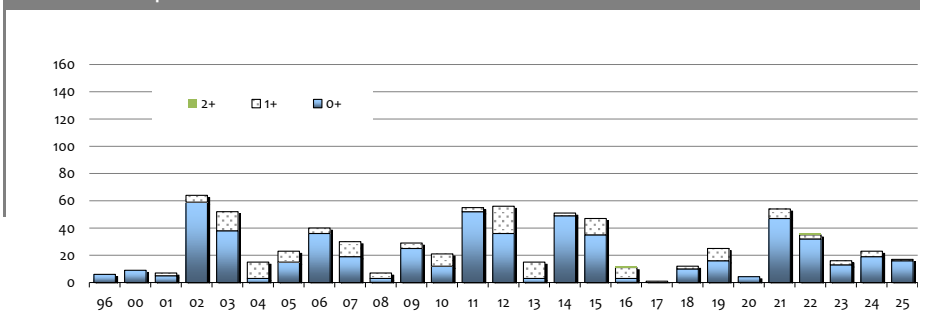
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **3**
 Dont 0+ **1**

TRF

Historique de la station



SEE12



cours d'eau **Le Bieu**

Commune **Brécey**

Lieu dit **aval pisciculture / La Planche**

Lambert 93
X 390 327,8
Y 6 855 780,01

Altitude
23 m

Distance à la mer
26 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **4 sept. 2025**
Temps de pêche **Nb. de traits**

05 min 00 s
36

 Résultats

0

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	3	0	3

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

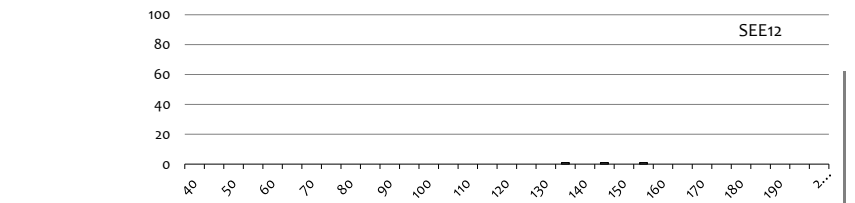
Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (triangle)

Calmatage Ombrage Végété

Absen (rouge), Faible (rouge), Moyen (rouge), assez fort, Fort, Très fort


Optimum pour juvéniles (bleu), Optimum pour les frayères (rouge)



Conditions de pêche

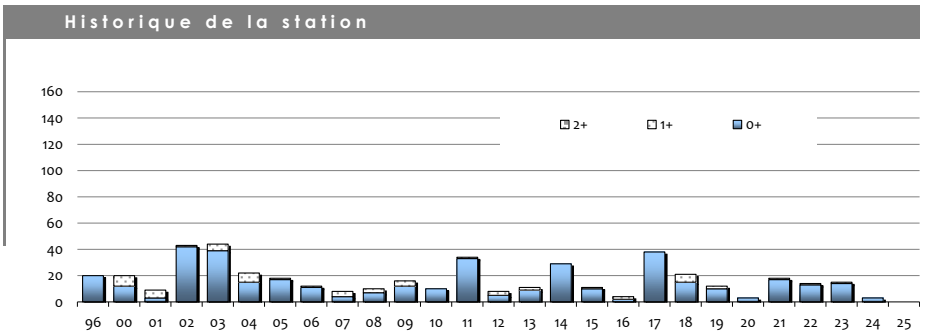
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	# moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS



Nb **3**
Dont 0+ **0**

TRF



SEE13



cours d'eau **Le Bieu**

Commune **Brécey**

Lieu dit **Gousserie**

Lambert 93

X 391 940,2

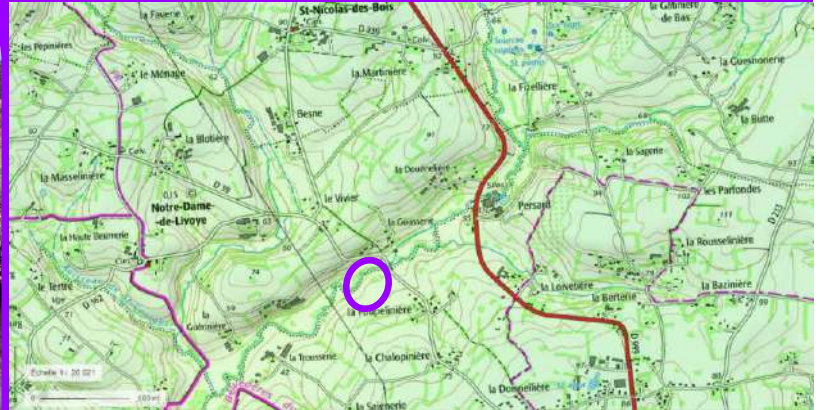
Y 6 857 264,57

Altitude

38 m

Distance à la mer

28 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **4 sept. 2025**
Temps de pêche **Nb. de traits**

05 min 00 s
35

Résultats

30

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	30	2	0	32

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

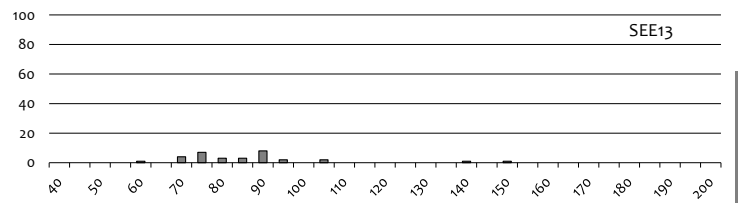
Dominante: **Blocs**, **pierres** (Optimum pour les frayères)

Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable (Optimum pour juvéniles)

Calmatage: Absence

Ombre: Faible

Végt*: Moyen



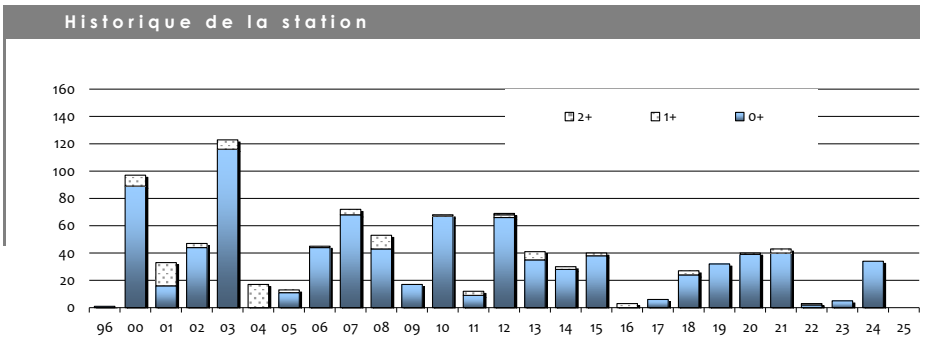
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	nulle
niveau bas	# en baisse	# faible
niveau haut	en hausse	moyenne

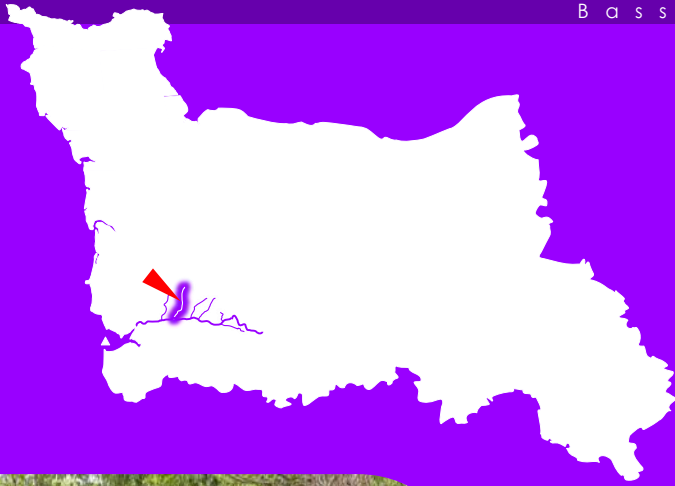
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **16**
Dont 0+ **14**

TRF

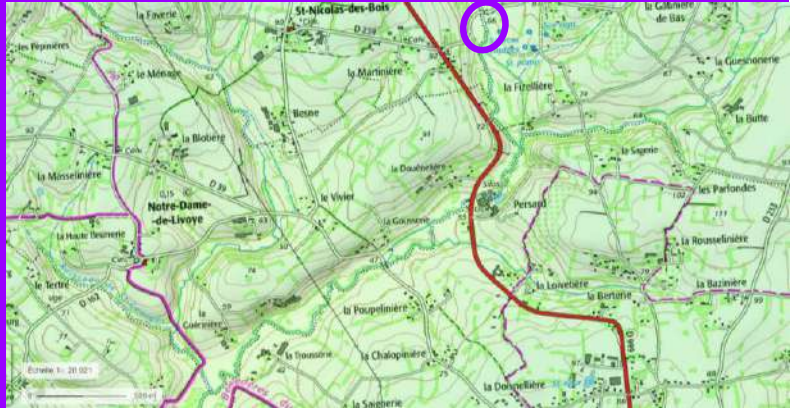


SEE14



cours d'eau **Le Bieu**
 Commune **St Nicolas des Bois**
 Lieu dit **Le Bas Aunay**

Lambert 93 X 392 911,86 Y 6 858 800,46
 Altitude **63 m**
 Distance à la mer **31 km**



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **4 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **34**



Résultats

1

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	1	1	0	2

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets (bleu), Petits galets (bleu), Gravier, Sable

Accessoire: Gros galets (bleu), Petits galets (bleu)

Optimum pour juvéniles (bleu), Optimum pour les frayères (rouge)

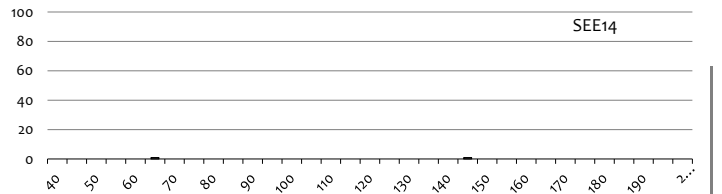
Calmatage: A b s e n c e

Ombre: F a c i l e

Végt*: M o y e n

Assez fort, Fort, Très fort

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



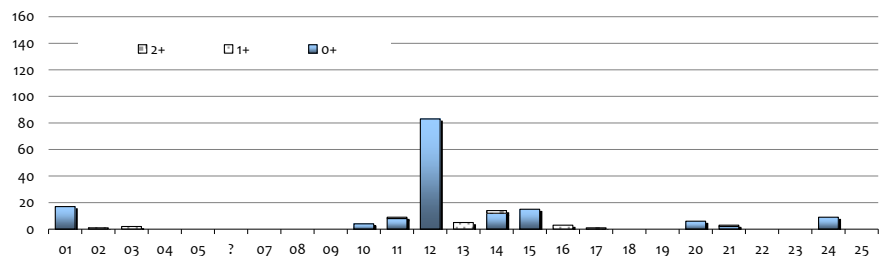
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité	
# étiage	stable	# nulle	
niveau bas	# en baisse	faible	
niveau haut	en hausse	moyenne	

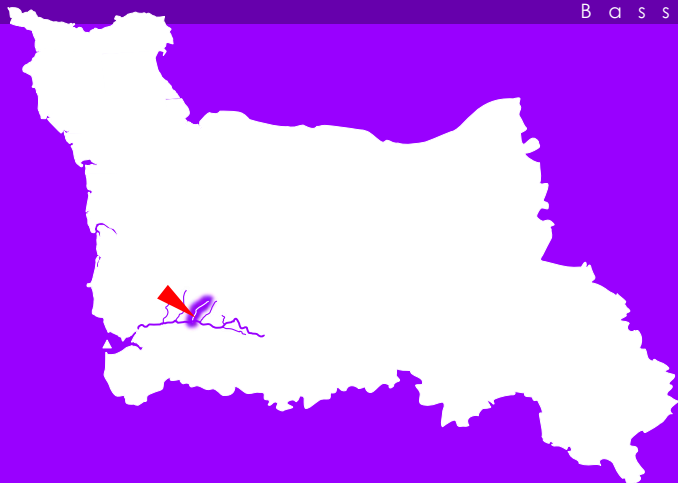
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **33**
 Dont 0+ **31**
 TRF

Historique de la station



SEE15



cours d'eau **le St-Laurent**

Commune **St-Laurent-de-Cuves**

Lieu dit **La Brisolière**

Lambert 93

X 395 634,84

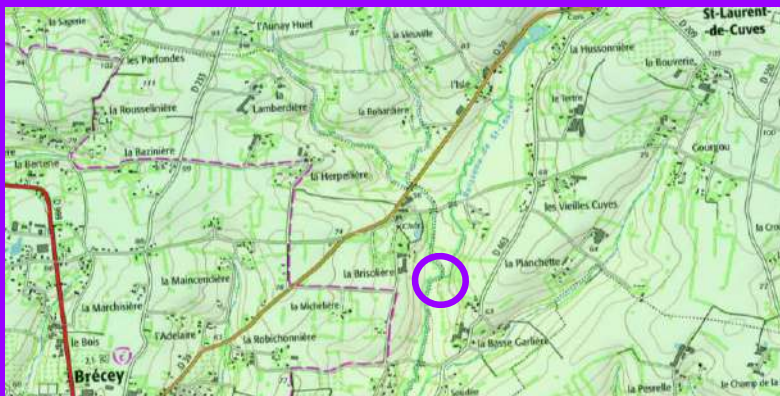
Y 6 856 236,28

Altitude

43 m

Distance à la mer

36 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **4 sept. 2025**
Temps de pêche **Nb. de traits**

05 min 00 s
35



Résultats

30

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
30	4	0	34

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (triangle)

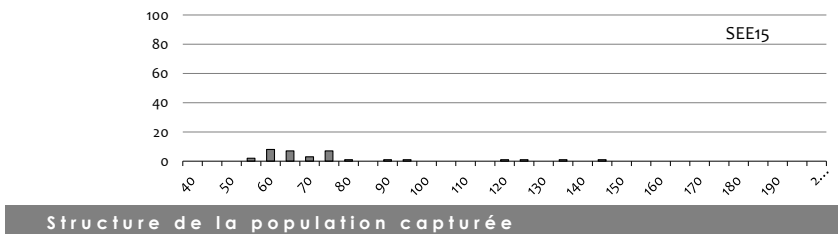
Optimum pour juvéniles (bleu), Optimum pour les frayères (rouge)

Calmatage: A b s e n c e

Ombre: F a i b l e

Végt*: M o y e n

Assez fort, Fort, Très fort



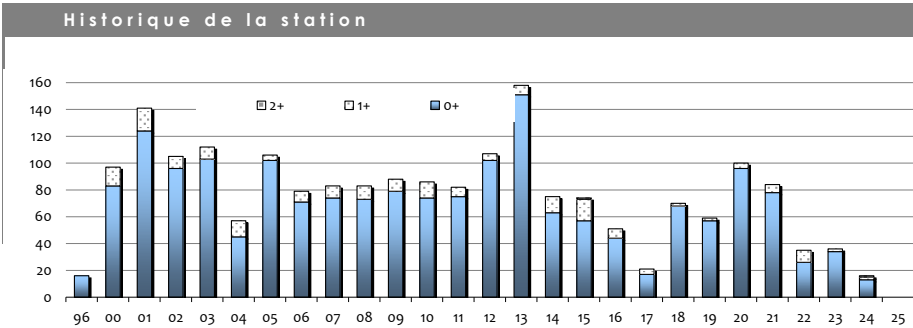
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	# en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **15**
Dont 0+ **14**

TRF



SEE17



cours d'eau **le Glanon**

Commune **Cuves**

Lieu dit **La Gosserie**

Lambert 93

X 398 975,85

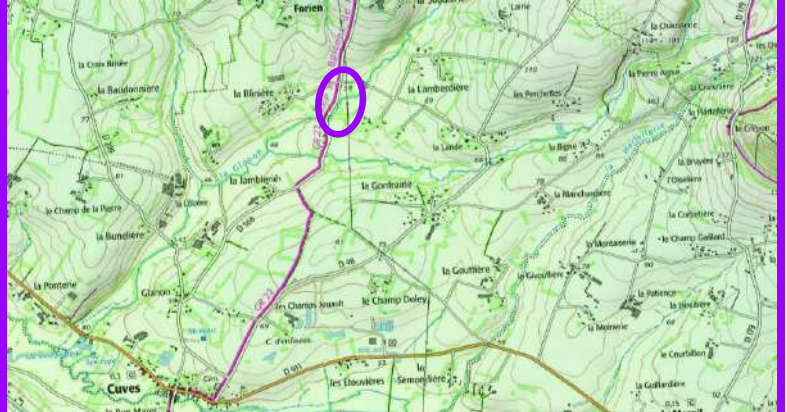
Y 6 856 117,68

Altitude

52 m

Distance à la mer

38 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

Date	Temps de pêche
4 sept. 2024	Nb. de traits

Résultats

8

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	8	8	0	16

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végété

Absence

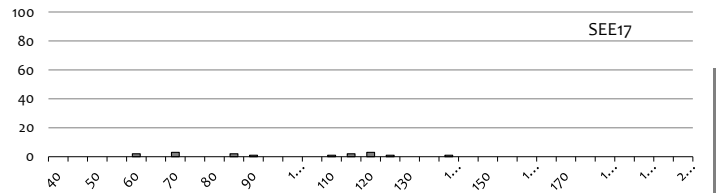
Faible

Moyen

Assez fort

Fort

Très fort



Structure de la population capturée

Conditions de pêche

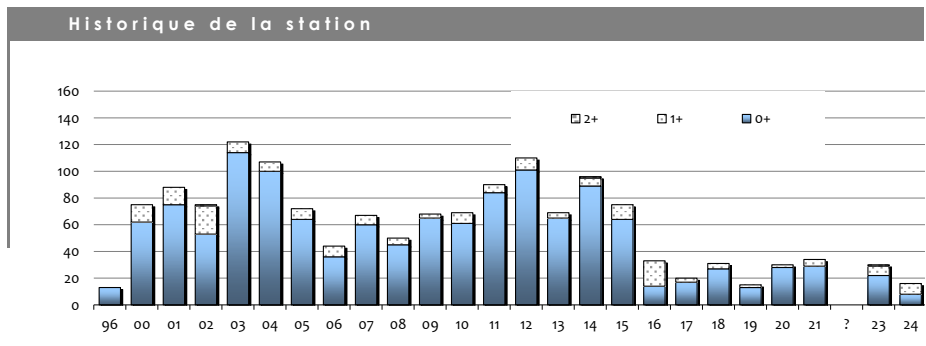
Hydrologie		Turbidité
✓étiage	✓stable	✓nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 8

Dont 0+ 6

TRF



SEE18

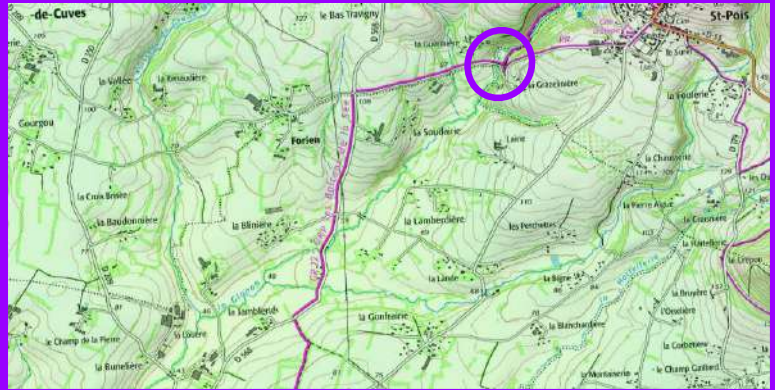


cours d'eau **le Glanon**

Commune **St-Pois**

Lieu dit **Pont St-Jacques**

Lambert 93 X 400 081,21 Y 6 857 311,14
 Altitude 80 m
 Distance à la mer 40 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

Date **4 sept. 2025**
 Temps de pêche **Nb. de traits**

Résultats **48**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	48	4	0	52
Valeurs calculées pour 5 min de pêche				

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: **pierr**es (rouge)
 Accessoire: Gros galets (bleu), Petits galets (bleu), Gravier (bleu), Sable (bleu)

Calmatage: Absence (rouge)
Ombre: Faible (bleu)
Végt*: Moyen (rouge)

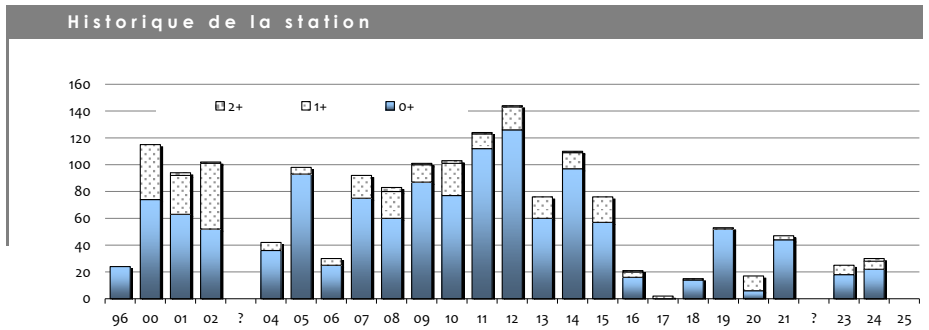
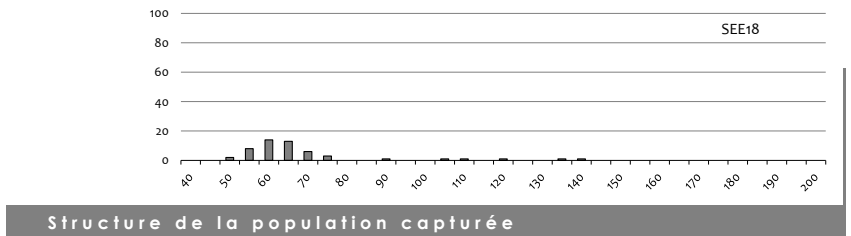
Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)

Conditions de pêche

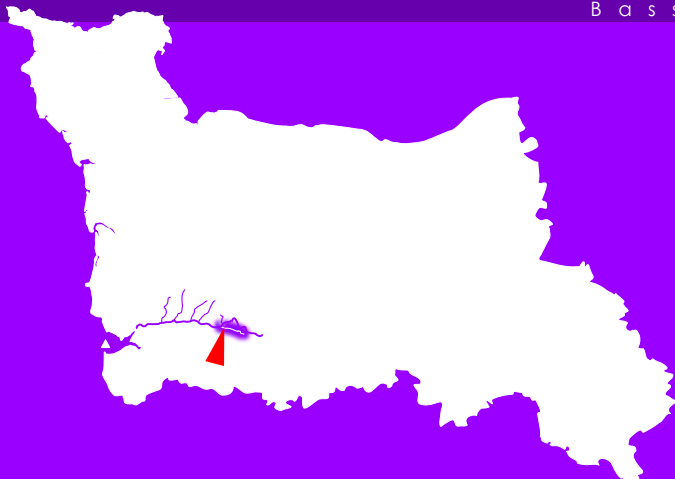
Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	nulle
niveau bas	# en baisse	# faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **8**
 Dont 0+ **7**
 TRF



SEE19



cours d'eau **la Bouanne**

Commune **Chérencé-le-Roussel**

Lieu dit **Le Repeux**

Lambert 93

X 404 300,21

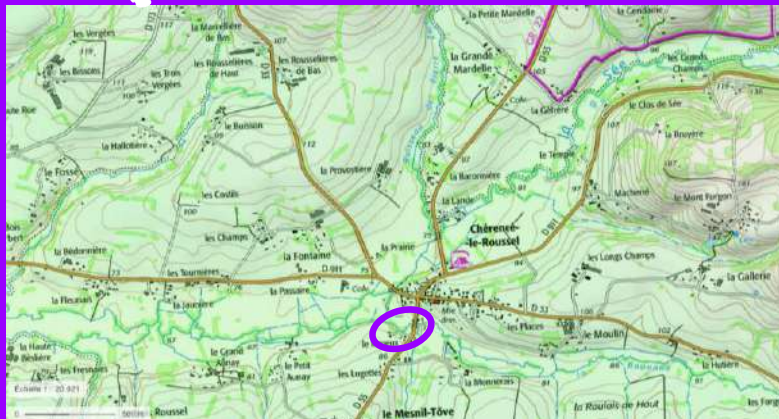
Y 6 852 759,70

Altitude

75 m

Distance à la mer

45 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **3 sept. 2025**
Temps de pêche **Nb. de traits**

05 min 00 s
36



Résultats

35

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
35	0	0	35

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

Optimum pour juvéniles

Calmatage Ombrage Végét²

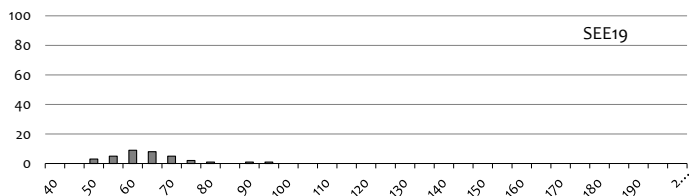
Absence

Faible

Moyen

Très fort

Optimum pour les frayères



Conditions de pêche

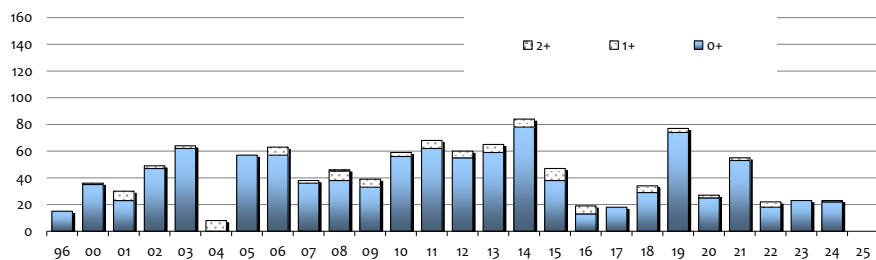
Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	# moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

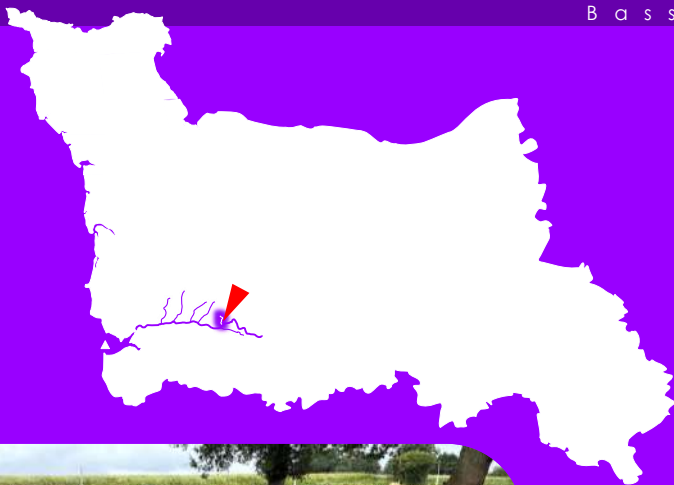
Nb **9**
Dont 0+ **8**

TRF

Historique de la station



SEE20



cours d'eau **Dolène**

Commune **Perriers-en-Beauficel**

Lieu dit **La Mardèle**

Lambert 93

X 404 639,97

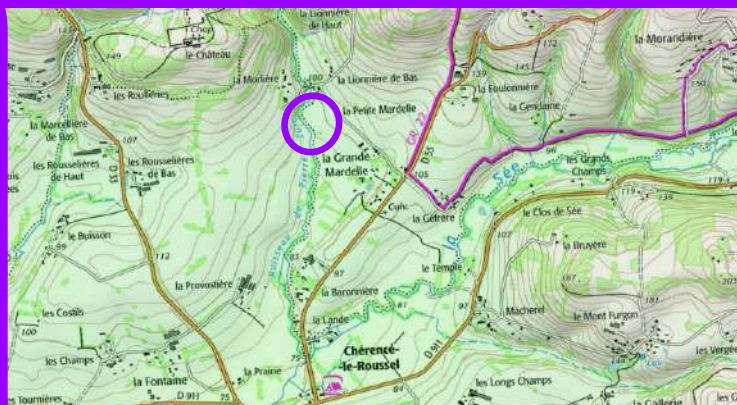
Y 6 854 676,13

Altitude

101 m

Distance à la mer

47 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **3 sept. 2025**
 Temps de pêche **Nb. de traits**

05 min 00 s
33



Résultats

35

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	35	3	0	38
Valeurs calculées pour 5 min de pêche				

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

Optimum pour juvéniles (blue circle) Optimum pour les frayères (red circle)

Calmatage Ombrage Végét⁺

A b s e n c e

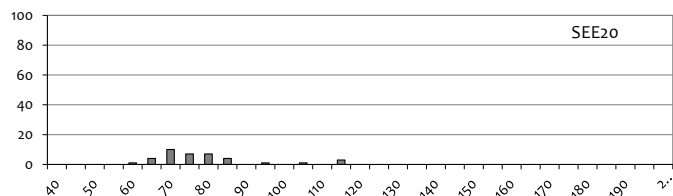
F a i b l e

M o y e n

A s s e z f o r t

F o r t

T r è s f o r t



Structure de la population capturée

Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

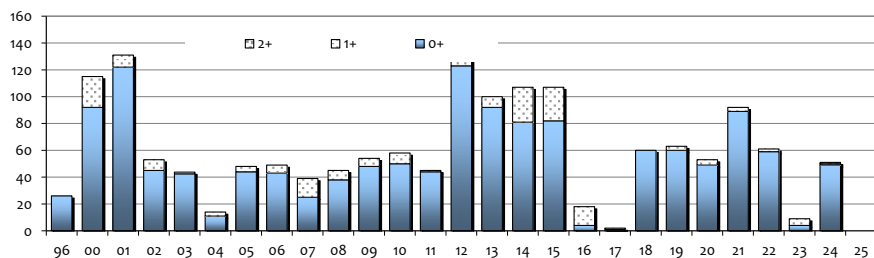
Espèce comptée hors protocole IAS



Nb **30**
 Dont 0+ **30**

TRF

Historique de la station



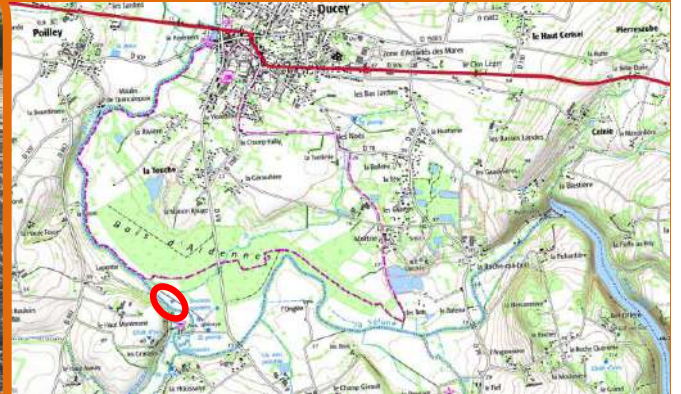
SEL1

cours d'eau **Sélune**

Commune **Ducey**

Lieu dit **Montmorel**

Lambert 93 X 383 026,58 Y 6 841 888,89
 Altitude 11 m
 Distance à la mer 13 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **1 oct. 2025**
 Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **45**

Résultats **6**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	6	0	0	6
Valeurs calculées pour 5 min de pêche				

Caractéristiques de la station

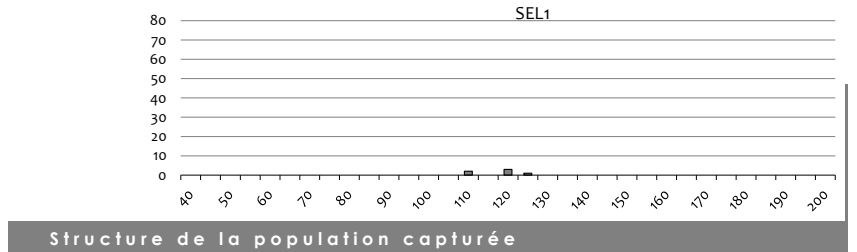
Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végét°

A b s e n F a i b M o y e n A s s e z f o r t F o r t T r è s f o r t

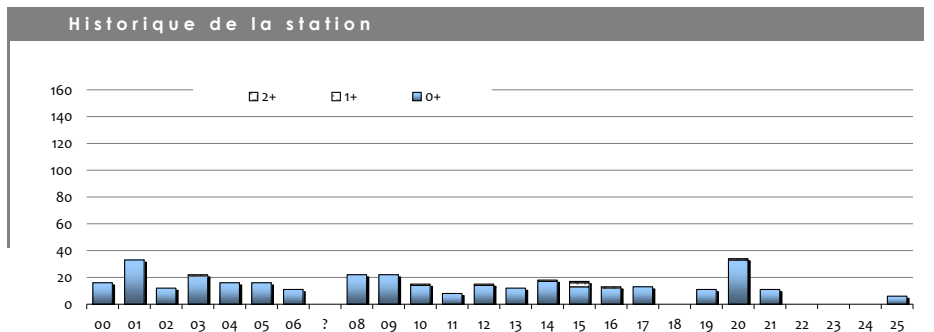


Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	# moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0
 Dont 0+ 0
 TRF



SEL2

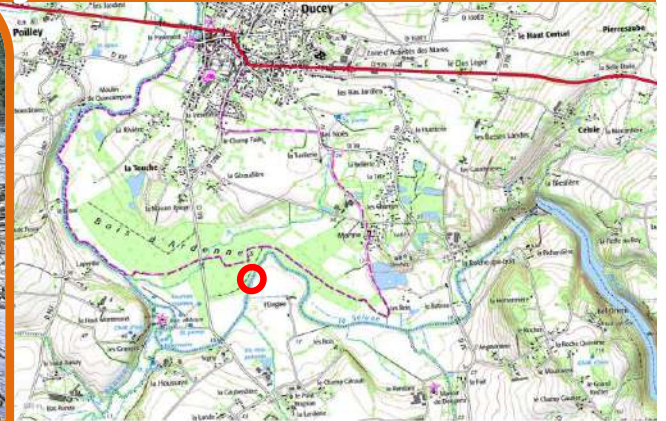


cours d'eau **Sélune**

Commune **Ducey**

Lieu dit **Bois d'Ardennes (aval)**

Lambert 93 X 383 845,74 Y 6 841 935,48
 Altitude 12 m
 Distance à la mer 15 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **1 oct. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **43**

Résultats

6

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	6	0	0	6

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: Petits galets

Optimum pour juvéniles (bleu), Optimum pour les frayères (rouge)

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (rouge), Faible (bleu), Moyen (rouge), Assez fort, Fort, Très fort

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Structure de la population capturée

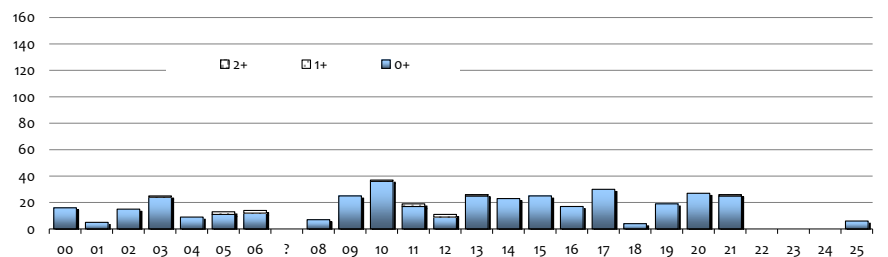
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	# moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0
 Dont 0+ 0
 TRF

Historique de la station



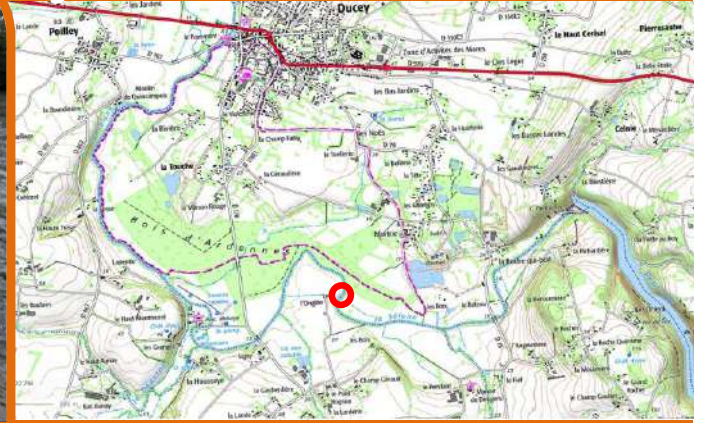
SEL3

cours d'eau **Sélune**

Commune **Ducey**

Lieu dit **Bois d'Ardennes (amont) / L'Onglée**

Lambert 93 X 384 296,55 Y 6 841 837,34
 Altitude 13 m
 Distance à la mer 16 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **1 oct. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **38**

Résultats

1

Perturbation observée & remarques
 Abondance d'anguilles

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	1	0	0	1
Valeurs calculées pour 5 min de pêche				

Caractéristiques de la station

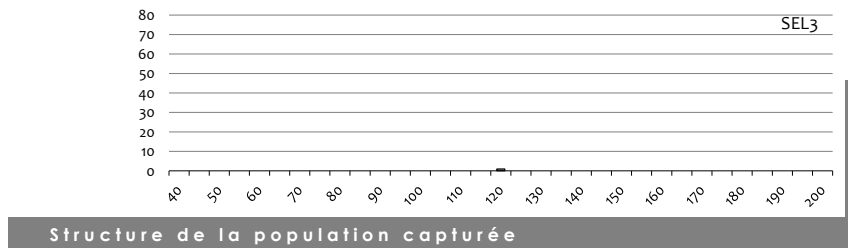
Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végété

A b s e n c e
 F a i b l e
 M o y e n
 A s s e z f o r t
 F o r t
 T r è s f o r t



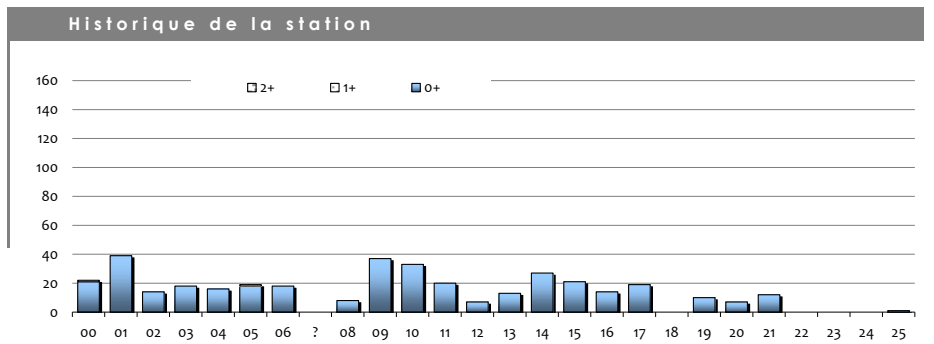
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	# moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0
 Dont 0+ 0

TRF



SEL4'



cours d'eau **Sélune**

Commune **Ducey-Les Chéris**

Lieu dit **La Roche-qui-Boit**

Lambert 93 X 386 001,42 Y 6 842 361,98
 Altitude 18 m Distance à la mer 19 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **1 oct. 2025**
 Temps de pêche **04 min 16 s**
 Nb. de traits **32**

Résultats

1

Perturbation observée & remarques

Prend le relais de la station du pont du Bateau

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	1	0	0	1
Valeurs calculées pour 5 min de pêche	1	0	0	

Caractéristiques de la station

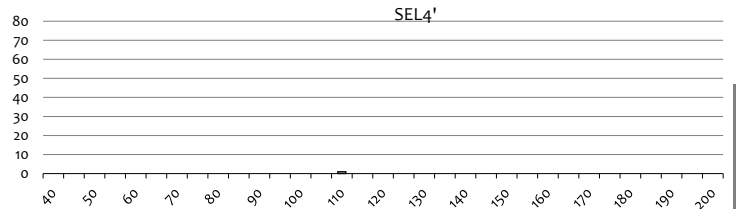
Granulométrie

Dominante: **pierr**
 Accessoire: Blocs, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)

Calmatage Ombrage Végété

Absence
 Faible
 Moyen
 Assez fort
 Fort
 Très fort



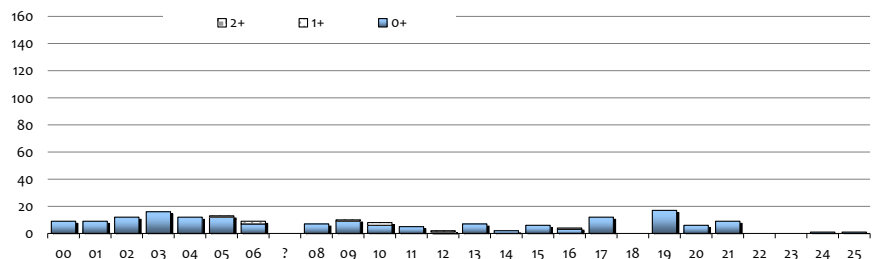
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	# moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0
Dont 0+ 0
 TRF

Historique de la station



SEL5

cours d'eau

Sélune

Commune

St-Aubin-de-Terratte / Isigny-le-Buat

Lieu dit

Aval Pont de Dorière n°2

Lambert 93

X 387 356,01

Y 6 839 935,63

Altitude

33 m

Distance à la mer

22 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date

1 oct. 2025

Temps de pêche

05 min 00 s

Nb. de traits

44

44



Résultats

1

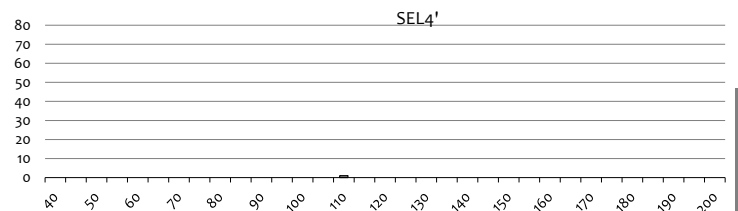
Perturbation observée & remarques

Turbidité importante

Valeurs pour le temps de pêche

0+	1+	2+	Total
1	0	0	1

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Structure de la population capturée

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (empty)

Calmatage Ombrage Végét*

Absence (rouge)

Faible (rouge)

Moyen (rouge)

Assez fort

Fort

Très fort

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)

Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	# moyenne

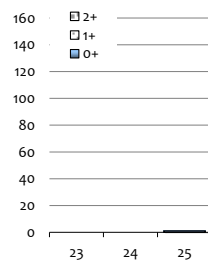
Espèce comptée hors protocole IAS



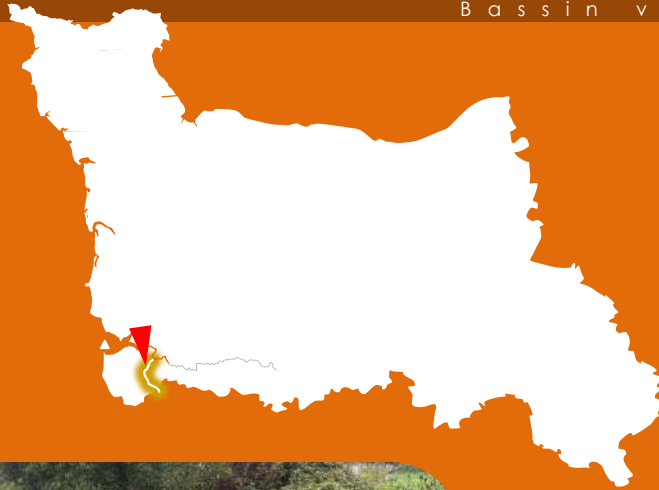
Nb 0
Dont 0+

TRF

Historique de la station



SEL 10'



cours d'eau **Beuvron**

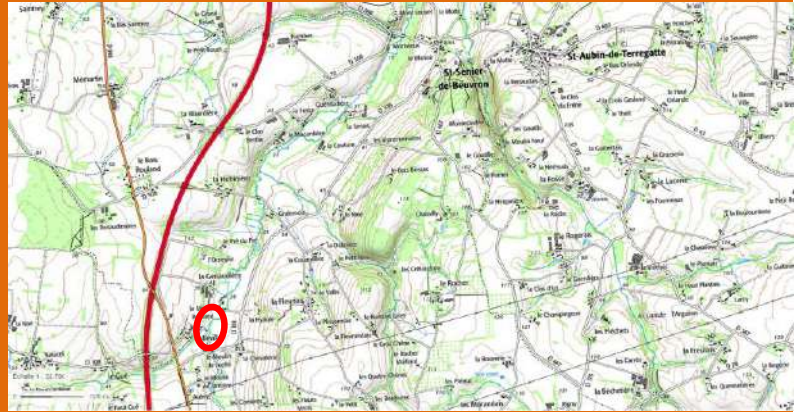
Commune **St Senier de Beuvron**

Lieu dit **Pont de Juliette**

Lambert 93
X 381 856,67
Y 6 839 287,22

Altitude **18 m**

Distance à la mer **21 km**



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **3 oct. 2025**

Temps de pêche **04 min 20 s**

Nb. de traits **35**

Résultats

18

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	16	0	0	16
Valeurs calculées pour 5 min de pêche	18	0	0	

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: **pierres**

Accessoire: Blocs, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Optimum pour juvéniles (light blue), Optimum pour les frayères (red)

Calmatage: A b s e n c e

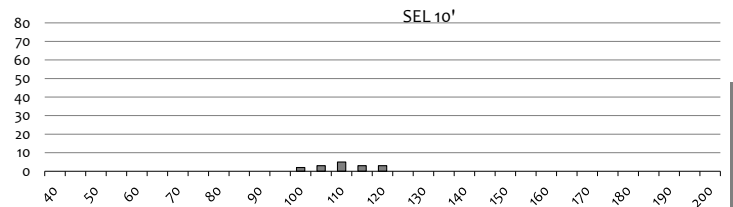
Ombriage: F a i b l e

Végété: M o y e n

Assez fort

Fort

Très fort



Conditions de pêche

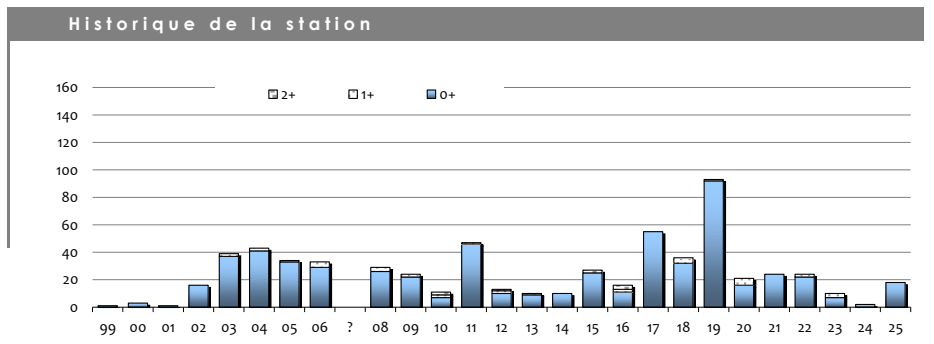
Hydrologie		Turbidité
étiage	stable	nulle
niveau bas	en baisse	faible
# niveau haut	# en hausse	# moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **6**

Dont 0+ **3**

TRF



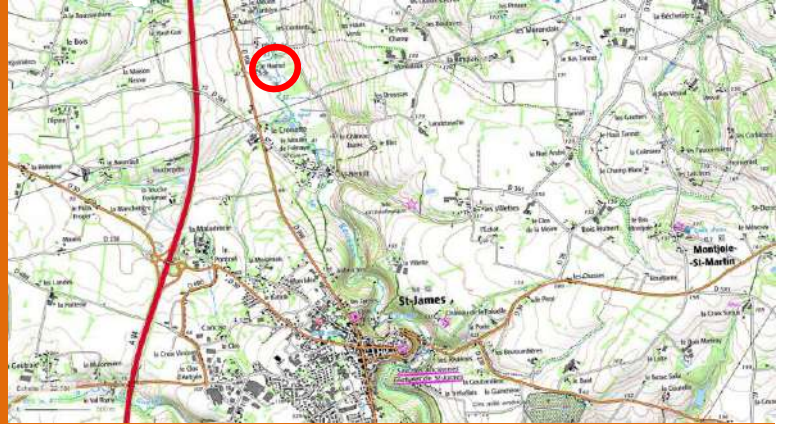
SEL 11

cours d'eau **Beuvron**

Commune **St James**

Lieu dit **Hamel**

Lambert 93 X 380 281,02 Y 6 836 032,53
 Altitude 34 m
 Distance à la mer 22 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **3 oct. 2025**
 Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **40**

Résultats

14

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	14	0	0	14

Caractéristiques de la station

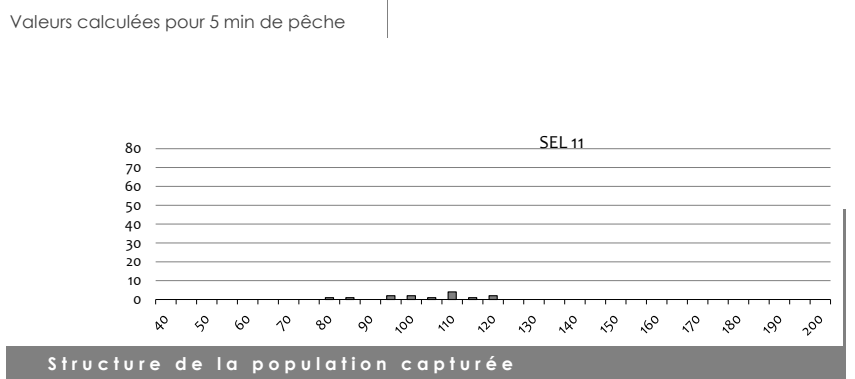
Granulométrie

Dominante: **pierres**
 Accessoire: Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)

Calmatage Ombrage Végété

Absence
 Faible
 Moyen
 Assez fort
 Fort
 Très fort



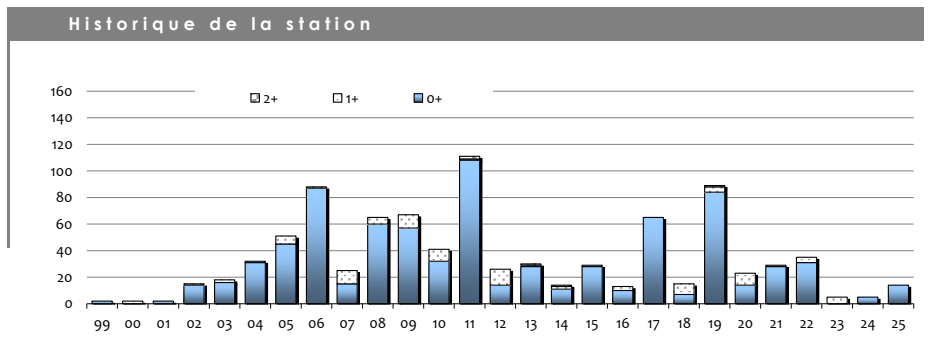
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
étiage	stable	nulle
# niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	# moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 11
 Dont 0+ **8**

TRF



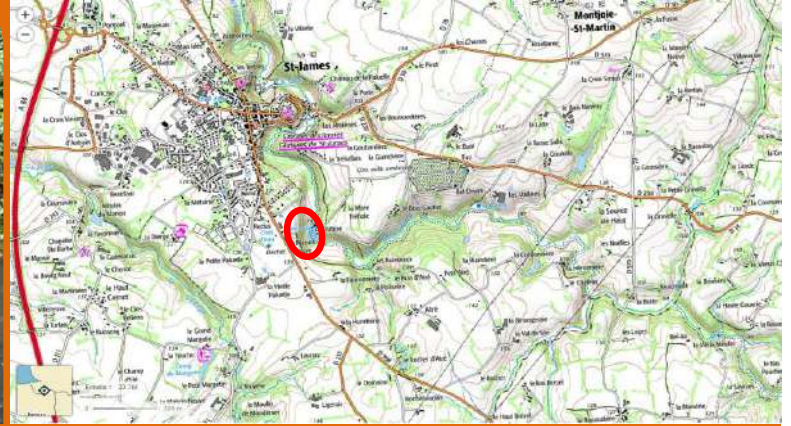
SEL 12'

cours d'eau **Beuvron**

Commune **St James**

Lieu dit **Valjoie**

Lambert 93 X 381 371,78 Y 6 833 504,66
 Altitude 73 m
 Distance à la mer 25 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **3 oct. 2025**
 Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **40**

Résultats

14

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	14	1	0	15

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (triangle)

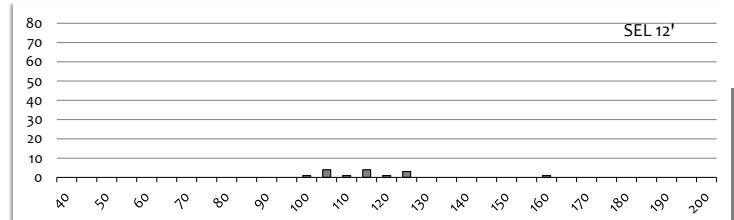
Calmatage: A b s e n c e

Ombriage: F a i b l e

Végété: M o y e n

Assez fort, Fort, Très fort

● Optimum pour juvéniles (bleu) ● Optimum pour les frayères (rouge)



Structure de la population capturée

Conditions de pêche

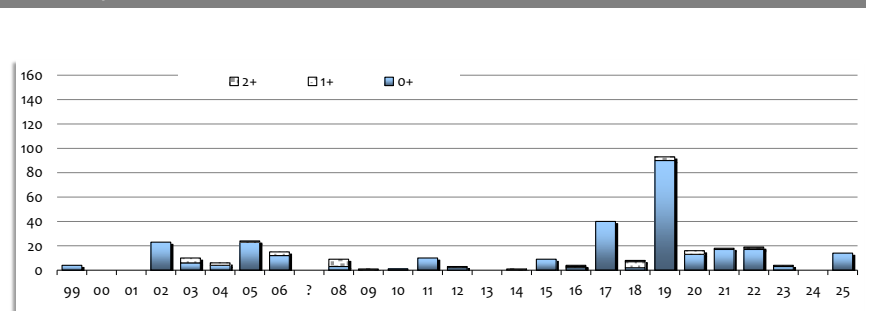
Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	nulle
niveau bas	en baisse	# faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **6**
 Dont 0+ **5**

TRF

Historique de la station



ORN00

cours d'eau **Orne**

Commune **Mutrécy**

Lieu dit **Moulin de Mutrecy**

Lambert 93 X 449 259,29 Y 6 891 286,61
 Altitude 8 m Distance à la mer 31 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2024

Date **16 sept. 2024** Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **48**

Résultats **1**

Perturbation observée & remarques

Valeurs pour le temps de pêche

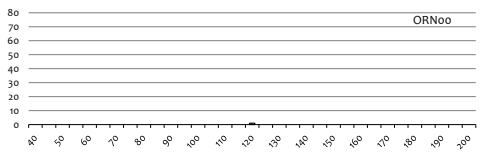
0+	1+	2+	Total
1	0	0	1

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie		Calmatage	Ombrage	Végét.
Dominante	Accessoire			
Blocs		A	b	s
pierres		F	a	i
Gros galets		△	b	e
Petits galets		△	y	e
Gravier		F	o	r
Sable		F	o	r
		T	r	è
		s	f	o
		△	r	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères



Structure de la population capturée

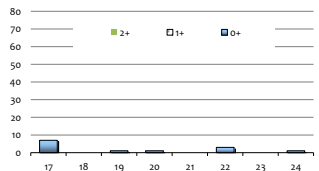
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
étiage	✓ stable	✓ nulle
✓ niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Historique de la station

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb	0
Dont 0+	-
TRF	SIL



ORN01

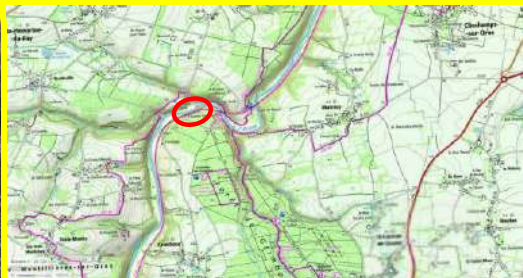
cours d'eau **Orne**

Commune **Grimbosq**

Lieu dit **PN13**

Lambert 93
 X 447 571,6
 Y 6 890 476,05

Altitude 11 m
 Distance à la mer 32 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **16 sept. 2025**
 Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **39**

Résultats

5

Perturbation observée & remarques

0+	1+	2+	Total
5	0	0	5

Caractéristiques de la station

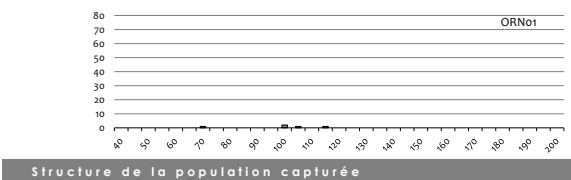
Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: A b s n c, i b l e, M o y e n, F o r t, T r è s f o r t

Optimum pour juvéniles (light blue circle) / Optimum pour les frayères (red circle)

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



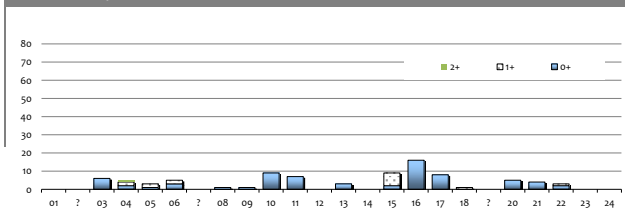
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité	
# étiage	stable	# nulle	
niveau bas	en baisse	faible	
niveau haut	# en hausse	moyenne	

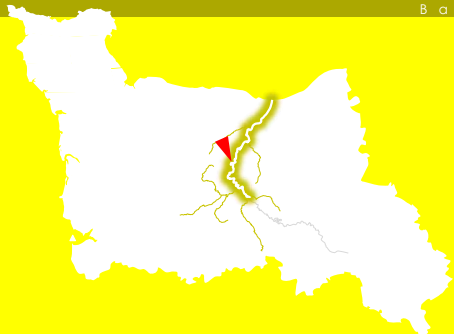
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb	TRF	SIL	OCR
0			
Dont 0+	0	-	-

Historique de la station



ORN03



cours d'eau **Orne**

Commune **Tursy / Cursy**

Lieu dit **Pont du Hòm - aval**

Lambert 93 X 444 894,79 Y 6 882 916,47
 Altitude 20 m Distance à la mer 43 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **16 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **43**

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

[Empty text box for observations]

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0
Valeurs calculées pour 5 min de pêche				

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

Optimum pour juvéniles (light blue)

Coinçage Ombrage Végét.

A b s e n c e

M o y e n

A s s e z f o r t

F o r t

T r è s f o r t

Optimum pour les frayères (red)

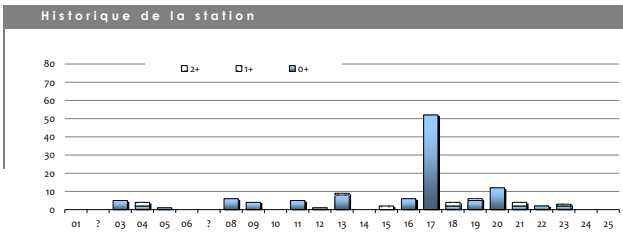
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

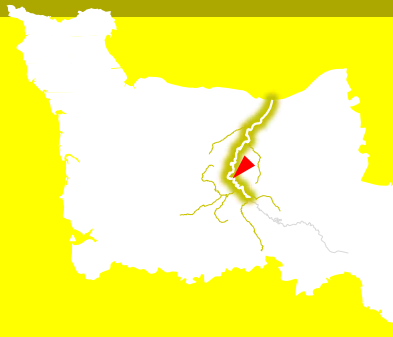
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **0**
 Dont 0+ **0**

TRF



ORN21

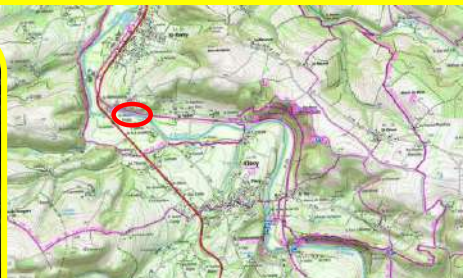


cours d'eau **Orne**

Commune Clécy / St Rémy

Lieu dit Maison Rouge

Lambert 93 X 443 425,58 Y 6 875 565,11
 Altitude 31 m Distance à la mer 56 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 8 oct. 2025 Temps de pêche 05 min 00 s
 Nb. de traits 46

Résultats **11**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	11	1	0	12

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

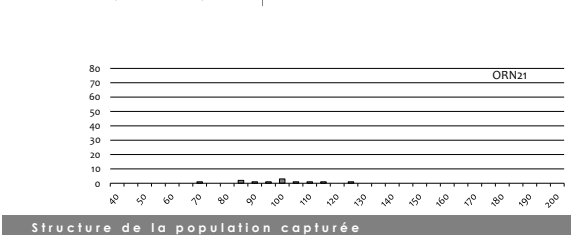
Accessoire: Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage Ombrage Végét.

A b s n c e
 i b l e
 M o y e n
 A s s e z f o r t
 F o r t
 T r è s f o r t

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



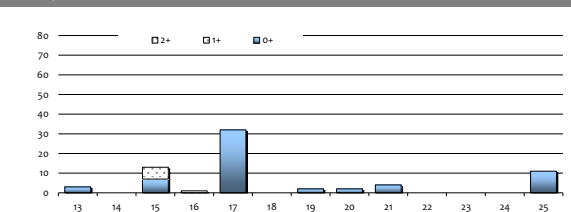
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0
 Dont 0+ 0
 TRF

Historique de la station



ORN4



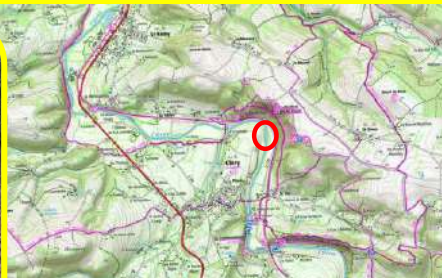
cours d'eau **Orne**

Commune **Clécy**

Lieu dit **l'île des Aunaux**

Lambert 93
X 445 643,17
Y 6 875 184,00

Altitude 32 m
Distance à la mer 58 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **16 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
Nb. de traits **44**

Résultats

6

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	6	0	0	6

Caractéristiques de la station

Granulométrie

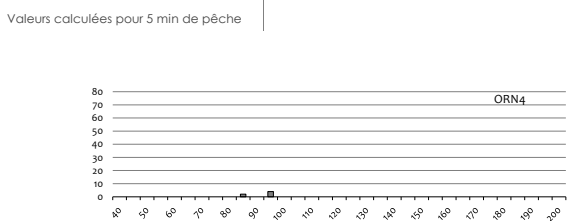
Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage Ombrage Végét.

Absence (rouge), Moyenne, Assez fort, Très fort

Optimum pour juvéniles (bleu) / Optimum pour les frayères (rouge)



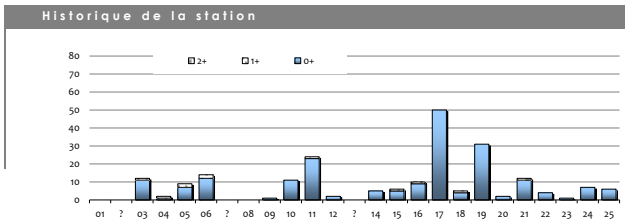
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité	
# étiage	stable	# nulle	
niveau bas	en baisse	faible	
niveau haut	# en hausse	moyenne	

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **0**
Dont 0+ **0**

TRF



ORN5

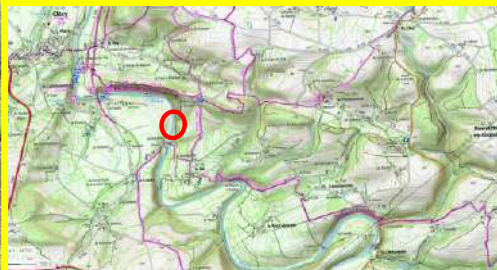


cours d'eau **Orne**

Commune **Clécy**

Lieu dit **Pont de la Bataille**

Lambert 93
 X 446 719,76
 Y 6 872 670,76
 Altitude 36 m
 Distance à la mer 62 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **16 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **43**

Résultats **3**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	3	0	0	3

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

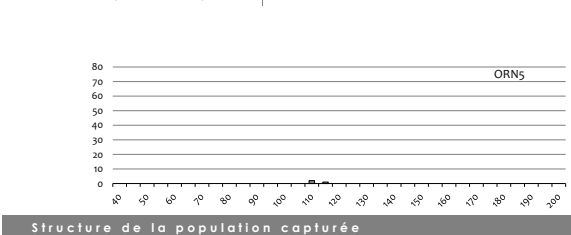
Accessoire: Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Optimum pour juvéniles (light blue) / Optimum pour les frayères (red)

Calmatage Ombrage Végét.

A b s e n c e
 i b e
 M o y e n
 A s s e z f o r t
 F o r t
 T r è s f o r t

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



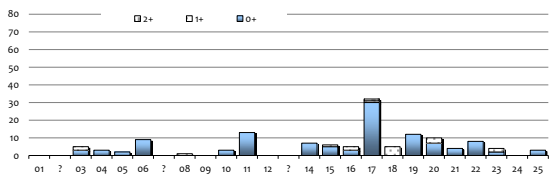
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	# en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **0**
 Dont 0+ **0**
 TRF

Historique de la station



ORN5.1



cours d'eau **Orne**

Commune **Le Bô**

Lieu dit **Mlin du Bô**

Lambert 93
 X 446 463,38
 Y 6 872 034,82
 Altitude 37 m
 Distance à la mer 63 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **16 sept. 2025**
 Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **36**

Résultats

5

Perturbation observée & remarques

Empty box for observations and remarks.

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	5	0	0	5

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (highlighted), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable.

Accessoire: (empty)

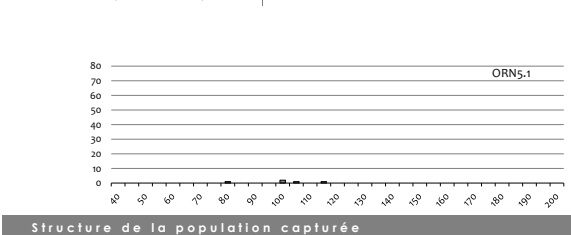
Calmatage Ombrage Végét.

Factors: b, s, n, c, e.

Scale: Faible, Moyen (highlighted), Assez fort, Fort, Très fort.

Legend: Blue circle = Optimum pour juvéniles; Red circle = Optimum pour les frayères.

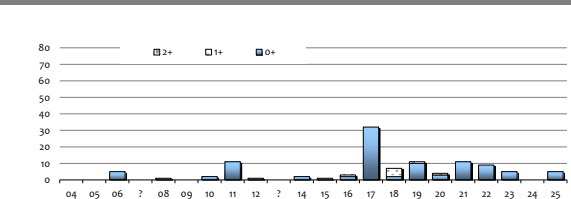
Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité	
# étiage	stable	# nulle	
niveau bas	en baisse	faible	
niveau haut	# en hausse	moyenne	

Historique de la station



Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 1
 Dont 0+ 1
 TRF

ORN5.2



cours d'eau **Orne**

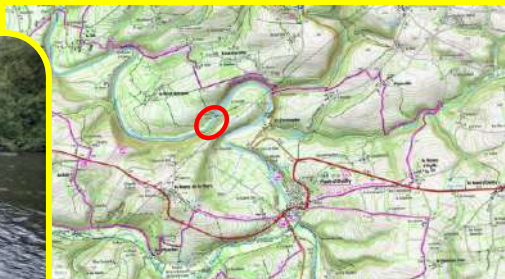
Commune **la Courbe**

Lieu dit **la Courbe**

Lambert 93
X 448 711,39
Y 6 870 466,51

Altitude **41 m**

Distance à la mer **67 km**



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **8 oct. 2025**

Temps de pêche **05 min 00 s**

Nb. de traits **38**

Résultats

26

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	26	0	0	26

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (empty)

Colmatage Ombrage Végét.

A b s e n c e

F a i b l e

△ y e n △

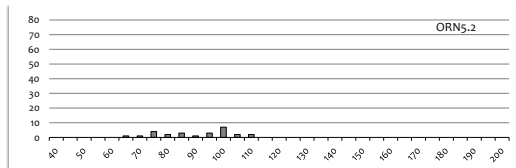
A s s e z f o r t

F o r t

T r è s f o r t

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

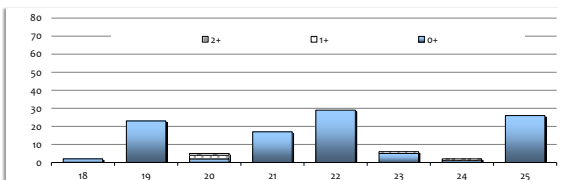
Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Historique de la station



Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **0**

Dont 0+ **0**

TRF SIL

ORN23

cours d'eau

Orne

Commune

Mesnil Villement

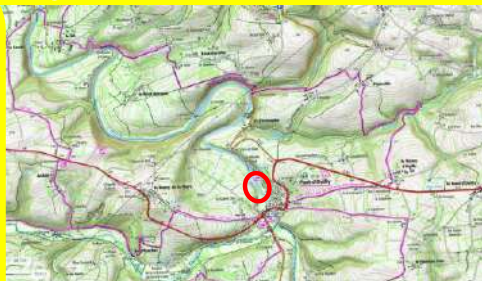
Lieu dit

Retenue du Bateau

Lambert 93
X 451 004,89
Y 6 867 054,10

Altitude
50 m

Distance à la mer
74 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date
16 sept. 2025

Temps de pêche
Nb. de traits

05 min 00 s
44

Résultats

23

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	23	0	0	23

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (rouge), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

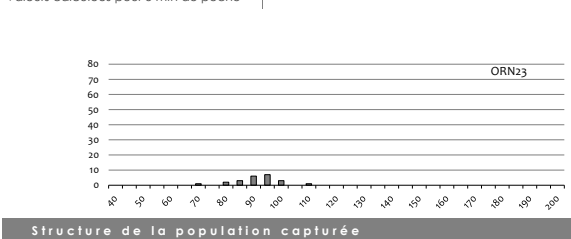
Accessoire: Blocs, pierres (bleu), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Calmatage Ombrage Végét.

A b s n c e
i b l e
M o y e n
A s s e z f o r t
F o r t
T r è s f o r t

● Optimum pour juvéniles (bleu) ● Optimum pour les frayères (rouge)

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité	
# étage	stable	# nulle	
niveau bas	en baisse	faible	
niveau haut	# en hausse	moyenne	

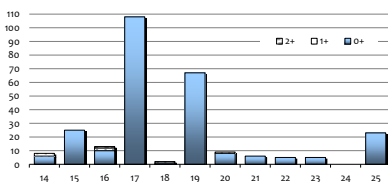
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 0

Dont 0+ 0

TRF

Historique de la station



ORN24

cours d'eau

Orne

Commune

Mesnil Villement

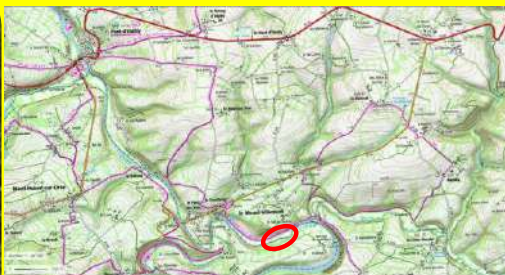
Lieu dit

Amont La Foullerie

Lambert 93
X 452 930,29
Y 6 866 085,56

Altitude
53 m

Distance à la mer
77 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date: 8 oct. 2025
Temps de pêche: 05 min 00 s
Nb. de traits: 46

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

Empty box for observations and remarks.

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0

Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

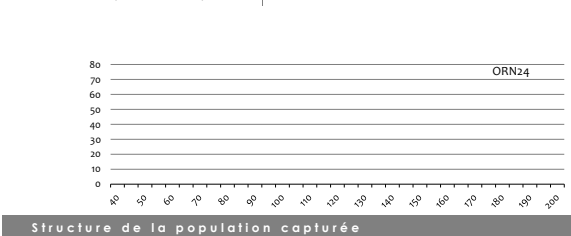
Granulométrie: Dominante (Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable) / Accessoire (Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable)

Optimum pour juvéniles (light blue) / Optimum pour les frayères (red)

Calmatage Ombrage Végét: A b s e n c e

Tri: i b l e

Force: M o y / A s s e z f o r t / F o r t / T r è s f o r t



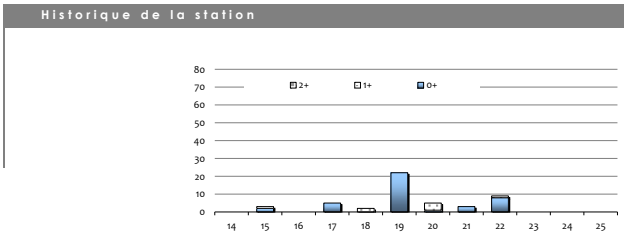
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb: 0
Dont 0+: 0

TRF



ORN24-2

cours d'eau **Orne**

Commune **St Philbert**

Lieu dit **Aval immédiat barrage**

Lambert 93 X 453 553,62 Y 6 866 020,79
 Altitude 56 m Distance à la mer 78 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **8 oct. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **41**

Résultats **0**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0

Caractéristiques de la station

Granulométrie

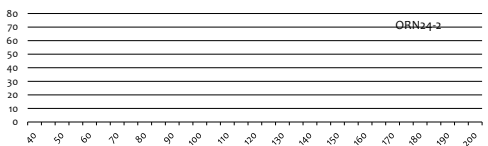
Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végét.

A b s e n c e
 i b e
 M o y e n
 A s s e z f o r t
 F o r t
 T r è s f o r t

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Structure de la population capturée

Conditions de pêche

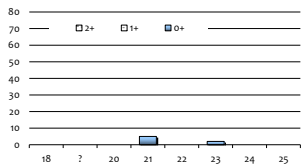
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb	0
Dont 0+	0

TRF

Historique de la station



ORN8

cours d'eau **la Laize**

Commune **Fresnet le Puceux**

Lieu dit **Planche à la Housses**

Lambert 93
 X 454 903,68
 Y 6 889 609,52

Altitude 36 m
 Distance à la mer 36 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

NP

Date	Temps de pêche
NP	Nb. de traits



Perturbation observée & remarques

Empty text box for recording observations and remarks.

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végét.

A b s e n c e

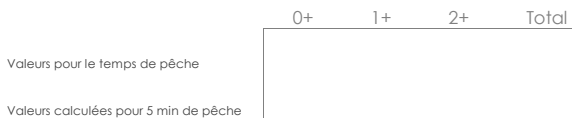
F a i b l e

M o y e n

A s s e z f o r t

F o r t

T r è s f o r t



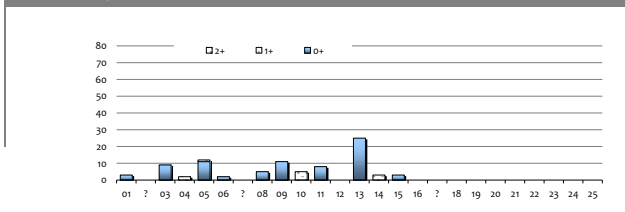
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

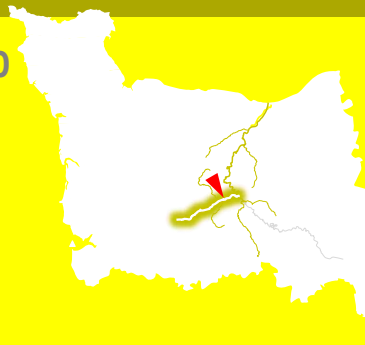
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb	0
Dont 0+	0
TRF	

Historique de la station



ORN10



cours d'eau

le Noireau

Commune

St-Denis de Méré / Berjoux

Lieu dit

Aval du Pont Martin

Lambert 93
X 443 541,79
Y 6 867 709,93

Altitude 64 m
Distance à la mer 80 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date 18 sept. 2025
Temps de pêche 05 min 00 s
Nb. de traits 36

Résultats

1

Perturbation observée & remarques

Colmatage très important

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	1	1	0	2

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante	Accessoire
Blocs	
pierrres	
Gros galets	
Petits galets	
Gravier	
Sable	

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Colmatage Ombrage Végét.

A b s e n c e

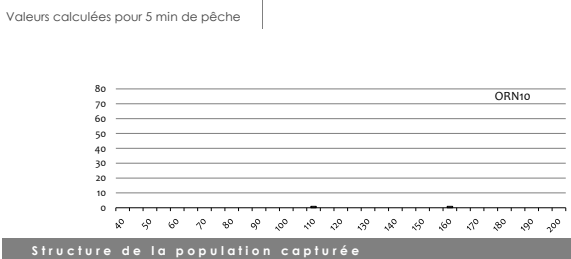
F a i b l e

M o y e n

A s s e z f o r t

F o r t

è s f o r t

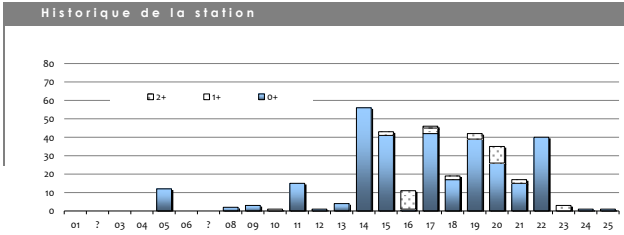


Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb 1
Dont 0+ 1
TRF



ORN11*



cours d'eau **le Noireau**

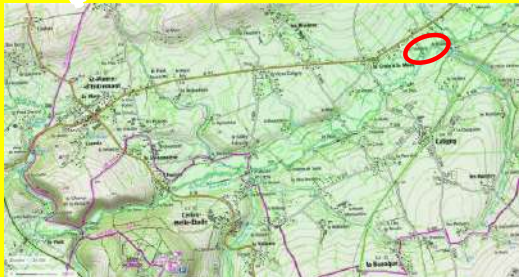
Commune **Caligny**

Lieu dit **Culloterie (Goulière IGN)**

Lambert 93
 X 436 262,06
 Y 6 863 557,63

Altitude **93 m**

Distance à la mer **91 km**



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **18 sept. 2025**

Temps de pêche **05 min 00 s**

Nb. de traits **40**

Résultats

8

Perturbation observée & remarques

Empty box for recording observations and remarks.

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	8	1	0	9

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (highlighted), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: (empty)

Calmatage Ombrage Végét.

A b s e n c e

F a i b l e

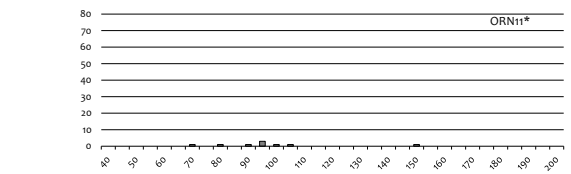
M o y e n

A s s e z f o r t

T r è s f o r t

Optimum pour juvéniles (blue circle) / Optimum pour les frayères (red circle)

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

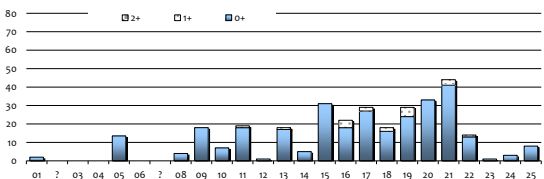
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **0**

Dont 0+ **0**

TRF

Historique de la station



ORN12*

cours d'eau **le Noireau**

Commune **Cerisy-Belle-Etoile**

Lieu dit **le Moulin de Cerisy**

Lambert 93
 X 433 972,64
 Y 6 862 092,78

Altitude 106 m
 Distance à la mer 95 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **18 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **41**

Résultats **4**

Perturbation observée & remarques

Empty box for recording observations and remarks.

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	4	0	0	4

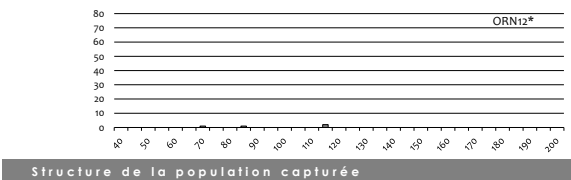
Valeurs calculées pour 5 min de pêche

Caractéristiques de la station

Granulométrie
 Dominante: Blocs, pierres (highlighted), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable
 Accessoire: (empty)

Colmatage Ombrage Végét.
 A b s e n c e
 F a i b l e (highlighted)
 M o y e n
 A s s e z f o r t
 F o r t
 é s f o r t


Optimum pour juvéniles (blue circle) / Optimum pour les frayères (red circle)



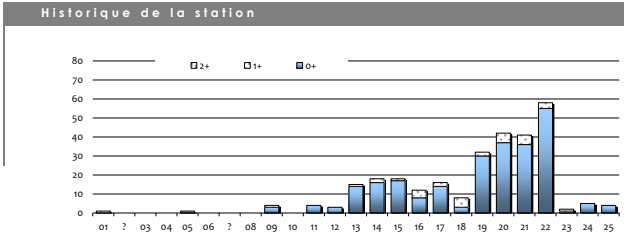
Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS



Nb **6**
 Dont 0+ **2**
TRF



ORN13

cours d'eau **Le Noireau**

Commune **Monseurt**

Lieu dit **La Michelière**

Lambert 93 X 431 429,71 Y 6 861 495,93
 Altitude 122 m
 Distance à la mer 98 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **18 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **36**

Résultats

0

Perturbation observée & remarques

Empty box for recording observations and remarks.

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	0	0	0	0

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (highlighted), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable.

Accessoire: (empty)

Calmatage Ombrage Végét.

A b s e n c e

F a i b l e

M o y e n

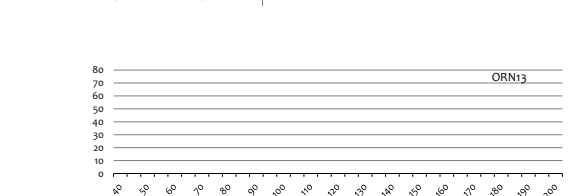
A s s e z f o r t

F o r t

è s f o r t

Optimum pour juvéniles (light blue circle) / Optimum pour les frayères (red circle)

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Structure de la population capturée

Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

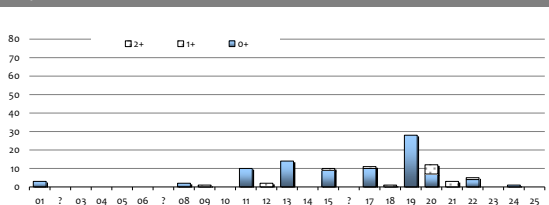
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **3**

Dont 0+ **0**

TRF

Historique de la station



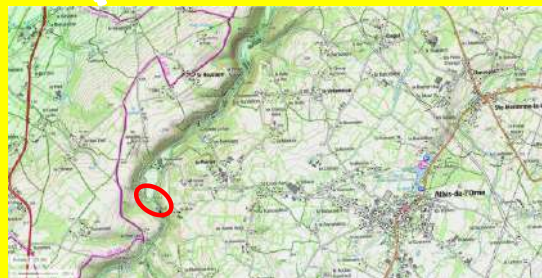
ORN14-1

cours d'eau **la Vère**

Commune **Ste Honorine-la-Chardonne**

Lieu dit **Verrerie - Vaux de Vère**

Lambert 93 X 439 901,12 Y 6 862 783,66
 Altitude 151 m Distance à la mer 89 km



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **18 sept. 2025**
 Temps de pêche Nb. de traits **05 min 00 s** **37**

Résultats **1**

Perturbation observée & remarques

Turbidité trop importante

0+	1+	2+	Total
1	0	0	1

Caractéristiques de la station

Granulométrie

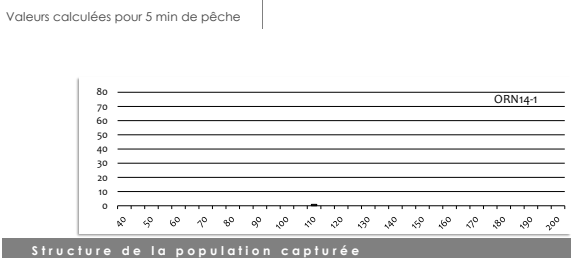
Dominante: Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Accessoire: Blocs, pierres, Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

Optimum pour juvéniles (light blue), Optimum pour les frayères (red)

Calmatage Ombrage Végét.

Absence, faible, Moyen, Fort, Très fort



Conditions de pêche

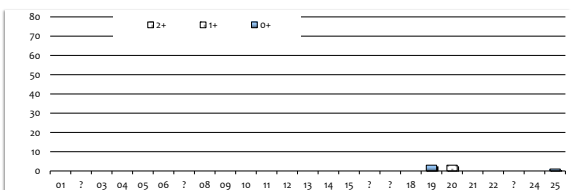
Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **25**
 Dont 0+ **17**

TRF

Historique de la station



ORN16

cours d'eau **la Rouvre**

Commune **Menil-Hubert-sur-Orne / St Philit**

Lieu dit **le cul de Rouvre**

Lambert 93
X 451 933,83
Y 6 865 976,86

Altitude **51 m**

Distance à la mer **76 km**



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **18 sept. 2025**

Temps de pêche **05 min 00 s**

Nb. de traits **33**

Résultats

3

Perturbation observée & remarques

Empty box for recording observations and remarks.

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	3	0	0	3

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante: Blocs, pierres (highlighted), Gros galets, Petits galets, Gravier, Sable

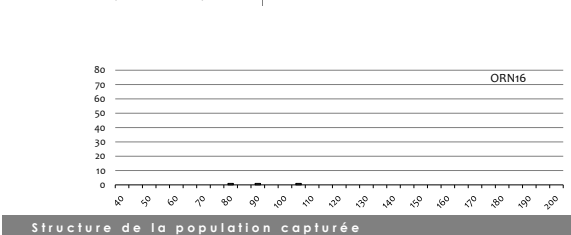
Accessoire: (empty)

Calmatage Ombrage Végét.

Absence (highlighted), Moyenn, Assez fort, Fort, Très fort

Optimum pour juvéniles (blue circle), Optimum pour les frayères (red circle)

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

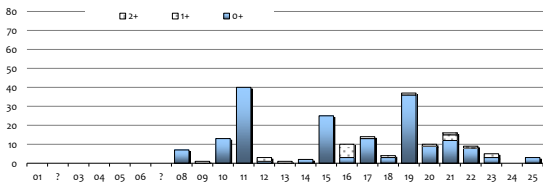
Espèce comptée hors protocole IAS

Nb **3**

Dont 0+ **1**

TRF

Historique de la station



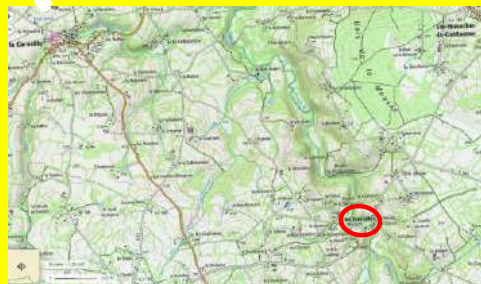
ORN22

cours d'eau **la Rouvre**

Commune **les Tourailles**

Lieu dit **Aval Pont**

Lambert 93 Altitude Distance à la mer
 X 450 141,34 171 m 94 km
 Y 6 856 191,46



INDICE D'ABONDANCE JUVENILES *Salmo salar* - Normandie Occidentale

2025

Date **18 sept. 2025** Temps de pêche **05 min 00 s**
 Nb. de traits **32**

Résultats **37**

Perturbation observée & remarques

	0+	1+	2+	Total
Valeurs pour le temps de pêche	37	1	1	39

Caractéristiques de la station

Granulométrie

Dominante Accessoire

- Blocs
- pierres**
- Gros galets
- Petits galets
- Gravier
- Sable

● Optimum pour juvéniles ● Optimum pour les frayères

Calmatage Ombrage Végét.

A b s e n c e

i b l e

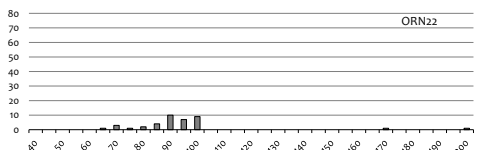
M o y e n

A s s e z f o r t

F o r t

T r è s f o r t

Valeurs calculées pour 5 min de pêche



Conditions de pêche

Hydrologie		Turbidité
# étiage	# stable	# nulle
niveau bas	en baisse	faible
niveau haut	en hausse	moyenne

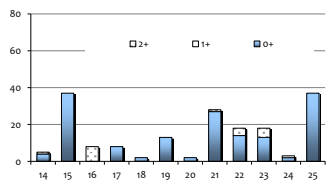
Espèce comptée hors protocole IAS



Nb **17**
 Dont 0+ **13**

TRF

Historique de la station





Fédération de la Manche
des Associations Agréées
pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique

peche-manche.com

contact@peche-manche.com

Retrouvez le rapport sur notre site

<http://www.peche-manche.com/telechargement/>

Parution
février 2025

